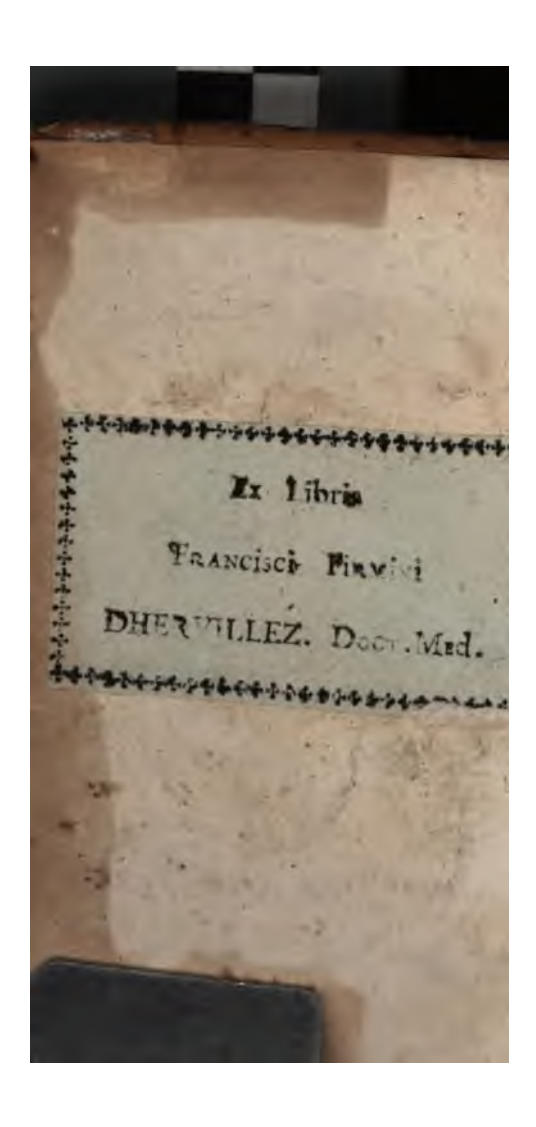

Ex Libris
FRANCISCI FIRMINI
DHERVILLEZ. Doct. Med.



# JOURNAL
## DES
# ÇAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCCVI.

OME TRENTE-QUATRIEME.

*Premiere Partie.*



A AMSTERDAM,

les JANSSONS à WAESBERGE.

M. DCCVII.

# AVIS.

On avertit le Public, & particulierement les Libraires, que les Sieurs *Janssons à Waesberge* Libraires d'Amsterdam viennent d'imprimer seuls le *Journal des Sçavans* des Années 1705 & 1706. c'est-à-dire les Tomes XXXIII & XXXIV. Ils publieront desormais ce *Journal*, tous les trois mois, & ils ont actuellement sous la presse les trois premiers Mois de cette l'Année 1707. ils y joindront le *Supplément* que les Journalistes publient à Paris le dernier jour de chaque Mois depuis le commencement de cette Année; ce qui sera un volume d'une grosseur raisonnable, tous les trois mois. Celui qui est sous la presse, sera imprimé à la fin du mois de Mai, mais les Volumes suivans paroîtront ordinairement quinze jours ou trois semaines après qu'ils auront paru à Paris.

On trouvera chez les Sieurs *Janssons à Waesberge* le *Journal des Sçavans* complet, & tous les Tomes à part. On y trouvera aussi la plûpart des Livres dont il est parlé dans ce Journal.

# ABLE DES LIVRES

Dont il est parlé dans les

# OURNAUX,

## DE L'ANNÉE MDCCVI.

A.



B.

sortes

Jur

tis

W.

I.

# JOURNAL
## DES
# ÇAVANS,

u Lundi 4. Janvier, M.DCCVI.

---

*s édifiantes & curieuſes, écrites des ſſions Etrangeres, par quelques Miſ-aires de la Compagnie de Jeſus. Sixiéme ueil.* A Paris chez Nicolas le Clerc, S. Jacques, à l'Image S. Lambert. 6. in 12. pagg. 250.

'EPITRE du Pere le Gobien, laquelle eſt à la tête de ce Recueil, eſt une des pieces les plus curieuſes de l'Ouvrage. Ce Pere y parle de la decouverte des nou- Philippines, Iſles inconnues juſqu'à à tous nos Geographes, quoi qu'el-ent ſituées entre les Moluques, les nes Philippines, & les Marianes connoit depuis près de deux ſiecles. es ſont au nombre de 87, & elles t un grand Archipel renfermé au & *au Sud*, entre la Ligne & le Tro-

 pique

pique du Cancer, & à l'Eſt & à l'Oueſt, entre les Marianes & les Philippines.

La Carte qu'on en donne au Public n'eſt point l'ouvrage des Europeans, puiſqu'ils n'ont pas encore penetré dans ces Iſles; ce ſont des Inſulaires qui l'ont eux-mêmes tracée, dans l'Iſle de Samal une des Philippines où ils avoient été jettez par la tempête. La maniere dont on tira d'eux un morceau de cette importance, eſt tout à fait ſinguliere. On pria les plus habiles d'arranger ſur une table autant de petites pierres qu'il y a d'Iſles dans leur Païs, & de marquer, autant qu'ils pourroient, le nom, l'étenduë & la diſtance de chaque Iſle. Ils le firent; & c'eſt cette Carte ainſi tracée par ces Indiens, que le Pere le Gobien a eu ſoin de faire graver. La plus grande des nouvelles Philippines s'appelle *Panlog*, il faut trente jours pour en faire le tour. Ce n'eſt pas neanmoins à Panlog que le Roi fait ſa demeure, c'eſt dans l'Iſle de *Falu* ou *Lamvirec* qui n'a que quatre journées de circuit.

Il y a un peuple infini dans ces Iſles, ſi l'on en croit ceux qui les ont fait connoître. Quand on les interrogeoit ſur cet article, ils prenoient à pleines mains le ſable qui étoit à leurs pieds, & le jettoient en l'air, comme pour dire qu'on compteroit auſſi-tôt ces grains de ſable que la multitude du peuple de leur païs. Ils ne manquent ni d'eſprit ni de vivacité, dit nôtre Auteur, ce qui, joint à une taille avantageu-

ſe

la Religion Chretienne qu'on portera inceſſamment à ces Inſulaires.

Le Pape vient d'exhorter par des Brefs tres-eloquens le Roi, le Roi d'Eſpagne, & les Archevêques de Mexique & de Manile, à contribuer de toutes leurs forces à une ſi ſainte entrepriſe. On trouve ici ces Brefs, une Lettre du Roi au Roi Catholique, & une Lettre du Cardinal Paulucci, écrite par l'ordre de Sa Sainteté, au Pere André Serrano Jeſuite, Procureur des Philippines. Dans cette Lettre, ce Cardinal preſſe avec beaucoup de zele & de vivacité le Pere Serrano de mettre tout en œuvre pour faire connoître Jeſus-Chriſt aux Habitans des nouvelles Philippines. „ Quoi que Sa Sainte-
„ té, lui dit-il entr'autres choſes, ſoit bien
„ convaincue que vous êtes vous-même
„ aſſez porté à ſeconder ſes ſaintes inten-
„ tions, Elle a cru cependant devoir inſ-
„ pirer cette nouvelle ardeur à vôtre zele,
„ tout enflammé qu'Elle le connoit; afin
„ que vous compriſſiez davantage qu'Elle
„ n'a rien plus à cœur que de vous voir
„ ſatisfaire pleinement à ce que demande
„ de vous en cette occaſion la gloire de
„ Dieu, les ſouhaits ardens du ſouverain
„ Pontife, l'inſtitut & l'eſprit de vôtre
„ Compagnie, dans laquelle vous trouve-
„ rez d'illuſtres & de nombreux exem-
„ ples que vous devez vous propoſer pour
„ modeles: *Unde plurima & quidem egregia*
„ *tibi ſuppeditabuntur exempla quæ imitanda*
„ *tibi proponere debes.*

La

Lettre qui ſuit celle-ci, & qui eſt la
iere du Recueil, eſt du Pere Mauduit.
eſt dattée de *Carouvepondi* ville du
ume de Carnate, du 1. Janvier 1702.
ere Mauduit a commencé d'établir
ce Royaume une Miſſion ſur le mo-
le celle de Maduré. Carouvepondi
qu'à deux ou trois lieuës de *Cangiva*-
pitale du païs. En moins de cinq ou
is le Pere Mauduit y bâtit une Egli-
une autre dans le voiſinage, & bap-
viron 150. perſonnes. Il compte
eaucoup d'avoir déja converti deux
Brames, parce que la converſion des
eſt tres difficile. Les Brames ſont
entêtez de leur naiſſance, indociles,
ucoup plus attachez que les autres
erſtitions de leur païs. Quand on
proche quelque vice, dit le Pere
it, ou qu'on les reprend d'une mau-
tion, ils répondent froidement que
écrit ſur leur tête, & qu'ils n'ont
autrement. Si on paroît étonné
ngage nouveau, & qu'on leur de-
à voir où cela eſt écrit, ils mon-
s diverſes jointures du crane de leur
etendant que les ſutures mêmes ſont
cteres de cette écriture myſterieuſe.
'inquietent ni des contradictions où
bent en raiſonnant, ni des conſe-
ridicules qu'on les oblige d'avoüer;
tent de ſang froid tout ce qu'on
*de plus vif* & de plus preſſant; &

La piece qui vient après la Relation du Pere Mauduit, est un Memoire sur l'état des Missions de la Chine, presenté en Latin au Pere General des Jesuites l'an 1703. par le Pere Noël, qui a demeuré près de vingt ans dans cet Empire. L'Auteur de ce Memoire remarque, que quand les Jesuites François arriverent à la Chine il y a près de vingt ans, ils trouverent que les Jesuites Portugais y avoient déja un grand nombre de belles Eglises. On comptoit à *Cham-hay*, à *Sum-Kiam*, & à *Cham-cho*, dans la seule Province de Nankin plus de 100 Eglises, & plus de cent mille Chretiens. Depuis l'arrivée des Jesuites François, ces mêmes Peres Portugais ont acquis des maisons dans les villes de *Pao-tin*, de *Chintin*, & dans plusieurs autres; ils ont même bâti une Eglise pour les femmes à Pekin. Le Pere Noël nous apprend en passant, que les Dames Chinoises sont naturellement vertueuses & fort innocentes; que la Religion s'insinue aisément dans leur cœur & dans leur esprit, & qu'elles en pratiquent les devoirs avec une ferveur & une modestie charmante.

Les Peres François ont aussi ouvert de nouvelles Eglises à *Jao-theou*, à *Kiou-Kiang*, & à *Vou-thcheou* dans la Province de *Kiamsi*. Ils sont sur le point d'en fonder d'autres dans les Provinces de *Houcoüam*, de *Tche-Kiam*, & de Nankin. Mais, ajoûte l'Auteur, rien n'approche de la belle Eglise

qu'ils

s ont fait bâtir à Pekin, dans la pre-
re enceinte du Palais de l'Empereur.
utre ces Eglises, il faut compter en-
celles de *d'Ou-ho*, & de *Voufie* dans
rovince de Nankin, celles des Provin-
de *Fokien* & de *Canton* bâties nouvelle-
t, & deux belles Eglises que le Pere
cotti Jesuite, nommé par le saint Siege
que d'Andreville, & Vicaire Apostoli-
, a fait faire dans Canton même, &
*Focban* bourgade où l'on compte plus
million d'ames. On ajoûte à cela une
pelle magnifique élevée dans l'Isle de
ian sur le premier tombeau de saint
çois Xavier.
y a presentement plus de soixante &
Missionaires de la Compagnie de Jesus
Chine, c'est-à-dire, qu'il y a beaucoup
de Jesuites, qu'il n'y a d'Ecclesiasti-
& de Religieux des autres Ordres, en
ettant tous ensemble.
s Jesuites de Pekin batiserent 530 per-
s adultes en 1694; 614 en 1695; 633
596, & à peu près autant les années
ntes. Pour les enfans, on en batise
oup plus, sur-tout de ceux qui se
ent tous les matins exposez dans les
En 1694, on batisa 3400 de ces en-
en 1695, 26393 en 1696, 3663, &
ême à peu près les années suivan-

Auteur fait voir dans la suite de son
oire, que le progrès que fait la Reli-
 gion

gion est encore plus considerable dans les Provinces, qu'il ne l'est à Pekin, & il rapporte quelques évenemens miraculeux qui n'ont pas peu contribué à multiplier les fidéles. Il y a déja quelques années que les Jesuites ont formé le dessein de s'établir à *Chin yam* capitale de *Liaoton*, & de toute la Tartarie orientale. Si l'on établissoit une Mission solide en cette ville, on pourroit passer de là dans le Royaume de Corée, qui est beaucoup plus grand que nos Cartes ne le representent. On pourroit même s'avancer jusques dans la Tartarie occidentale, & entreprendre de travailler à la conversion des peuples qui y errent avec leurs troupeaux. Ces Tartares ne sont pas moins soumis à l'Empereur de la Chine, que les Tartares Orientaux & les Habitans de la Corée.

La penultiéme piece de ce Recueil, est une Lettre du Pere Martin, dattée d'*Aour* dans le Royaume de Maduré, du 11. Decembre 1700. L'Auteur y fait d'abord la Relation d'une persecution terrible que le Pere de Saa a soufferte dans ces derniers temps. On ne sçauroit la lire sans admirer la constance de ce Missionaire, & le zele de ses Catechistes. La principale Maison de la Mission de Maduré est à Aour, qui n'est éloigné de *Tieherapali* capitale du Royaume, que de quatre lieuës. Aour n'étoit qu'un méchant petit village il n'y a pas long-temps, la residence qu'y a faite le Pe-

re

et l'a changé en une des plus grosgades du Royaume. Vingt-neuf
ii dépendent de la Mission d'Aour,
e trente mille Chretiens, sont le
travaux de ce Pere. Ce qui a
ment causé l'heureuse metamor-
ce village, c'est une belle Eglise
ere Bouchet y a fait bâtir. On en
a description. Elle ne fut pas plû-
rée, que cette nouveauté attira
e de toutes parts, sur-tout de la
tale. Cela donnoit occasion au
arler de Dieu à une grande multi-
peuple; plusieurs se convertirent,
t s'établir à Aour, qui est devenu
lieu tres-considerable. Il n'y reste
ou trois familles de Gentils, &
xercices de la Religion Chretienne
uent avec autant de liberté qu'en
Le Pere Bouchet n'y a pourtant pas
oüi d'une parfaite tranquillité; il
que trois mois qu'il étoit sorti
ire tres-embarrassante, lorsque le
tin le joignit. Trois Catechistes
yant formé le dessein de perdre la
, il l'avoit sauvée par sa prudence
n courage; mais avant que d'en
il avoit été livré à de cruelles in-
. La tempête s'étoit enfin appaisée
onnêtetez & des presens faits à
u *Talavay*. Le Talavay est un
ii gouverne le Royaume de Ma-
*s l'autorité* de la Reine, pendant

 la

la minorité du Roi. Cette Princeſſe s'appelle *Mangamal*, & le feu Roi ſon mary ſe nommoit *Clocanada naïken*. Ils ont eu un fils nommé *Renga-muttu-virakriſnapa naïken*, qui mourut de la petite verole, & laiſſa la Reine ſa femme enceinte du jeune Prince, qui eſt aujourd'hui Roi de Maduré ſous la tutele de ſa grand' mere.

Quelques ſuccès que les travaux du Pere Bouchet euſſent à Aour, le Pere Tachart nous apprend dans la derniere Lettre de ce Recueil, qu'il l'obligea de quitter cette Miſſion pour s'appliquer à faire reüſſir celle de Carnate, qui n'avoit été qu'ébauchée, pour ainſi dire, par le Pere Mauduit. Le Pere Bouchet s'établit d'abord auprès de la ville de *Tarcolan* dans un *Topo* ou bois de haute futaye, où il commença à mener la vie d'un *Sanias Brame*. Outre l'abſtinence de tout ce qui a eu vie, c'eſt-à-dire, de chair, de poiſſon, & d'œufs, les Sanias Brames ont des coutumes tout-à-fait génantes. Le Pere Tachart en marque ici quelques-unes. Il faut qu'un Sanias de cette eſpece ſe lave tous les matins dans un étang public en quelque temps que ce ſoit, & qu'il faſſe la même choſe avant le repas, qu'il ne doit prendre qu'une fois le jour. Il faut que ce qu'il mange ſoit preparé par un Brame, & il ſe rendroit indigne de ſon état, s'il avoit un Cuiſinier d'une caſte inferieure. Enfin, il n'eſt pas permis à un Sanias de *ſortir* de ſa ſolitude, à moins que ce ne

ſoit

our le bien de ſes diſciples, ou pour
ir le prochain. Quand le Pere Bou-
ut vécu quelque temps de cette ma-
dans ſon Topo, un nombre infini
iens accoururent le voir. A peine
il le temps de dire ſon Breviaire, &
endre ſon petit repas journalier. Le
Tachart n'entre point ici dans le dé-
s bons effets qu'ont produit les Pre-
ns continuelles de ce zelé Miſſionai-
ndis qu'il a demeuré dans le voiſina-
Tarcolan. Il eſt preſentement à Pa-
on air, ſes diſcours, ſes manieres,
ent parfaitement à l'idée avantageu-
l'on conçoit de ſa perſonne en liſant
ueil.

*

*de pluſieurs pieces d'Eloquence & de*
*e, preſentées à l'Academie Françoiſe*
*le Prix de l'Année* 1705. *avec quel-*
*Diſcours qui ont été prononcez dans*
*demie en differentes occaſions.* A Pa-
hez Jean-Baptiſte Coignard. 1705.
. pagg. 236.

Recueil nous preſente d'abord cinq
cours de Proſe, dont le Sujet donné
ademie pour le Prix d'Eloquence, eſt
*Juſtice & la Verité ſont les plus fer-*
*uis du Trône des Rois.*, conformé-
ces paroles des Proverbes: *Rex qui*
*in veritate pauperes, Thronus ejus*
*ur in æternum.* Et enſuite cinq Pie-

ces en vers sur un autre Sujet donné encore par l'Academie Françoise pour le Prix de Poësie, sçavoir, *la Gloire & le Bonheur du Roi dans les Princes ses Enfans.*

A la fin du Recueil sont trois pieces de Prose, le premiere qui est composée par M. l'Abbé de Hericourt, est sur l'avantage de l'adversité, & fut presentée à l'Academie le jour de S. Louis, par un Député de l'Academie de Soissons. La seconde, est le Remerciment que M. l'Evêque de Soissons fit à l'Academie lorsqu'il y fut reçu à la place de M. Pavillon : & la troisiéme enfin, la Réponse de M. l'Abbé Regnier à M. de Soissons. Nous ne nous arrêterons ici qu'aux Pieces qui ont remporté les Prix que l'Academie a donnez. La premiere, qui est la piece de Prose, est de M. l'Abbé Colin. Il commence d'abord par faire voir quelle est l'origine de la Royauté. Il montre que les Rois furent établis pour être les Arbitres de la foi publique, pour maintenir les foibles contre l'oppression des plus forts, pour terminer les differens des particuliers, fixer leurs pretentions, & faire rendre à chacun ce qui lui appartient. Que cet établissement le plus utile, qui soit dans le monde, & le chef-d'œuvre de la Raison, ne pouvoit être ni legitime ni durable, si Dieu ne l'avoit confirmé, en communiquant aux Rois sa puissance, & le droit de faire des Loix. Qu'ainsi la Royauté est une partici-*pation de la souveraineté de Dieu même,*

qui

declare le Protecteur des Rois, &
ertit qu'ils tiennent sa place sur la
& que qui leur resiste, resiste à ses
. L'Auteur infere de là, que les Prin-
i veulent suivre leur destination, &
dans les desseins de Dieu, doivent
quer non à faire regner leur propre
é, mais à faire regner la verité & la
, qui ont pour regle & pour prin-
raison de Dieu même & sa volonté
le. Il remarque que cette conduite
is moins conforme à la bonne poli-
u'à la Religion; & que comme un
ne sçauroit en effet établir solidement
ance, si d'une part il ne se fait aimer
Sujets, & de l'autre redouter de ses
is, il faut necessairement avoüer que
ce & la verité, qui seules peuvent
curer ces deux avantages, sont les
mes appuis du trône des Rois. Voila,
on voit, la division du Discours en
rties. Dans l'une & dans l'autre,
r peint le gouvernement d'un Roi
& cette peinture qui paroît faite
le Roi de France, est touchée d'u-
iere à justifier le jugement que l'A-
a porté de ce Discours. L'Auteur
voir posé pour principe de la pre-
artie, que Dieu ne veut proprement
seule chose, qui est que l'ordre soit
n tout, observe que les tenebres
us environnent & les passions qui
gitent, sont des obstacles formels à
la

la connoiſſance & à l'amour de l'ordre. Que ces tenebres & ces paſſions ſemblent croître à meſure que les hommes ſont élevez en dignité & en puiſſance, & que c'eſt ce qui rend la condition des Rois ſi dangereuſe pour le ſalut. Il prend de là occaſion de faire le détail des dangers attachez à la Royauté. Dès qu'un Prince, dit-il, prend le ſceptre en main, tout conſpire à le pervertir : l'air contagieux de la Cour, où l'on tient la verité captive dans l'injuſtice, où preſque tous les cœurs ſont doubles & toutes les bouches ouvertes à la fourberie & à l'impoſture, l'éclat du Diadême, l'abaiſſement continuel des petits, le reſpect aſſidu des grands toûjours prêts à flechir le genouil devant l'idole de la fortune ; la facilité de contenter ſes inclinations, le pouvoir abſolu, qui offre tous les charmes du monde aux premiers mouvemens de la concupiſcence, mille objets ſeduiſans qui viennent ſe ranger autour du trône, & qui ſemblent vouloir l'aſſieger, ſont, dit-il, les tentations ordinaires de la Royauté, & les écueils où la ſageſſe du Prince court ſouvent riſque de faire naufrage. A tous ces dangers l'Auteur oppoſe l'Amour de la juſtice, & le zele de la verité : il dit que la premiere de ces deux vertus rendra le Prince attentif à diſcerner le bien & le mal à *travers les voiles* dont la malice des hom*mes ſe couvre*, & que la ſeconde le diſ*poſera à juger* les peuples ſelon les Loix
&

constamment à chaque chose
rix. „ Alors, dit-il, tout ren-
ns l'ordre. Le vice ne joüira
recompenses dûes à la vertu, &
desormais mise en honneur, ne
s contrainte de souffrir les mé-
es outrages du vice. Les abus se-
formez. *On n'apportera plus un*
*un poids dans les Tribunaux* (*Pro-*
.) Mais on pesera au pauvre com-
iche, ce qui lui est dû. *Naboth*
*ra sa vigne.* (*3. Reg.* 22.) L'E-
, la Veuve & le Pupille, n'im-
it pas en vain la protection du
*qui assis sur le trône de son Ju-*
*dissipera de ses regards tout le*
*Proverb.* 20.) & confondra toutes
ons.
ourbe, continuë-t-il, fuira devant
; le Calomniateur fermera en sa
e sa bouche, mille fois plus meur-
ue la main qui tue; & tous ceux
rchent par des voyes détournées
nt soutenir *sa face.* D'une main
ssera severement la flaterie, qui
un serpent tortueux cherche à
r dans l'esprit des Princes; & de
il recevra avec bonté, avec dis-
, ceux qui auront le courage de
la verité sans déguisement.
r remarque ensuite, qu'il y a des
les grandes dignitez ne sont pas
es marques assurées du grand me-
rite.

rite. Il dit ,, que le hazard élev
,, que l'intrigue, & quelquefois
,, avance les autres; que la faveu
,, les emplois, que la presompt
,, mande, que l'ambition les ob
,, que le Prince qui aime la ju
,, verité, superieur aux passions
,, réformer les desordres du mo
,, pable de prevention, de preci
,, de negligence, appliqué sans
,, cerner les Esprits, à peser l
,, placera chacun selon sa portée
,, rite, & le degré d'utilité que
,, en pourra recevoir; imitant da
,, gement des lumieres destinées
,, & à conduire son peuple, l'
,, subordination & la justesse avec
,, la sagesse de Dieu a placé les E
,, le Firmament.

,, Ainsi, ajoute-t-il, on verr
,, regne renaître ces heureux tem
,, cienne Eglise, où la science &
,, stie rappellées de leur retrait
,, forcées d'accepter, malgré leu
,, ce, les dignitez qu'elles avoien
,, fui. On verra regner la bonn
,, le Commerce, l'équité dans l
,, l'union dans les Familles, le
,, dans les Villes, la discipline
,, Troupes, & la sureté dans
,, En un mot, ce genereux Mo
,, ra consister son devoir, sa joye
,, *re à rendre* la Royauté aimal

e envier aux Nations étrangeres le
heur de ses Sujets; & ses Sujets trans-
tez d'admiration, penetrez d'une
e reconnoissance, n'auront d'action
de mouvement que pour lui don-
des marques effectives de leur
, de leur soumission & de leur in-
able fidelité. Mais ce sera un respect
ne fidelité dont l'amour sera le prin-
. La tendresse filiale & toute l'af-
on que le sang & la nature inspirent
les parens & pour la Patrie, se
veront heureusement confonduës &
ies en faveur de celui qui sera le Pe-
ommun du Peuple.
e cette union, dit-il, de cette ad-
ble intelligence entre les membres
chef, resultera la puissance & la
é du Prince. En possedant le cœur
s Sujets, il possedera des tresors iné-
bles. Non contents de payer les
ts ordinaires autorisez par le pre-
divin, ils s'empresseront de lui of-
la plus grande partie de leurs biens
les temps, où la guerre rend neces-
s les grandes dépenses.
teur finit cette premiere partie par
ostrophe à la Justice & à la Verité.
Justice, s'écrie-t-il, ô Verité, aima-
Filles du Ciel, liens sacrez qui en-
nez l'harmonie du monde, qui par
nœuds indissolubles unissez les Rois
*urs Sujets*, & les Sujets à leurs Rois,
,,qui

» siez-vous tou...
„ conduit, & l'Ame qui an...
„ actions du grand Prince, qui nous gou
„ verne, puissiez-vous toûjours être l'ap
„ puy de son Trône, & le fondement d
„ nôtre felicité!

La brieveté prescrite à nos Journaux no
empêche d'entrer dans le détail de la seco
de partie, qui porte comme la premiere
caractere d'une éloquence vive, noble,
vée, soutenue d'une grande justesse & d'
beauté d'expression tout à fait conven
au sujet.

Les autres Discours, qui sont comp
sur le même sujet, ont leurs beautez
troisiéme en renferme plusieurs qui p
sent empruntées de divers Ouvrages
pour le remarquer en passant la 95.
est copiée mot à mot de Telemaque.

M. de la Motte est celui qui a rem
le prix de Poësie par une Ode di
Jugement qui l'a couronné. Le suje
*la Gloire & le Bonheur du Roi dans*
*ces ses Enfans.* L'Auteur ne le perd
vûe dans tout son Ouvrage; & la
me de Monseigneur le Duc de
qui paroissoit être la difficulté du
est devenu l'ornement entre ses m

Nous croyons faire plaisir au
mettre ici ce trait. C'est de M

de Bourgogne dont il s'agit.

our se delasser, il cultive
Muses, les paisibles Arts,
le Minerve il joint l'Olive
penibles Lauriers de Mars.
mphant d'un âge rebelle,
C'est qu'à l'ardeur d'un saint zele
son cœur se laisse enflamer:
ste Ciel l'en recompense,
son Sang donne à la France,
ils que LOUIS va former.

in espoir qu'un instant renverse!
cruel! ce Prince n'est plus.
d Roi, Dieu tour à tour exerce
ompense tes Vertus.
ta Pieté solide,
aste sein d'ADELAÏDE
eparer ce revers;
une suite de Princes,
le appuy de nos Provinces,
ndre plus que tu ne perds.

la Motte s'étoit exercé jusqu'ici à de Poësie beaucoup plus libre, & evé. *L'Europe Galante*, *le Triom-* *Arts*, & ses autres Opera, ont de r & de la grace : mais outre que es regles bien plus severes que tous s Poemes, elle demande encore ation dont la Poësie de l'Opera ne ner *ni le goût* ni l'habitude. Ce-

pendant

pendant on ne ſçauroit nier que l'Ode soit le vrai talent de M. de la Motte, ſ tout quand on a vû celles qui lui ont r rité quatre Prix de ſuite, au jugement l'Academie des Jeux Floraux.



II.

# JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 11. Janvier, M. DCCVI.

---

*Instructions Theologiques & Morales sur le Symbole. Par feu M.* NICOLE. A Paris chez Elie Josset & Charles Osmond, rue S. Jacques. 1706. in 12. deux Volumes. I. Vol. pagg. 408. II. Vol. pagg. 506.

L'AUTEUR de l'Avertissement qui est à la tête de cet Ouvrage, nous apprend que M. Nicole s'étoit proposé de traiter la Theologie d'une maniere instructive & édifiante; qu'il a travaillé avec un soin particulier sur le Symbole, & que cette partie de son Ouvrage doit être considerée comme la premiere & la principale, quoi qu'elle ne paroisse qu'après celle où il est traité des Sacremens. „ Ces instructions, „ ajoûte cet Auteur, ne sont point une
11. „ explication seche des articles du Symbo-
„ le, ni une simple interpretation de ses
„ termes. M. Nicole ne se borne pas même

à la

„ instruire l'esprit des veritez qu'on
„ croire. Il en tire des instructions
„ les pour toucher le cœur, & faire
„ dans les sentimens de pieté & d'hu
„ que doit produire en nous la connoi
„ des Mysteres.

Cet Ouvrage est partagé en treiz
structions fort inégales pour la longueu
premiere qui traite du Symbole en g
ne comptend qu'onze feuillets, & la
de emporte tout le reste du premier
me; si bien que le second Volume ren
seul onze instructions. On peut juger
que l'Auteur a fait entrer dans la secon
struction un grand nombre de sujets q
autres Expositeurs ont negligez. Com
est question d'y expliquer le premier
du Symbole, il parle d'abord des perfe
de Dieu, de la Ste Trinité, & de la
tion du monde en general. Il passe e
aux Anges, & à l'homme. Il fonde
dinaire l'immortalité de l'ame sur sa sp
lité, & il prouve ainsi qu'elle est spiri
„ Il y a en nous quelque chose, qui
„ *pense*; & il n'y en a qu'une. O
„ chose ne peut avoir diverses parties:
„ elle avoit des parties comme les corp
„ la pensée seroit toute entiere dans
„ partie de cette matiere, comme e
„ que cube se trouvent d'autres pet
„ bes; ainsi ce seroient plusieurs petit
„ *tieres pensantes*, dont chacune di

„ *pensé* ; & en subdivisant ces matieres on „ trouveroit des êtres pensans à l'infini. Ou „ la pensée seroit en partie dans une de ces „ matieres, & en partie dans l'autre ; en „ sorte qu'il n'y auroit que le tout qui pût „ dire, *je pensé*, & c'est ce qui est impossi- „ ble: car une pensée ne se peut pas parta- „ ger, & si elle se partageoit, la pensée to- „ tale ne seroit dans aucune partie de la ma- „ tiere, & ainsi aucune ne pourroit dire par „ exemple, *je conçois un homme* ; puisqu'elle „ n'en concevroit qu'une partie. Cepen- „ dant il y a quelque chose en nous qui con- „ çoit l'objet total, & cette chose doit être „ necessairement sans parties.... Il éclaircit cette preuve par plusieurs exemples tres-sensibles.

L'homme ayant été créé dans l'état d'innocence, l'Auteur décrit cet état, parle de la grace d'Adam, & par là commence à s'engager dans les matieres les plus épineuses & les plus difficiles de la Theologie. Car après s'être expliqué sur la grace d'Adam, il s'attache au peché originel qui détruisit cette grace : & comme l'idée d'un si grand mal fait bien-tôt naître celle du remede, la grace de Jesus-Christ & la predestination se presentent ensuite naturellement à M. Nicole. Il en develope les mysteres avec toute la clarté dont son Systême est susceptible, & toute l'adresse d'un Theologien tres-circonspect, qui sçait ce qu'il faut éviter, & qui se doute bien qu'on examinera sa doctri-

ne. Cette partie de son Ouvrage est sans comparaison la plus travaillée. On y remarque un grand choix d'expressions, & lorsqu'il luy en échape quelqu'une qui luy semble un peu trop forte, ou il tâche de l'adoucir sur le champ par quelqu'autre, ou il allegue quelque autorité pour faire voir qu'il n'a point hazardé cette expression sans penser avoir de quoy la soutenir.

Il explique d'une maniere assez plausible comment le peché d'Adam a pû passer à ses enfans. L'experience fait voir que les inclinations des peres se communiquent aux enfans, & que l'ame de ceux-cy venant à être jointe à la matiere qu'ils tirent de leurs parens, elle conçoit des affections semblables à celles de l'ame de ceux dont ils tirent la naissance ; ce qui ne pourroit être si le corps n'avoit certaines dispositions ; & si l'ame des enfans n'y participoit en concevant des inclinations pareilles à celles de leurs peres & de leurs meres qui avoient les mêmes dispositions de corps. Cela supposé, il faut concevoir qu'Adam en pechant se precipita avec une telle impetuosité dans l'amour des creatures, qu'il ne changea pas seulement son ame, mais qu'il troubla l'économie de son corps, qu'il y imprima les vestiges de ses passions, & que cette impression fut infiniment plus forte & plus profonde que celles qui se font par les pechez que les hommes commettent presentement. Adam devint donc par là incapable d'engendrer des enfans qui eussent le corp[s]

ment disposé que le sien. De sorte que
es étant jointes, au moment qu'elles
reées, à ces corps corrompus, elles
ctent des inclinations conformes aux
& aux vestiges imprimez dans ces
& c'est ainsi, conclut notre Auteur,
s contractent l'amour dominant des
res, qui les rend ennemies de Dieu.
ande là-dessus pourquoy les ames qui
s substances spirituelles, contractent
es inclinations à cause de certaines
ions de la matiere ? A quoy il ré-
en supposant que Dieu en formant
e l'homme par l'union d'une ame spi-
avec une matiere corporelle, &
que les hommes tirassent leur origi-
seul, établit deux loix qu'il jugea
res pour un être de cette nature. La
e, que le corps des enfans seroit
le à celuy des Peres, & auroit à peu
mêmes impressions, à moins que
cause étrangere ne les alterât. La
, que l'ame unie au corps auroit
es inclinations lorsque son corps au-
taines impressions. „ Ces deux loix,
otre Auteur, étoient necessaires pour
opagation du genre humain, & elles
sent apporté aucun prejudice aux
mes, si Adam en conservant son in-
nce eût conservé son corps dans l'é-
quel Dieu l'avoit formé : mais l'a-
*alteré & corrompu* par son peché,
stice souveraine de Dieu, infiniment

 „ éle-

„ corrompues.

Sur la predeſtination, l'Auteur ſoûti
avec vigueur le parti des Theologiens qu
mettent avant la previſion des merit
C'eſt, ſelon luy, la doctrine de ſaint Aug
tin ; & quoy qu'il aſſure que ce Pere ſ
aſſez clair *par ſoi-même*, il ne pretend ri
avancer ſur ce ſujet, qui ne ſoit tiré du P
re Petau & du Pere Thomaſſin. A l'éga
de la grace, il enſeigne qu'elle eſt effica
par elle même. Comme nous ne pouvo
pas le ſuivre pied à pied, nous nous conte
terons de mettre icy quelques-unes de
obſervations qui nous ont paru les plus i
portantes.

Il trouve dans le Pere Thomaſſin que
difference entre la grace d'Adam & celle
Jeſus-Chriſt conſiſtoit en ce que la gra
d'Adam étoit ſoumiſe à la flexibilité du lib
arbitre; au lieu que la grace de Jeſus-Chr

qu'il valoit mieux ne plus exposer les
s qu'il donne aux hommes pour operer
alut, à un évenement incertain, & ne
ier *plus qu'à sa toute-puissance* & à son
tabilité.

MANDE. „ Ce secours (de la grace)
t-il toujours sur l'infirmité de l'hom-
? REPONSE. Le secours, dit S. Au-
stin, par lequel Dieu remedie à l'infir-
é de l'homme, est tel que la volonté
rejette & ne surmonte jamais cette
ce, *Subventum est infirmitati volunta-*
*humanæ, ut divinâ gratiâ indeclinabi-*
*& insuperabiliter ageretur.*

EM. Mais cette grace operant invin-
ement & insurmontablement, selon
Augustin, c'est à dire, infaillible-
nt, la volonté de l'homme n'a-t-elle
le pouvoir d'y resister?

. Le Pere Petau répond, que *cette*
*ce qui est donnée par les merites de J. C.*
donne pas seulement à la volonté de
voir faire si elle veut, mais qu'elle luy
ne aussi de vouloir ce qu'elle peut, &
elle est telle, que *quand* elle est don-
, la volonté n'est jamais autre que
everante, c'est-à-dire, qu'elle perse-
e certainement, ou, comme l'on par-
dans l'Ecole, infailliblement, quoy
elle consente à cette grace librement
on necessairement; en sorte que com-
le Concile de Trente l'a decidé, elle
*rroit y resister, si elle vouloit*, mais ce

„ don de perſeverance fait qu'elle ne *ve*
„ *jamais* y reſiſter,

M. Nicole admet dans les reprouvez no
juſtifiez, ou qui n'ont point la foy, d
*graces generales* qui éclairent leur entend
ment juſqu'à quelque degré, qui échauffen
leur volonté, & qui la rendent proportion
née à l'accompliſſemenr des preceptes.
aſſure que ces graces ſont tres-*ſuffiſantes*,
l'on prend ce terme pour ce qui donne u
veritable pouvoir de faire une action, quo
que la volonté, par une attache opiniatre
la creature, n'en veuille pas uſer.

Ces graces, ſelon luy, ſont telles, qu
ceux qui les ont *n'ont beſoin pour agir que*
*leur volonté*. Quoy qu'il parle ainſi, & qu'
diſe dans un autre endroit, *que Dieu apr*
*la chute de l'homme a voulu par bonté que*
*ſalut éternel dépendît encore de la volonté d*
*reprouvez adultes*, il ne laiſſe pas d'enſeigne
dans la ſuite, que pour agir en conſequen
ce de ces graces generales, & même pour
conſentir, on a beſoin d'autre choſe que d
la volonté, & qu'une grace ſpeciale eſt en
core neceſſaire. „ Ce feroit, dit-il, bleſſe
„ la grace efficace, qne de ſuppoſer qu
„ l'homme conſent quelquefois aux grac
„ generales ſans une grace ſpeciale....

Dans l'explication du ſecond article d
Symbole, M. Nicole fait voir que bien loi
que les ſouffrances de Jeſus-Chriſt, & l'in
credulité de ceux qui le rejettent, puiſſe
empêcher les Juifs de le reconnoître p

:, elles doivent au contraire les y en-
tres-fortement. Jesus-Christ n'auroit
eu plusieurs des marques & des carac-
du Messie, si les Juifs l'avoient reçu.
oit qu'ils le rejettassent, qu'ils le tra-
t, qu'ils le vendissent, qu'ils le cou-
it d'opprobres, qu'ils luy perçassent les
& les mains, qu'ils le crucifiassent, &
essuscitât ensuite. Tout cela étoit pre-
t fait une partie des preuves du Mes-
ailleurs, la vraye Religion seroit bien
solidement établie qu'elle ne l'est, si
Christ avoit attiré d'abord tout le mon-
ıy. On auroit pris cela pour un em-
ıent populaire, & on auroit cru que
en particulier auroit été entraîné &
é par la multitude, comme il arrive
r. L'Auteur prouve ensuite qu'aucu-
marques par lesquelles on reconnoît
t le Messie, ne convient à Mahomet,
ue la Religion de Mahomet ait eu un
si prodigieux. Ses preuves sont que
ıet n'a pas été predit, qu'il n'a éta-
ission par aucun miracle, qu'il n'est
essuscité, que l'ancien Testament le
ıne, qu'il est un imposteur si Jesus-
est sincere, comme il l'est en effet,
:u même de Mahomet; enfin, qu'il
e aux hommes de grandes merveilles,
que Mahomet ne conte que des fables
nentes. Au reste, „ il n'y a rien de
*enant*, *ajoute-t-il*, dans le progrès
*Religion Mahometane*; puisqu'elle

„ ne s'eſt introduite que par la force, par
„ l'ignorance, & par la concupiſcence, en
„ contentant preſque toutes les inclinations
„ de la nature corrompue, en propoſant
„ une felicité charnelle, & en défendant
„ l'examen de la Religion. Il n'eſt pas étran-
„ ge que des cauſes humaines produiſent un
„ effet humain qui leur eſt proportionné.

L'Auteur, en parlant de la mort de Jeſus-Chriſt, fait quelques remarques hiſtoriques. Selon lui Jeſus-Chriſt eſt mort agé de 36. ans, l'an 4036. la veille de la quatriéme des Pâques qu'il celebra après qu'il eut commencé ſon miniſtere, & le troiſiéme jour d'Avril. Il lui paroît probable que la Croix de Jeſus-Chriſt avoit quatre extrémitez, qu'on l'y attacha avec quatre clous, & qu'étant en Croix il avoit le viſage tourné vers l'Occident.

Dans l'expoſition de l'article de la deſcente de Jeſus-Chriſt aux Enfers, il dit que S. Auguſtin enſeigne expreſſément que Jeſus-Chriſt delivra des tourmens l'ame d'Adam. De ſorte que ſelon S. Auguſtin l'ame d'Adam a été plus de trois mille ans dans le Purgatoire. On trouve ici les plus ſolides raiſons ſur leſquelles les Catholiques fondent les dogmes du Purgatoire & de la priere pour les Morts. M. Nicole rapporte auſſi avec aſſez d'étendue & de methode, les preuves qui regardent l'Egliſe & le culte des Saints; ſans oublier les principales objections des Proteſtans, auſquelles il ſatis-

faic.

Sur la visibilité de l'Eglise, par exem-
il demande ce qu'on doit répondre à
qui alleguent que leur Eglise a été vi-
sous d'autres noms, comme sont ceux
'etrobusiens, Henriciens, Albigeois,
tres? „ Il faut répondre, dit-il, que
Calvinistes ne peuvent pretendre au
re de vraye Eglise visible par le moyen
ces societez, pour trois raisons capi-
es. La premiere est que s'ils sont unis
quelques dogmes avec ces societez,
en sont distinguez par tant d'autres,
ils ne peuvent composer avec elles une
me Eglise.... La seconde est, qu'ils
sont point venus de ces societez; ils
nt point eu mission d'elles, & ils
nt point eu de communion avec elles.
a même des intervales considerables
re la naissance des unes & des autres....
troisiéme raison est qu'on ne peut ob-
r le titre de vraye Eglise visible par
ion à des societez qui ne l'ont pas,
qui ne le peuvent avoir: or on ne le
t donner à aucune de ces societez,
qu'elles ont été plusieurs siecles incon-
s, & par consequent invisibles, &c. "
ur pousse ce dernier raisonnement
in & avec assez de force.
naniere d'instruire par Dialogues est
ode, & lui donne lieu d'entrer dans
rs discussions qui n'auroient pas aisé-
trouvé *place dans* des discours suivis.

*Arrêts remarquables du Parlement de Toulouse, qui contiennent beaucoup de decisions nouvelles sur toute sorte de matieres. Recueillis par Messire* JEAN DE CATELLAN, *Seigneur de la Masquere, Conseiller au même Parlement; & donnez au Public par les soins de Messire* FRANÇOIS DE CATELLAN, *Seigneur de la Masquere, President de la premiere Chambre des Enquêtes, son neveu.* A Toulouse chez Jean François Caranove, & se vend à Paris chez Nicolas Gosselin, au Palais, à l'Envie 1705. deux Tomes in 4°. Tom. I. pagg. 569. Tom. II. pagg. 581.

CE Recueil d'Arrêts est l'ouvrage de deux Magistrats habiles; le fond en appartient à feu M. de Catellan Conseiller au Parlement de Toulouse, qui a travaillé assidûment à les recueillir depuis l'année 1644. qu'il a été reçu Conseiller, jusqu'en 1700. qu'il est decedé. L'arrangement & le stile en sont dûs à M. de Catellan son neveu, President au même Parlement, qui *a été obligé* (comme il le dit lui-même) *de changer quelque chose à la maniere dont l'Auteur l'avoit laissé. Plus attaché au solide qu'à l'agreable, aux choses qu'aux paroles, au fond qu'aux manieres, il avoit laissé quelque dérangement, causé encore en partie par la méditation continuelle d'un esprit vif & fecond, qui à mesure qu'il lui venoit de nouvelles lumieres, ajoûtoit brusquement & souvent sans liai-*

*n & sans suite, aux remarques déja fai-*
*ne s'étant point d'ailleurs proposé de ren-*
*e Recueil public, & ne l'ayant fait que*
*son instruction particuliere.*

. le President de Catellan a fait une
rtation sur les préjugez tant de
qui pretendent qu'on ne doit s'atta-
qu'à l'étude des Loix, que de ceux qui
ent à cette étude la jurisprudence des
s.

decision, qui paroît tres-judicieuse, est
s deux connoissances s'entr'aident l'u-
l'autre, mais qu'il ne faut lire ces sor-
Recueils qu'après une étude exacte
oix, parce que les Arrêts servent à
dre l'usage des Loix, & les Loix servent
er l'usage & l'application des Arrêts.
nme beaucoup de gens se trouvent
ez sur le genre d'Arrêts, dont on doit
ser un Recueil, & sur la maniere de
ueillir ; pour s'accommoder aux dif-
goûts, M. le President de Catellan
i les Arrêts, dont les questions fai-
quelque difficulté. Il n'a pas nean-
absolument rejetté ceux dont la re-
n a été plus facile, à cause des nou-
procès qui pouvoient naître sur une
n semblable, non decidée. Il y a
les nouveaux Arrêts rendus en con-
des anciens, particulierement lors-
ervoient à les éclaircir davantage, ou
er une *nouvelle quest*ion sur la même
. *Il n'a pas dissimulé* ceux qui étoient

contraires ; & quand il n'a pû les concilier, il en a marqué la contrarieté. Il ne s'est étendu que sur les circonstances du fait qu'il a crû necessaires, & a seulement employé les raisonnemens qu'il a jugé convenables. Il pretend qu'il n'y a jamais eu de Recueil ni plus exact ni plus fidele, & que s'il y a quelques-uns de ces Arrêts, dont la date a été omise, la decision n'en est pas moins certaine.

Les matieres contenues dans le premier Tome, sont de trois sortes, du Droit Ecclesiastique, des Successions, & des Droits Seigneuriaux.

Voici les principales questions qui ont été agitées & jugées sur les matieres Ecclesiastiques.

Si la collation d'un Benefice faite avant l'enterrement du dernier Titulaire, est valable ? Si la revelation de la Confession est un delit commun, ou un cas privilegié ? Si le Vicaire General ayant conferé à un incapable sur la presentation du Patron, l'Evêque peut conferer à un autre ? Si l'Evêque peut accorder dispense de parenté au quatriéme degré ? S'il suffit au pourvû d'une Cure en ville murée, d'être gradué avant le *Visa* ? Comment succedent les Jesuites sortis de leur Compagnie après leurs Vœux ? Si entre Graduez nommez, il faut regarder l'ancienneté du degré, ou l'ancienneté de la nomination ?

*A l'égard* des Successions, les questions

les plus remarquables sont de sçavoir, Si la substitution reciproque faite par le pere entre les enfans, comprend la legitime? Si la priorité & la posteriorité de deux Testamens, doit être reglée par la date de ces testamens, ou par *la* date des subscriptions que le Testateur y a depuis apposées? Si les Religieux peuvent être témoins dans un testament? Si la donation faite par le pere dans le contrat de mariage de son fils, au premier mâle qui en descendra, ou à son défaut, à la premiere fille, suivant l'ordre de primogeniture, appartient à la fille de l'aînée predecedée, ou à la seconde fille, qui a survécu à son pere? Si les petits enfans d'un fils predecedé, instituez par leur ayeul également heritiers avec les petits enfans d'un autre fils predecedé, sont tenus au raport de la donation faite à leur pere? Si les petits enfans d'un fils predecedé, ayant renoncé à la succession de leur pere, sont obligez d'imputer sur la legitime à eux appartenant sur les biens de leur ayeul, ce que leur pere avoit reçu de cet ayeul? Si l'heritier chargé de fideicommis, peut repeter les frais qu'il a faits pour la conservation des biens substituez, & des ameliorations qui peuvent être pretendues sur les biens substituez? Si on peut renoncer à un usufruit, ou à une heredité legitime ou testamentaire, au prejudice de ses creanciers? Si la *prescription du* crime a, de même que *l'absolution, un* effet retroactif pour les *successions échues* pendant la contumace? Si la

la transmission du fideïcommis conditionnel a toûjours lieu en faveur des descendans? Si le legs payable après le decès de la femme du testateur usufruitiere de tous les biens vivant viduellement, est dû dès qu'elle se remarie?

Pour ce qui est des droits Seigneuriaux, les decisions qui s'y trouvent, regardent les droits de préseance, le retrait feodal & lignager, les lods & ventes, la bannalité, &c.

Le second Tome traite des Mariages & Dots. Des saisies, decrets & allocations. Des prescriptions Des tutelles. De la procedure judiciaire. Où il s'agit de decider, Si le pere ou la mere remariez, succedent en proprieté à un des enfans du premier lit, aux biens qu'il a eus de la succession de l'ayeul ou de l'ayeule, lorsqu'il y a des enfans de ce même lit? Si l'enfant adulterin peut être legitimé par le mariage subsequent de la mere, contracté avec l'adultere après la mort du premier mari? De la prescription contre la femme pendant le mariage. Si la moitié de l'usufruit appartient au pere, *in præmium emancipationis*? Si la femme remariée, qui a perdu la proprieté des gains nuptiaux, la recouvre par le predecès de tous les enfans du premier lit, quoi qu'ils laissent des enfans, si ces enfans meurent ensuite avant leur ayeule? Si le fils de famille âgé de plus de 30. ans, qui après avoir requis par trois actes le consentement

de

pere, passe un contrat de mariage, & refuse de l'executer pour obeïr à nté de son pere, doit être condamné dommages & interêts envers la fian- Si pour la legitime des autres enfans, t retrancher les dots constituées à eurs? Si la caution d'une rente con- peut contraindre le debiteur princi- payer le capital, tandis que la ren- ayée?

*es Decouvertes sur le Cœur, expli- dans une Lettre écrite à M.* Boudin *iller d'Etat, premier Medecin de Mon- ur. Par M.* RAIMOND VIEUS- *s Docteur en Medecine de la Facul- Montpellier, & Aggregé de la So- Royale de Londres.* A Paris chez nt d'Houry. 1706. vol. in 12. p.

ée ayant pris le parti de soûtenir la ulation du sang qui lui avoit été e par Aquapendente, & que Fra- ui l'avoit découverte avoit tenue ca- peur de l'Inquisition, reconnut ippocrate & les anciens Medecins, cœur étoit un muscle. Mais comme xpliqua pas sur la cause des mou- de ce viscere, M. Descartes les re- avec soin, & ayant fait reflexion aines *liqueurs chymiques* étant mê- *emble*, fermentoient considerable- ment,

ment, il pensa qu'il y avoit dans les cavitez du cœur un levain particulier qui faisoit rarefier le sang qui y tomboit, en sorte que ce sang cherchant à se répandre, passoit du ventricule droit du cœur dans l'artere pulmonaire, & du ventricule gauche dans l'aorte, plûtôt par la force de la fermentation, que par le resserrement du cœur. M. Louver l'un des plus grands Medecins du siecle passé, a combatu cette opinion dans son Traité du mouvement du cœur, & il soûtient que dans le sang il n'y a point de boüillonnement semblable à celui qui arrive par le mélange de certaines liqueurs chymiques. Il ajoûte que ceux qui admettent un ferment particulier dans les ventricules du cœur, devroient decouvrir en même temps la source d'où il vient ; & pour prouver que ce ferment n'y sçauroit venir, il employe plusieurs raisons tirées de l'Anatomie, & entr'autres celle-cy, qui est, que les cavitez du cœur sont recouvertes interieurement d'une membrane trop serrée, pour qu'elle puisse y laisser couler aucune liqueur.

M. Vieussens dans cette Lettre établit le sentiment de M. Descartes. Il commence d'abord par faire voir que les raisons que M. Louver a apportées pour prouver qu'il ne sçauroit venir dans les cavitez du cœur aucun ferment, sont combatues par diverses experiences qu'on peut faire sur des *cœurs de* moutons. Ensuite après avoit mon-

montré la possibilité qu'il y a qu'il vienne dans les cavitez du cœur quelque ferment, il tâche d'établir son Systeme. M. Vieussens suppose d'abord, qu'il y a dans l'homme, comme dans tous les animaux, deux sources de cette force mouvante interieure, qui soûtient & qui regle toute l'économie du corps: la premiere de ces deux sources, selon lui, est dans le sang, & l'autre dans l'esprit vital.

Parmi les differentes substances qui composent le sang, il en reconnoit deux qui sont propres à fermenter, l'une subtile, & l'autre plus grossiere: la premiere n'est autre chose que l'esprit vital, c'est-à-dire, comme il l'explique, une liqueur tres-fine répandue dans toute la masse du sang, & principalement composée d'un air chargé de parties nitreuses, volatiles, & qui sont unies aux sels acides volatils tirez des alimens, avec lesquelles cet esprit vital nage dans la matiere étherée. La seconde, qui est la plus grossiere, consiste en de petites molecules fort poreuses, composées principalement de souphre & de sel acre. Or toutes les fois que le sang de la veine cave ou de la veine pulmonaire, ou seul ou mêlé avec les sucs extraits des alimens, vient à tomber dans les cavitez du cœur, les parties nitreuses de l'esprit vital renfermé dans le ferment du cœur, étant secondées par la matiere du premier élement, penetrent les molecules *sulphurées, salines* & acres de ce sang, & fer-

fermentent avec elles. M. Vieussens ajoûte qu'en même temps les deux fermens naturels du sang font fermenter avec eux ses autres principes, & tout ce qui se trouve mêlé; en sorte qu'à mesure que le sang est precipité par les oreillettes du cœur dans les ventricules, il en écarte les parois, non seulement par son poids & par sa quantité, comme l'a pretendu M. Louver, mais encore par l'impulsion que les oreillettes lui ont communiquées, & par son bouillonnement, comme l'a voulu M. Descartes. C'est ainsi, dit M. Vieussens, que le sang dilate le cœur, mais ce cœur n'est pas plûtôt dilaté que par la seule force élastique de ses vaisseaux charnus, il se resserre; & par son resserrement pousse vers la tête comme vers toutes les autres parties du corps, le sang qui vient de fermenter nouvellement dans ses cavitez. M. Vieussens étend cette explication; & de la maniere qu'il expose son opinion, on ne peut s'empêcher de la trouver, si non certaine, du moins ingenieuse & digne d'attention.

*rques Critiques sur la Nouvelle Edi-*
*n du Dictionaire Historique de* MORE-
, *donnée en* 1704. A Paris chez Ray-
ond Mazieres, rue S. Jacques, près la
e du Plâtre, à la Providence. 1706. in
. pagg. 147. & à Rotterdam * chez
n Hofhout in 8. pagg. 96.

uteur de ce petit Ouvrage *n'a pas la*
*merité* de donner au public une Cri-
du Dictionaire de Moreri, M. Bayle
ant pas entierement *consommée*, & M.
rc qui est venu après lui n'ayant fait
ous *donner de nouvelles fautes ajoû-*
*ux anciennes.* Nôtre Auteur ne met
ici en lumiere que quelques Remar-
*ui ont échapées* à M. Vaultier. Il y
ne centaine ou environ. Celles qu'il
ns sa Preface sur quelques Editions
reri, ne sont pas à negliger. L'E-
que M. le Clerc en donna en 1699.
selon lui, exacte à proprement par-
ie dans les articles qui ont quelque
mité avec ceux que l'on trouve dans
ionaire Critique de Rotterdam. Les
Editions qui ont paru coup sur coup
, ne sont pas à beaucoup près si dé-
sses que les premieres, & ceux qui
en

ette Edition *est* augmentée d'une Pré-
*38. pages*, & de quelques Notes
*sées par Mr. Bayle.*

en ont pris soin, les ont *purgées* de plusieurs fautes que l'on trouve encore dans l'Edition de 1699.

„ La derniere sur-tout, dit nôtre Au-
„ teur, paroît avoir été portée au degré
„ de perfection où un Ouvrage de cette
„ nature peut atteindre : la Chronologie
„ a été reformée; de variable qu'elle étoit
„ en plusieurs endroits, elle a été fixée à
„ un ordre certain. Les articles ont été
„ mis dans une forme plus commode pour
„ le Lecteur, & *purgez* de bien des faits
„ apocryphes qui ne servent qu'à étouffer
„ la verité... Tout y est enfin dans un
„ ordre agreable pour un Lecteur avide,
„ & utile pour un Sçavant : & on doit
„ dire, à la louange de M. Vaultier,
„ qui s'est chargé seul du poids immense
„ de ce travail, qu'il falloit un homme
„ de sa patience & de son assiduité, pour
„ ne pas succomber sous une si grande en-
„ treprise; sur-tout quand on sçaura qu'il
„ n'a été secouru de personne, & qu'à un
„ Religieux près dont les lumieres sont
„ bornées à un certain genre d'érudition,
„ tout le monde l'a abandonné.

C'est neanmoins dans cette Edition de M. Vaultier que se trouvent les fautes qu'on releve ici. Il y en a de *legeres* à la verité; mais, si l'on en croit l'Auteur, il y en a aussi qui sont d'*une plus serieuse considera-tion*. Par exemple, on voit dans Moreri *qu'il y a un beau pont de pierre sur le Rhin*

à Bri-

ſach, & que Jacques II. Roi d'Angle-
eſt mort en *1702*. Sur le premier
nôtre Auteur remarque, qu'il n'y
mais de pont de pierre ſur le Rhin.
marque, dit-il, eſt *triviale*, je le
; cependant elle ſert à corriger une
qui a conſtamment *paſſée* dans douze
ns, & dans laquelle M. le Clerc, cet
Geographe, *qui ſe mêle de critiquer*
*Curce*, eſt tombé comme les autres,
ſçauroit croire l'obligation qu'a le
à nôtre Auteur du ſoin qu'il a pris
ver cette erreur: auſſi avoit-il heu.
ent prevû les grands maux dont elle
pû être cauſe dans la Republique des
. ,, *Combien de ces petits Auteurs*,
ie-t-il, *qui n'ont d'autre fond pour*
*des Livres que le grand Dictionai-*
*iſtorique*, croiront dans la ſuite
n paſſe le Rhin à Briſach ſur un
pont de pierre? Ces *petits Livres*
ont copiez les uns des autres ayant
fois donné *un* cours à cette fauſſe
tion, il n'en faudroit pas davanta-
ans quelques ſiecles pour faire une
on probable de celle qui porte au-
l'hui, *Qu'il y a un pont de pierre à*
*ch*: & de là des conteſtations entre
Geographes, de la nature de celle
nous voyons de nos jours entre M.
erc & M. Perizonius. A l'égard de
du *Roi Jacques*, nôtre Auteur la
*rec raiſon* en *1701*. & par ſa dili-
gence

il previent autant qu'il lui eſt poſſible l[...]
procès qui pourroient naître dans la ſui[...]
entre les Chronologiſtes. „ Fondez, di[...]
„ il, ſur des titres inconteſtables, les u[...]
„ placeront cette mort ſous l'année 170[...]
„ les autres viendront, l'Edition de 170[...]
„ à la main, ſoûtenir que ce Prince n'e[...]
„ mort qu'en 1702. les écrits ſe mult[...]
„ plieront, & peut-être auſſi les injures
„ & tout cela par la negligence d'un Hi[...]
„ torien. Par ces deux traits choiſis d'e[...]
„ tre pluſieurs autres, continue-t-il, o[...]
„ peut juger de l'utilité de ces Rema[...]
„ ques....

Ces deux traits peuvent en effet ſervir [...]
donner une idée de ce petit Ouvrage & d[...]
ſon utilité ; mais nous ne laiſſerons p[...]
d'en mettre ici quelques autres. Arman[...]
Baſin de Beſons, n'eſt pas Archevêque d'Ai[...]
comme dit l'*Editeur* du Dictionaire, ma[...]
de Bourdeaux. Louis de Beaupoil de [...]
Aulaire eſt mal nommé Marquis *Damm[...]*
*rie*, on devoit dire *Lanmarie*. En parlan[...]
des dignitez de l'Egliſe de *Bellay*, on a ou[...]
blié celle d'Archidiacre. D'ailleurs la p[...]
nultiéme lettre de Belley n'eſt point un [...]
mais un *e*. Gilles Boileau Intendant des m[...]
nus plaiſirs du Roi, étoit mort avant l'a[...]
née 1701. M. l'Abbé de Brancas qui v[...]
aujourd'hui n'eſt pas fils de Madelaine Cla[...]
re de Lenoncourt premiere femme du f[...]
Duc de Villars, mais de Madelaine Gira[...]
ſa ſeconde femme. L'*Editeur* nomme le [...]
m[...]

Evêque de Bellay *Jean Pierre le Ca-*
au lieu de *Jean Pierre Camus.* C'est
ıal à propos que l'Auteur de la Gazette
ris en annonçant l'année passée ou
ecedente, la mort de M. de Camus
& General de l'Ordre de S. Ruf, dit
et Abbé étoit neveu de cet Evêque:
ient de la même Maison, mais cer-
ient l'Evêque n'étoit pas oncle de
. Dieppe est à douze lieuës de
, ainsi c'est pour le moins une fau-
actitude de dire qu'il n'y a que dix
de l'une de ces villes à l'autre. L'Au-
e la nouvelle Edition ne rend pas
à la ville d'Epernay lorsqu'il n'en
un bourg. Dans l'article de Mrs Fe-
on a oublié M. l'Abbé Felibien Ar-
re de Chartres. Simonis est oublié
rticle des *Simons*. Il fut un des plus
amis du fameux Evêque d'Ypres,
quelque chose a fait tort à la me-
e de Jansenius, ce sont principale-
les liaisons qu'il a euës avec cet Al-
nd auquel on attribue le Livre *De*
*ïsmo in Polonia, ex atheo libello,*
L'Editeur se trompe quelquefois
ses Supputations arithmetiques; en
un exemple. Dans l'article de *Ti-*
*que*, il dit que Cesar acheta de ce
re le Tableau de Medée & d'Ajax
alens, qui reviennent à la somme
8000 écus. Il *se trompe*, 80 talens
*une plus grosse* somme de nôtre
„ mon-

„ monnoye. Si on s'en rapporte au ſça-
„ vant Jeſuite qui nous a donné cette bel-
„ le Edition de Pline, où il eſt parlé de
„ Timomaque, & du marché qu'il fit avec
„ Ceſar, on trouvera que 80. talens ſont
„ 19200 livres de nôtre monnoye." Nous laiſſerons à l'Auteur le ſoin de faire voir que 19200 livres de nôtre monnoye *ſont une plus groſſe ſomme* que 48000 écus, & nous finirons ici cet Extrait.



III.

III.

# JOURNAL DES ÇAVANS.

Du Lundi 18. Janvier M. DCCVI.

---

...atus de Antiqua Ecclesiæ Disciplina in ...vinis celebrandis Officiis, &c. Studio ... operâ Domni EDMUNDI MARTE... Presbyteri & Monachi Benedictini è ...ngregatione S. Mauri. C'est-à-dire : *...ité touchant l'ancienne Discipline de ...lise dans la celebration des divins Of-...* *Par Dom* Edmond Martene *Prê-... Moine Benedictin de la Congregation ... Maur.* A Lion aux dépens d'Anis-... & de Jean Posuel. 1706. in 4°. pagg. ...

...OICI un Traité nouveau touchant ce qui s'observoit anciennement dans la celebration de l'Office divin. L'Ou-... est divisé en trente-quatre chapitres; ...s neuf premiers comprennent ce qui ... l'Office *en general*; les vingt-cinq ... *conduisent* le Lecteur dans tout le

cours de l'année Ecclesiastique. Dans tous, on trouve la Discipline reçue communément sur cet article, & en particulier les usages propres des Eglises differentes d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, & plus en détail encore ce qui s'est pratiqué dans celles de France. La seule Semaine Sainte remplit plus de 400. pages, dont il y en a plus de 130. pour la solemnité du Jeudi Saint. Les Fêtes viennent ensuite selon l'ordre des mois; & tout le Livre finit par trois petits Traitez: Le premier est un *Ordo Romanus*, composé par un Maître des Ceremonies nommé en Latin *Paris Crassus*. L'autre a pour titre: Statuts de l'Eglise de Strasbourg, publiez en 1400. Le troisiéme est un Livre de Prieres tiré d'un manuscrit de 900. ans, qui est à l'Abbaye de Fleury en Bourgogne.

La matiere de ce Livre est belle & interessante, sur-tout pour les personnes engagées dans l'Eglise; à qui il ne seroit pas pardonnable d'ignorer toute leur vie, ce qui en occupe presque tous les momens. On a écrit assez de Livres sur ce sujet: cependant nul autre Auteur que D. Martene ne l'a embrassé tout entier. Ce sçavant Benedictin n'a pas fait des recherches moins longues & moins penibles pour composer ce nouvel Ouvrage, que pour les autres qu'il a déja donnez au Public, & qui ont rendu son nom celebre. Outre les Ecrivains connus, & ceux qui ont été imprimez dans

llection de Melchior Hittorpius, outre
eres & les Conciles, il luy a fallu exa-
r un nombre infini de Rituels, de
els, de Breviaires, &c. tant imprimez
crits à la main, dont on peut voir le
logue au commencement de son Ou-
e.

Auteur débute par l'origine des Heu-
Canoniales, telles à peu près qu'elles
établies aujourd'huy parmi nous. Il
remonter jusqu'aux temps Apostoli-
il la trouve dans l'obligation de prier
esse, si fort recommandée aux Chre-
& sur tout à ceux que leur profes-
'Ecclesiastiques y appelle plus particu-
ent. Il dit qu'en marquant chaque
de la journée par quelque partie de
e, on fut censé satisfaire au precepte
er toujours. Il auroit pû remonter,
ble, encore plus haut, & faire voir
ans la distribution des heures desti-
la Priere, les premiers fidelles n'ont
'imiter, comme en bien d'autres cho-
e qu'ils ont trouvé tout établi depuis
emps parmi les Juifs. Il en marque
ition depuis les premiers temps jus-
ous, tant dans l'Eglise Latine que dans
que, & il appuye cette tradition d'un
nombre d'autoritez. De ce reglement
nt les momens precis de reciter ses
, il vient à l'obligation de l'obser-
& sur ce *sujet il ne* manque pas d'em-
*ce qui est dans* la Preface d'un Li-

s'endorment, ou le matin à demi éveillez, & entre les mains de leurs domestiques qui les habillent : comptant pour rien de quelle maniere ils s'acquittent de ce devoir, pourvû qu'ils s'en acquitent : sans se ressouvenir qu'il y a dans le jour & dans la nuit des heures marquées pour chanter les louanges de Dieu, & qu'on ne peut negliger un ordre si saint, sans contrevenir à ce que les Peres de l'Eglise ont établi : il a aussi trouvé dans ses Recueils une Histoire, qui étant rapportée par Baronius après Pierre Damien, luy a paru assez authentique pour être citée. C'est d'un Archevêque de Cologne, lequel après sa mort vint dire qu'il étoit brûlé en Purgatoire, parce qu'étant à la Cour, il avoit accoutumé de n'en pas faire à deux fois, & de reciter le matin son Office entier pour tout le jour, afin d'être plus libre, & de se donner sans distraction aux affaires dont il étoit chargé.

Il y a eu, selon le Pere Martene, quatre ou plûtôt trois manieres d'assembler les fidelles aux heures de l'Office, en quelque lieu qu'on le recitât ; (car cela même est traité assez au long.) Ces signaux ont été en usage depuis que les Diacres, de la part de l'Evêque, ou l'Evêque luy-même eurent

cesse

cessé d'aller inviter chacun chez soy à se rendre au lieu de la priere. Car les persecutions étant finies, on ne fut plus obligé à tant de menagemens & de secret. On usa donc alors, sur-tout dans l'Eglise Grecque, de certains morceaux de bois dont le bruit se faisoit assez entendre pour servir d'avertissement ; on employa ensuite une espece de trompettes, soit qu'elles fussent de corne ou de metal : & enfin on eut recours au son des cloches, qui furent établies par le Pape Sabinien l'an 604. bien que cette époque suivie par tant d'Auteurs ne soit pas sans contestation.

Venons à quelque chose de particulier : aussi bien le détail du Breviaire, les Leçons & les Antiennes nous meneroient trop loin. Aujourd'huy, comme tout le monde sçait, nous commençons l'Avent quatre semaines avant Noël. Plusieurs Rituels imprimez & manuscrits, entre autres un de l'Eglise de Reims, écrit il y a 900. ans, luy en donnent cinq. La pratique de l'Eglise de Milan a été de luy en donner six : témoin le Breviaire imprimé sous les yeux de S. Charles en 1588. & celuy de 1487. Le même usage a été observé dans l'Eglise de Tolede, comme on le prouve par le Missel Mozarabe ; l'Auteur en dit autant de l'Eglise Gallicane. On jeûnoit tout le temps de l'Avent, soit que ce fût trois ou quatre fois la semaine, soit que ce fût tous les jours ; l'Avent & le jeûne commençoient à la S. Martin. Le IX. Ca-

non du premier Concile de Mascon, tenu l'an 582. en fait foy. L'Auteur conclut, d'un endroit du Venerable Bede, que le même étoit établi en Angleterre; il donne des preuves encore plus solides pour l'Italie. L'usage de l'Allemagne n'étoit pas si severe: on ne prenoit que quatorze jours avant la Fête de Noël pour l'abstinence de chair & de sang, *à carne & sanguine*, comme on le voit dans le Concile assemblé à Salingestat l'an 1022. Les Grecs ont été d'accord là-dessus avec les Latins, bien qu'ils fussent moins attachez à cette regle, ne croyant pas qu'elle vînt des Apôtres, mais de l'austerité des Cloîtres. Le reste du culte divin pendant ce temps-là ressentoit l'esprit de penitence, soit dans les ceremonies, soit dans les ornemens de l'Eglise, soit dans le choix des prieres, &c.

Voila un échantillon de la maniere dont le Pere Martene traite les faits historiques qui se rencontrent dans son chemin. Il y en a beaucoup de cette espece, qui doivent satisfaire la curiosité des Sçavans, & entretenir la pieté des fidelles. Son exactitude, & la netteté de son stile, en rendent la lecture aisée & agreable; & pour une plus grande sureté, il a pris soin d'enfermer entre des crochets les paroles precises des Auteurs, dont il emprunte l'autorité. Ce qui n'est point historique dans son Ouvrage, consiste en differences d'Offices à Offices, de Rituel à Rituel, ce qui ne peut

eger & avoir place dans un extrait, & ne feroit même gueres entendu que par ersonnes que leur profession attache au eur.

u reste, on ne peut assez relever le de ces sortes d'études, où le plaisir Lecteur coûte cher à l'Ecrivain, & où eté & l'érudition ont une égale part.

P. Martene a encore fait les Ouvrasuivans.

*antiquis Monachorum ritibus.* in 4o. imez en 1690. à Lion.

*mmentarius in Regulam S. Benedicti*, imprimé à Paris la même année.

*antiquis Ecclesiæ ritibus.* En trois Vo- in 4o. imprimez à Rouen en 1700.

*erum Scriptorum collectio nova.* in 4o. uen 1700.

*elices de l'Italie, ou Description exacte ce Pays, de ses principales Villes, & toutes les raretez qu'il contient. Par Sieur de* ROGISSART. A Leyde chez rre Vander Aa. 1706. in 12. trois lumes enrichis de figures en tailleuce. pagg. 718. dans tous les trois .

Sieur de Rogissart entreprend dans t Ouvrage de donner une description & exacte de toute l'Italie, c'est-à- l'un Pays, qui, selon luy, *contient as- charmes & assez de beautez pour fai-*

*re la merveille du monde.* Cet Auteur ne paroît pas avoir été luy-même admirer cette merveille; ce n'eſt point ce qu'il a vû qu'il nous rapporte, c'eſt ce qu'il a trouvé dans des Livres: & cet Ouvrage, qu'on prendroit d'abord pour une Relation de voyageur, n'eſt que le fruit des lectures d'un homme d'étude. Il nous apprend luy-même qui ſont les Auteurs qui luy ont fourni ſes materiaux. Il s'eſt ſervi *avec beaucoup de ſoin & de peine*, des deſcriptions d'André Schottus, de Jean Henri à Pflaumern, de Martin Zeiller, de F. Lofredo, de Scipion Mazzella, de J. Mormille, de Jul. Cæl. Capacius, de A. Farina, de P. Sarnelli, & de pluſieurs autres. Il pretend neanmoins qu'il y a quelque choſe de particulier dans ſon Ouvrage, car il nous aſſure qu'il y a inſeré *les noms de quelques Palais* de Rome, que d'autres avoient omis, & qu'il y a auſſi marqué les Palais des environs de cette grande ville. Il a même táché de garantir de l'oubli la memoire de leurs premiers Fondateurs, *en les deſignant par leurs noms avec la derniere exactitude*; precaution d'autant plus neceſſaire, que ces maiſons changent aſſez ſouvent de maîtres.

Son premier Volume commence par une deſcription generale de l'Italie; laquelle deſcription eſt ſuivie de celles de Trente, de Maroſtica, de Treviſe, de Veniſe, de Padoue, de Ferrare, de Boulogne, de Florence, de Sienne, de Perouſe, de Ravenne, de Rimini, d'Urbin, de Peſaro, de Fano,

& de

le huit autres Villes. Dans le second
ume il décrit Rome, Velitre, Terracine,
di, Gaiete, Sessa, Capouë, & Naples.
; le troisiéme Volume, il parle de Sa-
t, de Reggio, de Tarente, de Pise, de
es, de Cremone, & de plusieurs autres
s, dont la derniere est Milan.
but du Sieur de Rogissart, en publiant
Ouvrage, a été d'être utile à trois sor-
: personnes : sçavoir à ceux qui vou-
t voyager en Italie, à ceux qui y ont
été, & enfin à ceux qui ne l'ont jamais
& qui ne sont pas en état de l'aller voir.
s premiers, dit-il, trouveront dans ce
rre un guide fidelle, qui leur appren-
 exactement où il faut aller, où il
t s'arrêter, & où il y a quelque
ose à voir. Ceux qui ont déja fait
voyage, trouveront dans ce Recueil
 abregé *excellent* de tout ce qu'ils
 vû; les Places, les Temples, les an-
iitez; en un mot toutes les raretez
ils ont contemplées des yeux, ils les
rront revoir avec plaisir dans les tail-
douces & dans les descriptions que
s en donnons. Pour ceux qui ont de
clination à faire ce voyage, mais qui
peuvent se satisfaire, soit à cause de
: âge, soit à cause de leurs emplois,
*se dédommageront* par la lecture de cet
vrage, *du plaisir* qu'ils auroient eu à
nsiderer les originaux : *sans sortir de*
*cabinet, sans faire* aucune dépense,
 „ ils

„ ils pourront à peu de frais *& de loisir*
„ voyager dans ce charmant païs, & en ad-
„ mirer les délices, comme s'ils étoient sur
„ les lieux mêmes.

Comme les Auteurs que nous avons cité cy-dessus ont fourni au Sieur de Rogissart la matiere de ses discours, d'autres Auteurs luy ont aussi fourni les desseins des tailles-douces qui enrichissent son Livre. Les principaux de ces Auteurs sont F. Bertelli, P. Rubens, Onuph. Panvin, M. Boschini, F. Villamæna, Giac. Rossi, P. Sarnelli, C. Torre, & V. Coronelli

Ces tailles-douces sont delicatement gravées. Il y en a un tres-grand nombre, & l'on en pourroit retrancher plusieurs pour en mettre d'autres à la place, lesquelles seroient plus curieuses & plus recherchées. Ceux qui preferent l'antique au moderne seront de ce goût-là. Bien des gens trouveront aussi que l'Auteur s'arrête trop à décrire les Sacristies des Eglises, & à parler des Reliques, des Images, & des traditions populaires. D'ailleurs, il est tombé dans un assez grand nombre d'erreurs. Il dit, par exemple, pag. *6*. que le Consul Sempronius fut battu par Cesar sur les bords de la Trebia; ce fut par Annibal que Sempronius fut battu. Pag. *92*. il suppose que saint Nicolas a été Evêque de Smyrne. Pag. *96*. il avance que le Patriarche de Venise gouverne cette ville *indépendamment* du Pape. Pag. 330. il *renouvelle* la fable de la Papesse Jeanne, &

le de l'examen du sexe des Papes. Pag.
. il dit que le Pape Agathon fit un cer-
n vœu à S. Sebastien l'an 1572. le Pape
athon vivoit au 7e siecle. Il dit dans la
ême page, que la Colomne Trajane fut
gée en mémoire de la victoire que cet Em-
eur remporta sur les *Parthes*, & que ce
nce mourut à Seleucie ville de Syrie. Il
nd là les Parthes pour les Daces, & Se-
ie pour Selinunte ville de Cilicie. Pag.
. il donne à sainte Brigide la qualité de
ne de Suede. Pag. 439. il assure que les
*mots* des Habitans d'Atella, étoient ap-
ez par les Romains *fabulæ Atellanæ*. Pag.
. il parle du Tableau d'*une Notre-Dame*
institua l'Ordre du Rosaire. Pag. 484. il
mention de quantité de belles colomnes
*ordre* Corinthien, comme s'il y avoit
eurs ordres d'Architecture de ce nom.
506. il appelle Charles d'Anjou *usur-
r* du Royaume de Naples. Il y a dans
cet Ouvrage plusieurs autres fautes qu'il
t trop ennuyeux de ramasser. On ne
ra pas de le lire avec quelque plaisir,
que de temps en temps, on y rencon-
les singularitez amusantes. Par exem-
en parlant du chemin appellé *via Ap-*
après avoir remarqué que les anciens
ains se faisoient assez souvent enterrer
ng des grands chemins, l'Auteur dit que
le Pontificat de Paul III. on ouvrit un
urs sepulchres, & que l'on y trouva sur
*pierre de marbre* le corps d'une tres-belle
 fille.

e. Il étoit encore tout entier, & presque
si frais & aussi beau que s'il eût été vi-
nt, ses cheveux étoient blonds & frisez,
il y avoit à ses pieds une lampe ardente
ui s'éteignit au moment que le sepulchre
ut ouvert. On jugea par les caracteres qui
étoient gravez, qu'il y avoit quinze cens
ans que ce corps avoit été enseveli en cet en-
droit, mais on ne peut sçavoir au vray de
qui il étoit. Quelques-uns crurent que c'é-
toit celuy de Tulliola fille de Ciceron. On
le porta à Rome, & on le garda plusieurs
jours dans le Capitole; mais le Pape s'étant
apperçu que le peuple commençoit à l'ho-
norer comme si c'eût été le corps de quel-
que Sainte, il le fit jetter dans le Tibre. Ce
que notre Auteur rapporte de *la maison des
Conservateurs* de la ville de Rome est fort
curieux; nous ne nous arrêterons qu'aux
monumens antiques que cette maison ren-
ferme. A l'entrée du vestibule il y a une ta-
ble de marbre engagée dans le mur, sur la-
quelle est gravée la mesure du pied Romain
ce qui peut être d'une grande utilité pou
entendre plusieurs passages des anciens Au
teurs Latins. On admire dans le même li
un pied de marbre d'une grandeur si pro
gieuse, que son pouce seul est long d'un pi
& demi; & vis-à-vis une main & une t
de bronze d'une grosseur énorme. On
*que ce pied a été celuy d'une statue de Ner
& que la main & la tête ont été d'une*
*de Commode*. On y voit outre cela

abines, une belle ſtatue que l'on croit
de Conſtantin, une autre de quelque
ne inconnue, & une autre qui pourroit
de Minerve. Près du même veſtibule
des ſtatues de marbre blanc de Jules
r & d'Auguſte, & un Lion de marbre
tient un cheval ſous ſes *pattes*. Sur
lier on voit la Colomne *roſtrata* erigée
peuple Romain en l'honneur de Dui-
les ſtatues d'Uranie & d'Adrien, &
e tables de marbre attachées à la mu-
, ſur leſquelles ſont gravez des triom-
& des ſacrifices. Dans la premiere cham-
on rencontre d'abord un Hercule de
e, tenant de la main droite une maſ-
& de la gauche une pomme d'or; on
e cette ſtatue étoit autrefois dans un
e où jamais il n'entroit ni mouches ni
. Il y a dans le même lieu pluſieurs
ſtatues d'Empereurs & de perſon-
uſtres, entr'autres celle de Fauſtine
e de Marc Aurele, & celle de Cice-
ui eſt encore toute entiere. Dans une
chambre, on voit les Faſtes Romains,
eſquels ſont marquez les noms des
rats, & les triomphes des Romains.
aſtes ont été trouvez depuis quelque
dans des ruines au milieu de la place.
e l'endroit où ils ſont attachez, il y
grande figure de Cibele qui a ſur la
ne tour, & une autre figure d'Agrip-
nere de Neron. On voit dans une au-
ambre le *Buſte* de Junius Brutus, une
 Lou-

Louve d'airain qui allaite Romulus & Remus, deux belles ſtatues de bronze, dont l'une repreſente un Eſclave debout, & l'autre un Berger aſſis qui ſe tire une épine du pied. Il eſt impoſſible, ſelon l'Auteur, de rien voir de plus parfait que cette derniere figure. Une chambre voiſine de celle-cy, renferme entr'autres curioſitez, les buſtes de Platon, d'Hieron, d'Alcibiade & d'Ariadne. Deux excellentes ſtatues, l'une du Dieu Pan, l'autre d'Hercule, font le principal ornement de la derniere des chambres dont nous trouvons icy la deſcription. Dans la Place qui eſt devant cette maiſon, il faut conſiderer, dit notre Auteur, un beau cheval de bronze doré, ſur lequel eſt aſſis l'Empereur Marc Aurele Antonin, quelques-uns diſent Adrien; c'eſt un ouvrage achevé. Il y a proche de là une cour, dans laquelle on voit Marforio, ſtatue couchée contre terre: on croit qu'elle a autrefois repreſenté le Rhin.

Le ſtile du Sieur de Kogiſſart n'eſt ny aſſez correct ni aſſez varié. Il nous avertit neanmoins dans la Preface, que pour être plus naïf & plus agreable dans ſes deſcriptions, il a affecté d'être *ſimple & concis*, & qu'il a évité, autant qu'il luy a été poſſible, *le fard & la prolixité*.

*Nouvelle Grammaire Françoiſe, contenant les principes & les regles que l'on peut donner à l'uſage & à l'orthographe de la Langue Françoiſe.* Par LAURENT MAU-

GER *Maître és Arts de l'Université de Paris.* A Rouen chez Jacques Belogne, rue S. Lo. 1705. in 12. pagg. 402.

C'Est quelque chose de curieux que cette nouvelle Grammaire de M. Mauger Maître és Arts de l'Université de Paris. On pourra s'en convaincre par les exemples suivans, où nous rapporterons exactement les paroles de l'Auteur.

„ I. EXEMPLE. Rien n'est plus essen-
„ tiel à sçavoir dans les verbes, que la con-
„ venance des temps de l'un à ceux de l'au-
„ tre qui est devant, aprés joint par un
„ *Que*, elle se trouve tres-souvent à faire
„ dans le discours, & il n'y a rien qui le
„ rende plus barbare que de ne l'y pas ob-
„ server. Rien cependant n'est plus ignoré
„ que cette convenance des temps. C'est
„ un nœud gordien dans toutes les Lan-
„ gues, parce que c'en est un principal dans
„ la Langue vulgaire, & un écueil où il est
„ vray de dire que ceux-mêmes qui ont e-
„ tudié selon le cours ordinaire, font en-
„ core si souvent naufrage, qu'ils font en
„ même temps mépriser les études. Cha-
„ cun regarde cet endroit comme un pre-
„ cipice : s'il s'en approche, c'est en
„ tremblant, & le plus souvent la peur d'y
„ tomber luy fait prendre un détour & un
„ *circuit qui font la conviction de son in-*
„ *certitude.* Je fais donc icy les explica-
„ *tions* necessaires sur ce sujet, quoy qu'el-
„ les

„ les ſemblent appartenir à la Syntaxe, afin
„ que ce Livre étant tout rempli des ins-
„ tructions deſirées dans les autres, ceux
„ qui s'en ſerviront y prennent dès les pre-
„ miers mois celles-cy, qu'ils ne pourroient
„ eſperer par tout autre moyen qu'après
„ pluſieurs années, & peut-être encore vai-
„ nement, je les ay reduites à peu de pre-
„ ceptes fondez ſur les obſervations ſuivan-
„ tes, d'où l'on prend la difference mê-
„ me de ces convenances. [p. 239. & 240.]

„ II. EXEMPLE. La convenance des
„ deux imparfaits du ſubjonctif eſt de diffe-
„ rent uſage. Le premier s'entend toûjours
„ de l'avenir, comme quand on dit: Je
„ croyois qu'il partiroit: le ſecond ne peut
„ égaler le premier, que quand il eſt accom-
„ pagné d'un terme de l'avenir, comme
„ quand on dit: *Je croyois qu'il partit de-*
„ *main.* Il ſe peut entendre auſſi du paſſé
„ étant accompagné d'un terme du paſſé,
„ comme quand on dit: *Je croyois qu'il fût*
„ *hier à la campagne* [page 242.]

„ III. EXEMPLE. Quand le verbe ren-
„ ferme deux affirmations, il faut que le
„ ſecond imparfait ſoit accompagné d'un
„ terme de l'avenir ou du paſſé, comme,
„ *Je croyois qu'il devint ſage un jour*, au-
„ trement on uſe du premier imparfait,
„ comme, Je croyois qu'il ſeroit ſage. On
„ peut auſſi uſer du plusque parfait de l'in-
„ dicatif ou du ſubjonctif, comme, *je ju-*
„ *geois ou je jugerois qu'il avoit été*, *qu'il*
„ au-

*oit été, je croyois ou je croirois qu'il eût*
*.* [pag. 245.]
V. Exemple. Quand les verbes ren-
ment deux affirmations après le parfait
efini, on peut mettre tous les temps
ndicatif & de subjonctif, hormis les
sens & les futurs, comme, *J'ay cru*
*l étoit, qu'il fût, qu'il a été, qu'il a-*
*été, qu'il seroit, qu'il ait été.* [pag.
]
Exemple. Le futur des personels
la convenance du present, après *que*:
me, *j'auray voulu qu'il aille.* Le fu-
es impersonels veut la convenance du
it après *que*, comme *il aura fallu*
*soit allé, il sera arrivé qu'il ait reçu.*
247.]
. Exemple. Le Verbe je *peux*,
nt un infinitif n'est mis pour luy-mê-
que quand il marque une puissance
ve dans l'action; comme quand on
*peux* parler. Autrement il ne fait
narquer une possibilité contingente
épend du hazard, comme quand on
*Cela pourra bien arriver.* [p. 255.]
I. Exemple. On dit également &
le même sens: *J'ay vû un château*
*ssant, en venant, en courant*, & *j'ay*
*château, passant, venant, courant.*
279.]
II. Exemple. Quand le nomina-
verbe *est inanimé*, ou que l'ac-
*& la passion* ont de l'antipathie dans
„ le

„ le même sujet, on ne regarde plus l'ex-
„ pression comme reflexive, ce qui fait
„ qu'on ne la peut exprimer au pied de la
„ lettre, en *autre Langue*, mais on la re-
„ garde comme passive, & alors le nomi-
„ natif inanimé auquel il peut convenir d'ê-
„ tre agent y devient patient, ainsi qu'il
„ le peut toujours être; comme dans ces
„ exemples, *la table se fend*, c'est-à-dire,
„ *est fendue*; *Pierre s'est trompé*, c'est-à-di-
„ re, *a été trompé*. [p. 285.]

„ IX. EXEMPLE. La convenance se
„ fait du participe avec *me*, *te*, *se*, *nous*,
„ *vous*, selon le genre & le nombre du
„ nom qu'ils representent, mais seulement
„ quand ce sont des accusatifs gouvernez
„ du verbe *j'ai*, dont le verbe *je suis*, a
„ la place & la force dans les reflexifs: ain-
„ si on dit, *je me suis affligé*, & *je me suis affligée*, *je m'ay affligé*, *je m'ay affligée*. [pag. 283.]

Nous croyons, après ces Exemples, pouvoir nous dispenser de donner un plus long extrait de cette nouvelle Grammaire de M. Mauger Maître ès Arts de l'Université de Paris.

JO. HENRICI BERGERI, JC. Potentiss. Poloniarum Regis & Pr. Elect. Sax. in summo Provocationum Senatu Consiliarii & Antecessoris Wittembergensis, Enarratio Legis X. Pand. de Iure Fisci, & Legis II. Cod. *Qui & adversus quos in integrum*

*rum restitui non possunt*, Quarum al-
a, quo jure fiscus in dubiis quæstio-
us utatur; altera, utrum & qua liberi
ta parentum impugnare queant, ex-
ditur. Cui accesserunt ejusdem Ope-
Academicæ novissimæ. Lipsiæ, sumpti-
hæred. Friderici Lanckisii. 1705.
st-à-dire, *Explication de la Loy X.*
*Digeste* de Jure fisci, *& de la Loy*
*ide au Code*, Qui & adversus quos in
rest non poss. *Par* Jean Henri Ber-
*Jurisconsulte, Conseiller du Roi de*
*gne, &c. avec les derniers Discours*
*a recitez en l'Université de Wittem-*
A Leipsic aux frais des Heritiers
rederic Lanckisius. 1705. in 4o. *de*
*fisc.* pagg. 74. *Lex* 11. Cod. *Qui &*
*quos.* pagg. 215.

Ouvrage est composé de trois parties;
remiere est un Commentaire sur la
. au Digeste *de Jure fisci*, dont le
que dans les questions douteuses
le fisc & les particuliers, l'interêt
iculiers doit toûjours prevaloir à ce-
sc.

eur explique d'abord la difference
encontre entre les mots *ærarium*
, le premier étant le tresor de la
que & l'autre celui du Prince: com-
s la suite ils ont été confondus sous
ereurs, particulierement sous ceux
*tantinople*: quelles sont les choses
qu'on

qu'on appelle douteuses, ambigu
cures ? Il propose les regles qu
servir à decider les questions
Ces regles se tirent des conject
volonté, de la cause finale, de l
des choses, de l'état des personn
quité, & des autres circonstance
blit pour principe, que dans les
sont point exceptez de la regle
l'interêt du fisc se regle toûjours p
commun : il en allegue des exem
les condamnations pour delit, ou
son de contrats dans le cas de
mens ou dispositions, & des p
paroissent contraires dans la levé
d'Aides & impôts, dans les affaires
ne, soit qu'il s'agisse de la propr
la possession. Il demande si le fi
benefice de restitution qui s'accor
sonnes mineures, contre tous le
elles ont été lezées. Il tient co
la negative, même dans le cas d
rité des Princes, quoi qu'il recon
plusieurs Docteurs sont d'un par
re, & qu'il y ait des prejugez co
leur sentiment. L'Auteur finit l'
de cette Loy par une Réponse
de Philippe II. Roi d'Espagne,
lasco Doyen de son Conseil d'Eta
seiller de la direction de ses finan
*l'étant venu* trouver à l'Escurial
*rapporter* une affaire tres-impo
*augm*entation du Domaine de

Roi lui adreſſa ces paroles; *Mi Doc-*
*mper in cura habe , & renuncia Se-*
*in dubio ſemper contra me judican-*
*ſe.* LOUIS LE GRAND ſon arrie-
t-fils, a donné plus d'une fois des
les d'une pareille moderation, qui
le ſilence de nôtre Auteur, jaloux
loire de ce Monarque, ſeront admirez
oſterité.

conde partie eſt un autre Commen-
r la Loy 2e. au Code *Qui & adv.*
. qui eſt une des cinquante deciſions
pereur Juſtinien. On ſçait que ces
s ont été faites pour regler pluſieurs
r leſquels les anciens Juriſconſultes
été partagez. Celui dont il s'agit,
ſçavoir ſi les enfans pouvoient ſe
tituer contre les actes qu'ils avoient
c leurs peres & meres, & les affran-
l'égard de leurs patrons, ſous pre-
dol, de l'erreur & de la ſurpriſe
ſe plaignoient dans ces actes où ils
été parties. Parmi les Juriſconſul-
uns eſtimoient que les enfans & les
s ne devoient point être reçus à ſe
, ſi ce n'étoit pour des cauſes gra-
lors qu'ils agiſſoient contre des per-
otées; les autres rejettoient ces diſ-
, & n'accordoient la reſtitution que
ul cas de la minorité, où les en-
laignoient non pas d'avoir été trom-
eurs peres *ou meres*, mais de s'être
*eux-mêmes par* le defaut de con-
noiſ-

qu'on les avoit chassez, & quon
les avoit chassez que parce qu'ils etc
lepreux, & qu'ils avoient d'autres
ladies sales & contagieuses. „ Dan
„ temps que Bocchoris regnoit en Egy
„ dit Lysimachus cité par Joseph, la
„ tion Juive infectée de lepre, de gall
„ de quelques autres maladies, se ref
„ dans les temples, pour y subsister e
„ mandant l'aumône. Ces maux se ré
„ dirent en peu de temps dans tout
„ gypte, & il y survint aussi une gr
„ sterilité, qui engagea Bocchoris à
„ sulter l'Oracle d'Ammon. L'Oracl
„ pondit qu'il falloit purifier les tem
„ & chasser dans les deserts les hon
„ impurs & profanes qui soüilloient
„ saints lieux.“ Comme Josephe r
fort au long cette Fable dans ses Livres
tre Apion, nôtre Professeur ne manqu
de le copier, en faisant voir en même t
que cet Auteur est conforme à l'Ecr
Sainte. Il s'arrête en passant, sur les
rentes especes de lepre & de dartres, &
les étymologies des termes qui les exprin
il pretend aussi montrer que si quelque
ple a jamais merité le surnom de lepr
ç'a été le peuple d'Egypte, en faveur
quel neanmoins tant d'Historiens fla
l'ont donné aux Hebreux.

La force & la signification du mot *a*
*occupe* ensuite l'Auteur, & il ne trouv
*de meilleur* expedient pour reparer le

les Payens ont fait à Moïse en le nom-
nt *alpha*, que de tirer de ce terme mê-
un grand nombre d'éloges qu'il appli-
à cet ancien Legiflateur. Moïse étoit
beau, il avoit le corps tres-blanc; n'est-
pas là, dit-il, ce que les Gentils ont vou-
dire en l'appellant *alpha*? La couleur de
epre n'est-elle pas comparée à la blan-
ur de la neige? Il en est de même de
ouleur des dartres farineuses. D'ailleurs,
se aprés son entretien avec Dieu, eut
ce toute brillante, toute rayonnante,
a peut-être donné lieu aux Payens de
mmer *alpha*, car continue M. Nicolas,
artres sont luisantes, & semblent répan-
les rayons sur la peau. Il croit que ce
it pas d'abord par derision, que les Grecs
lerent ainsi Moïse; ils voulurent seu-
it exprimer ce qu'ils avoient appris des
eux, sçavoir que Moïse étoit leur chef,
אלוף aluph; & ils ne crurent pas pou-
mieux y reüssir qu'en le nommant, *al-*
Il est inutile de montrer ici avec l'Au-
que Moïse étoit chef des Israëlites,
la suite de ses Remarques. Moïse, en-
ue pere spirituel des Israëlites, a pû
ppellé *alpha*; il l'a pû aussi parce qu'il
étudié, attendu que le mot אלף si-
*il a appris, il a étudié.* On montre
Moïse avoit appris toutes les Scien-
i s'enseignoient en Egypte, & à cet-
asion on recherche s'il y a eu des
*parmi ses precepteurs.* On parle aussi

des grands hommes qui ont été exprès en Egypte pour se faire instruire ; au nombre desquels on met Orphée, Musée, Melampus, Dædale, & plusieurs autres. אלוף signifie *Docteur*, Moïse a été ainsi nommé par excellence, c'est l'*Alpha*, c'est le premier des Docteurs. Il a instruit Aaron, il a instruit les Vieillards, il a instruit tout le peuple de Dieu. Sa tente étoit une école. La langue Arabe ne fournit pas à nôtre Auteur des idées moins singulieres que la langue Hebraïque, lorsqu'il envisage les lettres radicales du mot qui fait le sujet de son attention. Tantôt il voit qu'elles signifient *il a été adouci* ou *il a joint*; tantôt qu'elles marquent une personne *pesante & qui a quelque empêchement*, ou *qui est familiere*; & tantôt qu'elles veulent dire, *il a rangé*, *il a reüni*. De toutes ces significations il infere que Moïse a été nommé *alpha*, & qu'il étoit veritablement *alpha* d'une maniere tres-glorieuse. Car 1°. c'étoit l'homme le plus *doux* qui fut sur la terre. 2°. En qualité de Mediateur, *il a joint* le peuple d'Israël avec Dieu. 3°. Il avoit *la parole pesante & la langue empêchée*. 4°. Il étoit si *familier* avec Dieu, qu'il lui parloit comme un ami parle à son ami. 5°. Il a *rangé* par ordre les faits arrivez avant lui, & il les a *reünis* en un corps d'Histoire.

Quoi que le nom d'*Alpha* ait été donné à Moïse, il appartient aussi à Jesus-Christ, que l'Ecriture appelle plus d'une fois *Alpha* &

*mega*. Cela engage nôtre Auteur à par-
le ces deux titres par rapport à Jesus-
st, & c'est à quoi il employe les cinq
iers chapitres de son Ouvrage.
n y trouve que ces noms conviennent
sus-Christ, parce que les Juifs l'ont mé.
, parce qu'il est le commencement de
oy & la fin de l'Evangile, parce qu'il
e plus grand des Prophetes, & parce
l est Mediateur. Ceux qui seront curieux
çavoir sur quelles raisons M. Nicolas
lit ces convenances, pourront consul-
on Livre.



IV.

# JOURNAL DES SÇAVAN

Du Lundi 25. Janvier, M.DCCV

HENRICI LEONARDI SCHURZFI SCHII, Annus Romanorum Julian Libro Commentario illustratus. ( Rationibus, & Tabulis compluribu præsentem statum, sæculumque commodatis. Accesserunt Fasti Mar rei, & Calendarium Constantii Imper ris ex tribus codicibus inter se coll Herwartiano, Bucheriano, & Lamb no desumptum, cum animadversion quæ in explanandis rerum Romano scriptoribus usui esse possunt. Cum dicibus. Wittembergæ, apud Christian Schrodterum, Acad. Typ. 1704. C à-dire: *l'Année Julienne éclaircie pa Traité; avec plusieurs calculs, & plus Tables accommodées à l'état present, & Siecle où nous venons d'entrer. On ajoûté les Fastes gravez sur un Mar*

*le Calendrier de l'Empereur Constance, ré de trois Exemplaires, comparez entr'-x, celui d'Herwart, celui de Bucherius, celui de Lambecius; avec des Remarques i peuvent servir à expliquer les Histo-ens Romains; & avec les Tables des ma-res. Par* Henri Leonard Schurzfleisch. Wittemberg, chez Chretien Schrod-, de l'Imprimerie de l'Université. 1704. 4. pagg. 378.

'HISTOIRE sans la Chronologie, dit M. Schurzfleisch, après Joseph Scaliger, est un corps sans ame, une re sans arrangement & sans forme. nôtre Auteur blâme fort les Histo-qui ne se mettent pas assez en peine bons Chronologistes; & il nous four-i les moyens de le devenir aisément, us expliquant avec quelque sorte de é les élemens de la Science des temps: e qu'il a principalement en vûe, com-paroît même par le titre du Livre, la Préface, est de donner une idée de l'Année Julienne, tant dans sa ere institution, que dans sa refor-

uit la methode des Geometres. D'a-l définit les termes, ensuite il établit incipes; & enfin il propose les ques-Chronologiques, en maniere de Pro-s. C'est là l'ordre qu'il observe dans cet Ouvrage.

Il le diviſe en treize chapitres.
avoir donné les préliminaires, & fai
tendre ce que c'eſt qu'année ſolaire
naire, civile, & aſtronomique; mois
dique, & periodique, &c. il entre
l'explication de l'Année Julienne, qu'il
ſidere & en elle-même, & par rapp
l'uſage qu'on en fait dans la Chronol
& dans la Religion.

Il traite avec aſſez d'étendue des C
des Periodes, des Epoques, des Ep
&c. Il fait grand cas de la Periode J
ne, & y rapporte toutes les autres
des, auſſi-bien que les Epoques les plu
ſiderables. Il appuye l'eſtime qu'il f
cette Periode ſur l'autorité du Pere P
dont le témoignage doit être d'autant
ſuſpect, que ce ſçavant Jeſuite n'a p
paroître dans ſes Ouvrages un grand
chant à louer Scaliger.

La plus commune des Epoques eſt
de la naiſſance de Jeſus-Chriſt; mais
Auteur remarque que ſelon la plûpar
Chronologiſtes, elle n'a commencé
en uſage dans l'Occident que vers le
de Charles le Chauve; & que les Chr
Grecs, & Abyſſins, ſe ſervent enco
l'Epoque Grecque de la Creation du M
& les Chrétiens d'Egypte de l'Ere des
tyrs. Il croit que la naiſſance de Jeſus-C
eſt plus ancienne de deux ans que ne la
*que l'Ere vulgaire.* Selon cette opinion
*née preſente* ſeroit la 1708. depuis la
*ſance* de Jeſus-Chriſt.

u sujet des Fêtes des Chrétiens, M. urzfleisch parle de la regle que le pre- r Concile de Nicée établit pour fixer our de Pâques; & il prend de là occa- de justifier à sa maniere l'obstination Protestans à ne point recevoir la Re- nation du Calendrier par Gregoire XIII. lque necessaire qu'elle leur ait toûjours . On n'ignore pas que leur seule rai- fut la crainte chimerique de marquer, ecevant cette reformation, quelque dé- lance à l'égard du S. Siege. Nôtre Au- couvre cet entêtement peu raisonna- l'un autre voile de Religion, & il veut ader qu'ils previrent que la maniere de ler du Calendrier Gregorien feroit ber quelquefois la Fête de Pâques dans ur où les Juifs la celebrent, au grand dale de l'Eglise, dit M. Schurzfleisch ton emphatique. Il pretend que cela a en effet en 1609. 1622. & 1673. Il e que les Etats Protestans de l'Empire bien voulu, en retranchant 10. jours nnée 1700. concilier les deux Calen- s à cet égard; mais qu'ils persistent urs à desaprouver le Cycle Gregorien, i'ils employent le calcul astronomique trouver les Equinoxes, & les pleines s Paschales.

s Eclipses de Soleil & de Lune mar- s dans les Histoires, servent à déter- r la date *precise* des évenemens; c'est *quoi nôtre* Chronologiste donne le

moyen de trouver si les Eclipses rapportées par les Historiens ont elles-mêmes une datte juste. Il applique ce moyen à l'Eclipse de Lune qui arriva, au rapport de Josephe, peu de temps avant la mort d'Herode, & que le Pere Petau fixe à la 42e. année depuis la reforme du Calendrier par Jules Cesar, & Joseph Scaliger repris par le Jesuite, à la 45e. Après une longue discussion, notre Auteur se range du parti de Scaliger.

M. Schurzfleisch croit qu'il manqueroit quelque chose à son explication de l'Année Julienne, s'il ne traitoit en particulier du Calendrier des Romains. Il fait assez au long l'Histoire des changemens qui y sont arrivez, mais il ne dit rien qui n'ait été rebatu plusieurs fois, & qui ne soit connu de tout le monde. Selon l'opinion la plus commune, Romulus n'avoit fait l'année que de 10. mois. Numa son Successeur l'augmenta de deux. Ce Roy, entr'autres superstitions, avoit beaucoup de veneration pour le nombre impair, & beaucoup d'aversion pour le nombre pair estimé malheureux. Il y parut dans son Calendrier: hors le mois de Fevrier qu'il fit de 28. jours, apparemment parce qu'il l'avoit destiné aux sacrifices qui se faisoient aux Dieux des Enfers; tous les autres étoient de 29. jours, ou de 31. Il vouloit, à la maniere des Grecs, suivre l'année Lunaire; mais par malheur elle est de 354 jours, qui sont un nombre pair.

Pour le rendre impair, il ajouta un
Ainsi son année fut de 355 jours. On
ait pas bien au juste si ce fut luy qui
it que tous les deux ans on insereroit
e le 23e & le 24e de Fevrier le mois qui
ppellé *Mercedonius*, & qui étoit alterna-
nent de 22, & de 23 jours.
uoy qu'il en soit, les Romains crurent
rd que par là ils avoient parfaitement
concilié leur année civile avec l'année
e, supposée de 305 jours, & 6 heures;
ils ne faisoient pas attention au jour
Numa avoit ajouté en l'honneur du
re impair. Ils s'apperçûrent de leur
r. Il n'étoit pas difficile de la corri-
Le plus court eût été sans doute, de
cher de l'année ce jour surnumeraire.
emment la même superstition qui l'a-
ntroduit, le conserva. On aima donc
retrancher 24. jours dans l'espace
ans; & voicy comme on s'y prit.
la 18e & la 22e année, le mois inter-
au lieu de 22 jours, n'étoit que de
ns la 20e & la 24e, au lieu de 23, il
t que de 17.
cette premiere reforme, le Calen-
paroissoit dans un état assez sup-
ble; mais il n'y demeura pas long-

Romains, qui n'étoient pas les moins
titieux de tous les Peuples, trouvoient
uvais-*augure que les* jours de Foire
*assent dans les* Calendes, ou dans les

Nones. Le College des Pontifes étoit chargé du ſoin de l'empêcher, en apportant certains changemens dans le Calendrier, les années où cela auroit dû arriver. Il abuſa bien-tôt de cette commiſſion; & il avançoit le mois intercalaire, le differoit, le retranchoit même entierement, ſouvent par la ſeule raiſon de l'amitié, ou de la haine qu'il avoit pour les Magiſtrats des Provinces, & pour les Receveurs publics. Le deſordre alla ſi avant que les Calendes de Janvier ſe trouvoient en Automne.

Le Calendrier Romain étoit dans cette confuſion, quand Jules Ceſar devenu maître de la Republique, entreprit de le reformer; ce qu'il fit la 45e. année avant celle de la naiſſance de Jeſus-Chriſt. D'abord pour remettre toutes choſes en état, il voulut que cette année-là fût de 445. jours, & il établit, comme tout le monde ſçait, que dans la ſuite l'année ſeroit de 365. jours, & que de 4. en 4. ans, il y auroit une année Biſſextile ou de 366. jours. C'eſt l'année ainſi reformée qu'on appelle l'Année Julienne.

Comme Ceſar ſuppoſoit l'année Solaire de 365. jours & ſix heures, & qu'elle a quelques minutes de moins; ces minutes multipliées avoient enfin produit dix jours, & fait paſſer en 1582. l'Equinoxe du Printemps du 21e. de Mars au 11e; ce qui donna occaſion à la reforme de Gregoire XIII. qui retrancha dix jours au mois d'Octobre de cette année-là, & ordonna qu'à l'avenir de 400. ans en 400. ans.

à c

ommencer par 1700. on ômît trois fois
issexte aux trois premieres centiémes an-
s, & que l'on ne fit bissextile que la qua-
ıme année centiéme.
M. Schurzfleisch parle assez à fond du Ca-
drier des Romains, de la distinction qu'ils
roient entre leurs jours, des Epoques &
Periodes dont ils se servoient, & pour
ien negliger de ce qui pouvoit nous don-
une intelligence parfaite des Fastes Ro-
ıs, il insere icy deux anciens Calendriers:
emier est appellé *Fasti Marmorei*, c'est
ılendrier Julien qui étoit gravé sur un
ıre. Le second a été fait, selon quel-
uns, sous l'empire de Constantin, l'an-
que le premier Concile de Nicée fut ce-
; & selon notre Chronologiste, sous
ire de Constance, en 354. Il nous
e icy les trois Exemplaires qu'on a de
ılendrier, afin que les comparant en-
le, on puisse les corriger l'un par l'autre.
appelle le prémier *Herwartianum*,
que le Pere Petau qui l'a inseré dans
*Jranologium*, nous apprend qu'il l'a tiré
ıbinet de Georges Herwart d'Ochem-
. Le second est nommé *Bucherianum*,
troisiéme *Lambecianum*, à cause que
été mis en lumiere par Bucherius, &
e par Lambecius, qui l'ayant trouvé
la Bibliotheque de l'Empereur, l'a fait
mer dans le quatriéme Tome de l'Ou-
qu'il a donné sous le titre de *Bibliothe-
ndobonensis*.

Dans l'Exemplaire de Bucherius, il manque quatre mois; sçavoir Mars, Avril, May, & Juin. Ils manquoient dans le manuscrit dont il s'est servi.

A la fin de l'Exemplaire de Lambecius, M. Schurzfleisch a mis les Remarques de cet Auteur, & les siennes; & il a inseré dans ses Remarques le Calendrier *Rustique.* L'Ouvrage finit par une explication des caracteres qui marquoient les nombres chez les anciens Latins.

*Dictionaire Geographique & Historique, contenant une description exacte de tous les Etats, Royaumes, Provinces, Villes, Bourgs, Montagnes, Caps, Isles, Presqu'Isles, Lacs, Mers, Golphes, Détroits, Fleuves & Rivieres de l'Univers. La situation, l'étendue, les limites, les distances, la qualité de chaque Pays; les forces, le nombre, les mœurs, & le commerce de ses Habitans. Et le rapport de la Geographie ancienne avec la moderne. Tiré des meilleurs Auteurs & des Relations des plus fideles Voyageurs. Avec une Table latine & françoise des noms anciens & modernes de chaque lieu, pour la facilité de ceux qui lisent les Auteurs Latins. Par* MICHEL ANTOINE BAUDRAND *Prieur de Rouvres & du Neufmarché.* A Paris par la Compagnie des Libraires. 1705. in fol. pagg. 1130.

Mr

R. l'Abbé Baudrand Auteur de cet Ou-
vrage, naquit à Paris le 28. Juillet 1633.
nença ses Etudes en 1640. & entra en
orique en 1647. au College de Clermont
le Pere Briet, qui faisoit alors imprimer
Livre de la Geographie ancienne & nou-
, dont le jeune Baudrand corrigea les
ves. Après avoir fait son cours de
sophie au College de Lisieux sous M.
rier, le Cardinal Antoine Barberin le
our son Secretaire, & le mena à Rome,
sta avec cette Eminence aux Conclaves
exandre VII. & Clement IX. furent é-
l revint ensuite en France, & s'appli-
revoir le Lexicon de Ferrarius, qu'il
nta de moitié, & qu'il fit imprimer
s chez François Muguet. Cet Ouvra-
goûté du Public, & il en parut in-
ent après de nouvelles Editions à Pa-
, à Geneve & à Basle. En 1671. M.
Baudrand accompagna M. le Marquis
ngeau qui alloit en Allemagne pour les
s du Roy, & en 1673. il passa en Angle-
ivec la Duchesse d'Yorck, qui fut de-
eine d'Angleterre.
nme il aimoit la Geographie, il se ser-
antageusement de tous ces voyages, &
isieurs autres qu'il fit dans une grande
de l'Europe, pour remarquer tout ce
rouvoit de considerable. Après avoir
i tous ses devoirs, il employoit son
& prenoit même son plaisir à faire des
*vations sur la Geographie*. En l'année

1677. à la follicitation de ses a[illegible]
pliqua entierement à composer
ouvrage de Geographie. Il y i[illegible]
qu'il y avoit de bon dans son Le[illegible]
graphique, & y ajoûta une inf[illegible]
cles tant de l'ancienne Geograp[illegible]
nouvelle, que de celle du moyen
quantité de faits historiques & d[illegible]
curieuses, & les fit imprimer [illegible]
de *M. A. Baudrand Parisini Geo[illegible]*
*dine litterarum disposita.* Ce Li[illegible]
mé des Sçavans, & critiqué par
Sanson, à qui M. l'Abbé Baudra[illegible]
pas à propos de répondre.

Après cet Ouvrage, il fit des [illegible]
Livre de Papire Masson, des [illegible]
France, & en fit une nouvelle
1685. Ensuite il commença son
l'Etat present des Evêchez de [illegible]
tine, auquel Traité il donne ce
*A. Baudrand Geographia Christ[illegible]*
*Notitia Archiepiscopatuum & E[illegible]*
*totius Orbis, quibus à Pontifice Ro[illegible]*
*detur, aut antea providebatur, ju[illegible]*
*tem ipsorum statum.* Il employa
composer cet Ouvrage qui n'est
imprimé, quoy qu'il soit digne [illegible]
sité des Sçavans.

Enfin, il entreprit un Dictionai[illegible]
phique universel en françois, & c'[illegible]
vrage que l'on donne maintenant
Il fut d'abord interrompu par M
*nal le Camus*, qui engagea M. l'[illegible]

à aller à Rome avec luy en 1691,
l'élection d'Innocent XII. mais cet Au-
ant de retour à Paris avant la fin de la
année, ne manqua point de repren-
de continuer son travail. Il auroit
souhaiter qu'il eût luy-même fait im-
r ce Dictionaire ; mais la mort ne luy
as donné le temps. Ses heritiers, &
de negligence de leur part, les Reli-
de S. Germain des Prez, à qui M. l'Ab-
idrand a laissé sa Bibliotheque, furent
z de ce soin.
n'ont rien negligé ny les uns ny les au-
ur satisfaire parfaitement aux dernie-
ontez de l'Auteur. M. Baudrand son
pressé les Libraires, & les Religieux
bbaye de S. Germain ont revû l'Ou-

a tâché, disent-ils dans la Preface
ous tirons tout cecy, on a tâché d'en-
ns les vûes & les intentions de feu M.
Baudrand, & de faire ce qu'il auroit
y-même. On a consulté les habiles
& suivant leurs avis, on a ajoûté dans
Ouvrage ce que M. Baudrand avoit
de l'ancienne Geographie. On y a
joûté quantité de points historiques
vent à égayer une matiere de soy assez
& on les a *suppléez* tant de son grand
naire latin que des nouvelles Relations
lumieres qu'on a eües d'ailleurs. Mais
pretend pas, *continuent ces Reli-*
*se faire honneur* de ce travail, ny
di-

diminuer par là le merite de M. Baudrand; il est juste qu'il ait toute la gloire de son Ouvrage, & c'est beaucoup pour nous si nous avons bien pris ses pensées & ses intentions.

Il y a dans le reste de cette Préface quantité de Remarques utiles sur les principes generaux de la Géographie, elles peuvent servir d'une bonne introduction à cette science. On peut juger de ces observations par celles qui regardent les mesures.

Les Anciens mesuroient la distance des lieux par milles, par stades, & par parasangues. Le mille Romain contenoit mille pas geometriques, & les Romains distinguoient chaque mille par une borne de pierre, d'où vient qu'ils comptoient souvent par pierres, & qu'ils disoient *ad decimum lapidem*, à la dixiéme pierre, au lieu de dire à dix milles. Les anciens Grecs & les Juifs comptoient par stades. Un stade étoit de 125 pas geometriques; ainsi huit stades faisoient un mille Romain. Les Perses se servoient anciennement de Parasangues, & aujourd'huy de Farsaks qui contiennent 30 stades, ou 3750 pas geometriques. Les lieuës communes de France sont de 3000 pas, & 20 de ces lieuës font un degré, parce que suivant l'opinion commune chaque degré du globe de la terre contient soixante mille, & toute la circonference de la terre 7200 de ces lieuës. Les lieuës de Languedoc & de Gascogne sont de 4000 pas, & quinze font un degré. Les

lieuës

des Païs-Bas contigus à la France,
mblables aux lieues communes de
: mais vers l'Allemagne, comme en
ne & dans les Provinces Unies, les
sont presque semblables aux milles
nagne. Les lieuës d'Espagne, sont
de 4000 pas, & dixsept & demie
degré. Les milles d'Allemagne sont
ou communs. Les communs sont de
degré, & les grands sont de 10. Les
de Suede & de Norvege, sont sem-
aux grands milles d'Allemagne; &
es de Dannemarc, de Pologne & de
e, sont à peu près semblables aux
communs d'Allemagne. Les milles
terre sont presque semblables aux
l'Italie. Ceux d'Ecosse sont plus longs,
on n'en compte que 50. au degré;
d'Irlande encore plus grands, & de
degré. Les Grecs modernes se ser-
milles d'Italie, mais les *Voersts* ou
de Moscovie sont plus petits, & de
egré.
Baudrand a employé les lieuës, les
& les journées suivant la diversité des
Il se sert de milles pour l'Italie, la
l'Allemagne & les Royaumes du
& de lieuës pour la France, l'Espa-
les autres Etats où l'on employe ce

deux fautes de consequence qui se
ssées dans *l'impression* de ce Dictio-
*La premiere regarde* l'article du Cap
de

de Bonne-Esperance ; on y lit que c
est éloigné d'environ seize milles d'A
gne de la ville de Batavia, & 22. d'A
dam. Il faut lire, seize cens milles d
magne de Batavia, & deux milles deu
d'Amsterdam. La seconde, est dans
cle de l'Empire des Perses. On y trou
cet Empire a été figuré dans l'Apoca
& il faut lire qu'il a été figuré d
septiéme chapitre de Daniel par un O

Il y a fort peu d'autres fautes dans c
Ouvrage, & il est tres-bien imprimé
Auteur d'Hollande a donné aussi depu
un Dictionaire Geographique françois;
celuy-cy est beaucoup plus ample &
exact.

Pour le rendre plus utile à ceux c
sent les Auteurs Latins, on y a join
Table alphabetique des noms latins.
te Table pourra être d'un grand
lors qu'on sera en peine de sçavoir les
nouveaux des lieux dont parlent les Au
anciens.

Tractatus de Jure Statuum Imperii L
torio, Autore JOHANNE HEN
EHRENFR. MAYERO, U. J. D.
Reg. Majestatis Dan. & Norv. ne
Reverendiss. Sereniss. Abbatissæ Qu
burgensis beatiss. memor. Consiliario
deburgi, sumptibus Christophori Se
*literis* Struckianis. 1705. C'est-à
*Traité du droit de faire des Loix*,

*ent aux Etats de l'Empire. Par* Jean
y Ehrenfr. Mayer, *Docteur ès Droits*,
A Magdebourg, aux frais de Chrif-
e Seidelle, de l'Imprimerie de Struc-
1705. in 4°. pagg. 280.

qui ont quelque notion des divers
itez qui ont paru concernant les
ublics de l'Empire d'Allemagne, se-
nvaincus que l'Auteur de ce Livre
aucoup profité. Dans le plan qu'il
de traiter particulierement de la
*legislative* des Etats de l'Empire, il
é ce qui étoit épars d'un côté &
qu'il a trouvé avoir du rapport à
; il a cité les noms des Auteurs
rit les endroits de leurs Ouvrages,
l'on puisse tout d'une vûe decou-
s differens sentimens, sans avoir
e recourir aux originaux, dont on
toûjours la commodité. Il y a de
rigé ce qu'il a cru meriter sa criti-

raité roule sur sept points princi-
Le premier est le nom d'Etats de
. Nôtre Auteur fait voir l'erreur
qui confondent ce nom avec celui
*res de l'Empire*, lequel est different,
e ce dernier s'applique également
Citoyens qu'aux Sujets de l'Empire;
ue le nom d'Etats a moins d'eten-
ne *convient qu'à ceux* qui sont ve-
*ent les citoyens* de l'Empire.

II. Le

II. Le second point regarde la definitio des Etats de l'Empire avec ses dépendance Elle consiste proprement au droit de sean & de suffrage dans les Dietes & les Assem blées generales de l'Empire. C'est un question, qui a été souvent agitée : Si l simple droit suffit, ou s'il n'est pas encor necessaire que ce droit soit soutenu par l'exe cice & la possession? La marque & le ve table caractere de la qualité d'Etat de l'Em pire, est de dépendre immediatement d l'Empereur ou de la Chambre Imperia pour sa personne & pour ses biens, à l difference de celui qu'on appelle *Landsa* ou Justiciable d'une autre Seigneurie. Il n s'ensuit pas toutefois que pour relever im mediatement de l'Empire on ait droit d seance & de suffrage dans les Dietes. Ca bien que la Noblesse libre & immediate fo me un corps considerable en Allemagne, est certain qu'elle ne fait point aujourd'hu partie des Etats de l'Empire ; mais pl sieurs pretendent qu'elle assistoit autrefo aux Assemblées generales ; & c'est aussi sentiment de nôtre Auteur, qui croit q ces nobles immediats ne sont déchus d cette prerogative, que par le refus qu'i ont fait de contribuer aux charges de l'Em pire, quoi qu'il soit assez difficile de ma quer precisément le temps où ce chang ment est arrivé. La matricule Imperia marque encore le caractere & la qualité d'E tat de l'Empire. Cette matricule est

, où sont employez les noms de tous
ces & Etats de l'Empire, qui sont
e contribuer aux dépenses commu-
vant qu'ils y ont été cottisez. La plus
e fut faite par l'Empereur Sigismond
1. à l'occasion des guerres d'Alle-
contre les Hussites. La matricule
authentique est celle qui fut publiée
te de Wormes en 1521. d'un com-
nsentement de l'Empereur & des
cependant comme si cette derniere
parfaite, on en a demandé de temps
s la reformation.

L'Auteur propose ici la distinction
s de l'Empire en trois Colleges, qui
e & établie en la Diete de Franc-
n 1489. sçavoir celui des Electeurs,
autres Princes, & celui des Vil-
rapporte l'origine des Electeurs,
e au milieu du treiziéme siecle; il
leur dignité, & des fonctions des
Ecclesiastiques & Seculiers. Le
des Princes est composé des Ar-
, des Archevêques de Saltzbourg
esançon, du Grand Maître de l'Or-
onique, des Evêques, Ducs, Com-
ins du Rhin, des Landgraves, Mar-
bbez, Abbesses & autres Prelats.
es Villes Imperiales forment le troi-
dre, lesquelles relevent immediate-
l'Empereur & de l'Empire Ger-
, & joüissent du droit de suffrage
ance dans les Assemblées generales
des

des Etats. Elles ont une superiorit
torialle. Les Jesuites de la ville de
ghen ont traité la question, Si les Ci
de ces Villes sont soumis immediatem
Magistrat ou à l'Empereur. La disti
qui a été faite, est que le corps de c
les avec leur Senat, sont sous la Juris
immediate de l'Empereur, & les p
liers sous celle du Magistrat. Le co
l'Empire d'Allemagne se divise aussi
Cercles, dont les noms sont connus

IV. La superiorité territorialle est
points, qui n'est pas des moins imp
de ce Traité. Elle consiste dans la
diction suprême que les Etats de l'
ont droit d'exercer chacun dans leu
toire, avec subordination à l'Empi
versel. Il n'est pas facile de dire
cette autorité des Etats a commencé
tre Auteur en attribue l'origine a
ciennes mœurs des Allemans, lesq
sont maintenus dans cette forme de g
nement aristocratique, même sou
Empereurs, & tiennent pour maxi
les Etats ont autant de pouvoir dan
territoires, que l'Empereur en a dan
pire.

V. Les Loix generales ou fondam
de l'Empire d'Allemagne, qui est le
pal objet de ce Traité, sont la matie
ne cinquiéme Dissertation, où l'Aute
*tient* que la marque la plus éclatant
*majesté* Royale, est la Faculté de

que les Empereurs d'Allemagne ont
nique autrefois ce droit aux Etats de
re, & qu'on leur en fait renouveller
nent dans toutes les Capitulations Im-
s. Il n'appartient neanmoins, dit-il,
Empereur de conferer les droits Re-
, les hautes Dignitez & les Fiefs prin-
de l'Empire, dont l'investiture se
aux Princes Ecclesiastiques par le
, & aux Seculiers par l'étendart ou
ée ; d'accorder des Lettres d'Etat,
ralité, & les immunitez & privile-
créer des Chevaliers, des Nobles,
ntes Palatins, &c. Il a seul le droit
voquer les Dietes, d'y proposer les
s des deliberations. L'Auteur exa-
n cet endroit quel est le pouvoir de
eur dans les Assemblées generales, &
e suivant la commune opinion, que
voir égale seulement celui des Etats
pire. Il explique ensuite comment
e *Resultat*, où l'on suit la pluralité
x, si ce n'est dans les causes de Re-
la liberté de conscience étant lais-
uns & aux autres, sans qu'on puis-
ontraindre à embrasser le parti du
nd nombre : mais pour empêcher
utes sur le fait de la Doctrine, qui
ent jamais de fin, l'Auteur tient que
e Province ou un Royaume, on
éterminer un temps, dans lequel les
artis seront tenus de s'accorder, &
*s ce temps*, & le decret qui en aura
été

été resolu, le Prince ou le Magistra
ra défendre d'enseigner publique
contraire de ce qui aura été decidé
ralité des suffrages; ce que quelqu
ne permettent que sous certaines co
& modifications qui sont marquées
tre Auteur. Il finit cet article par u
meration des Constitutions qui pass
les Loix fondamentales de l'Empire,
noms de leurs principaux Interpret
Constitutions sont la Bulle d'or, d
riginal est en la ville de Francfor
Mein, les Capitulations Imperiales,
mencer depuis celle de l'Empereur
Quint; les Traitez de Westphal
Transaction de Passau ou Paix publi
Recès de l'Empire, ou Decrets fa
les Dietes & les Assemblées generale
servance Imperiale, qui est un stile
tique judiciaire. L'Auteur n'a poin
peut-être parce qu'il est Protestan
Concordat Germanique, fait en 14
tre le Pape Nicolas V. & l'Empere
deric III. qui est aussi une Loy pu
touchant la collation des Benefices.
des Fiefs a pareillement introduit l
feodal en Allemagne; mais le Droit
canonique n'y ont d'autorité qu'autar
sont conformes aux prejugez & aux
du pays.

VI. Des Loix generales, l'Auteur
celles qui sont particulieres à chaq
*vince* de l'Empire d'Allemagne. Il

que les Etats de l'Empire n'ont pas moins de pouvoir de faire des Loix pour les Terres de leur détroit, que pour l'Empire universel ; & que ces Droits dérivent l'un & l'autre de la même source. Cette superiorité territorialle est neanmoins plus étendue dans les uns, & plus resserrée dans les autres. Les Saxons, à qui l'Empereur Charlemagne avoit laissé une plus grande liberté, ont été extrémement jaloux de se la conserver ; c'est pourquoi encore aujourd'hui les Ducs de Saxe, comme Protecteurs du Droit particulier de leur Province, ne manquent point d'intervenir à la publication des Loix generales, & de faire leurs protestations qu'elles ne peuvent nuire ni prejudicier aux droits & libertez de la Saxe. Pour nous donner quelque idée du droit des Saxons, l'Auteur rapporte trois Consultations de la Faculté de Droit de Wittemberg : les deux premieres, pour les dispenses sur le fait des mariages ; & la troisiéme, touchant la communauté d'entre mary & femme. En Saxe, les freres & sœurs succedent à leur frere decedé, à l'exclusion des enfans de leurs freres & sœurs : au contraire, dans le reste de l'Empire, la Constitution de Maximilien I. veut que, nonobstant toute Coutume, les neveux viennent par souche à la succession de leur oncle avec les freres & sœurs du défunt. Sur quoi il y a doute, si une telle contestation étant portée des Tribunaux *de Saxe à la* Chambre Imperiale, elle

elle se decideroit suivant le Droit de Province de Saxe, ou par le Droit Imp rial ?

VII. Le septiéme & dernier point co tient les moyens par lesquels s'acquiert, conserve & se perd le droit des Etats l'Empire. Les moyens de l'acquerir so comme pour toute superiorité territoriall la concession qui en est faite par l'Empereu la succession & la prescription. Ce droit conserve diversement, selon qu'il se trou attaqué par ceux du même ordre, ou p les sujets. Dans ce dernier cas, on se se des remedes que les Magistrats ont accoût mé d'employer pour punir les refractaire sçavoir des peines, de la privation de leu privileges & de grosses amendes. Au pr mier cas, lorsqu'un Etat de l'Empire e troublé par ceux du même ordre, l'affair se porte devant l'Empereur ou à la Cham bre Imperiale, où le procès s'instruit dan les formes ordinaires. Enfin ce droit se per en plusieurs manieres. 1o. Par le crime d leze-majesté. 2o. Les perturbateurs du repo public en sont privez, & mis au ban d l'Empire. 3o. Le non-usage en cause auss la privation. 4o. Quand un Etat est d membré du corps de l'Empire. Il y a plu sieurs sortes de demembremens, dont l'Auteu cite des exemples, & il regrette les Vill & les Provinces que les victoires du Roi on *enlevées à l'Allemagne pour les incorpor à la France.*

*les Evangiles du Carême, & sur*
*ets de Morale.* A Trevoux chez
u. in 12. 4. Voll.

aisément qu'on a voulu donner
.ecueil des Sermons du P. Mas-
is on voit aussi que ce sont des
infidelles, où les preuves sont
& presque toûjours confonduës,
iens défigurez, l'ordre assez sou-
sé, le stile tout de la façon du
où il y a des propositions peu
mal prises, des pages entieres
omises, & plusieurs Sermons qui
de lui; en un mot où tout est
& si defectueux, que l'Auteur
nnoît point; qu'il les desavouë
, & qu'on s'est cru obligé d'en
in desaveu solennel au public.
s autres celebres Predicateurs, &
un Abbé de condition, ont
is ce Recueil quelques-uns de
ons, mais ils les y ont trouvez
dans le même état que le Pere
a trouvé les siens. Il est aisé de
irquoi le Libraire a choisi le Pe-
n pour lui attribuer cet Ouvrage.
par là en assurer le debit; persua-
Public acheteroit avec empresse-
qu'il supposeroit avoir entendu
. Mais le *nom* d'un homme aussi
*ue le Pere* Massillon n'a pas em-

pêché une partie des Lecteurs d'exami ce qu'ils lisoient ; le Pere Massillon exho ici les autres à faire la même chose, & reconnoître qu'il y a une difference infi entre les Sermons qu'il a prononcez, ceux qu'on lit dans ce Recueil.



V.

# JOURNAL
# DES
# ÇAVANS,

u Lundi 1. Fevrier M. DCCVI.

---

ΡΟΣ ΕΒΡΑΙΟΣ, ſive Hiſtoria Hebræo-
n ab Homero, Hebraïcis nominibus
ſententiis conſcripta in Odyſſea & Ilia-
Expoſita illuſtrataque ſtudio atque
erâ GERARDI CROESÎ. Tomus I.
rdraci apud Theodorum Goris 1704.
eſt-à-dire : *Homere Hebreu, ou l'Hiſtoi-
des Hebreux écrite par Homere dans
dyſſée & dans l'Iliade. Ouvrage de*
rard Croeſe. *Tome I.* A Dordrecht
ez Theodore Goris. 1704. in 8o. pagg.
5.

Es perſonnes qui ont le goût du Pa-
radoxe trouveront de grandes richeſ-
ſes dans le Livre de M. Croeſe.
être que ceux qui ont un goût op-
s'en accommoderont auſſi par des rai-
toutes contraires. Son deſſein eſt d'é-
*que les Oeuvres* d'Homere ne ſont

pas à beaucoup près ce que l'on pense aujourd'hui, & ce que l'on a pensé dans tous les temps. Le monde jusqu'à lui, étoit en possession de croire que l'Iliade écrite avant l'Odyssée racontoit la colere d'Achille si funeste aux Grecs, & proposoit dans la fortune de ce Heros une preuve sensible de cette verité exprimée dans le Livre IX de ce Poëme; que quiconque agit par une protection particuliere du Ciel, vaut mieux lui seul qu'une armée entiere, & a toûjours la victoire de son côté. On se croyoit bien fondé aussi à soûtenir que l'Odyssée composée après l'Iliade, & dans la vieillesse d'Homere, selon la remarque de Longin, contenoit les avantures d'Ulysse après le siege de Troye, & son retour en l'isle d'Ithaque, faisant voir dans la personne de ce fameux Grec combien l'habileté & la souplesse de l'esprit viennent plus aisément à bout des plus grandes choses, & sçavent mieux se tirer des plus grands perils, que ne pourroit faire la force ouverte. M. Croese a bien d'autres pensées sur les deux Poëmes d'Homere. Selon lui, tout ce qui nous reste de ce Poëte n'est qu'un recit de l'ancienne Histoire sainte. L'Odyssée, qu'il croit composée avant l'Iliade, comprend les temps qui ont precedé la mort de Moïse. Dans l'Iliade on voit la prise de Jericho, & la conquête de la terre promise. L'Auteur après avoir avancé tout simplement ces deux propositions

s, reflechiſſant ſur la nouveauté & ſur
portance de ſon plan, ſe remercie lui-
ne d'avoir heureuſement diſſipé le nua-
qui déroboit Homere à nos yeux, &
ce grand Poëte des profondes tenebres
il étoit enſeveli depuis ſi long-temps.
édie ſon Livre aux Bourgmeſtres d'Am-
dam, & prend ſoin de les faire reſſouve-
qu'il eſt né dans leur ville. Ainſi la
érité ne ſçauroit ignorer le païs d'un
vain, qui fait de ſi belles découvertes;
ne lui arrivera jamais ce qui eſt arri-
Homere, dont la patrie eſt demeu-
inconnue à tout le monde, même à
Croeſe, qui d'ailleurs ſçait tant de cho-
que les autres ne ſçavent point; mais
n'a pû non plus fixer le temps où ce
d perſonnage a vêcu.

uelques Sçavans dans leurs Commen-
s ſur l'Ancien Teſtament, ont donné
partie de leur attention aux rapports
y a d'Homere avec ce Livre divin.
lques-uns même en ont compoſé des
tez particuliers. Aucun ne l'a fait
aſſez de ſoin, & n'a tiré de cette
paraiſon toutes les lumieres qu'on en
tirer. Et certainement c'eſt faire des
res profanes un uſage tres-beau & tres-
e d'un Chrétien, que de les rappor-
autant qu'on le peut, à l'éclairciſſe-
t de l'Ecriture. Rien n'en rehauſſe
le prix, *que d'y puiſer la confirma-
de la verité;* mais rien auſſi ne don-

ne un plus grand lustre à la verité, que d'en marquer les traces dans des écrits qui d'ailleurs ne l'enseignent pas. Homere, comme le plus ancien Auteur qui nous reste de l'antiquité profane, est plus propre à cela que nul autre. Car outre ce qu'il a manifestement copié d'après ces divins originaux, il est rempli de choses dont la ressemblance est toute visible. Soit qu'on regarde de quelle sorte y sont dépeintes les mœurs des hommes entre eux & dans le commerce de la vie, ou par relation à l'objet de leur culte; soit que dans des Livres aussi differents pour le fonds, on examine la maniere & le tour de la narration; il est aisé d'y remarquer, 1°. Les Loix & les devoirs de l'Hospitalité, qu'on peut regarder comme un reste de la communauté de biens par où le monde a commencé. 2°. Le respect pour la foy des sermens. 3°. L'adultere condamné. 4°. La grande quantité de prieres & de sacrifices qui tient à l'idée d'une providence dont les soins veillent sur les choses d'icy-bas. 5°. Enfin, la simplicité noble du style, la clarté de la phrase, la maniere de s'exprimer & les metaphores, le choix des circonstances dans l'Histoire, les discours directs ou representez mot à mot, effet de la crainte que l'on avoit d'alterer en rien la verité: tous traits d'une ressemblance sensible, & que l'on découvre davantage selon qu'on l'étudie avec plus d'attention. On ne croit *pas* que la comparaison puisse gueres se pous-

ser plus loin, de peur du danger où seroit de porter ses vûes au delà du . C'est une crainte qui n'a point retenu Croese.
presente d'abord une longue Introduc-, dont les quatorze chapitres qui la com-nt, font presque un tiers du volume. n falloit pas moins pour initier le Lec-à des mysteres qui n'ont jusqu'à present evelez à personne. Il suffira d'un en- pour en juger sûrement. L'Iliade & ssée sont deux Poëmes dont chacun en culier fait un tout parfait, où l'on voit un rapport juste des parties, le com-ement, le milieu & la fin. Chaque ement y tient à ce qui precede & à ce uit, & il n'est pas possible de rien dé-r, sans défigurer l'Ouvrage entier. Ce-ant, si l'on en croit le Critique d'Am-m, ces deux Poëmes ne sont qu'un as-age de pieces & de morceaux, qui n'ont s été composez de la maniere, ni pour ans l'ordre qu'ils sont aujourd'huy. En , si ce sentiment a lieu, le hazard est ngenieux, & bien adroit; l'Auteur ne t-il point d'affoiblir par là ce que la Philosophie oppose au concours for- des atomes, qui, dans le systeme de ocrite & d'Epicure, a formé l'Uni-
enons au corps de l'Ouvrage, c'est-à-, au rapport que les avantures d'Ulysse *avec l'Histoire* des Patriarches. Ulysse

a rendu celebre l'Isle d'Ithaque, il y étoit né, il en étoit le maître. Tout le monde le sçait. M. Croese en convient. Mais on ne sçavoit pas encore qu'Ithaque ne fût autre chose que la Mesopotamie. C'est un secret qu'il nous apprend à la page 243. & dont il appuye la découverte par une grande ressemblance qu'il croit voir entre l'idée que donne Homere de cette petite isle pierreuse & sterile, dont le nom en Hebreu signifie *dure*, *intraitable*; & la description que les Geographes & les Historiens font de ce païs gras & abondant qui arrosé du Tygre & de l'Euphrate, doit son nom à son heureuse situation. L'Auteur se donne bien de la peine pour détourner le sens des mots qui l'incommodent, & qui en marquent la difference. Il manie habilement les racines Hebraïques pour y ajuster les termes Grecs, de la façon qui luy convient. En un mot, la methode que Samuel Bochart a sçu employer avec tant d'esprit, de dexterité & de jugement, pour marquer dans l'Asie & ailleurs, les traces des Pheniciens, & suivre dans toutes les parties du monde, même dans Ithaque, des peuples chassez de leur païs par Josué; M. Croese en cet endroit, & dans tout le corps de l'Ouvrage, s'en sert d'une maniere differente, pour porter, s'il le peut, la Grece & l'Asie mineure sur les confins de Babylone, faire d'Ithaque le paradis terrestre, & confondre en même temps la Fable, l'Histoire, & la Geographie.

Dans

ans les premiers vers de l'Odyssée, Ho-
e touche en passant, ce qu'il décrit ail-
s tout au long, des compagnons d'U-
, qui pour avoir porté leurs mains sacri-
s sur des troupeaux consacrez au Soleil,
rent tous dans les eaux de la mer, après
Jupiter d'un coup de foudre, eut, à la
re du Soleil, fracassé leur vaisseau. Ulys-
t sauvé seul du tonnerre, & du naufra-
Qui auroit jamais imaginé, si M. Croe-
l'eût dit; & qui pourra se résoudre à
e même sur sa parole, que cette avan-
est celle de Loth, & des fameuses villes
ui la colere de Dieu fit pleuvoir le feu
iel? Qu'Ulysse chez la Nymphe Calyp-
c'est Loth avec ses deux filles? Que les
ritions de Dieu à Abraham, & la Déesse
erve qui descend du Ciel pour conduire
unesse de Telemaque, ne sont qu'une
e chose?

oicy une autre pensée, qui est d'une so-
à peu près égale. Des Rois assemblez
une guerre sanglante; ils assiegent une
où est Loth; la prennent, la pillent,
mmenent Loth prisonnier. Abraham
ient, le délivre de leurs mains. Melchi-
ch Roy de Salem sort au devant d'Abra-
avec des rafraichissemens & des offran-
Il faut avoir plus que de l'esprit, il
être inspiré, pour trouver dans cette
oire, Telemaque qui pour éclaircir la
inée de son *pere*, aborde dans les Etats
*Roy Nestor*, & rencontre sur le rivage

de la mer, ce Prince entouré de ſes enfans & de ſes ſujets occupez d'un ſacrifice à Neptune. Là, ſur la fin du jour, on coupe les langues des animaux immolez, & l'on en fait une eſpece de nouveau ſacrifice, avec des libations de vin. Euſtathius, & les autres qui ont écrit ſur Homere, propoſent touchant cette ceremonie diverſes conjectures, qu'il ſeroit trop long de rapporter icy. M. Croeſe y voit le ſacrifice d'Abraham. Et voicy par quelles reflexions il eſt parvenu à penetrer ce myſtere. Le mot Grec qui ſignifie *langue*, & celuy qui ſignifie *le rire*, bien que differents de genre & de terminaiſon, ont entre eux quelque rapport dans la prononciation. Or le nom *d'Iſaac* veut dire en Hebreu, comme chacun ſçait, la même choſe que ce dernier mot Grec: donc ces paroles qu'Homere fait dire à Minerve, *Offrez les langues*, expriment l'ordre qu'Abraham reçut d'immoler ſon fils Iſaac. Il faut avouer que tout cela eſt recherché avec un grand ſoin. Les Rabbins d'Amſterdam n'ont rien dans leurs Livres qui approche des ſubtiles allegories dont celuy-cy eſt rempli.

Ulyſſe parmi les Phéaques invité à prendre part à leurs exercices, & provoqué par les plus robuſtes de la jeuneſſe, jette un diſque avec plus d'adreſſe, plus de force, & plus loin que nul autre n'auroit pû faire. L'Auteur ne fait point de doute que ce diſque énorme ne ſoit la pierre que Jacob érigea en l'honneur de Dieu, après y avoir re-

poſé

tête pendant la nuit. L'arrivée
: dans le Palais d'Alcinoüs, le festin
Roy voluptueux luy donne, c'est vi-
nt la noce de Jacob avec Lia chez La-
Démodocus qu'Homere introduit a-
, & qui fait partie de la fête par les
l'il chante, & par l'instrument de
e qu'il touche, ce Demodocus sous
duquel bien des gens ont imaginé
nere s'étoit peint lui-même; c'est
, entre les mains des Philistins, prêt
écrouler la maison, & à perir sous
es, avec tout ce qui est dedans. L'Au-
pendant n'est pas tout-à-fait sans em-
sur ce point. Car Demodocus chan-
lit-il, les particularitez du siege de
; Troye d'ailleurs est Jericho; & il
uere probable que Samson ait voulu,
eu des Infidelles, faire entendre ce
Seigneur avoit operé de merveilles en
de son peuple. Cette difficulté est
ement considerable; mais il y en a
tre d'aussi grandes, & qui ne meri-
pas moins de reflexion que celle là,
nmoins n'ont pas arrêté un moment
tion de l'Auteur.
reste de ce premier Tome n'est pas
curieux. Il y a aussi quelques remar-
judicieuses. Telle est celle que fait
ur au sujet d'Eustathius, qui tout Chré-
tout Archevêque qu'il étoit, n'a ja-
dans l'étendue immense de ses Com-
*aires, fait* attention au rapport qu'il y

a des écrits d'Homere à l'ancien Testame
Il dit vray en cela, & la negligence d'I
stathius paroît inconcevable. On peut aj
ter à sa reflexion, pour la rendre enc
plus forte, qu'il échappe quelquefois à
sçavant Scholiaste des passages de la sai
Ecriture, comme il ne seroit pas mal aisé
le montrer, ce qui prouve que s'il n'e
pas fait tout l'usage qu'il devoit, ce n'a
été faute de l'avoir devant les yeux.

On ne peut douter que M. Croese n
de l'érudition, il sçait du Latin, du Gr
& de l'Hebreu. Il écrit même assez bien
Latin, comme un homme accoutumé au
le des Critiques. Il luy faut encore ren
la justice d'avoüer que quand il s'égare,
n'est pas toûjours qu'il ne connoisse les m
leurs guides : mais on doit croire qu'il s
laissé emporter à l'attrait de la nouveau
Nous ne sçavons point que ce premier T
me ait eu de suite, ni que M. Croese ait
core fait part au Public de toutes ses v
sur l'Iliade, mais en parlant de ce Poë
nous ne pouvons que faire des vœux p
voir bien-tôt paroître la traduction qu'e
faite une personne celebre, l'honneur de
siecle & de son sexe.

Gerontologia, seu Tractatus de Jure
num, seu quatenus illud tum extra ju
cium, quoad jus personarum & reru
*tum in judicio*, secundùm causas civil
*Ioculares* & Ecclesiasticas, & secund

ısas criminales in legalem consideratio-
m venit; quem multis quæstionibus &
ejudiciis Quedlinburgicis collectum, &
letum, nunc primum publici juris fe-
THEODOSIUS SCOEPFFER Adv.
d. Quedl. Quedlinburgi, sumptibus
eodori Philippi Calvisii, literis Johan-
Georgii Sieverti. 1705. C'est à-dire:
*scours ou Traité des Droits de la Vieil-
, &c. Par* Théodore Scoepffer *Avo-
ordinaire à Quedlinbourg, aux frais
Theodore Philippe Calvisius.* De l'Im-
nerie de Jean George Sievert. 1705.
o. pagg. 292.

nouveau défenseur des droits de la
eillesse, est un Avocat Praticien, qui
posé & achevé ce Traité à l'âge de 73.
n y employant ses heures de loisir, &
ps qu'il a derobé à ses occupations
ires. Il est tellement prevenu en fa-
le son Ouvrage, qu'il ne doute nulle-
qu'il ne plaise par la varieté des choses
font la matiere. *C'est un bouquet,
où l'émail des couleurs & le parfum
urs disputent à l'envi, pour réjouïr
t & la vûe.* La table, qui est à la
Livre, en expose toute l'économie.
divise en deux parties. La premiere
e les actes extrajudiciaires concernans
rsonnes & les choses par rapport aux
de la vieillesse. *Dans la seconde,* l'Au-
*considere, suivant* cette même vûe,
les

les causes civiles de la Jurisdic
que & Seculiere, & les causes
demande d'abord, par man
quelle est la chose où tous le
rent, & dont ils se plaignen
nent quand ils en sont en po
avoir montré que ce n'est ny
les honneurs, ny les richess
*avis*, répond-il, *la Vieillesse.*
firme par l'autorité de deux
mands : ne se souvenant pa
jamais sçu, que Ciceron avo
dans son Livre *de Senectute*
*piscantur, omnes optant, e*
*adeptam.*

Il parcourt ensuite les
vieillesse : il dit que l'on en
cinquante, qui se reduisent
des Veterans, à certaines prer
neur, de préséance & d'au
suffrages & les déliberations
rence, lorsqu'il s'agit d'en
moins, ou de choisir des Of
de correction qui appartient
& aux égards que l'on doit
en les châtiant d'une peine
examine les avantages de la
les douceurs du mariage, &
tion des enfans. Il traite l
est permis aux personnes ava
se marier ou se remarier. I
*mative* par deux exemples.
*d'un* vieillard depuis longt

n Medecin, après avoir employé inu-
nt toutes sortes de remedes, conseilla
de se marier; ce qu'il fit, ayant épou-
fille de 20. ans, il guerit, en eut
fils, & vécut depuis en parfaite santé
à l'âge de 93. ans. Le second exemple
une vieille femme qui accoucha d'un
à l'âge de 70. ans. Une autre ques-
ui peut se rencontrer, est de sçavoir,
jeune fille mariée à un vieillard, peut
der la dissolution de son mariage pour
impuissance? L'Auteur propose plu-
bons moyens, mais qui ne sont pas
bles, pour entretenir la paix & l'u-
ntre un mary trop vieux & une fem-
p jeune. Celuy qui luy paroît le plus
est d'éviter la jalousie.

a plusieurs autres questions qui sont
itées touchant les differentes clauses
ntracts de mariage, la puissance pa-
le, les adoptions, les alimens & l'é-
on des enfans. Les droits des tutel-
curatelles y sont expliquez au long,
uteur fait voir que par la disposi-
lu droit les septuagenaires en sont
ts.

droit des personnes, il passe aux cho-
sont sacrées ou profanes, publiques
rticulieres, & qui comprennent les
s d'acquerir, comme les contracts,
scriptions, les servitudes, l'usufruit, le
ne, les possessions, les gages & hypothe-
*les testamens & successions*, toutes ma-
tie-

tieres communes, & qui n'établiffe
droits particuliers en faveur de l
Les causes civiles & criminelles
risdiction Ecclesiastique & Secul
quelles composent la seconde par
Traité, comprennent toutes sor
judiciaires, dont l'Auteur dit qu
sonnes d'age ont plus d'experie
quoy il parle du devoir & de la c
Juges, de leur competence tant p
aux matieres Ecclesiastiques ou
dont ils doivent connoître, que p
aux personnes qui sont soumises
risdiction. Il y a sur la fin une énu
des causes criminelles de toute
observe que la pratique de l'exec
effigie s'est introduite premiere
France, qu'elle a passé en Italie
aux peuples du Nord, où il di
exerce en figure & sur la repr
des condamnez par contumace,
supplice dont ils seroient corporell
nis, s'ils étoient presens. Il est
de voir comment l'Auteur s'est en
le detail ennuyeux de toutes sort
mes & d'injures, pour deux ou
tions seulement qu'il y traite pa
aux droits de la vieillesse. La pre
garde les incendiaires; si les perso
qui sont atteintes & convaincues
me, meritent une peine moins se
*seconde* est pour le crime d'adulte
*il dit que* les vieillards, sont purg

n à cause de leur caducité, mais qu'on
ſume pas de même pour la ſageſſe de
ſexe, en qui la vivacité des paſſions
nte encore avec l'âge. La troiſiéme
n eſt de ſçavoir ſi les vieillards peu-
gir en reparation d'injures, quand on
eproche les accidens auſquels leur ja-
les expoſe; *v. g.* (dit-il) *quando vo-
cornuti?*

HOLOMÆI DE MOOR veris Oe-
omiæ animalis, ſeu potius humanæ
cipiis innixæ Pathologiæ Cerebri De-
tio practica, in qua morborum ſopo-
rum per notas characteriſticas diſtinc-
nec non ſpasmo1um accuratior diſtri-
o traditur. Amſtelædami. Excudit Ge-
us Borſtius Bibliopola. 1704. C'eſt-à-
:*Deſcription pratique des maladies du cer-
u, appuyée ſur les veritables principes de
nomie du corps humain.* A Amſterdam
z Gerard Borſtius. 1704. in 4. pag. 593.

e faut pas confondre l'Auteur de ce
re avec Jacques Lemort, qui a donné
aité *de Concordantia operum naturæ &
æ*, imprimé à Leide en 1702. & un
intitulé, *Fundamenta novantiqua Theo-
Medicæ, Chymiæ nobilioris experientiâ
a*, imprimé auſſi à Leide la même
; qui ſont deux Ouvrages fort me-
s, pour n'en rien dire davantage.
uteur du *Livre* dont il s'agit icy, pa-
n homme verſé dans la Medecine,
&

& tres-instruit des matieres
Son dessein est de traiter de
ladies qu'on attribue d'ordinai
Il parle d'abord des maux d
veilles excessives, des vertiges
nesie, de la melancholie, de
suite il vient aux affections so
il traite de l'hydrophobie, de
des convulsions, du mal ca
examine en détail chacune de
il en explique la nature, il
signes, les prognostics, les
parlant de la phrenesie, par
dit que cette maladie consi
l'inflammation des membrane
comme l'ont cru & comme le
core quelques Medecins,
mouvement immoderé & de
prits animaux. Ce mouveme
paroît, dit-il, par la prompt
quelle les phrenetiques ont
parler, & par l'opinion où ils
dormi plusieurs heures lorsqu'
mi que quelques momens ;
dit-il, de ce que dans un demi
re rêvant à un plus grand non
ses qu'ils n'avoient coûtume
l'espace de toute une nuit qua
toient bien, il leur semble
veillent qu'ils ont dormi un
derable.

*Il definit* la phrenesie, *une*
*lente & dereglée des esprits*

produite par la fievre, & trou-
n. Il explique cette définition,
t par plusieurs exemples. Ensuite
signes de la phrenesie, & aux
: il passe de là aux indications.
tions dans cette maladie sont,
mierement de dérober aux esprits
fougueux, une partie de la ma-
s nourrit, & ensuite d'ôter la
de diminuer le mouvement des

rober aux esprits fougueux la
qui les entretient, il n'y a pas,
de meilleur moyen que la sai-
s il ne faut pas la differer; car
de la maladie, elle n'est plus de
re Auteur marque ici plusieurs
vent empêcher le Medecin d'or-
saignée dans la phrenesie. Un
n pour dérober aux esprits ani-
atiere qui les nourrit, c'est de
premieres voyes, soit par des
soit par des lavemens. Il vient
indications, & enseigne d'une
rt exacte comment on y doit

chapitre de la melancholie, il
'il n'y a point d'humeur melan-
n particulier, mais que dans cet-
tous les sucs sont également al-
it voir que le pancreas & la rat-
t innocens des maux dont on les
*cette occasion*, & que tous les
ac-

accidens dont les melanch
quez, ne viennent que d
l'acreté des humeurs.

Cet Ouvrage est tout d
y trouvera de bonnes obs
palement sur la melanchol
nons de parler, sur la pa
targie, sur l'épilepsie, su
drophobie. Au sujet de
il remarque que l'eau de l
secours, mais que cepend
laissent pas de guerir étan
plongez dans l'eau de qu
de quelque ruisseau : il a
noissance de ce remede n
& en effet, Celse s'expli
ne maniere assez claire,
du 4. livre. Il n'y a qu
dit-il, contre la rage,
malade tout d'un coup, &
tende, dans quelque étan
ne sçache pas nager, de
de le replonger, en sorte
crainte qu'il a de l'eau.

Nôtre Auteur donne i
d'une poudre qu'on prete
pre contre ce mal: Prene
de verveine, de sauge,
polypode, d'absynthe vul
d'armoise, de melisse, de
pertuis, & de centaurée,
*poignée: faites secher tou*
*ensuite les reduisez en po*

on examine les remedes qui ſont
ez par les Auteurs contre cette ma-
on verra que ce ſont tous remedes
ques & narcotiques, ce qui eſt une
obſervation à faire. Les ſudorifi-
nportent par les ſueurs une partie
n; & les narcotiques, outre qu'ils
ſi ſuer, adouciſſent les parties acres
atiere qui cauſe le mal. Pour pro-
s deux effets, M. de Moor conſeil-
écoction de bois de frêne avec l'o-
le ſel de prunelle. Nous ne fini-
s ſi nous voulions parcourir toutes
dies dont l'Auteur parle dans ce
nous nous contenterons de dire qu'il
ſouhaiter que tous les Livres de Me-
uſſent auſſi bons que celui-ci.

tio Juridica de Scopeliſmo, in alma
ina, Præſide Nobiliſſ. Doctiſſ. Con-
ſ. Viro Domino MICHAELE RHODIO,
. D. & Inſt. Profeſſ. P. Ordin. an-
æterlapſo benevolo Eruditorum exa-
ſubmiſſa, nunc autem recuſa, &
ſione Hiſtoricarum obſervationum
mam partem ex mſſ. Codicibus col-
um auctior in lucem expoſita: ubi
imis Sileſiorum bella privata, diſſi-
nes atque guerræ recenſentur ac il-
antur ex monumentis fide digniſſi-
Auctore JOANNE GODOFREDO
ONE, Urat. Sileſ. Francofurti ad
drum, *Typis* Chriſtophori Zeitleri,
1705

1705. C'est-à-dire: *Dissertation de Droit du Scopelisme, & autres sortes de defis; faite en l'Université de Francfort sur l'Oder, avec des Observations historiques. Par* Jean Godefroy Baron, *natif de Breslaw en Silésie, President M.* Michel de Rhode *Docteur en Droit, &c.* A Francfort sur l'Oder, de l'Imprimerie de Christophe Zeitler 1705. in 4. Differt. pagg. 96. Observat. pagg. 64.

LE Scopelisme est un crime extraordinaire, qui portoit la desolation dans la campagne, causoit la mort des Habitans du Païs, la ruine & la destruction des Villes & des Provinces. Il en est fait mention dans la Loy 9e. au Digeste de *Extraordinariis criminibus*, qui s'explique en ces termes: *In Provincia Arabia σκοπελισμὸν, id est, lapidum positionem, crimen appellant, cujus rei admissum tale est: Plerique inimicorum solent prædium inimici σκοπελίζειν, id est, lapides ponere indicio futuros, quod si quis eum agrum caluisset, malo letho periturus esset insidiis eorum, qui scopulos posuissent.* On voit que ce crime a pris naissance en Arabie: les Interpretes disent que c'est dans l'Arabie Petrée, où ceux qui avoient conçu une inimitié capitale contre quelqu'un, avoient accoûtumé de mettre dans le champ de leur ennemi un monceau de pierres pour signal qu'ils feroient perir miserablement celui qui approcheroit de ce champ,

p, pour le cultiver. Ce crime étoit
nt plus affreux, qu'ils se faisoient un
eur de s'égorger les uns les autres,
suites en étoient tres-dangereuses en
e cela se pratiquoit non seulement en-
s particuliers, mais de Ville à Ville,
Province à Province. Nôtre Au-
après avoir traité de l'origine & de
nature du *Scopelisme*; pour en faire
concevoir l'atrocité, il le compare
silic, comme étant un monstre qui
r son seul aspect. Il met dans la mê-
tegorie les cartels de défi, les guer-
ivées, les attroupemens qui se font
la seureté des grands chemins & la
de l'Agriculture. Il examine les
precautions qui ont été prises par
pereurs Romains pour abolir ces mal-
ses pratiques, en punissant de mort
ui s'en trouvoient coupables. Il re-
te ensuite l'Etat de l'Allemagne, ce-
la Silesie en particulier, & de Bres-
ville capitale; les actes d'hostilité qui
t autrefois exercez, soit entre les
ns de la haute Noblesse, soit entre
mmunautez des Villes. Il rapporte
its & Ordonnances des Empereurs &
inces d'Allemagne, pour reprimer
sordres, qui y ont été tres-frequens
e quinziéme siecle. Il cite la Lettre
te d'un Auteur anonyme, dont voici
mes : *Pax hominibus bonæ voluntatis.*
*bilis frater & fautor carissime.* Cùm
 enim

*enim aliàs ad æquales se mutuò in Polon obligant potatores, quorum judicio plus la datur, qui plures inebriat, & calices fœcu diores exhaurit : nunc verò in nostris Siles partibus, qui plura persequitur mala, ince dia & rapinas, is plurimùm commendati*
Parmi les actions, qui se sont passées da ces petites guerres, il y en a une qui memorable au sujet des défis d'entre Villes de Sedine & de Stargard. U nommé Appelman Consul de Stargard, comme un autre Manlius, trancher la tê à son propre fils qui lui avoit envoyé cartel, & le pere prepara lui-même son à la mort. On trouve aussi dans cette D sertation, les Traitez & accords faits ent les Familles nobles, les Villes & Comm nautez voisines pour se maintenir dans paix & l'union, ou pour se liguer cont leurs communs ennemis.

Les Observations historiques de nôt Auteur n'ont rien de considerable que qu ques pieces, dont les principales sont Edit de pacification d'Uladislas Roi de Ho grie & de Bohême, de l'an 1505. écrit Langue Allemande, & qui fut suivi de Ligue faite par les Etats de Silesie, qu'il a joint. Un Bref du Pape Urbain V. 6. Juillet, de la 8e. année de son Pont cat, adressé aux Evêques de Posnanie de Misnie, pour faire le procès à ce *qui* maltraitoient le Clergé du Diocese *Breslaw*. Il y a pareillement ajoûté

s missives au nombre de dix, des
s & Grands Seigneurs de Pologne,
eigneurs du Royaume de Bohême,
ré Evêque de Posnanie au Senat de
w, de Casimir Roi de Pologne, &
.

*ns sur les Evangiles du Carême. Par*
*R. P. * * * Deux Tomes in* 12. A
evoux chez Etienne Ganneau 1706.
mier Volume, pagg. 506. Second
l. pagg. 565.

Dici une nouvelle entreprise des Co-
istes & de quelques Libraires, qui ont
é le moyen de trafiquer à leur profit
reputation des Predicateurs, par des
ils infidelles de leurs Sermons.
déja paru quatre Tomes de Sermons,
uez au Pere Massillon fameux Predi-
de la Congregation de l'Oratoire.
ici deux nouveaux attribuez au Pere
Rue Jesuite. Ils renferment, à ce que
retend, un Carême de sa façon. On
epare encore deux autres Tomes sur
ysteres & sur les Fêtes, & l'on me-
le Public d'une inondation de pareils
ges des plus celebres Orateurs.
a vû dans le dernier Journal p. *99*. le
u des quatre Tomes qui regardent le
Massillon. Tout défectueux qu'ils sont,
st, *pour ainsi* dire, que le coup d'essay
*gnorance* des Copistes, & de l'audace

des Libraires. En voici le chef-d'œuvre e
posé dans ce nouveau Recueil.

Il est étonnant que l'on puisse parvenir
renverser tellement l'ordre naturel des pe
sées, à tronquer & confondre les preuve
à corrompre le style par des tours froids
grossiers, par des expressions pueriles
rampantes, à dégrader enfin si absolumen
un discours; qu'il vienne à paroitre rid
cule & à faire pitié, à ceux qui n'ont p
l'entendre sans en être édifiez & touchez.

C'est ce qui arrive dans ces Recueils, &
sur-tout dans celui-ci. Le Public est tro
éclairé pour imputer aux Auteurs pretendu
des Ouvrages si éloignez de la qualité d
ceux qui sont sortis de leur bouche; & l
jugement qu'il fera de ces fades Editions le
vangera de l'injure qu'on leur fait, & mê
me à toute la Nation, lorsque l'on debit
aux Etrangers, comme des modeles d'Elo
quence qui ont merité l'attention de Pari
& de la Cour, des productions informes &
monstrueuses, qui ne meritent que le mé
pris des gens de bon sens, & l'indignation
des personnes de pieté.

Le seul fruit que ce desordre peut pro
duire, c'est qu'il portera les Auteurs à don
ner plûtôt au Public leurs veritables Ser
mons.

*Nouveaux Cantiques Spirituels sur les prin
cipaux Mysteres que l'Eglise celebre pendan
le cours de l'Année, & sur les plus impor*

tan

*tes Veritez de la Religion & de la Mo-le Chrétienne. Composez sur des Airs s-connus, & notez en Plein-Chant pour facilité de ceux qui ne sçavent pas la Mu-ue.* A Paris chez Claude Cellier. 1705. 12. pagg. 174.

*eometrie de Mr.* DESCARTES, *divisée en is Livres. Le premier, Des Problêmes 'on peut construire n'y employant que des rcles & des Lignes droites. Le second, la nature des Lignes courbes. Le troisié-, De la construction des Problêmes, qui it Solides, ou plus que Solides.* A Paris ez la Veuve Barbin, au Palais : Et ıristophe David, Quay des Augustins. 05. in 12. pagg. 163.

*)euvres de Mr.* MONTFLEURY, *contenant Pieces de Theatre.* A Paris chez Chris-phe David, Quay des Augustins. 1705. eux Volumes in 12. I. Vol. pagg. 538. . Vol. p. 558.

VI.

# JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundi 8. Fevrier M. DCCVI.

---

*Eloge de M.* BERNOULLI, *cy-devant Professeur de Mathematique à Bâle.*

JACQUES BERNOULLI né à Bale le 27. de Decembre de l'Année 1654. étoit fils de Nicolas Bernoulli qui vit encore, âgé de 82. ans, & qui tient un rang considerable dans la Republique. Il fit ses premieres études avec soin. Au sortir des Humanitez, il apprit l'ancienne Philosophie de l'Ecole ; & après avoir achevé son cours, & reçu, selon l'usage ordinaire, ses degrez dans l'Université de Bâle, il s'appliqua à l'étude de la Theologie, moins par inclination, qu'à la sollicitation de son Pere.

Il aima la Poësie, & en fit les amusemens de sa jeunesse. On vit plusieurs pieces de sa façon assez agreables, en Allemand, en Latin, & même en François ; & l'on nous

dit

'oit beaucoup de facilité à com-
ers en ces trois Langues.
& ce talent pour la Poësie se
joints en lui avec le genie des
ques; ce qui nous paroîtroit plus
ire, si nous n'en avions d'illus-
les devant les yeux. Son amour
ernieres Sciences, fut sa passion
: l'instinct de la nature se decla-
ôté-là dès l'enfance; & l'on re-
omme un effet de cet instinct, le
ulier qu'il prenoit, à cet âge,
rer des figures de Geometrie.
e moins équivoque, qu'il étoit
s Mathematiques, c'est qu'il en
r ainsi dire, l'entrée, & rendit
ites les mesures qu'on prit pour
er. Il devint Geometre sans l'ai-
ecepteurs, & dans les commen-
resque sans le secours des Livres.
permettoit pas d'en avoir; & si
lui en faisoit tomber quelqu'un
mains, il falloit qu'il se cachât
e, afin d'éviter les reprimandes
severe, qui l'avoit destiné à d'au-
s. Cette severité lui fit prendre
evise Phaëton conduisant le char
avec ces mots, *Invito patre sy-*
; ce qui a particulierement rap-
Astronomie, une des principales
s Mathematiques, & une des pre-
*squelles il* s'appliqua.
*cautions* rigoureuses de ses parens
 n'eurent

n'eurent donc pas le succès qu'ils esperoiet
mais cependant elles arrêterent long-tem
ses progrès. Borné par le defaut de l
vres, il crut tout apprendre en apprena
les simples pratiques de la Geometrie co
mune, & de l'Astronomie, & ce ne fut q
dans ses voyages qu'il se détrompa ; ce
fut même qu'après son retour qu'il déco
vrit qu'il y avoit dans les Mathematiq
quelque chose de bien plus excellent q
tout ce qu'il avoit appris jusques-là, qu
qu'il eût appris alors tout ce que sçavent
fort habiles Geometres. Avec cette pet
provision de connoissances Geometriques
te en cachette dans la maison paternell
il ne laissa pas à l'âge de 18 ans de donn
des marques de la penetration & de la su
tilité de son esprit, en resolvant le fame
Problême de Chronologie, où l'on dema
de l'année de la Periode Julienne, les tr
Cycles du Soleil, de la Lune, & de l'Ind
tion étant donnez.

M. Bernoulli commença ses voyages
1676. Pendant son sejour à Geneve, il tro
va moyen d'apprendre à écrire à Ester E
sabeth de Waldkirch, qui avoit perdu
vûe deux mois après sa naissance. Il fit
Bourdeaux des Tables Gnomoniques univ
selles, qui n'ont point encore été publié
Après avoir vû la France en 1680, il retou
na chez luy. Ce fut alors que par le cons
de ses amis il lut la Recherche de la Veri
*du Pere Malebranche*, & la Philosophie
D

artes, dont il goûta bien plus, à ce
n nous dit, la methode que les princi-
Il parut dans ce temps-là une Come-
il en predît le retour, & composa là-
s, en se divertissant, un petit Essay dans
angue. Il se mit ensuite sur le Rhin
passer en Hollande. Là il se laissa
dre plus qu'il n'avoit encore fait aux
mes de la nouvelle Philosophie, mais
out il s'abandonna aux attraits de cette
e partie des Mathematiques qui consiste
la resolution des Problêmes & dans
emonstrations, & qu'il n'avoit gueres
uë jusqu'alors. Il devora la Geometrie
escartes, & par des efforts redoublez,
rendit bien-tôt maître, sans le secours
ersonne, des plus grandes difficultez.
duisit aussi en Latin son Essay sur le
vement des Cometes, & ce petit Trai-
t suivi d'un autre sur la pesanteur de
. Il est fait une ample mention de ces
Ouvrages dans les Journaux de Leipsic,
sont trop connus des Sçavans, pour
soit besoin d'en parler icy.
otre Geometre voyageur ayant visité la
dre, & le Brabant, se rendit à Calais,
embarqua pour l'Angleterre. Il vit à
dres tout ce qu'il y avoit d'hommes
res dans les Sciences, & en fut conside-
l eut même le plaisir de se trouver aux
ferences qui se tenoient toutes les se-
ies chez le fameux M. Boyle, dont il
it particulierement l'estime. D'Angle-

tre il passa à Hambourg, & de là il re-
nt droit dans sa Patrie; mais il ne s'y
xa tout-à-fait qu'après avoir parcouru
ous les Cantons Suisses. Ce voyage fut
res-court.

De retour chez luy, il songea à rendre
ses études utiles au Public. Il crut que rien
ne contribueroit davantage à son dessein,
que d'ouvrir un *College*, comme on appel-
le dans ce pays-là, d'experiences mêlées de
Physique, & de Mechanique. Il y parut
avec éclat, & fit voir dans la ville de Bâle
ce grand nombre de belles choses nouvelle-
ment découvertes, & qu'on n'y connoissoit
pas avant luy. On le demandoit à Heidel-
berg pour y professer les Mathematiques, &
il étoit prêt d'entrer dans cet engagement
lors qu'il fut retenu par un autre plus agre
ble; on tourna ses vûes du côté du mariag
& on luy fit épouser une Demoiselle d'u
famille tres-honorable.

Arrêté par ces nouveaux liens qui l'a
choient à sa Patrie, il s'appliqua plus
jamais aux Mathematiques, & s'y d
tout entier. Il se mit à lire sur ces mat
les principaux Auteurs, à les faire lire
à les expliquer aux autres. Ses medit
jointes à ses lectures le menerent bien
il perça les recoins les plus enfoncez
Geometrie. Il ne se contenta pas d
richir de tout ce que les Anciens
*Modernes* avoient découvert de
rieux; mais il sçut encore pe

ır travail, & ajoûter à leurs décou-

687. la Chaire de Mathematique à
ant venue à vaquer par la mort de
Megerlin Professeur tres-estimé, &
en Droit, on jetta aussi-tôt les yeux
re Geometre, pour la remplir, & il
du consentement unanime de tous
gistrats. Il fit honneur à cette pla-
s'acquitta de ses devoirs avec un ap-
ement universel. Ce fut avec le mê-
audissement qu'il passa par toutes les
z litteraires de cette Université, en-
uelles on remarque qu'il eut le Rec-
ie fois, & trois fois le Doyenné de
phie. Ces dignitez ne l'empêcherent
prendre toûjours soin de l'éducation
nesse. Il ne lui refusa jamais ses ins-
s & ses lumieres, tant que sa santé
ermettre.
putation d'un si grand Geometre at-
 Bâle un nombre considerable d'E-
 qui venoient de toutes parts pour
re. Il avoit un talent merveilleux
seigner, & une adresse particuliere
nmoder à la portée, & au different
 ses disciples; ils lui rendent tous ce
age, & reconnoissent que le tour
voit donner aux choses les plus diffi-
es plus obscures, les rendoit claires
 à ceux même qui avoient le moins
ure d'esprit
*s principaux* fruits de ses Exercices

Academiques, eſt ſon excellent Tra
*Suites infinies*, dans lequel il dével
myſteres de l'Art les plus profonds &
cachez. Les Actes de Leipſic, & n
naux, ſont remplis de ſes découv
ce ne ſont pas des découvertes ſim
curieuſes, ou d'une utilité peu conſ
elles vont preſque toutes à perfect
Geometrie. Cinq ou ſix grands
de nos jours étendu les bornes
Science, & les ont portées bien
là de tout ce qui nous arrêtoi
Bernoulli a eu la gloire d'en ê
cette gloire lui a été commun
Bernoulli, ſon frere, qui ayan
ningue, vient d'être mis à ſa p
ſi grandes marques de diſtin
omettrions un point eſſentiel d
nous ne diſions icy la part qu'
& l'autre au celebre Calcul
M. Leibnitz.

En 1684, M. Leibnitz fit
Journaux de Leipſic (pag. 46
dans lequel en donnant avi
nouveau Calcul qu'il avoit t
ſoit voir en même temps
quelques échantillons cho
moins découvrir la metho
ſoin qu'il eût pris de la ca
Iuſtres freres creuſerent ta
cerent le ſecret. Ainſi ſ
pretendre à la gloire de
te entiere à M. Leibnitz.

n quelque sorte le merite. Dans la sui-
appez de la beauté & de la fecondité
methode qui ouvre une route aisée
us sublimes connoissances, ils l'ont
:e avec soin, comme à l'envi l'un de
; & en ajoûtant leurs decouvertes à
de M. Leibnitz, ils l'ont tellement ai-
a perfectionner, que ce grand hom-
ur a cedé une partie de sa gloire,
u la generosité de reconnoitre que
nais le nouveau calcul n'étoit pas plus
qu'à eux, & ne devoit pas moins por-
ir nom que le sien.
st à l'aide de cette Methode qu'avec un
nombre de Geometres du premier or-
ils ont resolu ces fameux Problêmes
nt été proposez à toute l'Europe dans
urnaux de Leipsic; Problêmes que la
netrie commune n'a pas osé tenter, ou
le a tentez inutilement.
n merite si brillant leur attira l'honneur
e aggregez à l'Academie Royale des
nces en 1699, & à celle de Berlin en
; & pour ne parler plus que de celui
nous faisons l'Eloge, ce merite rare le
echercher de tout ce qu'il y avoit de
distingué parmi les Sçavans. Des per-
nes d'un rang élevé voulurent avoir des
ons avec lui; M. le Marquis de Puisieux
bassadeur du Roy en Suisse, & M. le
rquis de l'Hôpital qui a tant donné d'é-
à la nouvelle Geometrie, l'honorerent
ne estime & d'une bienveillance particu-

liere; mais il fut sur-tout étroitem
vec M. Leibnitz, M. Varignon,
de Geneve Membre de la Societ
de Londres, & quelques autres gr
ometres qui cultiverent avec soin s
jusqu'à sa mort. Elle est arrivée
temps, hâtée par les excès dont o
gueres se défendre dans l'étude des
matiques. Il passoit les nuits da
cherches, & poussoit l'application
vail jusqu'à un entier épuisement.
ditations profondes, & ses longues
mirent souvent en danger, & luy c
enfin une fievre éthique, qui joi
goute, & à une toux violente & c
le, luy ôta toute esperance d'en
Après avoir mis ordre à ses affair
songea plus qu'à mourir, & nous
mes le 16. d'Août dernier 1705. à
50 ans, & 7 mois.

Archimede ayant trouvé la pr
de la Sphere au Cylindre circonsc
couverte d'une extrême difficulté,
grand éclat dans ce temps-là, aujo
un simple jeu pour les nouvelles M
la fit graver sur son tombeau. A l'
de ce fameux Geometre, M. Ber
voulu qu'on gravât sur le sien une L
mique spirale inscrite dans un cercl
ces mots, *hâc mutatâ resurgo*, qui
lusion aux proprietez de cette Courb
prietez tout-à-fait admirables, & q
gloire d'avoir découvertes le prem

mique spirale se reproduit de cinq
differentes; j'en ometray deux qui
n de surprenant ; voicy les trois
1°. Si on developpe cette Courbe,
it, comme la Cycloïde, par le dé-
nent : 2°. Elle est elle-même la
formée par les rayons de lumiere,
reflechit : 3°. En roulant sur elle-
elle se forme encore par le point
it ; c'est-à-dire qu'elle est à la fois,
loppée, sa Caustique, & sa Cycloï-

ernoulli est aussi le premier qui ait
ert la nature, & les proprietez de la
e, le premier qui ait trouvé la *Pa-
ique*, dont M Leibnitz a paru esti-
it la recherche ; Courbe suivant la-
un corps tombant s'approche, ou
e également en temps égaux d'un
onné. Il est le seul qui nous ait fait
tre l'*Elastique*, ou la Courbe du res-
'est-à dire, celle qui se forme par la
ure d'un ressort tendu ; le seul encore
fait voir que la figure que prend un
empli de liqueur, donnoit de même
*ique*. Il seroit ennuyeux & inutile de
ter article par article toutes les dé-
rtes qui lui sont communes avec ce
nombre choisi de Geometres dont on
é. Qui peut ignorer aujourd'huy la
e de la plus vîte descente, qui a fait
ant de paralogismes ; la Courbe de la
*enflée par le vent* ; la Courbe que dé-
crit

crit un rayon de lumiere penetrant u
lieu inegalement dense, dont il n'y
long-temps qu'on nous a rafraîchi
dans les Memoires de l'Academie
des Sciences, & toutes ses autres a
bles solutions qui rendent les Jo
de Leipsic si precieux à ceux qui
dent ces matieres, & qui les sçavent
mer.

Mais il faut au moins nommer ici le
blême qui a coûté à notre Auteur le pl
travail, & qui a fait tant de bruit par l
tite guerre d'émulation qu'il a causé
les deux freres. C'est le grand Probl
des Isoperimetres, Problême qui fait
ter jusqu'aux troisiémes differences; &
la solution est d'une utilité qui s'étend
loin. On le trouve dans les Actes de
sic de 1701. avec l'Analyse de l'Auteu
posée tout au long; il se trouve aussi i
mé à Bâle la même année. C'est une
chure in 4. de 18 pages. Comme ce
blême est un de ceux qu'on vante le
quand on veut relever la gloire de la
metrie Transcendante; il semble que
qu'importune cette gloire, ont un m
sûr de l'aneantir, en resolvant le Prob
par les seules methodes de la commune
ometrie. Le plaisir d'abbattre la fiert
commode des nouveaux Geometres, m
bien qu'ils fassent quelques efforts.

M. Bernoulli avoit beaucoup travaill
*les nombres*, & sur-tout il avoit beau

la matiere des *permutations* & des *isons*. Il avoit besoin de cette con-
:e dans un Ouvrage qu'il meditoit,
avoit presque achevé quand il est
Le titre de l'Ouvrage devoit être,
*conjectandi*, de l'Art de conjecturer.
ır y détermine en effet, & y reduit
ıl, les differens degrez de certitude
ray-semblance des conjectures qu'on
rmer sur les choses qui dépendent
ırd; ce qu'il étend même à la vie ci-
aux affaires particulieres. Parmi les
*nea* qui sont à la fin des *Exercita-*
Mathematique de François Schoo-
n trouve un petit Traité de M. Huy-
*le Ratiociniis in ludo aleæ*, c'est-à-di-
Raisonnemens qui ont lieu dans les
hazard. M. Huygens y donne une
le pour déterminer au juste, par le cal-
different sort des joüeurs dans divers
se presentent; il y en resout actuel-
plusieurs, & il en met l'operation &
onstration; mais à la fin du Traité,
isse quelques-uns dont il donne sim-
t la détermination, sans indiquer la
u'il a suivie, & sans rien démontrer.
rage de M. Bernoulli est divisé en
parties, dont la premiere contient ce
raité de M. Huygens, avec des Re-
es de M. Bernoulli, qui parmi les cas
sans analyse & sans demonstration, y
ceux qui peuvent être resolus sans le
des *permutations* & des *combinaisons*.
Cet-

Cette matiere des permutat
binaisons est traitée à fonds
partie, où parmi un grand
blêmes considerables, on tr
solu d'une maniere genera
*étant en progression Arithme*
*somme de leurs puissances.* I
tie fait voir l'usage de la d
*mutations* & des combinais
lution des questions que l'o
dans les jeux de hazard,
sujets qui dépendent de mê
cas de M. Huygens qui rest
y sont resolus. C'est dans l
tie que l'Auteur étend sa M
raisonnemens, ainsi qu'on l
ses qui regardent la vie civi
domestiques. Le fondeme
niere partie, est un Probl
qu'il resout d'abord, soluti
plus de cas, que de la Qu
cle. Il s'agit de determin
tant le nombre des observa
port à un évenement, on a
même temps à proportion
babilité ou d'apparence qu'
le veritable rapport entre le
où l'évenement peut arrive
des cas où il peut n'arrive
qu'on puisse enfin parveni
probabilité ou d'apparence
*de tout* degré donné; c'e
*une* veritable certitude.

a lieu d'esperer que quelque main
habile ajoûtera à un Traité si cu-
qui peut y manquer ; mais quand
nneroit tel qu'il est, il sera toûjours
p de plaisir au Public, sur-tout si
Tables Gnomoniques universelles,
t être en état de voir le jour, on
e qu'on trouvera parmi les papiers
lustre Geometre, de plus digne de
tion & de la curiosité des Sçavans.
qu'ils attendent en particulier des
M. Bernoulli le jeune, qui a toû-
t paroître un grand zele pour l'u-
blique, & pour l'avancement des
, & à qui la memoire d'un tel fre-
tre chere.

us rerum Opificialium peritus, sive
sus Mechanicarum causarum foren-
solutus. Per universa sua capita
asibus modo practicis, nec tamen
echanices diversarum artium atque
iciarum ventilatis ; verum omnis
s juribus Mechanicorum atque mo-
formulis insuper agendi, defen-
que ; decretis denique, sententiis ac
m Responsis illustratus atque firma-
omnibus in jure tam postulando
reddendo occupatis oppidò profi-
turus. Quem longâ annorum serie
â curiositate congessit, ac singula-
ustriâ *elaboravit* ADRIANUS BEIER,
*ndect.* in Academia Salacia Prof.
Curiæ

*dans les Arts & Métiers, ou la manie[re]*
*de proceder dans les causes Mechaniques*
*Par* Adrien Beier, *&c.* A Francfort &
Leipsic chez Jean Christophe Stoetze[l]
1705. in 4. pagg. 421.

COmme chaque Etat a ses Loix & s[es]
maximes; que le Clergé se gouvern[e]
par les Canons & les Constitutions Eccl[e]-
siastiques, la Noblesse par le droit feodal
& que les gens de guerre observent [la]
discipline militaire, il n'est point aussi d'Ar[t]
ny de Métier qui n'ait des Reglemens & de[s]
Statuts particuliers; ce sont ordinairemen[t]
des exceptions à la regle generale, & dont
on ne voit pas toûjours clairement le rap-
port, qu'ils ont au droit commun. Le[s]
Ouvriers & les Marchands ont accoutum[é]
d'obtenir du Prince la confirmation de leur[s]
Privileges, ce qui forme une espece de Droi[t]

, & que la plûpart des Artiſans aſ-
entre eux un ſecret qui eſt impene-
d'où eſt né ce proverbe latin : *Ar-*
*i habet peritiam, magiſtrum ne pro-*

e Auteur s'eſt appliqué à ces matie-
Police pendant pluſieurs années qu'il
é la charge de Syndic. Il ne feint
le comparer ſon Ouvrage à l'Iliade
ere, ſoit à cauſe de la quantité de
qu'il embraſſe, ſoit par rapport à
e qu'il a fallu y donner. Il en a déja
epuis 25. ans quelques échantillons
rés l'autre. De toutes ces pieces dé-
juſqu'au nombre d'onze, & des
ux Traitez que l'Auteur y a joint,
compoſé un corps entier, qu'il a
en trois Volumes. Celui-ci eſt le
r, dans lequel il traite des cauſes
niques. Le ſecond comprendra les
nes de toutes ſortes de Métiers, leur
eurs fonctions & leurs devoirs, &
quement les droits qui leur appar-
nt. Il ſera parlé dans le troiſiéme
e des matieres qui ſervent aux Arts
tiers, des manufactures qui en pro-
nt, des inſtrumens propres à chaque
, des Maîtriſes & autres droits, des
&s & des delits.
ci les Traitez contenus dans ce pre-
Volume, & diſtribuez en 39. chapi-

*Jugemens ;* où l'Auteur fait voir
com-

combien il est avantageux aux Artiſans d'
voir pour Juges des perſonnes de leu
Corps & Communautez pour vuider le
differens entre eux, ou avec leurs com
gnons, ou les Etrangers. Les exemples
trouvent dans pluſieurs Villes d'Allem
& d'Italie.

Des Arbitres & Commiſſaires, qui
tirez ſouvent des Corps & Commun
des Arts & Métiers, pour les viſi
d'Experts, & rapports des Jurez.

De la Juriſdiction, pour ſçavoi
Corps & Communautez ont Juriſdic
les perſonnes du même Métier; ſi on
cuſer le Jugement ou l'avis de toute
munauté; ſi n'y ayant qu'un hom
même profeſſion dans une ville, il
nir à une autre Communauté?

De la puiſſance du Glaive, po
ſi les Ouvriers & les Marchands
Artiſans, ſont bien fondez à co
crimes qui ſe commettent par
liers de leur Corps.

Des châtimens, punitions
pour reprimer les deſordres
ventions aux Statuts & Reg
amendes ſe payoient autrefo
quantité de biere ou de vin
à la faute; elles ont été de
en une ſomme d'argent.

Les autres chapitres rega
tence des Juges, les lieux
vilegiez, les inſtances au

tion qui convient aux Corps & Com-
ez des Arts & Métiers; les ajourne-
ı proclamations, les évocations, le
e des Avocats, les personnes du de-
r & du défendeur, les interventions,
dics, la maniere de proceder, les
les exceptions delatoires, les diver-
de non recevoir, les contestations
:, & les exceptions peremptoires,
es justificatives, les contredits, les
tions, les témoins en géneral, la
ion, les reproches & les salvations
vets d'aprentissage & autres conven-
les certificats que les Maîtres don-
x Compagnons qui sortent de leurs
es, la reconnoissance des écritures
, le serment, les Sentences & les
ions, l'execution des Jugemens, &
nses.

*e Medecinale de* JEAN BERNARD
DBACH, *Docteur en Medecine à*
*tznac. Nouvellement traduite, avec*
*medes, qui conviennent à la guerison*
*plûpart des maladies. Par M.* DE
*x Maître Chirurgien.* A Paris chez
oine Varin. 1705. in 12. pagg. 605.

te Pratique Medecinale est fondée sur
Systême de Medecine, qui consiste
orter toutes les maladies à quatre
ales, qu'on regarde ici comme la
*de toutes* les autres. La premiere
de

de ces quatre maladies, ſelon nôtre Auteur, eſt la fievre, qui n'eſt autre choſe, dit-il, qu'un dereglement dans le mélange des principes qui compoſent le ſang. La ſeconde, eſt le ſcorbut qu'il fait dépendre d'un ſang chargé d'une viſcoſité acide, d'une viſcoſité ſalée, ou d'un acide ſalé. La troiſiéme, eſt la cachexie qui procede, ſelon lui, d'un ſang groſſier, viſqueux, tenace, acide, auſtere, chargé de cruditez. La quatriéme enfin eſt le catharre, par lequel il entend toutes les obſtructions que des cauſes externes, & principalement le froid, peuvent produire dans les differentes parties du corps.

La fievre, qui eſt une de ces quatre ſources, produit, dit-il, par le dereglement des principes du ſang, pluſieurs maladies particulieres, comme douleur de tête, inſomnie, lethargie, phreneſie, delire, convulſion, perte d'appetit, ſoif, nauſée, vomiſſement, diarrhée, dyſſenterie, conſtipation, abatement de forces, angoiſſe, petite verole, rougeole, &c.

La ſeconde ſource, qui eſt le ſcorbut, produit, dit-il, le vertige, l'apoplexie, la paralyſie, la convulſion, la ſalivation, l'hemorragie des gencives, la carie des dents, la palpitation de cœur, la douleur de tête, la perte de l'appetit, la faim canine, la cardialgie, la douleur inteſtinale, la conſtipation, la diarrhée, la dyſſenterie, des douleurs fixes & errantes, des puſtules, des
ulc-

demangeaisons, des phtisies, des
urnes, des lassitudes spontanées,

ème source, qui est la cachexie,
nelancholie, le delire melancho-
anie, l'épilepsie, l'insomnie,
ient, l'hemorragie du nez,
a palpitation de cœur, la syn-
lure de l'estomach, la tympani-
on hysterique, la pierre, la gou-
oüelles, les chancres, les schir-

iéme enfin, qui est le catharre,
lon nôtre Auteur, la pesanteur
flux sereux des narines appellé
ydrocephale, l'ophthalmie, l'in-
& le bourdonnement des oreil-
leur des dents, l'esquinancie, la
le crachement de sang, les fie-
s lymphatiques, les tumeurs &
ations des glandes parotides, la
& vague, &c.
pretend que toutes ces affections
s se doivent traiter comme les
'où il les fait dériver, à moins
oit obligé en certaines occasions
ier la maladie principale, pour
des accidens pressans qui ne don-
lay ny relâche.
été à souhaiter qu'aux enseigne-
raux que donne ici l'Auteur, il
uelques *observations* sur chaque
*ticuliere*, par rapport à la ma-
 ladie

ladie cardinale d'où il la fait veni
donné moyen aux Lecteurs de ra
cilement à leur cause primitive l
qui se presentent tous les jours,
même temps justifié une doctrine
plus tenir de la speculation que
rience.

*Le Courtisan desabusé, ou les P*
*Gentilhomme qui a passé la p*
*partie de sa vie à la Cour & da*
*re. Nouvelle Edition.* A Paris
colas le Gras, au troisiéme P
Grand' Salle du Palais, à l'E
1705. in 12. pagg. 282.

CE Livre est un Recueil de qu
Reflexions morales sur divers
est partagé en 57. chapitres. L'
entrepris pour remercier Dieu de
qu'il lui a faite de connoître clair
plusieurs experiences, que le mo
toute sa sagesse n'est qu'une folie.
de la veritable sagesse dans son pre
pitre, & en voici la raison: „
„ superbe portail d'un Palais, di
„ prend & remplit d'admiration
„ le voyent, il leur imprime dan
„ une certaine image qui les em
„ remarquer tous les défauts du
„ bâtiment. J'espere, continue-t-
„ sagesse fera le même effet en ce
„ tre, & répandra par ses precep

„ tains charmes dans les esprits, qui les „ empêcheront de reconnoître tous les dé- „ fauts de ce Livre. “ Dans le second chapitre, il parle de l'Ignorance, & il en fait l'Apologie. Il forme d'abord un parti en sa faveur. Il n'y a condition si élevée, selon *lui*, dont il ne puisse tirer quelque force pour sa défense. Ceux qui parmi les Sçavans, font gloire de ne rien sçavoir, sont pour l'Ignorance. *La plûpart des Gentilshommes ne sont qu'une partie des illustres ignorans.* Quant aux Dames, quoi qu'il y en ait de sçavantes, neanmoins leur modestie ne leur permettant pas de l'avouer, il suppose qu'il n'aura pas grande peine à les engager dans les interêts de l'Ignorance. Les leurs propres, si on l'en veut croire, les y engagent assez, puisque leur sexe, leur coutume, & leur moderation les reduisent à la necessité de ne rien sçavoir. „ Ce seront, dit-il, „ en cette occasion autant d'Amazones qui „ iront desoler le païs latin, & porter le „ feu dans toutes les Bibliotheques. “ Il étoit difficile que l'Ignorance soutenue d'une Armée si leste & si nombreuse ne remportât pas une victoire complette sur la Science & sur ses adherens. „ O belle & vic- „ torieuse Ignorance, qui subsistez par vos „ propres forces, s'écrie nôtre Auteur, „ n'est-ce pas avec raison que je prens vô- „ tre parti ? Il l'appelle ensuite l'un des plus beaux dons de la *nature*, une espece de *Science qui semble être* infuse dans l'esprit

 de

des hommes, afin de leur donner moyen de se passer des Sciences, un flambeau dont la lumiere conduit toûjours où l'on a dessein d'aller.

Par ces éloges donnez à l'Ignorance, on peut juger de l'idée que nôtre Gentilhomme se forme de la Science. Elle nous persecute comme un Tyran ; & selon lui, il n'y a point de miserables plus dignes de compassion que le sont quelques Sçavans. » Ils ressemblent » à ces hypocondriaques qui se figurent » être tout ce qu'ils ne sont point.... L » Sçavant se persuade que tous les autr » sont des ignorans, & qu'il possede lui s » toutes les connoissances du monde. L » certitude lui passe pour demonstrati » l'apparence pour realité, & l'erreur » une verité constante. Ses pensées lui » des revelations, ses opinions des or » ses extravagances des mysteres. L'u » avoir penetré dans les difficultez l » profondes: l'autre fait dire à des A » ce qu'ils n'ont jamais pensé. Celui » qu'il faut chasser le chaud par l » & cet autre, que le froid doit ê » cu par le chaud. La terre tourn » les uns: & le Ciel, selon les a » Soleil est pour les uns le centr » de, & les autres veulent que » terre. « On conclut de là q vouer que *la Science vaine & vaut beaucoup moins que l'Ignor & innocente.* Rien n'est plus

mais prétendre en faire la con-
: qui précede, c'est raisonner
le quelqu'une des especes dont
denombrement. Nôtre Auteur
s en avoir connu d'autres, c'est
peut-être cause que les notions
de la Science & de l'Ignorance
ises.
ne d'un peu plus justes sur les
nt la connoissance dépend de
& de l'usage du monde. Après
is le chapitre 26e. que l'on se
l'on se corrompt fort aisément
ju'on y devient dissimulé, four-
teressé; il rapporte un incident
tif. Un Seigneur qui le menoit
r avec lui, rencontra en chemin
hommes, dont l'un étoit fort
t judicieux, fort sage; & l'au-
ucune de ces qualitez. Il reçut
vec respect, mais froidement,
aresses au dernier, puis les em-
s deux dîner. Après qu'on se
able, nôtre Gentilhomme de-
igneur, s'il connoissoit bien
essieurs. Le Seigneur répondit
voua que celui des deux à qui
un si bon accueil, ne le meri-
nt que l'autre. Mais, ajoûta t-
ns droit à l'utile; un Courtisan
er qu'à faire parler de lui. La
premier est pour lui seul, sa va-
*le Roi* qu'il sert fort utilement:

cette grande retenue dont il use, pour ne rien dire mal à propos, ne fait aux autres ni bien ni mal. Quant à cet étourdi, il parle incessamment de tout le monde; il sçait ce qui se passe dans les maisons, & ne manquera pas au sortir d'ici, de dire qu'il a fait chez moi fort bonne chere, que je suis un tres-galant homme, liberal, genereux, & digne de la bonne fortune que j'ai: qu'un homme de mon humeur & de mon merite est un ornement de la Cour, & mille autres choses semblables que son esprit lui fournira pour me payer de mes caresses.

Le stile de nôtre Auteur n'est pas fort exact; on y trouve une assez grande inegalité. Ses descriptions sont vives, mais l'on y apperçoit aisément beaucoup plus d'imagination que de jugement. En parlant des procès, ,, J'avoue, dit-il, qu'ils me font ,, peur: & jusqu'à leur habit fait d'un cer- ,, tain parchemin qui n'est pas vierge, puis- ,, qu'il porte avec lui le trouble & la guer- ,, re, tout me paroît affreux dans la chi- ,, cane. Le plaideur a l'envie peinte sur le ,, visage, marquant par là que son ame ,, n'est pas satisfaite, & que ses souffrances ,, ont du rapport avec celles des reprouvez, ,, puisque son corps les partage avec son es- ,, prit. " Il compare ensuite à l'Enfer la grand' Salle du Palais où son Livre se vend.

VII.

# JOURNAL
# DES
# SÇAVANS,

Du Lundi 15. Fevrier M. DCCVI.

---

*Description de l'Isle Formosa en Asie: Du Gouvernement, des Loix, des Mœurs, & de la Religion des Habitans: dressée sur les Memoires du Sieur* GEORGE PSALMANAAZAAR *natif de cette Isle; Avec une ample & exacte Relation de ses Voyages dans plusieurs endroits de l'Europe, de la persecution qu'il y a soufferte de la part des Jesuites d'Avignon, & des raisons qui l'ont porté à abjurer le Paganisme, & à embrasser la Religion Chrétienne reformée. Par le Sieur N. F. D. B. R. Enrichie de cartes & de figures.* A Amsterdam aux dépens d'Etienne Roger. 1705. in 12. pagg. 406.

CEt Ouvrage est divisé en 40 chapitres. Il y en a 32 où il n'est parlé que de ce qui regarde la matiere principale.

Le 33e, le 34e & le 35e, traitent du Jap
Dans les cinq derniers on raconte les av
tures du Sieur Psalmanaazaar.

Le Royaume de Formose est situé pres
sous le Tropique du Cancer, entre le 2
le 26e degré de latitude Septentrionale.
est à l'Orient de la Chine, & separé d
Province de Foquien d'un trajet d'envi
60 lieuës. Il a au Nord les Isles du Jap
dont la plus grande n'en est qu'à 200 lieu
& au Sud les Philippines qui en sont é
gneés d'environ 100 lieuës. Son étendue
de plus de 70 lieuës du Nord au Sud; il
peu près 15 ou 18 lieuës de l'Est à l'Ou
dans sa plus grande largeur, & environ
lieuës de circuit. Il est divisé en cinq Is
sçavoir deux *des Larrons*, le grand Peor
le petit Peorko, & Kaboski qui est la pr
cipale Isle. Elle a 17 ou 18 lieuës de lo
sur 15 de large; c'est cette Isle qui nous
connue sous le nom de Formose. On
marquera en passant, que ce n'est pa
*Royaume* de Formose que l'Auteur part
ainsi, c'est *l'Isle* de Formose, si bien
cette Isle seroit à son compte *divisée en*
*Isles*, mais on voit bien ce qu'il a v
dire.

Il ne croît ny orge ny froment dan
Royaume de Formose; le Soleil y est
ardent, & le terroir trop sec. En rec
pense, il y vient un grand nombre de
*nes dont on* fait de tres-bon pain. Il
*a principalement* de deux sortes qui ser

ſage ; l'une s'appelle *Chitok*, & l'au-
*gnok*. Ces racines ſe ſement comme
tte ; quand elles ſont meures, el-
plus groſſes que la cuiſſe. Si-tôt
es a arrachées, on les coupe par
ux, pour les faire ſecher au Soleil,
aoy on en fait tres-aiſément de la fa-
Cette farine ſe mêle avec du lait &
, du ſucre & des épices, puis l'on
ie une pâte qui ſe cuit au four. Ce
elon l'Auteur, eſt blanc comme nei-
: Ris eſt ce qu'il y a de plus com-
ns le Royaume de Formoſe. On y
l'*Ar-magnok*, liqueur tres-ſaine faite
ı ris & de l'eau de fontaine : du
liqueur qui coule de certains arbres,
le goût approche de celui de la bie-
ine : du *Charpok*, liqueur qui ſort
ême d'un fruit qu'on a ſoin de per-
ı *Chilak*, boiſſon qui ſe fait avec une
ſemblable à celle du Caffé brûlé.
oit auſſi du Thé & du Caffé comme
pe, mais ſans ſucre. Il ſemble que
de Formoſe ait une vertu particu-
ur amener les fruits à leur maturité.
rouve tous ceux de l'Europe, mais
nt incomparablement plus beaux &
leur goût. Outre les animaux que
e produit, il y a dans ce pays-là
ns, des Leopards, des Tigres, des
, des Crocodiles, & quelques poiſſons
dinaires. On y voit des Serpens,
: ſi familiers, qu'ils s'entortillent au-

tour du corps d'un homme ſans lui faire
cun mal. Les Formoſans nourriſſent d
leurs maiſons des crapaux pour en tire
venin, dont ils ſe ſervent à divers uſag
& des belettes qui mangent les ſouris.
ont encore une autre eſpece d'animal q
appellent *Varchiero*, c'eſt-à-dire, *perſ*
*teur des mouches*. Il eſt fait à peu prés c
me un lezard; il a la peau unie & luiſ
comme du verre, il paroît de mille coul
differentes, ſelon les differentes ſituati
de ſon corps. C'eſt une choſe ſurprenar
ſelon l'Auteur, de voir avec quelle leger
il pourſuit les mouches, & avec quell
dreſſe il les attrape. Le Royaume de F
moſe eſt fort riche. Il y a trois
nes d'or & trois mines d'argent tr
bondantes. L'argent y eſt à proportion
eſtimé que l'or, & l'on y prefere à
& à l'autre, le fer, l'acier, & le cu
jaune.

Les Habitans de Formoſe, ſur-tout
gens riches, & qui ne ſont pas obligez
travailler à l'air, ont le teint fort bl
Leurs femmes ſont tres-belles, & bien
gens ſoûtiennent, dit l'Auteur, que les T
ques, & les Japonoiſes (les Formoſanes
auſſi compriſes ſous ce nom) ſont les
belles femmes du monde. Mais, ajoût
Traducteur, quand les Georgiennes
droient leur ceder cet avantage, il eſt
*que les* Angloiſes le leur pourroient
*juſtement* diſputer. Les Formoſans ne

de grande taille ; ils sont vigoureux, in-
gables, bons soldats. Ils ont de l'esprit,
'industrie, une grande facilité à imiter
u'ils voyent. Ils ont en horreur le men-
ge & la médisance, mais ils sont extré-
nent vindicatifs. Ils mangent assez or-
irement de la chair humaine ; les corps
ceux qui ont été executez par la Ju-
:, sont exposez en vente, & ceux qui
ent s'en regaler, peuvent en acheter à
discretion. Ils mangent le plus sou-
: cette chair toute crue, & sans aucun
e assaisonnement qu'un peu de poivre
e sel.

n'y a que six Villes dans l'Etat de For-
e ; deux dans la principale Isle sçavoir
*netsa*, & *Bigno* ; une dans le grand Pe-
, laquelle s'appelle *Chabat* ; une autre
mmée *Arrion*, qui est dans l'une des Isles
Voleurs ; la cinquiéme & la sixiéme,
dans l'autre Isle des Voleurs, & se nom-
nt *Pineto*, & *Jarabut*. Comme Xter-
a est la ville capitale du Royaume, elle
aussi la plus belle & la plus grande. Elle
située dans une plaine fort agreable, le
g d'une riviere, ou plutôt d'un grand
al rempli de poissons, lequel a été fait
tès, & qui traverse toute l'Isle. Les
railles de cette ville sont de 50 pieds de
it sur 12 pieds de large. Sa longueur
de 15 à 16 milles d'Angleterre ; mais on
rouve beaucoup de Places desertes, des
amps, des montagnes, des prez, des jar-

dins. Vers le milieu, les maisons so
serrées. Elles sont bien bâties, & il
de tres-magnifiques. Les Palais du
du Viceroy, du grand Prêtre, du
Sacrificateur, & de quelques autres
d'une somptuosité & d'une grandeur
nante.

La Religion des Formosans est as
guliere. Elle leur a été revelée par
même qu'ils adorent, si nous en c
leur *Jarhabadiond*, qui est un Livr
regardent comme les Chrétiens re
l'Evangile. Selon ce qui est rappor
ce Volume, il y a environ 900 ans q
Philosophes, l'un appellé *Zeroaboal*
l'autre *Chorchemakein*, se presenterent
ple assemblé sur le mont *Tanalio*, p
crifier au Soleil, & dirent hautem
le Dieu Createur du Soleil & de to
choses visibles, meritoit seul les hon
des hommes. Le peuple ému par l
cours, & par leur air mortifié & s
demanda de quelle maniere ce Dieu
être servi? Il faut d'abord lui bâtir u
ple, répondirent-ils; y élever un aut
tabernacle, & bruler sur cet autel l
de vingt mille jeunes enfans qui ne
pas l'âge de neuf ans. Ce sacrifice
Dieu se manifestera à vous dans le t
cle, & vous apprendrez de lui-même
vous restera à faire. Ces cruels Phil
n'eurent pas plutôt achevé de parler
furent contraints de prendre la fuite,

e assommez. Quelques jours après, le
s'obscurcit, il en tomba une pluye mê-
le grêle d'une grosseur extraordinaire
létruisit tous les fruits de la terre, le
erre se fit entendre d'une maniere ter-
, & l'Isle fut agitée d'un tremblement
erre prodigieux, auquel succeda une
qui emporta tout d'un coup la meil-
partie des Habitans. Ceux-cy regar-
it cette calamité comme un effet de
desobeïssance. Ils eurent recours aux
sophes, qui intercederent pour eux,
in des deux leur annonça bien-tôt la
de la part de Dieu. A cette agreable
elle le peuple s'écria, *Psalmanaazaar*,
à-dire, *Auteur de paix*. Ce nom de-
a à ce pretendu Prophete, il n'est
parlé de l'autre dans le Jarhaba-
d.
premier temple fut bâti à Xternetsa,
bernacle y fut placé en grande cere-
ie, & les Magistrats de chaque ville ou
ge firent le dénombrement des enfans
s, afin d'en choisir le nombre prescrit.
faux Prophete ordonna ensuite une
de Fête qui dura dix jours, pendant
els on sacrifia deux mille enfans par
. Après que les dix jours furent expirez
ue le dernier sacrifice eût été offert, le
veau Dieu se fit voir au peuple dans le
rnacle, sous la forme d'un bœuf, &
a. Son Prophete écrivit soigneusement
*commandemens*, que les Formosans ob-
 ser-

servent encore aujourd'huy. Au re
divinité ne se montre pas toujours
même forme, elle en change selon
rentes dispositions d'esprit. Si ell
colere, elle se manifeste sous la fig
lion, d'un ours, ou de quelqu'au
feroce; & si on ne vient point à
l'adoucir par des sacrifices d'anima
égorge tant d'enfans en son honneu
prend enfin la figure de quelque ar
bonaire, par exemple celle d'un bœ
veau, ou d'un agneau. Il y a bien
parence que la premiere fois que le l
la, ce fut la voix de celui des det
sophes qui ne paroissoit plus, qu'o
dit. A l'égard des changemens de
,, il est vray-semblable, dit le Sieu
,, naazaar, que c'est une tromperie
,, tres, qui ont de ces animaux d
,, *ge*, pour les faire voir aux peuple
,, ils le jugent à propos, cela est
,, plus certain qu'ils ne veulent pa
,, que qui que ce soit en approche.
Il n'y a pas 60 ans que les Formo
beïssoient qu'à leur Roy, & qu'il
indépendans de toutes les autres na
present ils sont sujets de l'Empereu
pon, au moins c'est ce qu'assure l'A
cet Ouvrage. Ce fut, selon lui, l
Meryaandanoo qui les soumit par
assez semblable à celle que les Grec
*yerent* pour se rendre maîtres d
*Meryaandanoo* étoit Chinois. Ex

pon dès sa jeunesse, & ayant été in-
tit à la Cour de l'Empereur Chazadiin,
t si bien captiver les bonnes graces de
ince, & se rendit d'ailleurs si conside-
par de grandes actions, que Chazadiin
*Carilhan*, c'est-à-dire Generalissime
orces de l'Empire. Il ne plut pas moins
nperatrice qu'à l'Empereur; elle l'aima
onnément, & lui en donna les marques
us authentiques. Le Chinois qu'une am-
n demesurée devoroit secretement, leur
igna sa reconnoissance par la plus noire
plus cruelle perfidie qui fut jamais. Il
le sa main l'un & l'autre, & envahit le
ne du Japon.

nviron deux ans aprés son élevation, il
ut de joindre le Royaume de Formose
Etats. Pour cela, il contrefit le mala-
& fit offrir un nombre infini de sacrifi-
à tous les dieux du Japon, afin d'ap-
r leur colere, & d'obtenir d'eux sa gue-
. Le sang de dix mille victimes fut inu-
nent répandu; & le pretendu malade
t assemblé les chefs de son Conseil & de
mée, il leur declara que puisque les
x du pays n'avoient pas le pouvoir ou la
nté de le guerir, il vouloit s'adresser à
i qu'on invoquoit à Formose, & faire
noler des victimes dans tous ses temples.
dessein fut generalement approuvé; le
y de Formose même y consentit, dès
il l'eut appris par des Ambassadeurs que
*Tyran lui envoya*. Meryaandanoo fit pre-
pa-

parer environ trois cens *Norimm*
font de petites maiſons que des élep
tent, comme nos mulets porten
res. Elles peuvent contenir 30 o
ſonnes, & elles ont des ouvertures
de fenêtres par où elles reçoivent
Trente Soldats ſe mirent dans ch
ces maiſons portatives; & pour mi
per les Formoſans, on plaça aupr
nêtres qu'on devoit laiſſer entr'ou
beliers, des agneaux, & d'autres
Des bâtimens plats, d'une grand
ordinaire, porterent à Formoſe l
monnos, les élephans, & un gran
d'Officiers qui en paroiſſoient êtr
ducteurs. Quand tout fut deba
Officiers diviſerent les Norimm
trois corps, dont le plus conſid
conduit à Xternetſa; les deux aut
envoyez à Bigno & Khadzey. Au
on étoit convenu, les Soldats cac
rent le ſabre à la main, & mena
mettre tout à feu & à ſang, ſi
ſoumettoit à l'Empereur du Japon
de Formoſe, qui n'eut pas le lo
reconnoître, ſe rendit à diſcreti
les Grands ſe ſoumirent, le reſte
tans les imiterent, en moins de
Meryaandanoo fut maître du
L'Empereur du Japon y entretien
depuis ce temps-là des troupes no
& y envoye un Roy qu'on appelle
*gon*, comme qui diroit Surint

laissant aux Successeurs de celui qui
ouillé que le titre de Viceroy, avec
honneurs & quelques revenus sans
utorité.

e qui regarde le Sieur Psalmanaa-
eur de ces Memoires, voicy en peu
ce qu'il dit qu'il lui est arrivé. Il
qu'un certain Jesuite d'Avignon,
e Pere de Rode, qui se faisoit pas-
Japonnois, fut choisi par son pere
son precepteur, & pour lui ap-
la Langue latine. Ce Missionaire
res-grand soin de lui, & s'en fit tel-
mer, que Psalmanaazaar ne put se
à le voir partir de Formose sans le
ls sortirent donc ensemble de cette
passerent d'abord à Luçon, ensuite
& de Goa à Gibraltar, d'où ils fi-
e pour Toulon. De Toulon, ils
à Avignon, qui étoit le terme du
lu Pere de Rode. Psalmanaazaar
s faire accroire que ce ne fut que
e ville que le Jesuite lui avoua qu'il
rétien. Pour lui, il étoit encore
ce qu'il dit, & les Jesuites d'Avignon
aitoient parfaitement bien, com-
nt à vouloir l'engager à changer de
. Leur zele fut fort inutilement
à cela, toutes leurs raisons ne lui
cune impression. A la fin on lui
l'Inquisition, & ce Tribunal lui fit
eur, qu'il courut chez un Juif se
*en Abbé*, & qu'il prit le parti de
s'en-

s'enfuir. Il traversa une
France & de l'Allemagne, &
à Andernac il y fut enrôlé p
de l'Electeur de Cologne. A
après, son congé, on l'enrol
Cologne, où il eut une Con
Religion avec quatre Ministre
Il ne goûta point leur doctrin
nemens des Ministres Calvini
duc & de l'Ecluse ne lui plure
tage, & ne firent aucun effet
Enfin la Providence, dit le C
ses Memoires, lui suscita *un*
*lui faire tomber les écailles des*
nanias fut M. Innes Ministre
lui ayant exposé la Religion C
*ne maniere simple & degagée*,
brasser. Il fut solemnellement
cluse par son Apôtre, qui ob
gé, & le fit passer en Angleterr
la protection de Mylord Evêqu
Ce Livre n'est pas trop mal
y a bien des choses qui em
Lecteurs d'ajoûter foy à ce q
Quel moyen de croire, par ex
jeune homme de 19 ans (Psalm
voit que cet âge-là lorsqu'il
mose) ait pû rendre un comp
son pays ? de se persuader qu
de Formose font apprendre à
grec & le latin ? que le Pere
*de l'aveu* de Psalmanaazaar n'a
*temple* des idoles, & *adoroit*

n'ait jamais entretenu son cher disci-
cette maniere d'adorer Dieu? non pas
en Europe où il le pouvoit sans crain-
es reflexions, & plusieurs autres que
avons faites, nous donnent lieu de pen-
'il est à propos de suspendre toûjours
gement en lisant cet Ouvrage. Il paroît
s principales vûes du Compilateur ont
decrier les Jesuites; de faire triom-
le toutes les autres Societez chretien-
a Secte des Conformistes d'Angleter-
d'étaler ce qu'il sçait de controverse.
anaazaar parle par-tout avec l'habileté
vieux Theologien. A Avignon, il com-
Transubstantiation des Catholiques, il
à Cologne la Consubstantiation des
riens; ailleurs il ferme la bouche aux
istes, en leur faisant voir la fausseté
cret absolu de la reprobation. La seule
ne de l'Eglise Anglicane lui paroît so-
Dès que M. Innes la lui proposa *sim-
degagée* de tous ces autres *dogmes monst-*
, toutes ses difficultez s'évanouirent,
*utes furent éclaircis, & son cœur si sa-*
*, que ne pouvant resister à la force de*
*rité, & à l'attrait de la grace, il reso-*
*ne differer pas plus long-temps sa conver-*

y a à la fin de ce Livre un plan que le
hyte, à ce qu'on dit, s'est fait lui-mê-
la Religion Chrétienne, sur ce qu'il
retenu des conferences qu'il a euës avec
*Pere spirituel.* Au reste, il lui arrive
de

de temps en temps des mortifications. des gens le regardent en Angleterre co un imposteur, sur-tout depuis cert conferences qu'il a euës à Londres le Pere Fontenay Jesuite. Psalmanaazaa visa il y a quelque temps de se donner u tit regal qui lui coûta un peu cher. On pendu une femme, & la chair de cette due lui ayant excité l'apetit, il s' d'en manger. Le Compilateur dit, à l rité, qu'il ne le fit que pour justifier ce avoit avancé là-dessus en parlant des co mes de son pays; mais quoi qu'il en soit mets qui ne parut pas fort chrétien aux stans, attira nombre de coups sur le corp pauvre Proselyte Conformiste.

,, La charité chrétienne, dit là-dessu ,, Traducteur, demandoit qu'on eût ég ,, la foiblesse d'un Neophyte de 8 o ,, mois, encore tout plein des prejug ,, son éducation: & il est étonnant ,, parmi des Chrétiens ausquel S. Paul ,, donne de *supporter les foibles en la fo* ,, se soit trouvé des gens d'ailleurs écl ,, qui se soient si fort prevenus là-de ,, qu'ils n'ayent pas craint de soûtenir ,, pour cela seul il meritoit la mort.

On trouve dans les Memoires de Tre plusieurs autres particularitez touchan Livre & son Auteur. On y voit entr'a choses des certificats, par lesquels il e *thentiquement* prouvé que le Pere de *de n'est* jamais sorti de la Province de

*uctions du Calendrier univer-*
*uel, qui démontre la juste &*
*ée des revolutions du Soleil &*
*Ouvrage necessaire à l'Eglise,*
*t le monde. Par M.* MICHEL
*Prêtre, Curé de* MARGENCY.
z la Veuve Vaugon. 1705. in

isieurs années que M. Tourai-
iqué au Public ses idées par-
correction du Calendrier fai-
ur celle qu'il juge qui seroit à
e même là-dessus divers ar-
ournaux; on y voit les Ob-
ques Sçavans, & les Répon-
ré de Margency à ces Objec-
la même matiere dans cet
lus d'étendue. Il y a ramas-
tructions qu'il a cru necessai-
gence du sujet, & toutes les
ont paru propres à établir
Comme ils sont tout-à-fait
ont été reçûs jusqu'ici peu
M. Touraine ne se rebute
ue cet effet à *la prévention,*
*une peste plus dangereuse &*
*Verité, que ne l'est la peste*
*maine,* & quoi qu'il ait con-
Astronomes, & generale-
qui se mêlent de la Science
pé de l'évidence vraye ou
pré-

pretenduë de ses démonstrations, il l
pose avec défi, & fait paroître par
même intrepidité qu'on voit dans ce
ont trouvé la Quadrature du Cercle
verse generale des Tangentes, ou l
vement perpetuel; mais laissons les
tions d'esprit de l'Auteur, dont le ze
le bien commun est à loüer; & r
compte au Public d'un Ouvrag
croit si *necessaire à l'Eglise*, & si
*tout le monde*.

Les principaux Articles du Calend
taquez par nôtre Curé de Margen
au nombre de six.

1. Les Astronomes qui furent c
du soin de la Correction Gregorienn
*inadvertance*, *ou par ignorance*, crure
nement, sur la foy des Observation
l'Equinoxe du Printemps s'étoit éloi
son siege de dix jours depuis le Co
Nicée, & que la Lune Paschale ne
éloignée du sien que d'un peu plus
jours; double erreur, selon M. To
qui pretend d'un côté que l'Equino
toit remonté vers le commencem
mois, que de huit jours; & de l
que le 14. de la Lune Paschale ét
monté de huit jours aussi, & cela
sairement; n'étant pas possible,
l'Auteur se l'est fortement persuadé
l'anticipation des Lunes ne soit
*ment* égale à l'anticipation des E
xes.

endrier reformé, il y a des
ites pour ramener de temps
ts sieges les nouvelles Lu-
ypothese des Reformateurs
oûjours peu-à-peu. Ces é-
it en prenant en differens
, differentes suites d'Epac-
is les changemens, le mê-
cesse de répondre aux mê-
uvelle erreur introduite dans
r la facilité des Astronomes
ioignage des Observations,
r M. le Curé de Margen-

ine soûtient que le nombre
listribué dans le Calendrier,
nes n'arrivant pas aux jours
vis desquels se trouvent leurs
ayant même ordinairement
, quand le Calendrier la
e. De cette faute, dit-on,
: 19. en 19. années, on
s la Pâque trop tôt d'un
t souvent trop tard de huit
disposition des Ordonnances

oo. ans on ômet trois fois le
tiémes années; c'est-à-dire
mes, on laisse les trois pre-
es, & l'on ne fait bissextile
e. Cette regle est approuvée
r; mais il pretend que les
s marquées dans le Calen-
drier

drier comme bissextiles, ne f
qui doivent l'être. Par exe
1600, la premiere des centi
suivi la correction du Calendri
te bissextile, au lieu que dan
de M. Touraine elle se trouv
des centiemes communes. Co
lon lui, il est heureusement a
erreur, en ajoûtant un jour d
rigé la moitié de celle qu'on a
en retranchant dix jours au li
l'année 1582. De deux jour
mal à propos, en voila un d
reste plus que l'autre à remett

5. Ce défaut d'un jour est
erreur du Calendrier, suivant
idées de notre Chronologiste
lui fait dire que *pour les jours*
*que nous pretendons celebrer*,
*les Lundis*. Non que nos I
soient de veritables jours de I
que l'ordre selon lequel se sui
de la semaine ait été troublé;
par l'erreur d'un jour ôté à u
passées, le Dimanche toûjours
veritable Dimanche, n'est pl
le même jour du mois ou d
étoit. Par exemple, supposé
Auteur, le défaut d'un jour;
manche de cette année 1706
été compté que le second jou
*a été* compté le troisiéme; &
*n'auroit* été compté que le

a été compté le quatriéme : de cette
Dimanche est devenu en nombre le
jour du mois, & de l'année qui au-
le Lundy. C'est en ce sens que l'en-
I. Touraine, & c'est ainsi qu'il s'ex-
dans un Avertissement exprés qu'il a
immediatement aprés sa Preface, de-
à ceux qui ont été choquez de la
e dont il s'est exprimé, qu'en parlant
il a fait, il n'a eu dessein que de re-
davantage notre attention sur sa pre-
erreur d'un jour.
e different nombre de jours attribué
ferens mois tant Solaires que Lunai-
t encore un point que M. le Curé de
ncy trouve mal reglé. Les mois qui
nt avoir moins de jours, sont ceux
ont plus ; & les mois qui en de-
avoir plus, sont ceux qui en ont
Et comme cette distribution nous
es Anciens Romains, & qu'il y est
le la superstition, M. Touraine vou-
ue l'erreur fût corrigée : *afin*, dit-
*le Calendrier ne suivit rien du Pa-*
*, comme on ne celebre pas la Fête de*
*le* XIV. *de la Lune, pour ne pas con-*
*vec les Juifs.*
reserve de ce 6e. Article, qui est le
chez lui, tous les autres se rappor-
un seul, ou dépendent d'une seule
n. Il s'agit entre M. Touraine, &
rmateurs du Calendrier, de sçavoir,
9 *années* Gregoriennes astronomi-
H ques

ques s'accompliſſent préciſément 23
Lunaires aſtronomiques. Les Reforr
ont poſé pour fondement cette hypoth
firmée par toutes les obſervations de
nomes, que 235 mois Lunaires aſtr
ques excedent 19 années aſtronomiqu
goriennes d'environ une heure &
58 minutes ; excès qui multiplié
700 ans 3 jours entiers ; M. Tourai
au contraire, & jamais on ne vit u
ſi ferme, il croit que le temps des
nées eſt égal dans la derniere preciſi
lui des 235 mois Lunaires. Son pr
deſſein dans ce Traité eſt d'établir
timent, & de le défendre contre l
cultez qu'on lui oppoſe. C'eſt ſur c
cipe qu'eſt bâti le nouveau Calendri
preſente au Public.

On peut conſiderer deux Partie
l'Ouvrage de M. Touraine : la pr
renferme toute ſa doctrine ſur la
du Calendrier en ſix chapitres, ſuiv
aſſez long *Reſultat*, & de quelques
articles, ſous des titres differens, m
jours ſur le même ſujet. La ſecon
tient ſon Calendrier *perpetuel & uni*
& pluſieurs Tables conſtruites pour
la reſolution des queſtions de Chro
ſuivant ſes principes.

D'abord il prend la durée de l
Gregorienne pour la vraye & inv
durée de l'année Solaire. A la veri
te durée eſt plus juſte même qu

nt ceux qui l'ont établie; car on peut
n croire un Aſtronome tel que M.
, qui nous aſſure qu'elle s'accom-
nieux avec les veritables mouvemens
eil qu'aucune autre; ce qu'une lon-
te d'obſervations lui a fait connoître:
: n'eſt pas à ces termes que s'en tient
Curé de Margency; ſa foy va bien au
Selon lui, *le Soleil agiſſant neceſſai-*
, *& ſelon le poids de ſa nature qui*
*nuable, il fait toutes ſes courſes jour-*
*r, & tous ſes tours annuels d'une*
*viteſſe, & d'une égale durée*; & la du-
s tours annuels eſt preciſément celle
nnée Gregorienne; premiere ſuppo-
ſur laquelle il calcule & regle la du-
: mois & des jours Solaires. Il en
même de la Lune. Immuable dans
ure, comme le Soleil, & comme lui
t ſelon le poids de cette nature im-
:, ſes mouvemens ſont uniformes,
evolutions s'achevent toutes en temps
& ce temps ſoit des jours ou des
Lunaires eſt au juſte celui qui reſulte
galité ſuppoſée entre la durée de 19
Gregoriennes, & celle de 235 mois
es. C'eſt la ſeconde ſuppoſition de
Auteur. Ces deux ſuppoſitions, avec
té de belles concluſions qu'on en ti-
c de ſolides reflexions pour les ap-
, ſont le ſujet des trois premiers cha-
, & le *fondement* du nouveau Syſtê-
*Dans les trois* chapitres ſuivans, il

traite du nombre d'Or, du nomb
du Cycle Solaire, & des Lettres
les. Tout y est encore mêlé de
& de reflexions qui expliquent p
lierement le Systême ; & ce Sy
voici en gros.

Les nouvelles Lunes astronomiq
nent, selon M. Touraine, au m
& au même instant aprés 19 an
nomiques. Les nouvelles Lunes
viennent aussi au même jour &
heure aprés 19 années civiles; m
nées civiles ne revenant avec le
miques au même jour, & au mê
qu'aprés 400 ans, à cause des int
qu'il faut tantôt faire, & tantôt
il est évident que ce n'est qu'apr
400 ans, ou 7600 ans que tout
exactement au même point, ann
nomiques, années civiles; nouve
astronomiques, nouvelles Lunes ci
là la grande Periode de nôtre Au
laquelle tous les mouvemens Sola
naires recommencent comme aupa
nouveau cours.

Sur les suppositions qui détermi
Periode, & sur quelques autres e
Touraine fixe la premiere année d
Selon son calcul, l'année de Jesus
est la 4200, & par consequent
*nous* sommes aujourd'hui en est la
*croit* qu'il faut commencer à co
*premiere* année, non du jour au

reé, qui fut le 4 jour de la Crea-
is du 7 jour, où tout fut achevé,
il eſt dit que Dieu ſe repoſa. Il
ore que ce 7. jour, le premier de
Samedis, & le premier jour des
ue nous comptons depuis la Crea-
auſſi un premier jour de Janvier,
t la Creation en hyver. Enfin, il
ue la Lune fut creée en conjonc-
le Soleil, de ſorte que le premier
Années du monde étoit le 4. de la

le ſecours de toutes ces ſuppoſi-
de quelque petit détail encore,
peut marquer ici, nôtre Chro-
démontre clairement qu'il man-
our aux années que l'on compte
creation du monde, & il deduit
e de ces mêmes ſuppoſitions tou-
tres erreurs qu'il reprend dans le
r. Le malheur eſt que les ſuppo-
ſont point prouvées, & cet Ou-
it fait pour les prouver. M. Tou-
lie aſſez bien les unes avec les au-
a l'ébloüit. Il croit qu'il en éta-
ité, lors qu'il ne fait que les ajuſ-
nble. A tout moment il donne
cercle vicieux, d'abord ſur quel-
de ſes ſuppoſitions qu'il promet
er dans la ſuite, il établit les au-
puis regardant ces autres comme
lies, il les fait ſervir de preuves
*nieres ſuppoſitions* qui leur en a-
H 3 voient

voient servi. En refutant les
détruisent son égale durée
Gregoriennes, & de 235 Lun
pas garde que dans tous ses
pose ce qui est en questior
toûjours sur le pied de cette
due. On en mettroit ici q
ples, si cet Extrait n'étoit d
& la matiere peu interessante;
il y avoit quelque esperance
l'Auteur; mais jamais homn
frappé d'un sentiment que M
roît l'être du sien.

Dans la seconde Partie, a
drier *perpetuel & universel* c
& les Tables dont nous avo
l'explication de leurs usage
deux Lettres de cet Auteur é
l'une en 1701, & l'autre er
l'une & dans l'autre il prese
ge au S. Pere; mais dans la
que que c'est pour la troisié
n'oublie rien pour lui en pe
& la necessité, & pour le p
son Calendrier à la place du C
gorien. On trouve encore
Traité des Reflexions du mê
le Martyrologe Romain, &
qu'elles ont été presentées
1698 à Messieurs du Chapitr
Paris; & que depuis encore
*sentées imprimées* à N. S. Pe
*personne de Monseigneur* son

*en 1701, & à tous Nosseigneurs les Archevêques, Evêques & Abbez de l'Assemblée du Clergé de France, tenue dans ce temps-là.* Tout cela fait voir combien est vive & profonde la persuasion de M. Touraine, & quelle idée il s'est faite de l'importance de cet Ouvrage.

*La Pratique de la Jurisdiction Ecclesiastique, volontaire, gratieuse, & contentieuse, fondée sur le Droit commun, & sur le Droit particulier du Royaume: divisée en deux Parties. Par M.* DUCASSE *Prêtre, Docteur en Theologie, Chanoine, Grand Archidiacre, Vicaire General & Official du Diocese de Condom. Nouvelle Edition, revûe, corrigée & augmentée par l'Auteur.* A Toulouze chez la Veuve de Jean-Jacques Boude, Claude-Gilles le Camus, & Jacques Loyau. 1705. Et se vend à Paris, rue S. Jacques, chez Jean Guignard, devant la rue du Plâtre, à l'Image S. Jean. in 4. I. Part. pagg. 292. II. Part. pagg. 260.

NOus avons parlé de ce Livre dans le 41. Journal de l'année 1702. p. 1062. & n connoît déja le merite de cette Pratique. ur la rendre encore plus utile, l'Auteur retouchée, & a marqué dans cette noule Edition les maximes & les usages qui t differemment observez dans quelques *lemens* & dans certains Dioceses, suivant



le

le conseil que M. le Merre lui en a donné, & sur les memoires qu'il en a fournis à l'Auteur; de sorte que les nouvelles Remarques, qui ont été ajoutées, ajoûteront beaucoup au prix de cet Ouvrage.



VIII.

VIII.

# JOURNAL DES ÇAVANS,

Du Lundi 22. Fevrier M. DCCVI.

---

*Instructions generales en forme de Catechisme, où l'on explique en abregé par l'Ecriture Sainte, & par la Tradition, l'Histoire & les Dogmes de la Religion, la Morale Chretienne, les Sacremens, les Prieres, les Ceremonies & les Usages de l'Eglise. Imprimées par ordre de Messire* CHARLES JOACHIM COLBERT *Evêque de Montpellier, à l'usage des anciens & des nouveaux Catholiques de son Diocese, & de tous ceux qui sont chargez de leur Instruction. Avec deux Catechismes abregez à l'usage des enfans.* A Paris chez Guillaume Vandive Imprimeur-Libraire de Monseigneur, rue saint Jacques, au Dauphin couronné. 1706. in 4°. pagg. 696.

ON trouve dans ces Instructions tout ce qu'un Chretien est obligé de sçavoir & de faire. M. l'Evêque de Mont-

pellier, par l'ordre de qui elles o
cueillies, croit avec raison que l'
est une des principales sources de
tion & des dereglemens des hom
a fait aux Protestans dès leur jeu
peinture affreuse de la Religion C
& lorsque dans un âge plus avan
sent à y revenir, ils trouvent mil
tez qui les arrêtent. D'un autr
libertins ne suivent les sentimens
ture corrompue, que parce qu'il
mais eu que des idées obscures de
ce de Dieu, de la necessité de se c
à la Loy de Jesus-Christ, & de la
la Religion qu'il a prêchée. Les
autres pourront s'instruire dans ce
me. Les premiers y trouveront d
éclaircissemens sur tous les poin
divisent d'avec les Catholiques;
conds y verront les preuves de
gion Chrétienne dans toute le
quoy qu'elles y soient exposées e
mots.

Cet Ouvrage est divisé en troi
dont la premiere est soudivisée en
tions. Dans la premiere Section,
donne des instructions sur l'exi
Dieu, sur sa nature, sur ses attri
ses ouvrages. Il décrit en quoi
l'état d'innocence, & cette droi
laquelle avoient été créez nos pre
*res.* *Il develope* les suites fâcheu
*ché originel*, & fait un détail d

que ce peché a causez dans la posterité d'Adam. Du peché originel, il infere la necessité de l'Incarnation, & montre qu'avant la naissance de Jesus-Christ les Juifs ne pouvoient être sauvez sans attendre un Redempteur, & sans esperer en lui.

Il se fait quelques questions assez importantes sur les Gentils. Il demande s'ils ont été tellement abandonnez de Dieu depuis la vocation d'Abraham, qu'il n'y ait eu personne parmi eux qui ait connu & servi Dieu? Il demande pourquoy Dieu a permis qu'un si grand nombre de peuples se soient perdus avant la venue du Messie? & pourquoy Dieu n'a pas envoyé le Messie aussi tôt après le peché d'Adam? Il répond à la premiere question par un endroit de saint Augustin, qui dit que le peuple Juif a été le seul peuple qui ait pû & dû être appellé depuis la vocation d'Abraham, le peuple de Dieu; mais qu'on ne peut nier qu'il n'y ait eu parmi les Gentils quelques particuliers choisis de Dieu, qui appartinssent à la societé des Saints. A la seconde Question, il dit 1. que Dieu a voulu faire sentir aux hommes la foiblesse de la Raison, & l'imperfection de la Loy. 2. Que Dieu n'a fait aucun tort à ceux qui se sont perdus. Ils se sont, dit-il, perdus eux-mêmes volontairement, & Dieu par un effet de sa Justice les a abandonnez à leur corruption. En satisfaisant à la 3e Question, l'Auteur remarque que Dieu a voulu que les évenemens mêmes du monde fussent

une prediction vivante de ce qui devoit arriver ſous le Meſſie, & une ombre de l'avenir. Il prend de là occaſion de parcourir tout l'ancien Teſtament, dont il fait obſerver toutes les figures, tant celles qui repreſentoient Jeſus-Chriſt, dans les Patriarches & les Prophetes; que celles qui annonçoient ſon Egliſe & les Sacremens, dans les alliances & les ceremonies.

Dans la ſeconde Section, il prouve très-ſolidement que Jeſus-Chriſt eſt le Meſſie. On voit ici les principales Propheties qui regardent le Sauveur. L'Auteur examine avec ſoin toutes les circonſtances de la Naiſſance, de la Circonciſion, de la Mort, de la Reſurrection de Jeſus-Chriſt par rapport à ces Propheties. Après avoir parlé de l'Aſcenſion, il conſidere le Meſſie dans ſa gloire, & il en repreſente les perfections qu'il explique fort au long. La deſcente du Saint Eſprit qui remplit les Apôtres de zele & de force pour former l'Egliſe, donne lieu à notre Auteur de rapporter les caracteres qui diſtinguent la veritable Egliſe de Jeſus-Chriſt de toutes les ſocietez Heretiques ou Schiſmatiques. L'Egliſe de Jeſus-Chriſt eſt Une, Sainte, Catholique, & Apoſtolique. On prouve ici que ces caracteres ne conviennent qu'à l'Egliſe Romaine. Les portes de l'Enfer n'ont jamais prevalu contre elle. Dans ſon premier ſiecle, elle eut pour ennemis Simon le Magicien, Menandre, les Nicolaïtes, les *Cerinthiens*, les Ebionites: dans le ſecond,

isciples de Saturnin & de Basilides, les
stiques, les Valentiniens, les Marcioni-
les Montanistes & les Encratites: dans
oisiéme, les Novatiens, les Sabelliens,
Paulianistes, les Manichéens, les Orige-
es: dans le quatriéme siecle, Arrius en-
rit de la bouleverser en la sappant par le
dement. On peut voir dans l'Auteur les
etiques qui se sont élevez contre l'Eglise
s les autres siecles; il donne des abregez
z exacts de leur doctrine. En parlant des
listes, qui parurent au quatorziéme sie-
, il observe qu'il y a eu deux Raymonds.
les, que plusieurs confondent sans rai-
. Le premier étoit de l'Isle de Major-
. Ayant été d'abord Marchand, on croit
il entra dans le Tiers Ordre de S. Fran-
s. Il composa un grand nombre d'Ou-
ges qui furent déferez au Pape Gregoire
. comme contenant des erreurs sur la
ure & les attributs de Dieu, sur la Tri-
é, & sur plusieurs autres matieres. Le
pe condamna ces erreurs, mais on ne
ut pas dire pour cela que Raymond Lulle
été heretique; car il soumit ses Ouvra-
s au jugement de l'Eglise. On pretend
ême qu'il mourut martyr en Afrique.
uelques uns de ses disciples moins dociles
e lui, & par consequent inexcusables,
ent une Secte, & ils furent appellez *Lul-
les.* Le second Raymond Lulle avoit été
abin. S'étant fait Chrétien, il fut sur-
nommé *le Neophyte.* „ Il a écrit, dit no-
 „ tre

Mais avant que de s'enfoncer dans
natiere ; il demande, Quel est le prin-
ui nous fait violer la Loy de Dieu ?
la violons, répond-il, ou par igno-
, ou par fragilité, ou par malice. En-
l met au nombre des pechez qui se
ettent par fragilité, ceux où l'on tom-
*la force de l'habitude.* Cela supposé,
pechez commis par fragilité sont auf-
ids que ceux qu'on commet par mali-
: qui est contre l'opinion commune ;
s ne le sont pas, un centiéme faux-té-
iage sera un moindre crime qu'un pre-
ou un second, ce qui ne paroît pas é-
ay.

is les Instructions que l'Auteur nous
: sur les vertus Theologales, il fait
en parlant de la Foy, que l'Ecriture
Tradition en sont les seuls fondemens,
e les Protestans ont tort de rejetter
adition, attendu qu'il n'y a point
e Juge à consulter sur les differens de
ture. Le signe de la Croix est une des
ipales marques exterieures que les
tiens puissent donner de leur foy. L'Au-
en fait remonter l'institution jusqu'aux
s des Apôtres, & tire de Lactance, &
. Gregoire de Nazianze, deux faits qui
vent combien ce signe est formidable
démons.

on Explication des Commandemens de
: & de l'Eglise est très-claire & très-me-
dique. *On trouve dans l'Exposition du*
pre-

premier des Commandemens de D
bon abregé des Controverses, sur
ges, sur les Reliques, & sur l'In
des Saints. En traitant du troisiém
mandement de l'Eglise, il ne dit p
Confession annuelle faite hors de l
se soit nulle; mais il assure que cel
fait hors de sa Paroisse sans la perm
son Curé, ou de l'Evêque, ou du
general, peche.

Il y a au commencement de la t
Partie un petit Traité de la Grace.
la matiere est delicate, le maître y
son disciple avec circonspection. I
croit que la grace *excitante* des anci
ologiens, & la grace *suffisante* des
nes, sont la même chose. Nous n
ici une de ses Questions, par laqu
pourra juger du reste. ,, DEM. P
,, Dieu ne donne-t-il pas également
,, les hommes la grace qui les sauve
,, qu'il veut que tous soient sauvez
,, Dieu fait éclater en cela sa Justic
,, uns, & sa misericorde sur
,, tres. *Explication.* La volonté
,, de sauver tous les hommes, n'e
,, pas qu'il n'y ait en Dieu une volo
,, ticuliére de punir les coupables.
,, les hommes sont coupables par l
,, gine, & ont merité la damnati
,, nelle. Dieu ne leur donne donc
,, qu'ils meritent quand il les punit
,, donne aux uns par misericorde,

e bonté qu'il les retire de la masse
rompue, qu'il leur accorde ensuite la
ce de la vocation, de la justification,
de la perseverance finale qui les fait ar-
er à la vie éternelle. C'est par justice
'il laisse & abandonne les autres dans
r corruption, & qu'il permet que
urant en état de peché ils sont damnez.
travaille actuellement à une Traduc-
atine de cet Ouvrage, dans laquelle on
ra tout au long une infinité de passa-
qui ne sont ici qu'indiquez au bas des

NIS ANTONII DU CERCEAU,
ocietate Jesu Carmina. Parisiis apud
n. Boudot Regis & Regiæ Scientiarum
demiæ Typographum, viâ Jacobæâ,
Solem aureum. 1705. C'est-à-dire:
*ſies du Pere* Du Cerceau, *Jesuite*. A
s chez Jean Boudot, rue S. Jacques,
oleil d'or. in 12. pagg. 313.

itre, qui est celui du Livre dont nous
ulons parler ici, est precedé d'un au-
ces termes: *Selecta Patrum Societatis
rmina*. C'est-à-dire: *l'Elite des Poë-
omposées par les Peres de la Compagnie
s*; & ce premier titre a rapport avec
ilege, où ce *Recueil de Poësies Latines
nçoises*, *&c.* est specifié: ce qui donne
lic l'esperance de voir paroître une
on digne de sa curiosité.

La

La Poësie latine est peut-être ce qu'i dans les Lettres Humaines de plus rare plus precieux. Elle suppose, avec un g heureux, une fine érudition, & un gou quis. C'est pour les doctes une sorte preuve qui leur fait voir en un mome progrès que l'on a fait pendant plusieu nées. Car il ne faut pas se laisser seduir discours de quelques personnes, qui nent armez de ne je sçay quel raisonne metaphysique, debiter que les Vers L ne sont aujourd'huy qu'un tissu de ph copiées d'après les Poëtes anciens, & c Latin étant une Langue morte, il n'e possible, ni en Prose ni en Vers de l' comme il faut. Elle est morte, sans d pour ceux qui raisonnent ainsi. Mais une nouvelle vie dans les compositio Sçavans, qui l'ayant étudiée à fonds, sont rendu propre, à peu prés, com se rend propres les regles de la Mu jusqu'à s'en servir parfaitement bien compofition, quoi que la Musique soit ainsi dire, une espece de Langue morte qu'aucune Nation du monde ne s'e dans le discours familier.

Le Pere du Cerceau dans le Recuei Poësies nous donne de nouvelles arm

en que quelques endroits fassent
d'Ovide. Les sujets qu'il se pro-
singuliers. On voit entr'autres
Poëmes, à quoy l'on peut appli-
ie Ciceron dit de luy-même en
droit, qu'il avoit épuisé tout ce
de secrets les plus cachez. Dans
Poëmes, ce que Virgile a fait
es Abeilles, le Pere du Cerceau le
des Poules, qui sont une grande
curiosité, parmi ceux qui ont le
aisirs champêtres. Beaucoup de
t travaillé avec succès dans ce
est celui des Georgiques, depuis
Rapin, dans son Poëme sur les
si bien rempli l'ébauche que Vir-
voit tracée. L'autre Poëme est
re & les proprietez du Papillon,
e une fleur ajoûtée aux fleurs du
. Il y a dans ce petit Ouvrage
ption du Papillon & de toutes ses
curieusement recherchée & dé-
tant de soin, que l'ouvrage de
entrer en comparaison avec celuy
e. Il peint fort vivement en un
oit l'empressement des Curieux &
leur admiration pour ces insectes;
urs un détail de ce qui contribue
ir leurs aîles tant de couleurs si
; tout cela est traité avec un choix
& une élegance extraordinaires.
ilieu, on trouve une digression
*se sur la Providence* divine, dont
l'at-

l'attention n'eſt pas moins ſenſible d
formation des moindres Etres, qu
la ſtructure des plus grands, & do
ouvrages que le commun des homme
time pas le plus, ne ſervent pas moi
pendant pour élever l'eſprit à la co
ſance & à l'adoration du Createur,
cours reglé des aſtres, & l'harmo
l'Univers.

Grotius a mis en vers Latins l'Hiſt
Prophete Jonas. Le Pere Commire
vaillé comme à l'envi ſur le mêm
Les Paraphraſes de l'un & de l'autr
entre les mains de tout le monde, &
roit un amuſement tres-agreable qu
faire la comparaiſon. C'eſt, ſans
pour marcher ſur leurs traces que
Du Cerceau s'eſt attaché à mettre
hexametres, l'hiſtoire de Balthaza
traduction de la Proſe *Dies iræ*, & c
quelques-uns des Pſeaumes ſont de
eſpece, & font voir, ce qui eſt ra
Poëte auſſi diſtingué dans le genre
qu'il l'eſt dans le genre fleuri. Il
rendu en mêmes vers, ce beau mor
Cinna :

*Ciel à qui voulez vous deſormais qu*
*Les ſecrets de mon ame*, &c.

On doit lui ſçavoir gré de ſon
Chacun fait de ſes talens l'uſage qu
*à propos*. On eût pourtant trouvé

de se servir en cette occasion du vers
, qui d'ailleurs lui reüssit fort bien,
ne on le voit dans la piece intitulée
*nt prodigue.*

genie n'est pas renfermé dans ces
s-là. Il s'étend jusqu'au lyrique: &
es Odes, qui sont toutes sur des sujets
ifferens, il s'exprime toûjours avec une
beauté de style, & avec les tours &
pressions qui conviennent au genre
ie. Il a fait aussi quelques ïambes purs,
arquent dans le Poëte une grande con-
nce de la Langue, & une grande dex-
à s'en servir. On a dans ce Recueil
oup d'autres pieces, dont nous ne par-
point. Il n'est pas possible de tout di-
us invitons seulement à cette lecture,
ut un petit nombre de connoisseurs,
avent mettre à ces sortes d'Ouvrages
veritable prix.

*du Traité de l'Alkaest, où l'on rap-
te plusieurs endroits des Ouvrages de*
orges Starkey, *qui découvrent la ma-
re de volatiliser les alkalis, & d'en
parer des remedes succedanées, ou ap-
ochans de ceux que l'on peut preparer par
Alkaest. Par* JEAN PELLETIER *de
uen.* A Rouen chez Guillaume Behourt.
06. in 12. pagg. 200.

E n'est ici qu'une Traduction de quel-
*ques Ouvrages* de Starkey, & une tra-
duction

duction peu Françoise ; mais si l
sions du Traducteur sont peu
les Oeuvres qu'il nous donne c
sont assez bien choisies. Georg
Docteur en Medecine à Londres
satisfait de la methode Galenique
étudiée à fond, se mit à lire av
racelse & Van-Helmont. La doct
deux Philosophes le satisfit si for
crut obligé de la défendre contr
cins Galenistes qui faisoient tous l
pour la décrier. Il composa dan
plusieurs Traitez Anglois, & de
tres où il n'épargna point les
l'un intitulé *Explication de la n*
*défense de Van-Helmont*; & l'aut
*rotecnie prouvée & éclaircie.* N
d'avoir écrit contre les Galeniste
vit encore contre les Chymistes ig
imposent au Public par des reme
les ausquels ils donnent de gra
Ces Traitez ne manquerent pas
l'Auteur plusieurs adversaires qui
contre lui.

Starkey se defendit ; & pour l
plus de succès, il revela plusieurs
losophiques, qu'il auroit sans
cachez, sans cette occasion. Il
nombrement des remedes ordin
on se sert dans la methode Gale
les compara avec ceux qu'on pe
selon les principes de Van-Helmo
cha de faire voir, par ce parallè

s premiers, & l'excellence des se-
s.
la maniere que ces derniers Traitez
écrits, on y entrevoit l'Alkaest de Van-
ont, & le secret de ses mysteres tou-
la volatilisation des alcalis. Il paroît
Traducteur a choisi dans ces Traitez
ce qu'il a cru pouvoir donner entrée
deux connoissances. Il a publié un
ier Recueil, où il a ramassé tout ce qui
de le secret de l'Alkaest : on trouve
celui-ci tout ce qui concerne la volati-
on des Alkalis; de sorte que l'on a dans
eux Recueils une grande partie de ce
la Chymie fournit de plus beau & de
utile pour la preparation des reme-

est vrai que Starkey, à l'imitation de
celse & de Van-Helmont, s'exprime
quefois avec un peu plus d'obscurité
ne faudroit, pour que tous les Lec-
puissent profiter des secrets qu'il don-
mais aussi il n'écrit que pour ceux qui
déja initiez dans l'art de la Pyrotecnie.
endant quoi qu'il ne veüille être enten-
que de ces sortes de personnes, nous
geons par les écrits que le Traducteur
ne ici, que ceux qui ont quelque tein-
de Chymie, n'auront pas beaucoup de
e à deviner les énigmes que Starkey y
pose. Il y apprend à preparer, à puri-
, à corriger & à exalter les simples par
alkalis: & parce qu'avec ces alkalis tou-
te

te huile volatile, & tout esprit, p
se changer en sel essentiel ou volatil
key enseigne ici les differentes mani
volatiliser ces sels avec ces huiles & a
esprits. Il y apprend à separer, par le
des alkalis, les souphres des minera
des metaux imparfaits. Il y appren
latiliser ces alkalis simples, à les vo
empreints de ces souphres, à les fi
avec les metaux parfaits, à en tirer
tures, à extraire de ces alkalis vo
un esprit propre pour la dissolution
taux parfaits; & enfin par des ma
tions judicieuses, il enseigne à faire a
alkalis ainsi preparez, tout ce qu'on
roit faire avec l'Alkaest même. L'av
de ces operations, c'est que les alkali
me le prouve Van-Helmont, étant ai
latilisez, égalent en vertu les plus ex
*arcanes*, pour parler en termes de l'
cela parce qu'ils sont si resolutifs & f
sifs, qu'ils penetrent jusqu'à la qua
digestion, resolvent toutes les matie
pures, & toutes les coagulations v
qu'ils rencontrent dans les vaisseau
traînent toutes les residences qui se tr
dans les veines, ouvrent les obstructi
plus obstinées, & dissipent la cause
rielle des aposthemes & des ulcere
internes qu'externes. L'esprit de ce
lis est si penetrant, que rien ne peut
nir où cet esprit ne peut aller. Il
*vertu* si resolutive, qu'il dissout tous

ples; & si admirable, qu'en les dissolvant, il se coagule dessus, empruntant alors des corps qu'il a dissous une vertu specifique, qui par le moyen de ce même corps a entrée dans les recoins les plus secrets du corps humain, dont il guerit les maladies les plus longues. Il seroit difficile, sans nous trop étendre, de rapporter ici quelques-unes des operations que Starkey enseigne dans ce Recueil : elles demanderoient de longs discours pour être exposées nettement, nous jugeons plus à propos de renvoyer les Lecteurs au Livre même.

*Le parfait Procureur contenant la nouvelle maniere de proceder dans toutes les Cours & Jurisdictions du Royaume, tant en matiere Civile que Criminelle & Beneficiale, Aydes, Tailles, Gabelles, Lots & Ventes, Criées & Adjudications par Decret : tirée des Ordonnances, des Arrests, & des Coutumes de France ; avec la resolution des questions les plus frequentes de Droit & de Pratique, même sur les droits honorifiques des Seigneurs dans les Eglises. Par* PIERRE NOEL DU VAL, *Sieur* DE LA LISSANDRIERE, *Avocat en Parlement.* A Lion chez Antoine Boudet Libraire, ruë Merciere. 1705.

UN parfait Procureur ne seroit pas un present mediocre pour le Public, si l'on comprenoit sous cette idée la probité


&

exactitude qui sont en effet les qu
plus necessaires & peut-être aussi le
es dans cette Profession.
Ce n'est pas à cela neanmoins qu
ur attache la perfection de l'état,
ne connoissance generale des regle
Pratique ; & pour définir ce nouvea
par un endroit plus connu, ce n'est
ment que *le Praticien François* re
sous un autre titre, & déguisé par
difference dans l'arrangement &
stile.

SI c'étoit un Traité particulier su
ques points de Jurisprudence, nou
rions, suivant l'usage, d'en tou
principaux endroits ; mais comme
a embrassé la matiere immense d
dures propres pour chaque espece
dont l'explication longue & meth
s'accorde point avec l'exacte b
Journaux ; nous nous contenter
que dans ce Livre, divisé en de
l'Auteur distingue d'abord les d
risdictions où la Justice s'exer
dans le Royaume, & les born
de chacune. De là il passe
des personnes. Les uns son
autres aubains : les uns legit
bâtards, les uns nobles, les
les uns enfin maîtres de le
leurs droits, les autres sou
truy. Ensuite il expliqu
biens ; il les considere c

ui les possedent, ou par leur pro-
ure, ou par la maniere dont ils
ius, ou par la voye qui nous en rend
.
a qualité de ceux qui les possedent,
rtiennent ou à l'Eglise, ou au Roy,
Public, ou aux Communautez, ou aux
liers.
eur propre nature, ils sont meubles
neubles.
la maniere dont ils sont tenus, ils
n roture, ou en fief, ou en franc-

n, par la voye qui les fait passer à
ils sont ou acquests, ou propres, ou
ests.
ivision des biens est suivie de celle
ions: il y en a de personnelles, de
& de mixtes. Les actions personnel-
t civiles ou criminelles. Les actions
sont aussi de deux sortes, l'action pe-
& l'action possessoire.
s avoir traité des actions avec assez
ue, l'Auteur apprend la maniere de
rsuivre; & ce qu'il y a en cela de
ile pour ceux qui commencent, c'est
e donne presque point de precepte,
y ajoûte aussi-tôt des exemples, en
t les formules des Actes qui se font
ice, soit pour l'instruction, soit
a decision des Procés.
plique la *maniere* de proceder devant
*niers Juges*, & dans les Cours supe-
 rieures;

rieures; comment on peut se p
tre une Sentence ou contre un
marque la difference de l'appel
vec l'appel comme d'abus, le
les effets de l'un & de l'autre, l
nes de la puissance Ecclesiastiqu
puissance Seculiere; les person
sont soumises, & les peines qu'
imposer. Il developpe la long
formalitez introduites pour les
les, le bail judiciaire, les criée
sitions, l'adjudication, l'ordre
bution du prix; il joint aux re
truction les principes generaux s
des testamens, des successions
ges, des prescriptions, de la c
du doüaire, du don mutuel,
des servitudes, des donations
tres contracts, des droits seig
honorifiques, des benefices: d
trouve rassemblez en même te
mens du Droit Civil, du Droit
& du Droit Canonique, avec l
la suite & l'enchaînement des
necessaires par rapport à ce
Droits.

Il est vrai que d'autres Auteu
par exemple, M. Lange dans s
François, M. de Ferriere, &
Praticien universel, qui paroit
ques années en cinq Volumes in
*formé* déja le même plan, & l'
*tre suivi* avec plus d'ordre &

mais comme il y a dans ce Livre-cy quelques Remarques qui ne se trouvent pas dans les autres, il pourra du moins par là être de quelque utilité au Public.

Defensio Vini Burgundiani, adversus Vinum Campanum, Editio tertia. Belnæ apud Franciscum Simonnet. 1705. C'est-à-dire: *la Défense du Vin de Bourgogne contre le Vin de Champagne.* A Beaune chez François Simonnet. 1705. vol. in 4. pagg. 43.

UNe These soûtenue en 1700. dans les Ecoles de Medecine de Rheims, à l'avantage du Vin de Rheims, contre le Vin de Bourgogne, a donné occasion à cet Ecrit. L'Auteur qui est de la ville de Beaune, s'est crû obligé de le composer pour vanger l'honneur de son pays, qu'il regarde comme offensé dans cette These. Ecrire contre le Vin de Bourgogne, tâcher de diminuer la reputation que cet excellent Vin s'est acquise depuis tant d'années, & vouloir en sa place élever le Vin de Champagne, c'est, dit-il, une hardiesse indigne, c'est une arrogance contre laquelle je n'ay pû tenir. *Dicam animum meum non leviter fuisse commotum indignitate ipsius ausi, & arrogantiæ.* p. 11. L'Auteur n'en demeure pas là, il ajoûte qu'il faut être pour cela d'une temerité plus que forcenée, *temeritatis plus quàm vesanæ.* p. 20. Ces paroles seroient fort

propres à persuader ce que nôtre Beau
avance dans la suite, *Que le Vin de Beau
plus de feu qu'aucun autre*, si dans une l
tre, qui est à la fin de l'Ecrit, nous n
prenions que ce chaud Partisan du Vi
Bourgogne est pourtant un homme qu
boit presque que de l'eau. p. 42.

L'indignation fournit quelquefois de l
nes raisons ; voici celles que nôtre
teur employe pour prouver l'excell
du Vin de Beaune par dessus le Vin
Rheims.

Pour avoir de bon Vin, il faut que le
roir ne soit ni trop sec ni trop gras,
l'exposition soit plûtôt au Levant, & au
di, qu'au Couchant, & que le lieu ne
point trop éloigné de la ligne équinox
Toutes ces conditions se rencontrent
le terroir de Beaune; mais pour le Vi
Rheims, il n'en va pas de même: celu
croît sur les côteaux, a une terre seche
me de la craye, & celui qui croît dan
vallons, a une terre trop grasse & trop
queuse; le pays outre cela est de trois
grez plus éloigné de la ligne équino
que le pays de Beaune; c'est ce qui fait
le Vin de Rheims n'a pas de force, &
n'est pas propre à nourrir le corps: au
que le Vin de Bourgogne est si plein d'esp
qu'à peine est-il hors du pressoir qu'i
dégage de toutes ses impuretez, ce qu
rend plus capable de se tourner en n
riture & de fortifier le corps. On cit

ioignage d'Erasme, qui dit dans la 25
du Livre 5. qu'étant malade à Lou-
& craignant d'être attaqué de peste,
rouva pas de meilleur moyen pour ré-
son estomach languissant, que de boi-
peu de Vin de Beaune. Notre Auteur
que qu'à Paris, avant l'année 1648.
parloit presque pas du Vin de Cham-
; il ajoûte que sans les soins de M. le
r & de M. Colbert, qui avoient beau-
de vignobles à Rheims, ce Vin seroit
être encore aussi méprisé qu'autrefois.
n de Champagne, poursuit notre Au-
abonde moins en esprits, en beaume,
s fixes & volatils que le Vin de Bour-
; ce qui fait, dit-il, que le Vin de
pagne est sujet à s'engraisser, & qu'il
it presque insipide avant qu'il soit à la
du tonneau: de plus, le Vin de
pagne s'affoiblit par le transport, celui
urgogne au contraire n'en devient que
ur.

Vin de Champagne n'enyvre presque
dit l'Auteur de la These soutenue à
ns: mais c'est en cela même, replique-
ci, qu'on doit regarder ce Vin com-
Vin privé d'esprits, & par consequent
ne un Vin capable de produire des pa-
s, des goutes, des rhumatismes, &
nfinité d'obstructions opiniâtres: au
ue le Vin de Bourgogne, par la sub-
de ses sels, desobstrue les vaisseaux
*batiques de la* rate & des reins, & em-

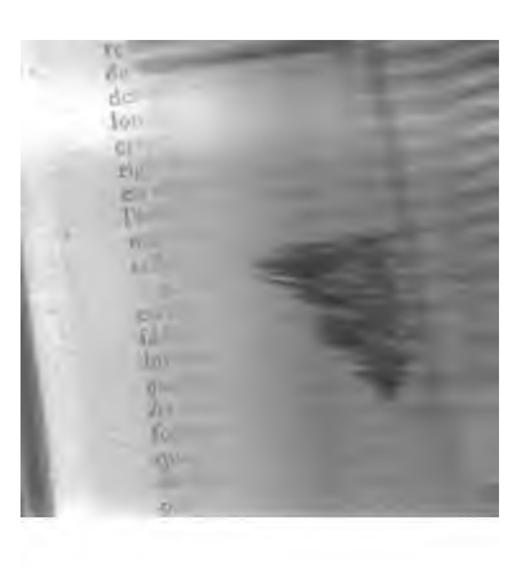
porte même toutes les matieres qui pourroient donner lieu à la generation de la pierre. Il eſt vray qu'il porte à la tête, mais une taſſe de Thé ou de Chocolat remedie bien-tôt à cet inconvenient. Le Vin de Bourgogne rend l'eſprit libre, fournit des penſées, fortifie la memoire; ce qui eſt le propre de tous les bons vins. Notre Auteur fait là-deſſus une remarque que nous ne ſçaurions paſſer : il dit que c'eſt pour cela que les Theologiens qui ſont attachez à la contemplation des Myſteres, ont ſoin de choiſir les meilleurs Vins, qu'ils nomment pour cette raiſon *Vins Theologiques.* Il ajoûte que ces Vins conviennent aux gens maigres, & il en apporte une raiſon que les Partiſans d'Hippocrate ne goûteront pas ſans doute; c'eſt, dit-il, qu'ils excitent à manger. Hippocrate ſoûtient au contraire, que le Vin fait paſſer la faim, & il a fait de cette maxime un Aphoriſme exprès λιμὸν θώρηξις λύει. Aphor. 21. Sect. 2.

L'Auteur de la Theſe de Rheims, pour montrer que le Vin de Rheims eſt ſalutaire, rapporte l'exemple d'un Rhemois, âgé de 118 ans. On oppoſe ici à cet exemple celui d'un Habitant de Beaune tout auſſi âgé. Notre Auteur pour terminer le different, cite deux Theſes ſoûtenues dans les Ecoles de Medecine de Paris, en faveur du Vin de Bourgogne, l'une en 1652. & l'autre, dont nous avons été témoins, en 1696. & *il dit* que la Faculté de Medecine de Paris

étant

a dessus de celle de Rheims, doit
ter. Mais cet Auteur ne sçait pas
nt que ce n'est point à la Faculté
u'il faut attribuer les sentimens
iennent dans ses Theses, mais
ux Docteurs qui y president, les-
a liberté d'y proposer la doctrine
aît le plus; ce qui est si vray,
ese qui s'y soûtiendra en faveur
ient, y sera quelquefois suivie
e These où l'on soûtiendra un
pposé; c'est de quoy il seroit fa-
ner des exemples. Voilà tout ce
vons à dire de cette défense du Vin
gne contre le Vin de Champagne.

ethodica Juris Civilis Tractatio;
& methodica Paratitla in quin-
Libros Digestorum, Auctore
IO JOSEPHO DE FERRIERE
Patrono, & Antecessore in con-
Parisiensi Jurium Facultate. To-
undus, Parisiis apud Antonium
iâ Jacobæâ, prope Fontem sancti
, sub Signo sancti Scapularii.
'est-à dire, *Traité nouveau & me-
du Droit Civil; ou Paratitles nou-
methodiques sur les cinquante Li-
Digeste. Par* Claude Joseph de
, *Avocat en Parlement, & Pro-
n la Faculté de Droit de Paris.*
A Paris chez Antoine Warin, rue
*s. 1706.* in 8. pagg. 420.



IX.

RNAL

DES

VANS.

Mars M. DCCVI.

---

*les Edits & Declarations Establissement & Confirmation des Consuls en la & autres; & les Ordonnez en faveur de* Un Volume in 4. divisé en A Paris de l'Imprimerie Thierry, rue de la Harpe.

Consuls prennent grand soin au Public les privileges de Jurisdiction. Il en parut un Recueil la premiere fois en l'année 1645. Edition y ajoûta en 1650. les qui avoient été rendus de de ne rien laisser ignorer sur menta l'Ouvrage en 1652. pour marquer le nom

 des

NOus avons parlé du premier Volume des Paratitles de M. de Ferriere dans le 44 Journal de l'année 1702. p. 1135. l'Edition de ce second Volume a été retardée par la vacance de la Chaire qu'il remplit aujourd'huy avec la satisfaction du Public, par les Leçons probatoires, ausquelles il s'est preparé pour la disputer, & par les emplois dont il a été chargé, après l'avoir obtenue par son merite. Il continue ici d'expliquer les 23 derniers Livres du Digeste, suivant la même methode & avec la même netteté qu'il a fait auparavant les 27 premiers. On y remarque surtout, qu'il s'est particulierement attaché à étendre les notes de Cujas qu'il a cru avoir besoin d'explication, & à racourcir les Observations de cet Auteur, qui lui ont paru trop étendues.



IX.

# JOURNAL DES ÇAVANS.

Du Lundi 1. Mars M. DCCVI.

---

*[Rec]ueil contenant les Edits & Declarations [d]u Roy, sur l'Etablissement & Confirma[t]ion de la Jurisdiction des Consuls en la [V]ille de Paris, & autres; & les Ordon[n]ances & Arrests donnez en faveur de [ce]tte Justice.* Un Volume in 4. divisé en [d]eux Parties A Paris de l'Imprimerie [d]e Denis Thierry, rue de la Harpe. [1]705.

[L]Es Juges Consuls prennent grand soin d'apprendre au Public les privileges de leur Jurisdiction. Il en parut un Re[cu]eil pour la premiere fois en l'année 1645. [U]ne seconde Edition y ajoûta en 1650. les [Ar]rests favorables qui avoient été rendus de[pu]is. L'envie de ne rien laisser ignorer sur [ce]tte matiere, augmenta l'Ouvrage en 1652. [d']une *seconde Partie*, pour marquer le nom

 des

des Consuls, & la maniere de les élire.
a encore eu une Edition en 1660. &
autre en 1668. Enfin la derniere qui est
le de 1704. dont nous avons à parler,
ferme avec plus d'étendue que les prece
tes, tout ce qui concerne la Jurisdic
Consulaire de Paris.

Elle doit son établissement à Charles
qui par son Edit du mois de Novembre 1
crea un Juge & quatre Consuls, pour
dre gratuitement la justice aux Marcha
& leur épargner les longueurs ordinaire
Procès.

Ce ne sont point des Juges en titre d
ce ; mais des gens que la probité & l'e
rience fait choisir dans chaque Corp
Marchands pour l'exercice de cette J
diction.

On peut paroître devant eux sans le
nistere d'un Procureur ; chacun a la lil
d'expliquer luy-même sa cause, ou
charger à son choix quelque personne
ce soit.

Il y a trois jours d'Audiance chaque
maine : le Lundi, le Mercredy, & le
dredy. Ces Audiances se tiennent le mat
l'aprés-dînée, & ne finissent le plus sou
que lors qu'il n'y a plus d'affaires.

L'Assignation est au premier jour d
diance. Le Demandeur a le choix du m
ou de l'aprés-midy ; il n'y a point de d
pour les Parties qui sont de Paris. On
oblige quelquefois de se presenter le

assignation : il faut seulement que
marque l'heure à laquelle l'Exploit
é, afin qu'on puisse juger s'il y a
ps suffisant. On fait enregistrer
s, & on appelle les Causes à leur
lles qui interessent les gens de la
sont expediées les premieres ; les
nent après : personne n'a le desa-
e s'en retourner sans avoir eu Au-

ocès par écrit y sont inconnus ;
amine & jugé sur le champ ; ou
faire est d'une trop grande discus-
nommet un des Juges pour voir les
t sur son rapport, on la décide,
s formalitez, à la prochaine Au-
ette methode abregée est fort utile
rce, dont le cours seroit souvent
u, si on y admettoit, comme dans
ordinaires, les lenteurs d'une pro-
glée
cipale fonction des Juges Consuls,
noître des differends qui naissent
les billets de change entre Mar-
Negocians : c'est-à-dire, entre
qui achetent des marchandises
revendre. Un Ecclesiastique, un
nme, qui se mêleroit d'un pareil
e, deviendroit justiciable des Con-

ur du Recueil, un peu trop preve-
a Jurisdiction, paroît y assujettir
*ment tous les* debiteurs, à qui l'a-

varice du creancier a fait faire de
de change ſous la fauſſe qualité de Ma
pour avoir un pretexte d'exercer
trainte par corps. Mais comme ce
eſt oppoſé à l'eſprit de l'Ordonna
n'autoriſe qu'entre les veritables M
ces voyes rigoureuſes, quand mêm
perſonnes, à qui le beſoin d'argent
embraſſer, paroîtroient s'y être ſ
les Cours ſuperieures condamnent ſo
ce cas les entrepriſes des Conſuls.

Aux termes de leur Edit de creat
peuvent juger en dernier reſſort,
la ſomme de 500 livres. L'Auteur
cueil dit même qu'un Avocat n'oſer
clure à l'Audiance ſur un appel
s'agiroit que de cette ſomme. On
ſurer cet Auteur qu'il eſt mal inform
ſage. Le Parlement reçoit ſans di
l'appel de toutes les Sentences des
il eſt pourtant vray que la voye de
voir au Conſeil, en ce cas, eſt per
qu'elle a reüſſi plus d'une fois.

Les Juges Conſuls connoiſſent au
qui regarde le commerce de Mer,
ges, les Penſions des Commiſſionai
autres Facteurs employez au ſerv

s pour l'execution de leurs Juge-
noncer ſur des Lettres de reſciſion,
es ſont incidentes, & qu'elles leur
ées, condamner à une amende de
même au-delà, ſelon les delits.
riſdiction diſtinguée par tant de
, a excité, en bien des rencontres,
des Juges ordinaires, & ſur-tout,
Auteur, des Officiers du Châtelet
qui ont ſouvent fait des défenſes
les Jugemens, qu'elle avoit ren-
a donné lieu à une infinité de
dans leſquels, pour parler le lan-
grand Magiſtrat, que nous nom-
continent, „ l'affectation des Plai-
appuyée de l'interêt des Juges,
orcé de confondre ce que la ſageſ-
Ordonnances avoit pris ſoin de ſe-
On a vû afficher publiquement
ris en l'année 1698, d'un côté une
nance des Conſuls, & de l'autre u-
onnance du Châtelet. Chacune,
ûtenir le parti de ſa Juriſdiction,
it de condamnations d'amende,
ui refuſeroient de s'y ſoûmettre.
s Parties étoient dans une incerti-
ntinuelle ſur le choix qu'elles de-
faire, & l'accès des Tribunaux in-
devenoit auſſi difficile & auſſi dou-
qu'il devoit être ſûr & facile pour
de la Juſtice.
gueſſeau animé dès ce temps-là du
*ent, dont il* a depuis donné tant
d'au-

d'autres preuves, representa, en
d'Avocat General, la grandeur du
la necessité du remede. „ Il fit
„ l'une & l'autre de ces Ordonnance
„ des défauts essentiels; qu'il n'ap
„ pas d'un côté aux Juges Consul
„ des Reglemens; qu'ils n'avoie
„ Office public pour les requerir,
„ ractere assez élevé pour les ordo
„ un territoire dans lequel ils p
„ faire executer; que d'ailleurs ce
„ voient fait publier n'étant qu'u
„ repetition de l'Ordonnance
„ qui en contenoit les termes,
„ avoir l'autorité, étoit entieremen
„ Mais que d'un autre côté, l'O
„ ce des Officiers du Châtelet n
„ plus reguliere; qu'on y trouvoi
„ contre les égards dûs au caracte
„ ge, un exposé injurieux aux
„ lesquels on accusoit presque de co
„ avec les Banqueroutiers leurs c
„ qu'on y supposoit ensuite que le
„ Châtelet pouvoit attribuer Juris
„ matiere consulaire; que les Ju
„ suls n'avoient point de sceau,
„ devoient emprunter celui du Ch
„ qui étoit contraire à la possess
„ étoient de tout temps d'avoir
„ particulier, & à l'érection d'un

toient opposées à l'esprit de
ce, qui n'avoit voulu pronon-
nes que contre ceux qui dé-
t les Consuls, présumant, sans
elles seroient inutiles à l'égard
& que les Sergens étant par
ns la dépendance des Officiers
t, auroient d'eux-mêmes as-
ion à soûtenir la Jurisdiction
erieurs, & seroient toûjours
z à priver les Consuls de ce qui
endroit, qu'à leur attribuer ce
appartiendroit pas; qu'ainsi au
nt de moyens qui combattoient
donnances contraires, il étoit
me importance d'en prevenir
inconveniens par des défenses
de les executer; qu'il falloit
s choses dans le même état où
t auparavant, ordonner l'exe-
& simple de l'Ordonnance de
toit la loy commune de l'une
Jurisdiction; condamner les
ctes dont l'artifice des Parties
our l'éluder, & faire en sorte
ion des premiers Juges, au
partagée par des conflits de
, si peu dignes de les occuper,
ute entiere pour le service du
la portion de Jurisdiction qui
onfiée.
, dont on ne fait que toucher
*ux endroits*, fut suivi d'un
Ar-

Arrêt de la Grand' Chambre en forme de Reglement, le 7. d'Août 1698. qui ordonne l'execution des Edits & Declarations du Roy touchant la Jurisdiction Consulaire, & nommément de l'Ordonnance de 1673. fait défenses au Prevôt de Paris, & à tous autres Juges, de revoquer, même sur la requisition des Substituts de M. le Procureur General, les assignations données devant les Juges Consuls; de casser leurs Sentences, ou d'en empêcher l'execution; de faire élargir les prisonniers arrêtez ou recommandez en vertu de leurs Jugemens; & de prononcer aucune condamnation d'amende pour distraction de Jurisdiction. Le même Arrêt fait aussi défenses aux Juges Consuls de connoître des matieres qui ne sont pas de leur competence, & leur ordonne de deferer en ce cas aux demandes de renvoy.

Ce n'est pas au reste le seul Arrêt de Reglement qui ait fixé des bornes entre la Jurisdiction des Juges ordinaires & celle des Consuls; on en trouve plusieurs autres dans ce Recueil; mais comme ils sont tous fondez sur les mêmes regles que celui-ci, on est dispensé d'en rapporter davantage.

*Les premiers Elemens des Sciences, ou Entrée aux connoissances solides, en divers Entretiens proportionnez à la portée des Commençans, & suivis d'un Essay de Logique.* A Paris chez Frederic Leonard, Imprimeur ordinaire du Roy,

tu

rue Saint Jacques. 1706. in 12. pagg. 470.

LE Pere Lamy Benedictin de la Congregation de S. Maur, qui a donné plusieurs autres Livres au Public, est encore l'Auteur de celui-ci. „ C'est un Ouvrage dont il „ n'a pû se dispenser. Il ne lui a pas été „ libre de le refuser à l'amitié, à la com- „ plaisance, au devoir. En un mot, c'est „ l'effet de sa deference pour quelques per- „ sonnes passionnées pour les Sciences; mais „ pleines de prejugez & d'erreurs, & qui „ de tous les Ouvrages, qu'il leur avoit con- „ seillez pour s'applanir l'entrée aux con- „ noissances solides, n'avoient rien trouvé „ qui fût de leur portée, qui descendît jus- „ qu'à *eux*, ni où les matieres fussent ran- „ gées d'une maniere assez suivie, assez liée, „ & assez methodique pour aider leur in- „ telligence, & les mener naturellement où „ *elles* aspirent. “ Ainsi le dessein du Pere Lamy dans l'édition de ce Livre, a été de venir au secours des Commençans, de leur faciliter l'étude de la connoissance de soy-même & de leur donner des regles pour se conduire dans la recherche de toutes les veritez utiles & importantes; ce qui est expliqué assez au long dans une Preface qui n'a pour titre que ce mot même, *Dessein*.

L'Ouvrage est écrit en forme de dialogues. *Il n'y a que deux* Interlocuteurs; l'un est

est *Timandre*, & l'autre *Arsile*. Celui-ci est *un jeune homme d'un esprit juste, & d'un sens droit, mais encore tout neuf pour les Sciences, & enveloppé de tous les prejugez, & de toutes les erreurs de l'enfance, & de l'éducation.* Timandre est un moniteur intelligent qui instruit Arsile, qui lui montre *le chemin où il faut passer*, & *les détours qu'il faut éviter*, pour arriver aux connoissances que l'on veut acquerir.

Le Pere Lamy nous donne d'abord la définition de quelques termes dont il se sert dans la suite de ces Entretiens; & il ne seroit peut-être pas inutile que les Auteurs qui traitent de matieres abstraites, & peu connues, l'imitassent. Le Lecteur seroit plus au fait dans tout l'Ouvrage, pour entendre le veritable sens des paroles, & pour y attacher les idées qui leur conviennent.

Nôtre Philosophe a divisé son Livre en 14 Entretiens. Dans le premier, il prouve que depuis le moment que l'ame est unie au corps, l'homme n'est pas un seul instant sans penser; mais il remarque qu'il y a beaucoup *de pensées ausquelles on ne pense point*: c'est un paradoxe que le Pere Lamy expl que sans peine d'une maniere raisonnabl Il cite sur ces sortes de pensées le fame M. Nicole *qui les ayant autrefois turlupin dans sa jeunesse, leur fit reparation d'honne dans un âge plus meur*. Comme la plûpa de ceux qui ne croyent pas qu'on pense to *jours*, excluent les sensations du nombre

Auteur fait voir que les divers
de plaisir, de douleur, de cou-
son, d'odeur, de saveur, &c.
ritables pensées, ou des percep-
les modifications de l'ame.
second Entretien, Timandre
pour ainsi dire, son disciple par
parties du corps, & en lui faisant
interrogations, il l'oblige à con-
n'y a aucune de ces parties qui
e de penser; & que le *moy qui*
n être complet tres-different du
r cette idée, il démontre l'essen-
ence, & les proprietez de l'ame.
n passant le sentiment d'un Au-
rne, qui après plusieurs autres
dans sa Philosophie, *qu'une ma-*
*nement subtile & agitée peut pen-*
andre fait voir que cette matiere
*nt subtile* ne peut être que ce qu'on
*rits animaux*; c'est-à-dire, qu'elle
re qu'une partie du sang, qui s'é-
ée de la masse, n'en est pas devenue
e à penser que toute autre partie
Le Pere Lamy trouve à redire
ingue dans l'homme deux *moy*,
*sant*, & un *moy corporel*; parce
*moy* porte l'idée d'un être qui se
ou qui se sent lui-même comme
ce qui ne peut convenir au corps,
ne de ses parties; ainsi, selon le
y, pour parler juste, on doit di-
*rps est à moy*, & non pas, *mon*

corp

*corps est mon moy* : d'où il faut
1. que la pensée constitue l'essen
me, ou que la perception en est
re perfection essentielle ; 2. que
immaterielle & immortelle, veri
derniere consequence, & qui se
tres-facilement, des principes qu
a posez.

On traite dans le troisiéme Ent
differentes manieres de penser,
prouve ce qu'on avoit déja touch
premier, que l'ame est capable
ment de connoissance & d'amour
de sentiment. Les anciens Philos
leurs Sectateurs, avoient bien dit
noissance & l'amour appartenoien
mais comme ils étoient dans ce p
c'est le corps qui sent, ils avoien
l'ame n'avoit point cette proprie
teur leur montre donc ici que le
étant une veritable pensée, c'e
dans une erreur grossiere que de
au corps. Il explique la differen
a entre connoître, & sentir. ,,C
,, appeller *connoissances* que celle
,, découvrent clairement les cho
,, nous les font appercevoir par le
,, idées ; idées qui nous décou
,, nature, & sur lesquelles on p
,, ditant découvrir leurs proprie
,, lieu que nos sentimens, pour
,, *soient*, sont toûjours obscu
,, *fus*.

raison qu'on apporte de cette obscuri-
sentimens de l'ame ; est que n'ayant
d'idée claire de nôtre ame, & ne la
oissant que par une espece de conscien-
il est impossible que nos sentimens,
ne sont que ses manieres d'être, nous
nt connus plus clairement qu'elle ; de
n conclut, que nous ne connoissons
t l'existence de nôtre ame, par une
claire que nous ayons de l'ame, mais
le sentiment interieur de l'actualité de
e pensée suffit pour cela. Le Pere La-
st persuadé que cette distinction qu'il
blie entre ces deux manieres de pen-
*connoître*, & *sentir*, est seule capable
ous faire découvrir un grand nombre
ritez, ou du moins de nous faire évi-
es égaremens infinis ; car c'est dans l'er-
qui fait prendre les sentimens pour les
, que cet Auteur trouve la source de
s les chimeres scholastiques ; c'est-à-dire
rmes substantielles, des vertus occultes,
tant d'autres qualitez qu'on attribue
ment au corps.
rès avoir ainsi distingué trois principa-
nieres de penser, sçavoir, *connoître*,
, & *sentir*, il définit l'entendement,
lonté, & la liberté, dont il promet
rler plus amplement dans la suite.
la connoissance de nous-mêmes, le
Lamy nous conduit à celle de Dieu ;
ait le sujet du quatriéme Entretien.
*la raison*, & *non* pas la foy, qui nous
fait

fait d'abord connoître Dieu;
suppose connu par la raison,
teur démontre aisément. Pa
ves de l'existence de Dieu,
que les Philosophes appellent
ont été tirées des ouvrages d
mais on les a tirées des seuls c
porels, comme s'il n'y avoit c
dans la nature. Le Pere La
que les esprits qui sont aussi le
Dieu, sont encore plus propr
cette existence que les corps.
un esprit, „ il faut être non s
„ niment puissant, & infinim
„ aussi indépendant, immuab
„ re, éternel, en un mot in
„ fait. "

Ici Arsile trouve à redire qu
Theologien, on veuille le fai
attributs divins. Mais sur les
ja établis, Timandre lui mont
& ses attributs ne sont pas l'ob
le Theologie; que cette opinio
jugé populaire, fondé sur ce
tume de dire que *Dieu est au*
*ture*: il explique ce qu'on doit
ces termes; & il dit que toute
qui se trouve entre la Theolo
Philosophie, qui n'est pas mo
qu'elle de regarder Dieu comm
pal objet, est que la Philosop
garde que par la lumiere na
*lieu* que la Theologie y en

lumieres surnaturelles tirées de la reve-
on.
On passe ensuite à la demonstration que
scartes a donnée de l'existence de Dieu;
croit avec raison que cette demonstra-
n est de la derniere évidence, quoi qu'el-
n'ait pas laissé d'être combatue par des
eologiens, & par des Philosophes, fau-
d'avoir accoûtumé leur esprit à con-
npler l'idée de l'infini, intimement pre-
te à l'ame, & préalable à l'idée du
i.
Il est parlé dans le cinquiéme Entretien,
la nature du corps en general, ou de la
tiere & de ses proprietez ; on fait con-
er son essence dans l'étendue; & l'on dé-
ontre que la pensée ne peut pas être
e de ses manieres d'être, d'où l'on tire
e nouvelle preuve de l'immortalité de
me.
Dans l'Entretien suivant, l'Auteur traite
l'union de l'ame avec le corps; union qu'il
et uniquement avec tous les Carteſiens
ns une mutuelle correspondance entre les
nsées de l'esprit, & les mouvemens du
rps, & reciproquement entre les ébranle-
ens de cette partie du cerveau qui est l'ori-
ne des nerfs, & les sentimens de l'ame. C'est
r là qu'il explique comment on doit enten-
e que le corps agit sur l'ame, & l'ame sur le
rps.
Il poursuit *le même* sujet dans le septiéme
*ntretien. Il y prouve* qu'il n'y a que Dieu
 seul

ſeul qui puiſſe unir deux ſubſtances au
liables que l'eſprit & le corps, parce q
une volonté efficace, & toute-puiſſar
agir dans les ſubſtances ſpirituelles,
les ſubſtances corporelles, & pour y
des changemens. Il tourne en ridicu
qui ne veulent pas qu'en Philoſophi
jamais recours à Dieu; comme ſi la c
ſance de la ſeule cauſe réelle & efficace
les effets, étoit une choſe étrangere
loſophie. *Quelle Philoſophie, bon Di*
crie-t-il, *que celle qui ne veut point*
*vraye & l'unique cauſe de tout ce qui a*
Il diſtingue deux ſortes d'effets natur
uns particuliers, & qui ont des cauſ
ſionnelles, & les autres generaux, qui
aucune cauſe occaſionnelle, dépend
mediatement de la volonté divine. A
des effets particuliers, il ſeroit impe
pour en rendre raiſon, de recourir à I
en faut aſſigner la cauſe occaſionnelle p
ne, & s'en tenir là, car c'eſt ce qu'on
de, quand on en demande la cauſe: m
les effets generaux, & dépendans imm
ment de la premiere Cauſe, ſeule effi
réelle; le moyen de trouver une cauſ
ſionnelle à des effets qui n'en ont point
te nature? „Si l'on me demande, di
„ Auteur, la cauſe de l'agitation des
„ des arbres, j'allegueray le vent, pa
„ c'en eſt la cauſe ſenſiblement pro
„ *Si l'on* me demande la cauſe du vent
„ gueray le mouvement d'une mati

ſubtile que celle des vapeurs dont le vent eſt composé. Si l'on ſouhaite la cauſe du mouvement de celle-cy, j'en produiray peut-être une troiſiéme. Mais enfin, ſi l'on me pouſſe juſqu'à me demander la cauſe du mouvement de cette troiſiéme, ou la cauſe du mouvement general; alors j'auray recours à Dieu, & ce recours ſera dans les regles, parce qu'il n'y a que Dieu qui puiſſe mettre & entretenir le mouvement dans la matiere.

Le Pere Lamy examine dans le huitiéme ntretien la nature & l'origine des idées. Il pporte quatre differentes manieres dont on eut voir les objets materiels, & qui ont été doptées par differens Philoſophes. Il refu- d'abord l'opinion d'Ariſtote & de ſes diſci- les, qui s'imaginent que les corps envoyent es eſpeces qui leur reſſemblent, & qu'ils apellent des *eſpeces impreſſes*, parce qu'elles impriment d'abord dans les ſens exterieurs. passe enſuite à ces Philoſophes qui penſent ue *l'ame a été créée avec un magaſin de toutes s idées qu'elle devoit jamais avoir*, & que ce agaſin l'accompagne par tout. La troiſiéme pinion que nôtre Auteur refute vivement, & u'il pretend être ſuivie de preſque tous les artesiens, eſt celle de M. Arnaud, qui a ſoûenu que les modalitez de l'ame ſont eſſentiellement repreſentatives des objets. La princiale raiſon du Pere Lamy contre ce ſentiment, *eſt que nous avons l'idée de l'infini en outes manieres*, & que nôtre ame qui eſt u

 êt

être particulier & fini, ne peut jamai
dre à cette realité de representer l'i
vient enfin à cette quatriéme opini
*nous voyons toutes choses en Dieu*, ou
idées qui les representent, & qui sont
C'est l'opinion du Pere Malebranche
été si fort combatue par M. Arnaud.
Lamy dit, *qu'il goûteroit assez le Sys*
*cet illustre Auteur* (le Pere Malebran
*étoit vray, comme il le pretend, que*
*sions effectivement les idées des creature*
*ouvrages de Dieu*; mais il croit *que*
*voyons de tous les êtres corporels que*
*peintures croquées, & quelques grossier*
*ches de leurs surfaces*. Il veut bien q
nous donne les idées de toutes les figu
sibles, comme d'un cercle, d'un tr
&c. mais il dit que ces idées des figur
le sujet des Mathematiques, & qu'ell
nul rapport exact avec aucun des être
monde visible. A l'égard des veritez
les, necessaires, immuables, il veut a
ce soit en Dieu qu'on les voye, parc
trement elles n'auroient pas le caracte
leur attribue, d'être invariablement
sées à la vûe de tous les esprits dans
temps, & dans tous les païs; ce qui
ne pouvant se trouver que dans une
necessaire, immuable, immense, éte
en un mot dans la Raison universelle
*la Sagesse* divine. Comme Arsile dem
*Timandre* qu'il explique donc comm
*voit les corps*, & les objets materiels

ne Timandre lui répond : *Je vous avoue* lui dit-il, *que sur cela, comme sur quel-autres sujets, je me retranche à tenir le de la chose, sans en connoître la maniere; que cela n'empêche pas qu'on ne puisse assu-ue c'est dans la Sagesse éternelle que nous s toutes les veritez necessaires & immua-la Metaphysique, & de la Morale.* On erçoit aisément que l'Auteur n'est pas à-fait content de lui-même sur la matie-s idées; aussi ne s'explique-t-il pas sur matiere avec l'exactitude & la precision i est ordinaire. L'embarras d'un Philo-tel que le Pere Lamy, fait sentir la dif-é du sujet.

neuviéme Entretien est sur les proprie-e l'union de l'ame & du corps; on dis-ie dans l'homme de trois sortes *d'actions passions*; 1. de purement spirituelles, *relevent que de la pure intelligence*; com-a connoissance de l'Etre infiniment par-2. de purement mechaniques, comme spiration, l'éternüement, la digestion, 3. *de mixtes qui tiennent partie de l'esprit, rtie du corps*, comme voir, ouir, goû-imaginer, se passionner, &c. C'est ces dernieres qu'on met particuliere-les proprietez de l'union. L'Auteur que toutes ces choses dans un détail assez nstancié.

traite la même matiere dans l'Entretien suit : il s'étend sur l'imagination, & fait *en quoi elle consiste*; il parle de la liai-

 son

ſon des traces du cerveau entr'elles,
les idées qui leur répondent : il pa
de la memoire ; des habitudes, & c
ſions. Il fait connoître la differen
y a entre ſentir, & imaginer ; & il
que les differens caracteres des eſpri
tirent que de la difference des org
cerveau, & de la varieté des eſp
maux.

Dans l'onziéme Entretien, le Phi
Benedictin établit des principes p
*demaſquer ce monde viſible, & ſur le*
*peut ſûrement juger de ce qui lui conv*
*ſe preſerver de ſes illuſions.* Il pro
tout ce que nous voyons de beaut
ce monde, ne lui appartiennent pas
par la raiſon que les couleurs, les ſ
ſaveurs, les odeurs &c. ne ſont que
nieres d'être de l'ame, & que les c
peuvent en nulle maniere agir ſur
pour ſe faire voir ou ſentir. On nou
ici le ſermon ordinaire des nouvea
loſophes, mais qui ne ſçauroit être
peté, que nos ſens nous trompent
ne nous ſont donnez que pour la c
tion de nôtre corps, & pour jug
égard du rapport que les autres c
lui ; mais qu'il ne faut jamais les
quand il s'agit de connoître la veri
que les corps ſont eux-mêmes. Il
encore un coup, que ces veritez
batues ; mais elles ſont d'une utilit
pour la Phyſique, & pour la Mo

, on les découvre sans peine, *parce*
*a*, dit le Pere Lamy, *une tres claire*
*du corps, ou de la substance étenduë, &*
*cette idée il est tres-facile de connoître tou-*
*les proprietez & les modalitez dont elle est*
*able.* On ne sçait pas bien s'il sera aussi
le au Pere Lamy d'accorder cet endroit
c celuy où il a dit que nous n'avons pas
dée *des creatures & des ouvrages de Dieu,*
*que nous ne voyons des êtres corporels, que*
*lques peintures croquées, & quelques gros-*
*res ébauches de leurs surfaces.*

On a dans les trois derniers Entretiens un
ay de Logique. Le Pere Lamy définit
Logique, *l'Art de mener l'esprit à la ve-*
*é, en lui donnant la justesse.* Il montre
bord que l'entendement est purement paf-
, & qu'il ne fait qu'appercevoir : que le
gement est *la détermination de l'esprit sur*
*vûë du rapport clair ou apparent de deux*
*ées.* Il marque en quoy consiste le carac-
re du vray. Il explique les moyens *de*
*ire naître la lumiere* dans les sujets qu'on
amine. Le premier & le principal de ces
oyens, est l'éloignement des sentimens
op vifs, & le calme des passions ; le soin
dépoüiller, autant qu'il se peut, les idées
*tout le sensible*, & de les reduire *au pur*
*telligible.* Les autres qui reviennent à
uelques avis generaux, & à quelques re-
les particulieres, sont tirez des Ouvrages
osthumes de Descartes, dont nous avons
*onné un fort long* extrait dans le 14. Jour-

 nal.

nal de 1703. p. 347. Enfin notre
voir que pour raisonner juste, on
soin de l'art des syllogismes; ce q
plaisir à ceux qui entrent dans le
car rien n'est plus propre à r
cet Art syllogistique. Le Pere L
jette toutes les regles comme in
*il met en fait que de mille Professe*
*en a peut-être pas dix qui dans l'ex*
*connoissent la raison par laquelle*
*me reduit à un tel mode d'une telle*
*concluant*. On ne peut ici que l
rage de notre Philosophe, qui ét
aux mains avec les Professeurs d
que, ne craint point de s'attir
veaux ennemis, bien plus faciles
plus prêts à combattre.

Au reste, les nouveaux Philos
commoderont assez des pensées
se dans tout cet Ouvrage, à qu
près; & en effet, le Pere Lam
peu des sentimens que le celebre
la Recherche de la Verité a si so
tablis dans les Ouvrages dont il
Public.

BURCARDI GOTTHELFFI
Bibliotheca Juris selecta, secun
nem litterarum disposita, at
gulas Juris partes directa. Ac
tissima Bibliotheca Juris, at
*Auctorum* & materiarum.
*ra*, auctior & emendatior.

Ernestum Claudium Bailliar. 1705. C'est-à-dire : *Bibliotheque de Droit choisie & mise en ordre en disposant les Livres par raport à chaque partie du Droit.* Par Burcard Gotthelff Struve. *Avec une table des Auteurs & des matieres. Seconde Edition augmentée & corrigée.* A Jene chez Erneste Claude Bailliar. 1705. in 8. pagg. 480.

DEux ans ne s'étoient pas écoulez depuis la premiere Edition de cette nouvelle ibliotheque, qu'on a été obligé par le deit qui s'est fait de tous les exemplaires, de availler à la seconde Edition.

Ce petit Ouvrage est particulierement ecommandable par le choix des Auteurs, & ar l'ordre des matieres dont ils ont traité. Jotre Auteur en a fait la distribution en nze classes, qu'il soudivise en plusieurs Secions.

La premiere classe comprend les Auteurs ui ont écrit la Bibliotheque ou les Vies des urisconsultes : elle est soudivisée en quare Sections, concernant ceux qui ont écrit a Bibliotheque du Droit : ceux qui ont écrit es Vies des anciens Jurisconsultes : ceux qui nt écrit les Vies des Jurisconsultes modernes : ceux qui ont écrit notamment les Vies de quelques Jurisconsultes, & ainsi du reste.

La seconde classe est des sources du Droit *des Romains*, des Grecs, des François & des

des Allemans, comme ſont les compila
les fragmens des anciens Juriſconſult
Codes, &c.

La troiſiéme, eſt des divers Com
res de ceux qui ont écrit ſur les c
Droit.

La quatriéme, eſt des Auteurs c
fait des Hiſtoires, des Recueils
Abregez, ou des Controverſes
Droit.

La cinquiéme, renferme ceux c
fait des Volumes ſur tout le Dro
donné au Public des déciſions & d
ſeils.

Dans la ſixiéme, ſont ceux qui on
poſé des regles, des maximes & des
naires de Droit.

Sous les cinq autres claſſes, ſont l
ticiens, les Criminaliſtes, les Feudiſt
Canoniſtes, & ceux qui ont fait des T
du Droit Public.

Cette Bibliotheque choiſie ſe term
une autre Bibliotheque intitulée *Bib*
*Juris ſelectiſſima*, où l'Auteur a enco
ré la premiere. Il y a placé au premi
les Livres ſacrez comme les ſources d
riſprudence ; il y joint les choſes q
neceſſaires à un Philoſophe ; la Mor
Droit naturel, le Droit des Gens, la
que, l'étude de l'Eloquence, la conn
ce des Livres, l'Hiſtoire, la Geogr
les Armoiries, les Antiquitez, l'Hiſt
Droit, la Juriſprudence, le corps du

e, les Dictionaires de Droit, & les Auteurs u'il a marquez du nombre des cinq dernieres classes.

Il ne faut pas considerer ces deux Bibliotheques comme un simple Catalogue d'Auteurs : on y trouve aussi des notes courtes & judicieuses sur la plûpart des Ouvrages de chaque Auteur, qui servent beaucoup à les faire connoître.

*aïde Histoire Espagnole. Par M.* DE SEGRAIS. *Avec un Traité de l'Origine des Romans. Par M.* HUET. *Nouvelle Edition.* A Paris chez Charles Osmont. 1705. in 12. 2. Volumes. I. Vol. pagg. 411. II. Vol. pagg. 324.

*Retraite pour se preparer à prendre l'Habit Religieux; avec des lectures & des considerations conformes aux Meditations de chaque jour. Par le R. P.* MAILLARD *de la Compagnie de Jesus. Ouvrage également utile aux Seculiers pour les Retraites.* A Rouen chez J. B. Besogne. in 12. pagg. 438.

*Les Racines de la Langue Latine, mises en Vers François.* A Paris chez Pierre Augustin le Mercier, rue S. Jacques, à S. Ambroise. in 12. pagg. 184. sans y comprendre la Table des mots derivez.

X.

# JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 8. Mars M. DCCVI.

---

*Histoire de l'Abbaye Royale de S. Denys en France, contenant la Vie des Abbez qui l'ont gouvernée depuis onze cens ans: les Hommes illustres qu'elle a donnez à l'Eglise & à l'Etat: les privileges accordez par les Souverains Pontifes & par les Evêques: les dons des Rois, des Princes, & des autres Bienfaicteurs. Avec la description de l'Eglise, & de tout ce qu'elle contient de remarquable. Le tout justifié par des titres authentiques, & enrichi de Plans, de Figures, & d'une Carte Topographique. Par* Dom MICHEL FELIBIEN *Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur.* A Paris chez Frederic Leonard Imprimeur ordinaire du Roy, rue S. Jacques, à l'Ecu de Venise. 1706. in fo. pagg. 810.

CEt Ouvrage satisfait également l'esprit & les yeux. Il traite d'une matiere curieuse & importante, feconde en [..]dens agreables & édifians. Les caracteres sont beaux, les tailles-douces qu'on y [..]t en grand nombre sont parfaitement bien [..]vées. L'Auteur y suit une methode fort [..]urelle, & ne laisse rien à desirer soit pour [..]rangement des faits, soit pour la clarté du [..]e. Les plus beaux traits de l'Histoire de [..] Rois y sont mêlez avec une infinité d'in[..]ctions, dont les unes viennent de la pie[..] de Dom Felibien, & les autres sont inse[..]rables du sujet même qu'on doit regarder [..]mme une instruction muette, mais très[..]icace. Peut-on penser à l'Eglise de S. De[..], qu'on ne songe en même temps que [..]st-là où ce qu'il y a de plus grand dans le [..]onde va se reduire en poussiere?

L'Auteur commence par une Dissertation [..]liminaire qui sert d'éclaircissement à plu[..]urs difficultez qu'on a formées dans le [..]rnier siecle tant sur le lieu du martyre & [..] la sepulture de saint Denys, que sur la [..]emiere origine de l'Abbaye qui porte son [..]om. L'Histoire qui suit cette Dissertation [..]t partagée en huit Livres, qui com[..]encent tous par quelque Epoque cele[..]re.

Le premier Livre où l'on a recueilli tout [..] qui s'est pû trouver des Antiquitez de [..]Eglise & de l'Abbaye de saint Denys, de [..] *fondation & de ses* premiers Abbez, finit

avec les Rois de la premiere race. L
commence par l'Abbé Fulrad le plu
& le plus distingué entre ceux qui
jusqu'alors gouverné ce Monastere,
prend tout ce qui s'est fait sous les
la seconde race. Hugues Capet Ch
troisiéme, ouvre le troisiéme Livr
me Restaurateur de la discipline regu
S. Denys, en faveur de laquelle il s'
mis du titre d'Abbé qu'il avoit po
xemple de plusieurs de ses Predecess
de France ou Comtes de Paris. L
fameux Abbé Suger fait la meilleu
du quatriéme Livre. Le cinquiém
mence avec le regne de saint Louis
est parlé principalement de deux A
se distinguerent beaucoup sous ce sa
sçavoir d'Eude Clement, & de Ma
Vendôme. Le sixiéme Livre renfer
ce qui s'est passé sous Charles VI. l
que fit l'Abbaye dans ce temps de t
& la decadence de la discipline dont
res civiles furent une des principale
Le septiéme traite des premiers Abb
mendataires, de ce qui arriva sous
ministration; des troubles de la Li

Mission de saint Denys, ny le temps
on martyre. *Cette matiere*, dit-il, *est*
*e aujourd'huy envelopée de trop d'obscu-*
*, après tous les éclaircissemens que les*
*ans de notre Siecle se sont communi-*
*mutuellement sur ces deux points en con-*
*tion.*

elon l'Auteur des plus anciens Actes que
ayons du martyre de S. Denys, & de
ompagnons, les persecuteurs après leur
r fait couper la tête, commanderent aux
reaux d'aller jetter leurs corps dans la
e. Comme ceux-cy se mettoient en de-
d'obeïr, Catulle Dame Payenne les in-
à manger, & sçut si bien les amuser,
lle eut le temps de faire emporter à leur
u les corps des Martyrs, & de les faire
rrer dans un champ à *six milles* de Pa-
Ils y demeurerent jusqu'à ce que l'ardeur
a persecution se fût un peu rallentie. A-
la Dame fit foüiller dans le champ où
avoient été mis, & fit construire un
nbeau sur leur sepulture. Les Chrétiens
irent depuis en la même place une su-
be Basilique, où Dieu fit plusieurs mi-
les.

Ce premier édifice se trouva ruiné au
nps de sainte Genevieve, qui aidée d'un
être nommé Genés, & de plusieurs autres
êtres de Paris, la fit rebâtir. Cette Egli-
, dit l'Auteur, fut la recompense de la
y de sainte Genevieve, & l'effet du zele
s *Parisiens*. *Dieu y opera de grandes mer-*
*veil-*

veilles par l'interceſſion des M
bruit de ces merveilles y attir
païs même les plus éloignez.
quel elle fut miſe entre les n
nes eſt incertain. L'Auteur
arriva avant le regne de Dag
„ C'eſt ce qui ſe prouve in
„ dit-il, par deux Actes auth
„ ſous le Roy Clotaire II. per
„ Dans le premier, que l'o
„ core en original, il eſt fait
„ riche negociant nommé Je
„ gué pluſieurs biens à l'Egli
„ nys, dont l'Abbé s'appelloit
„ tre piece eſt la copie d'un
„ forme de Lettre adreſſée a
„ Dodon, & à ſes freres, q
„ pour lors la Baſilique de
„ *Dodoni Abbati, una cum*
„ *Baſilicæ ſancti Dionyſii deſer*
„ Acte eſt datté de la 43e a
„ de Clotaire, c'eſt-à-dire d
„ 627. Cette Charte, dit en
„ teur, eſt heureuſement venu
„ avec un petit nombre d'au
„ ſiecle. Il ſeroit à deſirer c
„ plus entieres ; ce ſont de p
„ d'antiquité qu'on ne peut c
„ trop de ſoin. Ces ancienne
„ écrites ſur une eſpece d'éco
„ d'Egypte fort en uſage en F
„ Rois de la premiere race. L
„ ture, & l'orthographe, m

barbarie d'un siecle où les Lettres n'étoient
point cultivées. " Nonobstant ces mo-
nens domestiques, Dom Mabillon n'a pas
sé d'attribuer la fondation du Monastere
S. Denys à Dagobert I. parce que „ tant
de biens dont il l'enrichit, persuadent
aisément que nul autre Roy n'a mieux
merité que luy le titre de Fondateur de
cette celebre Abbaye.

Il rebâtit l'Eglise de S. Denys avec une
gnificence qui a merité à ce Prince l'élo-
de tous les Siecles suivans. Selon la des-
ption qu'en a faite le Moine Anonyme,
après lui Aimoin, rien ne fut épargné
ns la construction de cette nouvelle Basi-
ue. Le marbre, les pierres precieuses,
perles, l'or, la soye, tout ce qu'il y a
plus riche, fut employé ou à la bâtir ou
l'orner. Ce fut au milieu de tant de ri-
esses que S. Eloy construisit sur la sepul-
re de S. Denys ce magnifique tombeau
ont S. Ouën nous a laissé la description. Il
oit de marbre, & la face en étoit tres-ri-
e; l'or & les pierres precieuses y brilloient
toutes parts. L'Autel, qui étoit en de-
nt aux pieds du S. Martyr, étoit revêtu
ut autour d'une boiserie couverte de feuil-
d'or, d'où sortoient quantité de petites
mmes d'or entremêlées de perles. Un
me, dont le dessus étoit d'argent, cou-
oit & l'Autel & le tombeau. Le Roy
agobert fit bâtir *près* de l'Eglise, un Cloî-
*e accompagné* de tous les appartemens
ne-

necessaires à une Communaut
bla de biens, & qu'il ren
breuse.

Clovis second, fils de Dag
gea S. Landry Evêque de Paris
cette Abbaye ; & ne se conte
voir obtenu ce qu'il avoit s
saint Prelat, il voulut rend
plus authentique, en le faisa
dans un Synode qui s'assembla
il exposa aux Evêques & au
Royaume, les motifs qui l'av
demander à *l'Homme Apostoliq*
vêque de Paris, d'exempter
de sa Jurisdiction l'Abbaye de S
te l'Assemblée applaudit à son
souscrivit à la Charte d'exem
Roy fit expedier. „ L'origina
„ qui s'est heureusement con
„ nos jours, remarque Dom I
„ te avec soy son autorité ;
„ conforme aux anciennes for
„ culse unanimement reçues
„ des Sçavans.

Pepin & Charlemagne ne t
l'Eglise bâtie par Dagobert asse
Ces deux Rois en firent cons
tre beaucoup plus belle, à la
quelle Charlemagne assista en
775. Peu de temps aprés, I
de ce nom Evêque de Paris,
*Prince*, & demanda justice
*Abbé* de S. Denys, qu'il acc

ement le Monastere de Plaisir. Il al-
it, pour autoriser ses pretentions,
 nommé Aderald l'avoit donné à son
 Cathedrale. Fulrad soûtenoit de son
 que c'ètoit un don fait à l'Abbaye de
nys par Hagadée. Les Juges ne sça-
 à laquelle des donations il falloit
ter, eurent recours, pour terminer
ferent, à une voye qui ne paroîtroit
ujourd'hui fort sûre, & qu'on appel-
ors *le jugement de Dieu devant la Croix*.
 hommes, dont l'un nommé Aderam-
fendoit la cause de saint Denys, &
e appellé Corel soûtenoit les interêts de
se de Paris, allerent dans la Chapelle
oi, & pendant qu'Arnauld Prêtre re-
 quelques prieres, ils commencerent
deux en même temps à étendre les
n forme de croix. Celui de S. De-
emeura ferme en cette posture, au
que l'autre chancela & fut obligé de
 les bras le premier. C'en fut assez:
ut à ce signe, que Dieu s'étoit decla-
ur l'Eglise de S Denys; l'Evêque de
 le crut lui-même. Charlemagne as-
des Comtes, & autres Officiers de
e, prononça en faveur de l'Abbé Ful-

s l'Abbé Hilduin, qui vivoit au temps
ouis le Debonnaire, les Moines de S.
, qui s'étoient relâchez peu à peu de
ncienne regularité, jugerent à propos
*transformer* en Chanoines, pour vi-

vre,

vre, dit nôtre Auteur, avec moins
jetion & plus de licence. L'Abbé
gemissoit de ce desordre sans pouvo
medier. En vain les deux saints
Benoît d'Aniane, & Arnoult de N
tier, essayerent de corriger ces pr
Chanoines. Aldric Archevêque d
& Ebon Archevêque de Rheims,
enfin unis avec l'Abbé Hilduin,
remettre la regularité dans le Mo
Cette premiere reforme se fit l'an 8
L'Abbé Hilduin composa, par l'
Louis le Debonnaire, une Histoi
Denys, laquelle il tira principalem
anciens Actes, des Ecrits que nou
sous le nom de S Denys Areopagit
ne Lettre d'Aristarque Historien Gr
nesiphore, & d'un Ecrit de Visb
donne pour témoin oculaire du ma
S. Denys. Il étoit tres-persuadé qu
nys Evêque de Paris étoit l'Areopa
répond même à diverses objections
fit là-dessus, entr'autres à cellequi
Gregoire de Tours, qui met la M
S. Denys de Paris, sous l'Empire
vers l'an 250. L'Abbé Hilduin r
sentiment sur la simplicité de S. G
& lui oppose le témoignage de Fort
Contemporain, dont il cite une H
S. Denys, laquelle porte que S. Den
été envoyé dans les Gaules par S. C
*Dans* ces derniers temps, plusieurs
*hommes* ont combattu l'opinion d'

eſt auſſi trouvé un aſſez grand
qui l'ont ſoutenue. Baronius, &
Alloix, Menard, Chifflet, & A-
ſe ſont declarez pour l'*Areopa-*

les Normans s'emparerent pour
e fois de l'Abbaye, & la pille-
furent punis de ce crime. Selon
ns de ce temps-là, quelques-uns
enragez, d'autres furent frappez
te de lepre qui leur rongea tout
& d'autres enfin perirent d'une
onteuſe peu differente de celle
punit autrefois les Philiſtins pour
é l'Arche d'alliance. Il n'eſt pas
le remarquer qu'on avoit eu la
de mettre en lieu de ſureté les
S. Denys.
ne ſeconde reforme de l'Abbaye
s en 994. Hugues Capet en fut
l ſe ſervit pour l'execution de ce
in du miniſtere de S. Odilon.
pet mourut en 997, & ſon corps
dans l'Egliſe de ſaint Denys.
puis ce temps-là, obſerve nôtre
que ce lieu ſi ſaint & ſi venera-
le dépôt des Reliques du prin-
ôtre des Gaules, a été choiſi
ement à tant d'autres celebres
our la ſepulture commune de nos
en que Dagobert, & quelques-
es *Succeſſeurs* de la premiere &
ace y ayent été enterrez, la
» pla-

„ plûpart des autres ont eu leur
„ en differentes Eglises, chacun à
„ tion; au lieu qu'après Hugues
„ on en excepte trois seulement (
„ I. Louis VII. & Louis XI.) to
„ tres Rois de la troisiéme race n'
„ été inhumez ailleurs depuis plu
„ cens ans.

Vers l'an 1050. l'Abbé de S.
près de Ratisbone, faisant foüiller
fondemens d'un *vieux logis*, il s'y t
corps que les Religieux (on ne sçait
le raison) pretendirent être celui
nys premier Evêque de Paris. Cet
s'établit parmi les Allemans, que
que l'on prit dès lors en France po
tromper. L'Auteur refute ici for
les raisons pretendues des Bavarois
tout l'Histoire fabuleuse d'un cert
bert. Les Auteurs modernes d'Al
veulent que cet homme pour évit
nition d'un crime qu'il avoit com
son païs, se soit refugié en Fra
l'Abbaye de S. Denys du temps
Ebles; qu'il y ait été reçu favora
& qu'un soir ayant *regalé à l'ex*
bé & les Religieux, il ait pû, ta
dormoient profondement, forcer
chre de S. Denys, & enlever ses
Le seul silence des Auteurs conte
qui étoient la plûpart Moines, &
à parler d'un fait si considerable
pour détruire ce conte. L'Au

d'autres raisons decisives.
e Roi Louis VI. prit avec beau-
nnité l'Oriflamme. Cet Eten-
ôtre Auteur, étoit fait en for-
iere ancienne ou de gonfanon
es ou queuës avec des houpes
ranges d'or. Quelques - uns
on lui donna ce nom, parce
une étoffe de soye de couleur
eu; & d'autres, parce qu'il é-
à une lance dorée. Quoi qu'il
Etendart étoit regardé avec un
ect, jusques-là que quelques
ulu faire passer pour un present
bbé le benissoit par une Orai-
encore dans un ancien manus-
enys. Le droit de le porter étoit
eul Comte du Vexin.
le fameux Suger Abbé de S. De-
usques-là avoit vécu plûtôt en
Cour, qu'en Religieux, refor-
uite, & remit l'ordre dans son
plusieurs abus s'étoient glissez.
de bien censuroient vos desor-
i écrivit S. Bernard en le felici-
ns toucher à ceux de vos Re-
ls étoient indignez de vos excès,
pas des leurs.... est-il rien de
nd & de plus glorieux que ce
s venez de faire?... Le Ciel se
le la conversion d'un seul pe-
combien plus de la conversion de
ne *Maison*, & d'une *Maison*
„ telle

„ telle que la vôtre? Cette Maison si vent-
„ rable par son antiquité, & si distinguée
„ par la faveur de nos Rois, étoit deve-
„ nue le Siege de la Justice, & le rendez-
„ vous des gens de guerre.... J'ai oüi di-
„ re,(car je ne l'ay pas vû) que le Cloî-
„ tre étoit souvent bordé de soldats, rem-
„ pli d'une foule de plaideurs, que tout
„ retentissoit du bruit de la chicane, &
„ que l'entrée en étoit libre à tout le mon-
„ de, & aux femmes même. Parmi cet-
„ te confusion quel moyen de se rempl-
„ de saintes pensées & de s'occuper
„ Dieu? aujourd'hui on y est absorbé
„ lui, &c. Cet endroit de S. Bernard
fit pour faire voir sur quoi roula la r
me de l'Abbé Suger.

Cet Abbé agrandit l'Eglise de S. D
& y ajoûta tant d'ouvrages, que c
toit plus la même pour ainsi dire.
ques Auteurs ont crû qu'il l'avoit r
telle qu'on la voit aujourd'hui. Deux
Abbez cependant, sçavoir Eudes Cl
& Mathieu de Vendôme, y ont
vailler depuis lui, & c'est eux qui
ce magnifique Bâtiment dans l'ét
est. Le tour des Chapelles du che
ble être tout ce qui est resté de l'
ger. On voit dans la Chapelle d
l'image de cet Abbé peinte sur u
avec son nom au dessous.

La Commande fut introduite
baye de S. Denys par François I.

le Cardinal Louïs de Bourbon, fils de François de Bourbon, Comte de Vendôme & de Luxembourg, en fut le premier Abbé Commendataire. En 1633. les Benedictins Reformez de la Congregation de S. Maur, furent mis en possession de cette Abbaye par les soins du Cardinal de la Rochefoucault, ce qui arriva, „ contre toute apparence humaine, remarque Dom Felibien, nulle des puissances, qui devoient le plus favoriser „ l'entreprise, n'ayant voulu se hazarder „ le moins du monde." La Mense Abbatiale de S. Denys est maintenant unie à la Maison de S. Louïs que le Roi fonda à S. Cyr en 1686. pour deux cens cinquante Demoiselles, sous la direction de trente-six Dames Religieuses, aidées de vingt-quatre Converses.

L'Auteur a joint aux huit Livres qui forment cette Histoire, un Supplément trescurieux qui contient une description de l'Eglise, du Tresor, & des Tombeaux; avec des Observations historiques touchant la sepulture de nos Rois, leurs Epitaphes, celles des Hommes illustres, des Abbez, des Grands Prieurs, & de plusieurs Religieux de S. Denys. Le vase le plus precieux qui soit dans le tresor, & peut-être dans toute l'Europe, est une espece de coupe faite d'une seule agathe orientale. Elle est chargée d'une grande quantité de figures d'hommes & d'animaux, taillées avec beaucoup d'art & de soin. Jean Tristan, Sieur de S. *Amant, en a donné* une explication dans

ses Commentaires historiques impri
1644. Il pretend que ce vase fut fa
commandement de Ptolomée Phi
Roi d'Egypte, & que tout ce qu
represente une fête de Bacchus.
de ce vase est orné d'une enchassu
maillée & enrichie de pierres preci
Vers latins qu'on y lit, nous a
qu'il a été autrefois donné à S.
le Roi Charles III. du nom, c'e
par Charles le Simple, ou par
Charles le Gros, qui gouvern
pendant quelque temps, ou en
les le Chauve, qui porte quel
tre de Charles III. dans les an
tes.

On trouve à la fin de ce
Recueil de titres & de piec
servent de preuves à cette H
voit entr'autres un ancien Nec
baye de S. Denys, qui a be
rectifier les Epoques de la m
personnes illustres.

*Lettres du Comte d'*ARLIN
*valier* Temple, *conten*
*exacte des Traitez de l'E*
*de Breda, d'Aix la Chap*
*Alliance. Avec les instr*
*dit Chevalier Temple,*
*lingfort, & à M. V*
*d'autres papiers par rap*
*L'on y a ajoûté une R*

*iort de Madame, écrite en cinq Lettres une personne de qualité presente à sa t. Le tout tiré des Originaux qui n'ant jamais été publiez.* A Utrecht chez llaume Van de Water, Imprimeur de :ademie. 1701. in 8. pagg. 576.

Lettres du Chevalier Temple ont été bliées à la Haye en 1700. Il y en a Volumes. Les deux premiers sont in primez tous deux chez le même Li-, ,, & par les soins de M. Thomas wnton, qui étoit l'un des Secretaires Chevalier Temple, pendant tout le ıps auquel elles ont rapport. Ce sont mes de la Preface. Le troisiéme Vo-est d'une moindre forme, d'une im-n differente, & données au Public . D. Jones. Voici ce qu'on trouve dans face de ce Volume. ,, Quelque peu de neté qu'on ait fait paroître quelque- dans les affaires d'Angleterre, on uvera que nôtre habile Auteur (*M. Chevalier Temple*) n'a jamais varié; ce est d'autant plus glorieux à sa me-ire, qu'il y avoit si peu de Ministres temporains; soit dans le pays, soit ors qui lui ressemblassent en cela. Ce-dant il faut avoüer que la personne à la plûpart de ces Lettres ont été é-tes, je veux dire M. le Secretaire Tre-t, *car pour l'autre je n'en parle* point, *it du* même caractere, & tous ceux

„ qui l'ont connu se ressouviendront de
„ avec une tres grande veneration. "
autre Secretaire que l'Auteur du Re
excepte avec si peu de ménagement,
Henry Bennet Comte d'Arlington,
bre du Conseil Privé de Charles I
d'Angleterre, & premier Secretaire
C'est cet endroit, & quelques autr
ont produit la publication de ses
& le fiel dont est pleine la Prefac
voit à la tête.

„ Les Prefaces, dit M. Bebingt
„ fait celle-cy, sont devenues si
„ bles, qu'on peut avec justice le
„ rer aux affiches des Charlatan
La principale raison qui l'a porté
primer ces Lettres, „ est, dit-il,
„ tifier la memoire d'un plus g
„ me que M. le Chevalier Tem
„ quel ledit Chevalier avoit t
„ gation des emplois publics qu'
„ de l'Etat; à l'égard de quelc
„ tions castielles qui se trouv
„ Lettres, & dans ses Memoi
„ d'y insinuer que M. Templ
„ ressort qui a donné la vigu
„ toutes les affaires qui ont é
„ ses soins; au lieu que, sa
„ gloire qui lui est dûe, il
„ comme il agissoit dans un
„ rieure, c'étoit par le m
„ recevoit de Mylord Arli
„ instructions & les ordre

es dans toutes ses démarches.
ffet, il est hors de doute que depuis
uillet 1664. le Chevalier Temple re-
jours les ordres du seul Comte d'Ar-
jusqu'au 22. Decembre 1668. Ce
s que ce Ministre lui écrivit en ces
„ Mylord, (il appella ainsi M Tem-
epuis qu'il eut le titre d'Ambassadeur)
Collegue (*le Secretaire Trevor*) ayant
possession de son département, qui
nd sur vôtre negociation, je crois
excusable, en vous écrivant moins
uemment que je n'avois accoûtumé
faire. " Il ne laissa pas neanmoins
tinuer à lui écrire, & sa derniere
est dattée du 13. de Septembre 1670.
i qu'il en soit de cette contestation,
lic lui doit le plaisir de lire des Let-
emplies de choses particulieres, &
connoissance est tres-agreable. Ces
le Recueils ne sçauroient manquer
re extrêmement, en admettant, pour
re, tout le monde aux secrets du ca-
& mettant au jour ce qui dans le
politique, est le principe de tous ses
mens. Plus les évenemens sont grands,
ils l'étoient dans le temps que ces
s-cy ont été écrites, plus on aime à
voir le détail; c'est ce qui fait que l'on
ra toûjours de voir dans les Epitres de
n la decadence de la Republique Ro-
, & ses derniers efforts contre une
ce *tyrannique*, à lire les mêmes faits

racontez dans un corps d'histoire plus regulier.

Ce Volume comprend ,, outre quelques
,, Relations particulieres qui n'y entrent que
,, par occasion , la veritable Histoire du
,, Traité fait entre le Roi Charles II. & l'E-
,, vêque de Munster ; la source & le progrès
,, du Traité conclu à Breda , de la Triple al-
,, liance , du Traité d'Aix la Chapelle , des
,, subsides de la Suede , ou de l'argent que
,, l'Espagne devoit payer à cette Couronne
,, pour l'engager dans la Triple Alliance ; des
,, differens survenus entre les Compagnies des
,, Indes Orientales Angloises & Hollandoises,
,, du voyage & de la mort de Madame. Car
,, outre les propres Lettres de Mylord à M. le
,, Chevalier Temple , j'ai inseré , afin d'et
,, rendre l'Histoire plus reguliere , & pou
,, mettre toute cette affaire en son jour , pl
,, sieurs Lettres d'autres personnes à Mylo
,, des instructions authentiques , & les p
,, positions des projets de paix , avec l'éb
,, che desdits projets ; & enfin les Trai
,, mêmes de la maniere qu'ils ont été
,, clus.

Tout cecy qui est transcrit de la Pre
suffit pour donner une idée du Livre e
Au reste, on chercheroit en vain dans le
tres imprimées du Chevalier Temple, l
ponses à la plûpart de celles-ci ; soit que
vivant il les eût brûlées parmi beaucoup
piers dont il est parlé dans la Preface
*Lettres*, soit qu'on les ait supprimé

les vûes & dans le dessein que M. Bebington impute à celui qui a pris soin de les ramasser.

Nous n'en dirons plus qu'un mot ; il seroit difficile de choisir un sujet plûtôt que l'autre pour le mettre sous les yeux du Lecteur : on y trouve par-tout beaucoup d'habileté & d'attention aux affaires, beaucoup de précision & de justesse. On y voit aussi les dégoûts que reçoivent quelquefois les Envoyez des Princes, aussi-bien que la dissimulation dont il faut user dans de certaines rencontres. „ Peut-être, dit Mylord Ar-
„ lington dans sa dépêche du 23. de Mars
„ *1666*. tirerez-vous plus d'avantage d'in-
„ sister fortement sur de petits points d'hon-
„ neur, que de la candeur & de la sinceri-
„ té qui vous sont si naturelles. Car quel
„ que puisse être le but de l'Evêque (il s'a-
„ git de l'Evêque de Munster) il est cer-
„ tain que le nôtre ne tend qu'à rendre ces
„ negociations inutiles & infructueuses.
„ C'est pourquoy nonobstant le plein pou-
„ voir de vôtre commission, pour vous in-
„ troduire à entendre & à sçavoir tout ce
„ qui se passe ; lors que l'on en viendra à
„ quelque conclusion sur quoy que ce puis-
„ se être, vous vous souviendrez qu'il n'en
„ faut point du tout faire. Mais sur le pre-
„ texte de nouvelles Lettres, vous expose-
„ rez la necessité de sçavoir plus amplement
„ la volonté de Sa Majesté. En un mot,
„ *vous joüerez* cette Comedie le plus a-

„ droitement qu'il vous sera possibl
„ trouverez plus de facilité, lors q
„ aurez engagé l'Evêque à vous ou
„ cœur, en lui declarant que vou
„ nulle autre instruction que de s
„ les qu'il voudra vous donner. «
but de bien des negotiations, où l
faire consiste à ne rien faire du
mi tant de dépêches, il y en a
unes qui ne contiennent que
fort ordinaires, & qui n'ont été
pour entretenir la suite du comn
Secretaire d'Etat a necessairem
Ambassadeurs.

Nous finirons cet Extrait pa
remarquable qui est à la page
„ arrive, (dit le Comte d'Ar
„ lant d'une affaire qui pour
„ France & l'Espagne,) vo
„ de leur paix, & nous n
„ beaucoup plus mal dans r
„ est permis à des Chretien
„ ainsi.

Ce trait contient une le
pour les Politiques, & fa
un très-grand éloge du
écrit.

*Nouvelle Methode pour*
*graphie universelle, &c*
*augmentée. Par le Sieu*
A Lyon chez Leon
Merciere. 1705. in

Tome p. 402. II. Tome p. 407. III. Tome p. 489. IV. Tome p. 436. V. Tome p. 522.

CEtte nouvelle Methode pour apprendre la Geographie est divisée en cinq Tomes. Dans le premier, l'Auteur traite de la Sphere, de la maniere de faire des Cartes & de s'en servir; il y donne la description des Cieux; il y fait une Relation generale de l'Europe & de la France, avec le denombrement des principaux Officiers de la Couronne, des Ducs & Pairs, & de tous les grands Seigneurs du Royaume; du Clergé, & des principaux Benefices; des Ministres & des Secretaires d'Etat.

Dans le second Tome, il décrit la France dans toute son étendue; & il marque tous les Gouverneurs des Provinces & des Places de ce Royaume.

Le troisiéme Tome comprend la description de l'Espagne & du Portugal, des dix-sept Provinces des Païs-Bas, de la Suisse, de la Savoye, & de l'Italie.

Dans le quatriéme Tome, on trouve ce qui concerne l'Allemagne, & le reste de l'Europe.

Dans le cinquiéme enfin, l'Auteur donne une idée de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Amerique.

Le tout est accompagné de Tables qui servent à distinguer les Etats de chaque partie du monde, les Provinces, les Villes, & les Places *fortes, les Bourgs, & les* autres dépendances de *chaque Pays.*

Ouvrage eſt un peu long, puiſqu'il
t cinq gros Tomes; mais l'Auteur y
ans des détails qui ne permettent gue-
ſtre court : en voicy ſeulement deux
ples.

parlant des Cieux, il ne ſe contente
e les décrire, comme le vulgaire des
onomes; mais il explique encore ce qui
aſſe dans l'Empyrée. Il dit que l'Empy-
eſt le ſejour des „ Bien-heureux, qu'on
y conſidere Dieu en trois Perſonnes, le Pe-
re, le Fils, & le S. Eſprit, dans une mê-
me nature & égalité en toutes choſes;
que les Anges y ſont diſtinguez en trois
„ Hierarchies, chacune compoſées de trois
„ chœurs, qui ſont les Seraphins, les Che-
„ rubins, & les Trônes dans la premiere
„ Hierarchie : les Dominations, les Vertus
„ & les Puiſſances dans la ſeconde: les Prin-
„ cipautez, les Archanges & les Anges dans
„ la troiſiéme. " Il ajoûte qu'il y a encore
dans l'Empyrée neuf principaux Ordres; il
met dans le premier, les Patriarches : dans
le ſecond, les Prophetes : dans le troiſiéme,
les Apôtres : dans le quatriéme, les Evan-
geliſtes; & ainſi du reſte, qu'on nous diſpen-
ſera bien de rapporter.

En parlant de l'Europe, il dit „ que l'Eu-
„ rope reſſemble à un dragon; mais il a-
„ joûte ſi elle n'en a pas bien la figure natu-
„ relle, *elle pourroit l'avoir myſtique*, ſi l'on
„ conſidere avec quelle avidité elle devore,
„ pour ainſi dire, les autres parties du mon »

„ de par ſes nouvelles découvertes, en ſe
„ rendant maîtreſſe de pluſieurs regions é-
„ trangeres. Il dit enſuite qu'on pourroit
„ repreſenter l'Europe comme une Reine;
„ & pour juſtifier ſa penſée, il dit que l'Eſ-
„ pagne ſeroit la tête de cette Reine myſti-
„ que; que le Portugal avec ſes Côtes &
„ ſes Caps formeroit ſa couronne; les Cô-
„ tes depuis le détroit de Gibraltar juſqu'à
„ Barcelone, ſon viſage: les Pyrenées, le
„ cou, orné d'un tour de perles par les dif-
„ ferentes élevations de ces montagnes: la
„ France, la poitrine: l'Italie, le bras droit:
„ le Danemarck, le bras gauche: l'Allema-
„ gne, le ventre: la Boheme, le nombril:
„ la Turquie, le bas ventre: la Pologne,
„ les cuiſſes: la Moſcovie, les jambes: la
„ Suede, la Norvege, & la Laponie, les
„ pieds: & toutes les Iſles des environs, ſes
„ Dames d'honneur & d'atour.

Nôtre Auteur dit dans ſa Preface, qu'il a táché de joindre l'utile avec l'agreable. On peut juger du ſuccès de ſon deſſein par l'échantillon, que nous venons de rapporter. Il ajoûte, qu'on trouvera dans ſon Livre le moyen de voyager à peu de frais, ſans fatigue ny danger; ſur quoy il fait cette reflexion, que *cela paroît fort commode au ſexe devot*: ce ſont ſes termes. Il n'en demeure pas là, il pretend *qu'on trouvera dans ſon Livre toute ſorte de ſatisfaction*. Ce que nous ſçavons, c'eſt qu'on y trouvera toutes ſortes de choſes; & ſi nous ramaſſions tout

ce que l'Auteur y dit de la nature du
qui *est animal dans le cerveau*, *vital dans le*
*cœur*, *naturel dans le foye*; tout ce qu'il dit
de l'air, qu'il appelle *le rendez-vous des in-*
*fluences*; ce qu'il dit des broüillards, de la
pluye, de la rosée, du serain, de la neige
de la grêle, du tonnerre, des éclairs, &
d'une infinité d'autres choses étrangeres à so
Livre, sur lesquelles il veut raisonner en Ph
losophe, nous aurions, si non de quoy
tisfaire, du moins de quoy bien divertir
Lecteurs. Nôtre Auteur se plaint qu'un
crivain l'a volé. A cette occasion, il
qu'on pourroit *appliquer* à ce plagiai
*Corneille de la Fable*: il veut dire sans d
*appliquer la Fable de la Corneille*: mai
peut bien se pardonner à un homm
dit, que *la plûpart des gens ne parl*
*n'écrivent que par passion ou que pa*
*tude, comme des Pies & des Perroquets.*
croiroit peut-être pas que l'Auteur
nous parlons, se piquât de sçavoir
ment la Langue Françoise: mais si c
la peine de lire au moins sa Preface,
qu'il se donne pour un Ecrivain q

raiſon demande qu'on orthographie comme il fait.

Il dédie cet Ouvrage à Monſeigneur le Duc de Bourgogne, il dit que c'eſt une idée de l'Univers, qu'il lui offre avec autant de raiſon & d'ardeur qu'en eut Alexandre d'en vouloir faire la conquête.

Nous aurions pû nous paſſer de rapporter tous ces endroits, mais il faut faire connoître un Livre.



XI.

# JOURNAL DES SÇAVANS

Du Lundi 15. Mars M. DCCVI.

---

*Dissertation Historique & Critique sur martyre de la Legion Thebéenne, l'Histoire du martyre de cette Legion, tribuée à S. Eucher, en Latin & en Fr çois. Par* JEAN DUBOURDIEU, *cy vant Ministre de Montpellier, & pre tement de l'Eglise de la Savoye à Lon* A Amsterdam, aux dépens d'Etienne ger. 1705. in 12. pagg. 291.

UN Sermon que M. Dubourdieu tendit à Turin en 1691. lui insp la pensée de faire cette Dissertati C'étoit le jour de la Fête des trois Sol Thébéens, Solutus, Adventor, & Octav Une Ceremonie pompeuse qui se fit d la même Ville, en l'honneur des mêmes dats Thebéens, & à laquelle il assista *1693*. le confirma dans son dessein. „ Je

retiray penetré de douleur, dit-il, d
la devotion de tant de sortes de p
nes occupée à honorer des Saints
lieu de se repandre sur Dieu seul.
roteste ensuite que ce n'est pas par in
ide, ni faute de respect envers Turin
taque les Patrons de cette Ville da
uvrage.
Aprés avoir rendu compte de ses vûe
premier chapitre, il montre dans
ond que la Cour & la Ville de Turi
*rent* depuis long-temps les Soldats
éens. Cela est hors de doute, & il
eu necessaire de faire un chapitre
our le prouver. Dans le troisiéme
re, il avance qu'il ne faut pas laisser
iner la passion des Soldats Thebéens,
u'elle passe pour certaine dans tout
ocietez chrétiennes. Rome, Genev
utheriens, l'Eglise Anglicane, ont
oy à l'Histoire de cette Legion. Jean
Fabrice, Jacques Usher Archevêque
nagh, Grotius, Edoüard Fuller Evê
Glocestre, le Docteur Cave, tiennen
Histoire pour veritable & la citent dan
ecits. „ Quelque respect que nous
„ pour le merite de ces Auteurs, dit M
„ *bour*dieu, nous ne devons pas lais
„ *rej*etter leurs erreurs. „ Afin de
*plus* croyable que ces grands ho
*sont* effectivement tombez dans l'e
*nôtre* Auteur entreprend de faire voi
*on* quatriéme chapitre, Que les pl

les ſe trompent quelquefois dans
ment des Ouvrages des Anciens
ple, dans la premiere Edition d
*tiora Imperatorum Numiſmata*,
Paris en 1682. on trouve des n
*Germanicus*, de *Nero Druſus* ſo
l'Empereur *Claude*, de *Julie* fe
*vere*, de *Gordien l'Afriquain* l
dailles dont M. Vaillant vante ex
le prix & la rareté. Mais ſi
yeux ſur la ſeconde Edition de
trouvera ces mêmes medailles for
M. Vaillant avoüant que les troi
ſont ſuſpectes, & les deux derni
ment fauſſes. Les Antiquaires
prirent un jour un *Cupidon* de
Michel-Ange pour un Antique. N
pa Scaliger le pere, par des Ver
ger attribua à un Auteur ancien
ce fût Muret luy-même qui en
Dès les premiers temps de l'Egliſ
de faux Evangiles, de fauſſes I
pôtres. Le Cardinal Baronius
cognitions attribuées à S. Cle
me d'un *gouffre d'ordures & d*
Bellarmin neanmoins ſoûtient
de S. Clement, ou de quelqu'
auſſi ancien & auſſi ſçavant qu
„ fait voir, dit notre Auteu
„ *habiles gens ſe peuvent qu*
„ *per.* “ Cette propoſition n'
beſoin de preuve, non plus c
tres.

a deux Relations differentes du mar-
s Soldats Thebéens ; l'une est suivie
rius & par Baronius, l'autre a été ti-
n ancien manuscrit du Monastere de
ide par le Pere Chifflet. M. Dubour-
taque d'abord la premiere. Il montre
Eucher Evêque de Lion, à qui on
ue, n'en est pas l'Auteur ; & sa prin-
raison est, qu'il y est fait mention du
Sigismond Roy de Bourgogne, dont
t arriva long-temps aprés celle de S.
. Nôtre Auteur n'est pas le seul à
te raison ait fait impression. Le Pere
aussi bien que lui, l'a trouvée con-
nte, & il en allegue encore plusieurs
, en declarant la relation dont il s'a-
usse & supposée.
e que le Pere Chifflet a publiée dans
*tulinus illustratus*, ne paroît pas plus
M. Dubourdieu. „ Pierre François
fflet, dit-il, n'est pas le premier Ecri-
qui pour se tirer d'un mauvais pas,
voir la gloire de quelque curieuse dé-
verte, ait trouvé *tout à propos* un ma-
rit. Il y a long-temps qu'il y a des
*us* de Viterbe, & des *Varillas* ; sur-
parmi les Antiquaires, & les Com-
eurs d'Anecdote." Comme les dis-
ragues ne sont d'aucune force en ma-
e refutation, on passe une bonne par-
ceux qui se trouvent ici. Les objec-
articulieres que l'Auteur apporte con-
*actes dont il* est question, sont. 1.
La

La difference du ftile. S. Eucher a
Lettre fort élegante à Valerien : do
pas l'Auteur d'une Hiftoire dont l
tout à fait plat. 2. Dans ces Actes
rice qui commandoit la Legion,
*Primicerius Legionis*, & l'on y f
la Legion étoit alors de 6600 ho
il n'eft pas concevable que faint
ignoré que le Commandant d'
s'appelloit *Præfectus Legionis*; &
aucun bon Auteur ne nous ap
temps de Diocletien & de M
Legions fuffent compofées de
d'hommes. 3. Les Actes difent
Chrétiens *d'Agaunum* étant a
pour fantifier le jour du repo
payen refta feul dans le nouv
l'on bâtiffoit à l'honneur de
béens. Ces Saints fe manifeft
battirent, & lui reprocher
lui feul manqué à l'Eglife le
che, & qu'étant payen il a
de travailler au Temple qu
M. Dubourdieu ne croit pa
ait pû faire ainfi parler des
Payens n'étant pas obligez
teu, à fantifier le jour d
auffi propres que d'autres
au bâtiment d'un temple
tes, les Soldats Thebéen
*d'une noble ardeur de mo*
*prefenterent aux bourreau*
*gorge*. Cette difpofition

mort, choque nôtre Ministre, il la trouve opposée aux principes du Christinianisme, & à la Morale de Jesus-Christ. „ Si „ l'Auteur de ces Actes a cru, dit-il, qu'ils „ auroient offensé Dieu en essayant de se „ soustraire par la fuite aux ordres & à la „ cruauté de l'Empereur; il n'en faut pas „ davantage pour conclure que le veritable „ S. Eucher n'en est pas l'Auteur, Ce saint „ Evêque n'ignoroit pas que Jesus-Christ „ avoit permis à ses Disciples quand ils se„ roient persecutez dans un lieu, de fuir „ dans un autre. On ne doit pas craindre „ la mort, ajoûte-t-il, mais il ne faut pas „ s'ennuyer de vivre. Ce sont les *Ignaces* & „ les *Albines* qui sont les modeles des justes, „ & non pas les *Lucreces* & les *Catons*. " Il montre après cela que la Legion pouvoit fort aisément deserter.

Les autres raisons de M. Dubourdieu ne regardent pas l'Auteur des Actes, mais les choses mêmes qu'ils renferment. Selon lui, il n'est pas vray-semblable que l'on ait fait venir de l'Orient une Legion pour appaiser un tumulte dans les Gaules; si l'Histoire de cette Legion étoit veritable, il n'y auroit point tant d'incertitude sur le temps auquel elle est arrivée; & de plus, on ne sçauroit rapporter le martyre de la Legion Thebéenne ni à la persecution generale, ni à une persecution locale & particuliere. Cette objection tire sa principale force de ce qu'*Agaunum étoit du département* de Constan-

tance Chlore, qui
Chretiens. Comme
coûtume de se conf
des pais par où elles p
dit encore qu'on ne
tyre de la Legion Th
& les Annales de l'E
qu'il n'est pas vray
lesquels cet Emper
Chretiens, & que
mort à cause du re
secuter. Ce nom
de parti. Idacius da
Bagaudes qui s'éle
Province de Terr
la & Theodoric.
„ blable, observ
„ geoient quelc
„ *Hordes* des T
„ conjecture,
„ d'un Medec
„ jetta dans l
„ *avoit chang*
„ être ils viv
„ de *Bagaud*
„ puis qu'An
„ fois on ap
tre Auteur
que des Col
ayent été d
mien pour
pendant de
cun Ecriva
gion Theb

Quoy que M. Dubourdieu ne soit pas bien
que personne ne le refutera, il ne laisse
de se considerer comme un vainqueur.
*us enlevons à l'Eglise Romaine*, dit-il avec
nfiance, *6666 Saints dans cette Disserta-
n.* „ Le sçavant Pere Sirmond, con-
tinue-t-il, lui en a déja ôté d'un trait de
plume, ouze mille, en remarquant qu'on
avoit trouvé dans quelque Martyrologe
SS. URSULA, & UNDECIMILLA. V. M.
c'est-a-dire, *Undecimille vierge & martyre*;
& qu'on s'est allé imaginer, qu'UNDE-
CIMILLA avec l'V & l'M, étoit une abre-
viation pour dire *Onze mille Vierges.* "
Eglise Romaine ne croit rien perdre quand
le ne perd que de faux Martyrs. Mais avant
ue de prononcer en particulier sur certains
lartyrs, & sur l'honneur qu'ils meritent,
le examine leurs Actes. Elle a eu & elle a
ncore dans son sein un grand nombre d'ha-
iles Critiques, ausquels elle permet d'exa-
niner avec la derniere severité les Actes an-
iens. Leurs travaux lui sont agreables, &
lle les recompense même assez souvent. Ces
ritiques Catholiques ont été d'un grand
ecours à M. Dubourdieu dans cette Disserta-
ion.

Re-

*Relation du Voyage du Prince de Mon*
*dans l'Isle de Naudely, où sont ra*
*toutes les maximes qui sont l'harmo*
*parfait gouvernement.* A Merind
Pierre Fortuné Imprimeur & Ma
Libraire. in 12. pagg. 383.

LE Voyage dont on donne la Relati
rien de réel, c'est l'imagination
teur qui en a fait tous les frais. Il a m
arrangé dans sa tête, une certaine fo
gouvernement qu'il croit la plus par
toutes; & pour la mieux faire goûter
tres, il la represente comme un exem
a trouvé dans l'Isle de Naudely, Isle f
que les Geographes ne connoissent pas
étoit reservée à ses découvertes.

Il ouvre la Preface de son Livre
nouvelle assez triste pour le Public. Il
ce Volume sera suivi de quelques autre
se promet de mettre en œuvre *les tres-*
*tres-riches matieres qui lui sont restées*
*mains.* L'habitude où l'on est de juger
nir par le present, apprend déja ce q
doit attendre de ces magnifiques
sions.

Il avertit ensuite de bonne foy qu'
se déchaîner contre les vices de l'E
C'est à cette partie du monde qu'il
& particulierement à la France qui lui
*celle* où il y a le plus à réformer. L
*ques sur-tout*, qu'il attaque par bien

ts, lui sont fort redevables du soin qu'il
d de leur salut, ou, pour se servir de
ropres termes, *de la pitié qu'il a les*
*s aux yeux de leurs ames.*
ne s'assujettit pas, comme les Auteurs
mmun à marquer dans la Preface l'or-
la disposition des matieres. Il com-
par y crier de toute sa force contre
miers Ministres de l'Eglise; il oublie
ux qu'il a à parler des libertins, des
es, des Partisans, des Abbez Com-
aires, & qu'il a declaré la guerre à
Etats de la vie civile; tout son fiel
d dès l'entrée sur les Evêques: il
pas qu'ils viennent se placer à leur
n zele impatient ne peut differer
ives. *Messieurs les Prelats*, dit-il,
*ent à la bonne chere.... Ils ont une*
*eglée de demeurer à la Cour; &*
*fois ils ont mis le pied dans ce lieu*
*ils chantent avec l'Apôtre: Bonum*
*sse.* Il dit dans un autre endroit:
*onde létargie où ils sont ensevelis,*
*de ses traits piquans; qu'il a été*
*ttre au jour leurs vices par tous*
*satyre, avec lesquels il en fait*
*bsurdité.* Le mot *d'absurdité*,
*ice*, sont sans doute bien éton-
uver ensemble (pour parler le
de nos meilleurs Ecrivains.)
le l'Ouvrage ne dément point
tête. L'Auteur se donne la
etaire du Prince de Montbe-
raud:

raud : il dit qu'ayant eu le plaisir
tous ses voyages dans les principa
de l'Europe, il fut ravi sur-tout d
pagner dans le charmant pays d
Naudely, dont la renommée pub
de merveilles. L'embarquement se
ſterdam. Le Voyageur ne raconte
particularitez de la navigation ; il
te de dire qu'elle fut heureuse de
niere, & qu'au bout de trois m
couvrit la terre délicieuse pour
avoit formé tant de vœux.

Il apperçut d'abord deux mon
sembloient faites exprès pour ga
te Isle des inondations de la me
invasions des ennemis. C'est entr
montagnes qu'il place la ville de
qui est la capitale du pays. L
neur attendoit au Port le Prince
beraud, pour le recevoir & lui
appartement chez lui. Le Prince a
te offre ; il logea avec son Secr
l'hôtel du Gouverneur.

Dès les six heures du matin, l
re sortit avec un Ecuyer du Go
pour voir la Ville. Il fut cha
beauté des rues & de la magnifi
bâtimens : ensuite il entra dans
„ où sa surprise fut extrême d
„ des Officiers du Gouverneur e
„ Messe à genoux." L'étonnem
pas beau, pour en faire part au P
C'est de là qu'il prend occasion

les Eglises de France, on est planté sur
ımbes comme des cicognes; „ que les
bertins y regardent les belles à qui ils
ırlent des yeux, étant pour lors trop
oignez pour se parler de la bouche;
ıe les femmes se mettent dans le Chœur
vec les Prêtres; qu'elles se tiennent à
urs côtez, & qu'on diroit qu'elles ne
nt-là que pour leur aider à chanter
Matines. " Il falloit du moins dire, chan-
Vêpres; car pour Matines, les femmes
mbarrassent gueres le Clergé.
se plaint de ce qu'elles se mettent sur
s marches de l'Autel, & de ce que le
rêtre en venant de la Sacristie pour di-
: la Messe, est obligé d'attendre qu'el-
s veuillent bien, par grace, se serrer
n peu, pour faire une ouverture par où
puisse passer; mais cette ouverture, ajoû-
-t-il, est si petite, qu'il entre de côté,
on de front : il y est si serré pendant
ı'il dit son *Introibo ad Altare Dei*, qu'en
iver il n'y ressent aucun froid, & en
té il y creve de chaud: de sorte qu'a-
hevant son *Confiteor*, il doit dire : *Et
os Sorores orate pro me*, & non pas, *Et
os Fratres*, parce qu'il n'apperçoit que
es femmes autour de lui.
nfin, si je me trouvois à la place du Prê-
( fait-il dire à la femme du Gouver-
) je ne pourrois m'empêcher de leur
: „ Mesdames, si quelqu'une de vous
eut *dire la Messe*, elle n'a qu'à venir

„ prendre mes habits ; & si vous
„ que je la celebre, vous n'avez qu'
„ retirer promptement d'ici, & qu'
„ de vous n'approche de l'Autel de
„ pas.
La conversation de la devote Gouv
te finit par un expedient merveilleux
le propose pour mettre le Prêtre au
„ D'où vient, dit-elle, que les femm
„ France, qui ont une si grande d
„ geaison de briller, ne font pas ô
„ leurs niches S. Roch ou S. Sebastie
„ s'aller mettre en leur place ?
Heureusement le dîner vint, & cal
peu la bile de la Dame contre son sex
cela, elle auroit rapporté dans son e
Fable du mulet chargé d'or, qu'elle
pare aux Bourgeoises opulentes qui
hardiesse de se mêler avec les Marqu
les Comtesses.
La curiosité du Prince ne le lai
long-temps à table ; il monta en caros
son Secretaire, le Gouverneur & l'E
pour aller visiter la citadelle. Le p
objet qu'ils rencontrerent, fut l'Evê
Merinde, seul & sans équipag
fut pour nôtre Voyageur un spectac
fiant, qui lui fournit de belles refle
„ Vous ne verrez jamais, dit le G
„ neur, d'Evêques ici aller en caross
„ voiture la plus considerable est cel
„ petit cheval qu'ils entretiennent ch
L'Auteur toûjours prêt à s'em

contre les Evêques de France, fait dire à ce ſujet au Prince de Montberaud, „que „ pour eux ils ſont munis de bons caroſſes, „ qu'on ne voit point de pieces ſur leurs habits; qu'ils n'en ſouffriroient pas même „ ſur ceux de leurs domeſtiques; que ſi „ on ne ſçait point ce qu'ils ſont devenus, „ on eſt aſſuré de les trouver à la Cour, „ que c'eſt là leur veritable élement, & „ qu'ils y ſont comme le poiſſon dans „ l'eau; & que ſi on les vouloit croire, „ on y feroit quatre Tabernacles, quoy „ que S. Pierre n'en ait demandé que trois „ ſur le Tabor.

Ces traits, & ces applications, dont l'Auteur ſe ſçait apparemment bon gré, ſe terminent enfin à conclure; „que de 60 ou 80 „ Evêques, à peine en trouve-t-on deux „ qui faſſent leur devoir, & que les autres „ ne compoſeroient pas tous enſemble un „ *demi-bon Evêque.*

Si pour remplir, au gré de l'Auteur, les fonctions de l'Epiſcopat, il faut porter des habits déchirez & avoir ſeulement un petit cheval; il a raiſon de ſe récrier ſur le petit nombre de ceux qui s'en acquittent. Mais on ne croit pas que le Public adopte de pareilles maximes: productions chagrines d'un zéle imprudent, qui repreſente comme neceſſaire ce que le changement des temps & les bienſéances de l'Etat ne permettent plus de pratiquer.

*Les Abbez Commendataires* viennent enſuite.

suite. C'est un bonheur pour eux de n
tre presentez à la pensée de l'Auteur
près les Evêques, sur lesquels sa bile
épuisée: sans cela, ils n'en auroient p
quittes pour de simples reproches d'inu
& d'indolence.

Le Prince de Montberaud arrive en
la Citadelle de Merinde, il en admi
fortifications & les magasins; & com
ne sçait pas loüer mediocrement, il dé
que ses yeux n'avoient point vû ailleur
ordre, cet arrangement, cette quanti
provisions de guerre. L'Auteur ne s
vient plus, sans doute, qu'il a dit au
mencement de son Livre, que son Prince
frequenté les principales Cours de l'Eu
Seroit-il possible que cette belle parti
monde, & sur-tout la France, où l'
porté au plus haut degré de perfection
de fortifier les Places, ne l'eût point
ché?

Il donne de grands éloges aux cadets
dit qu'on éleve dans la citadelle. Ils
d'une sagesse & d'une application q
au-delà de tout ce qu'on peut s'imag
Il avoüe pourtant, un moment après,
y en a dont le merite est obscurci par
sieurs deffauts; mais il ajoûte que ce
vont servir dans les Pays étrangers, o
ne se sont pas plûtôt presentez, qu'on
donne des brevets de Capitaine: de
qu'à l'entendre, on est trop heureux
norer par tout ailleurs des premiers

mandemens, ceux que ſon Iſle chaſſe comme indignes des moindres emplois.

Il décrit la maniere dont les denrées s'y diſtribuent. Il y a des greniers publics où tout le bled qui ſe recueille eſt gardé ſoigneuſement; il n'eſt pas permis d'en vendre ni d'en acheter ailleurs. Les particuliers ſont obligez d'y porter leur recolte entiere: on la leur paye ſur le pied de trois livres dix ſols le ſeptier; & quand ils viennent prendre ce qu'il leur en faut pour leur uſage, on ne leur vend le ſeptier que quatre francs, c'eſt-à-dire 10 ſ. de plus. L'Auteur vante extrémement cette police, & voudroit, ce ſemble, l'introduire dans tous les Etats: elle a ſes avantages, elle auroit auſſi peut-être ſes inconveniens.

L'Auteur ne veut pas que les Marchands de France échapent à ſa cenſure. Il fait entrer l'Ecuyer du Prince de Montberaud dans une boutique de la ville de Merinde, où on lui dit le juſte prix de la marchandiſe qu'il veut acheter. Il n'en offre que la moitié; le Marchand ſe croit inſulté & ſe plaint. L'Ecuyer l'appaiſe, en lui diſant, qu'il a cru être encore en France, où les Marchands ont des déguiſemens & des myſteres contre leſquels il faut être en garde; le Marchand ſurpris & ſcandaliſé, ne rabat rien du tout de ſon premier mot, & l'Ecuyer demeure charmé de plus en plus des perfections qu'il decouvre dans ce pays.

*Nulle ſorte de commerce* n'y eſt un obſ-

tacle à la Noblesse ; on la reduit à son ve-
ritable principe, qui est de servir de recom-
pense au merite. Le plus vil Artisan devient
noble, pourvû qu'avec beaucoup de probi-
té, il excelle dans son art.

La misere des particuliers n'étant jamais
dans ce lieu-là, l'effet de l'imprudence,
ou la suite de la débauche, trouve des res-
sources sûres dans la compassion du Public.
On doit peu s'y embarrasser de voir brû-
ler sa maison, ou renverser sa fortune, les
habitans s'empressent aussi-tôt de rétablir
l'une & l'autre à frais communs.

La maniere dont on punit les hommes qu
violent la foy du mariage, est fort sing
liere. On les condamne à porter toute le
vie un chapeau pointu d'une hauteur ext
ordinaire, & peint de diverses couleurs
forme d'habit d'Arlequin. Ce genre de
nition est un avertissement perpetuel de
tinence, par la risée publique où il ex
les coupables : aussi a-t-il eu un succ
étendu, qu'il ne reste plus aujourd'hu
vant nôtre Auteur, qu'un seul adulter
cette Isle, celui qui lui servoit autre
compagnon, a été si fort maltraité p
chiens, instruits apparemment à dis
les adulteres, qu'il en mourut peu
après.

On demandera, sans doute, que
est reservée pour les femmes qui se t
convaincues du même crime. Nôt
geur est trop poli pour leur en im

cune; il ne punit de leurs foibleſſes que ceux qui en ſont les auteurs. Il met tous les artifices de la ſeduction du côté des hommes, & le malheur ſeulement de la ſurpriſe du côté des femmes. Enfin, pour détruire ce deſordre dans ſon principe, il conſeille l'uſage des chapeaux pointus, dans leſquels il reconnoit une vertu ſecrete capable de faire ceſſer toutes les galanteries: car il dit, que depuis qu'on s'en ſert dans ſon Iſle, tous les adulteres ont diſparu, comme ſi le diable les avoit emportez. Aprés une ſemblable aſſurance, il n'eſt pas permis de douter du prompt effet d'un tel remede. L'ancienne marque de la banqueroute étoit le bonnet verd; la marque de l'adultere, qui eſt une eſpece de banqueroute, ſera un chapeau pointu de toutes couleurs.

Nos Voyageurs ne ſortoient pas d'étonnement à la vûe d'une invention ſi utile: ils en auroient raiſonné plus long-temps, ſi le Gouverneur ne leur eût offert d'autres ſujets d'admiration, en leur faiſant voir le Port. Là un grand nombre de Vaiſſeaux chargez de marchandiſes leur fit faire de nouvelles reflexions ſur la neceſſité du commerce pour le ſoûtien & l'ornement d'un Etat; ils aſſiſterent enſuite à la revûe des milices. Ils furent charmez du bon ordre de ces troupes, & de la propreté de leurs habits: ils loüerent ſur-tout la *precaution* que l'on avoit de les entret

nir également en temps de paix comme en temps de guerre, afin d'avoir des secours toûjours prêts pour le besoin.

Après que le Prince de Montberaud eut satisfait sa curiosité sur toutes les merveilles de Merinde, il ne songea plus qu'à continuer son voyage pour se rendre à la Cour. Il voulut, avant son départ, faire present d'un diamant à la femme du Gouverneur; elle le refusa, & lui dit, qu'en ce Pays-là les femmes étoient en possession de ne rien recevoir des hommes. Il presenta une bourse de deux cens loüis aux domestiques, & trouva chez eux les mêmes refus & les mêmes sentimens. Il chargea son Secretaire de mettre adroitement cette bourse dans la poche du Valet de chambre, sans qu'il s'en apperçût. La chose fut executée, & les Voyageurs partoient contens; mais quand ils furent à trois lieuës de Merinde, ils virent venir au galop ce Valet de chambre qui tenoit la bourse à la main, & supplioit le Prince de la reprendre. Il fallut des ordres absolus de sa part, & une colere bien serieuse pour l'obliger à la garder. C'est par ces traits rares de desinteressement que l'Auteur finit sa Relation & ses moralitez.

Vita ERNESTI, Ducis Saxoniæ, descripta ab ELIA MARTINO EYRINGIO Serenissimæ Viduæ Ducis Saxo-Coburgensis Aulæ inspectore. Accessit ejusdem Dis-

Dissertatio de ortu & progressu Religionis Christianæ in Francia Orientali. Lipsiæ apud Jo. Frider. Gleditsch. 1704. C'est-à-dire : *La Vie d'*Ernest *Duc de Saxe, surnommé le Pieux, écrite par* Elie Martin Eyringius, *&c. Dissertation du même Auteur, sur l'origine & le progrès de la Religion Chrétienne dans la France Orientale.* A Leipsic chez Jean Frideric Gleditsch. 1704. in 8. pagg. de la Vie 214. de la Dissertation. 46. en tout 260.

CEt Ouvrage, à proprement parler, est moins une Histoire écrite selon les regles de l'art, qu'un Eloge historique d'Ernest Duc de Saxe. Le Livre est partagé en trente chapitres, qui réunissent, sous des titres differens, ou les évenemens de sa vie, ou le recit de ses loüanges. L'ordre chronologique, qui est comme l'ame de l'Histoire, y est negligé, aussi-bien que la brieveté du style, où d'ailleurs on remarque de la politesse & du choix. L'Auteur fait concevoir de son Heros une idée très-avantageuse : il le represente sage & religieux, occupé à gouverner ses peuples, comme un pere l'est du soin de sa famille.

Ernest Duc de Saxe naquit à Altenbourg en 1601. la nuit qui precede la Fête de Noël. Il eut pour pere Jean IV. Duc de Saxe, & pour mere, Dorothée Marie, de la Maison d'Anhalt; Princesse illustre par l'éclat de ses vertus, & par sa fecondité. Car dans l'es-

que les exercices du corps, & l
cette partie des Mathematiques q
tient à l'art militaire. M. Eyringiu
pas qu'un Prince soit trop sçavant
appuyer son opinion, il employe l
d'Alphonse X. Roy de Castille, & d
I. Roy d'Angleterre, dont les Eta
toient pas plus florissans, pour être
nez, les uns par un Astronome, les
un Controversiste. Il ajoûte que J
admis dans le Conseil Royal des Pa
dît rien qui répondit à l'opinion q
Ouvrages on avoit conçue de sa poli
lieu que le Duc d'Albe, qui n'avoit
lettres, étoit employé avec succès
plus importantes affaires. Il pret
que H. Grotius n'a pas été aussi ha
la pratique, qu'il l'étoit dans la the
tout cela, il conclut pour le comm
monde, & le grand usage des affai

uptez étrangeres, ni se charger de
l'on ne trouveroit peut-être pas chez
ela neanmoins ne l'empêcha pas dans
d'envoyer ses enfans voir les differen-
urs de l'Europe, ainsi qu'on le prati-
Allemagne plus qu'en nul autre pays.
ue son inclination fût moins touchée
uerre, que des vertus qui se montrent
paix ; il ne laissa pas de se joindre à
Adolphe, lors que ce Roy vint avec
mée, pour soûtenir dans l'Empire la
des Protestans. Ernest s'y porta trés-
ment, & donna en toutes rencon-
s marques de bravoure & d'intre-

636. il épousa Elizabeth Sophie, fille
de Jean Philippe Duc d'Altenbourg,
it sept enfans, qu'il éleva avec des
ncroyables. L'Auteur en parle au
ussi-bien que de la famille nombreu-
rideric fils d'Ernest, & celui où spe-
nt a commencé la Maison de Saxe

Duc Ernest fit un grand nombre de
eglemens touchant les mœurs, & au
la discipline ecclesiastique dans ses
Il songea fortement à y établir la
jusques-là qu'il prenoit soin de met-
ours quelque chose sur ses monnoyes,
ressouvenir de Dieu & de la vertu.
son attention sur les Ecoles publi-
il ordonna l'impression de quantité de
, soit pour l'éclaircissement du Droit

Civil, ou sur des matieres de Theologi
veilloit sur-tout à la conduite & aux é
de ceux dont l'état ou la profession r
dent l'instruction des autres. Un jour
allé chez un Ministre, il lui trouva sa
toute couverte de poussiere ; & se do
que le Pasteur ne la feuilletoit pas sou
pour s'en mieux instruire encore, il mit
tement une piece d'or dans le Livre d
pocalypse. A un an de là, le Duc rev
& tout en discourant avec le Ministre,
la même Bible, retrouve la piece d'
il l'avoit mise, & fait au Ministre u
primende fort serieuse. Cet honnête
teur avoit entretenu pieusement le Du
les temps qu'il prenoit chaque jour p
re la sainte Ecriture : de sorte, disoit-il
dans le cours de l'année il la lisoit
entiere. C'est ce que l'Auteur remarqu
soin.

Le chapitre XVI. contient des reche
touchant la Bible de Nuremberg, imp
sous les auspices du Duc Ernest. Elle
appellée aussi Bible Ernestine, & de We
selon qu'on l'a considerée, par rappo
nom du Prince, & au lieu de son s
M. Eyringius donne une liste la plus e
qu'il peut, des Theologiens qui eurent
à cet Ouvrage, lequel n'est autre
qu'une revision de la version Alleman
te par Luther. M. Simon dans son Hi
critique de l'ancien Testament ne l'a pa
bliée, quoy qu'il n'en dise que peu de c

Il y a dans cet endroit, comme dans tout le Livre de M. Eyringius, beaucoup de ſçavans nommez, à qui nous voudrions donner place icy; mais les bornes que nous avons preſcrites à l'étendue de nos extraits, ne nous le permettent pas.

En 1674. le Duc Erneſt abandonna le gouvernement de ſes Etats à Frideric ſon fils. Ce Prince, pour faire profeſſion d'imiter ſon pere, & de marcher ſur les traces de ſa vertu, fit frapper, avec ſon agrément, une medaille en cette ſorte: D'un côté les armes de Saxe, avec ces paroles: *Fridericus D. G. Dux Saxoniæ, Juliæ & Montium.* Au revers, un Voyageur qu'une main ſortant des nuës tient avec un fil & conduit par des ſentiers étroits entre des rochers & des torrens. Autour, *Duc me, ſequar. Conduiſez-moy, je vous ſuivray.* Ce que nous rapportons ici, pour montrer, dans cette eſpece de monumens, un goût different de celui de l'antiquité, & de l'Academie Royale des Medailles.

Le Duc Erneſt mourut en 1675. ſon âge & ſes infirmitez furent les cauſes de ſa mort, dont les circonſtances ſont décrites d'une maniere fort touchante. Il avoit dans une taille moyenne le corps bien fait, mais delicat, plutôt maigre qu'autrement. Il avoit les yeux bleus & brillans, les cheveux grands & un peu creſpus; le front large & ſerain; le nez preſque aquilin; la bouche ouverte avec grace; ſes bonnes qualitez paroiſſoient

dans tout l'air de son visage, & l
tions de son ame étoient parfaite
cord avec sa physionomie. C'est
qu'en fait l'Auteur à la fin de so
qui repond à celui qu'il a fait gr
mencement.

On trouve ensuite dans le n
une Dissertation sur l'origine &
Christianisme, dans le pays d'au
qui est compris sous le nom
rientale. L'Auteur n'a pas p
pour la Chronologie dans c
que dans l'autre, & par-là il
moins utile qu'il n'auroit p
peu plus de soin & de préc
plusieurs opinions, sans c
pour l'embrasser netteme
questions inutiles sur la c
ques & des Prêtres, sur l
cours rebatus. Il met en a
qu'il n'appuye d'aucune p
ve le secret d'être long
crit. Ce qu'il y a de plus
Auteur n'ose assurer que
connue dans la Franc
temps de Pepin, & d
qu'il croye avoir de qu
dès lors beaucoup de
ces cantons-là, & da
la Franconie. Du re
de que Vossius, H.
ont employée avec
parer des preuves l

& de les mettre au bas en forme
Cette maniere, outre la brieveté
nodité, a encore cela d'utile, qu'el-
aux Lecteurs de quels materiaux
in s'est servi, & comment il les a
ivre. M. Eyringius avertit dans sa
que cette Dissertation a été son
ay. Sur quoy l'on doit concevoir
st arrivé, ce qui n'arrive que trop
nent aux gens de lettres, qui ha-
eur reputation par l'envie de don-
ce qu'ils ont écrit, & de vuider
ueils pour obliger le Public, peu
la reconnoissance.



XII.

XII.

# JOURNAL
## DES
# SÇAVAN

Du Lundi 22. Mars M.DC

---

Biblia Sacra Vulgatæ Edition
Clementis VIII. Pont. Ma
recognita, versiculis distin
selectis annotationibus ex
que Interpretibus excerpt
nis, novis Tabulis Chron
ricis & Geographicis illu
que Epistolarum & Evan
Auctore J. B. Du Ha
& Exprofessore Regio.
*sainte Bible de l'Edition
& separée en versets,
Sixte V. & de Clement
Pontifes. Avec des N
des meilleurs Interprete
de nouvelles Tables C
riques, Geographiqu
Epitres & Evangiles.*
MEL *Prêtre, cy-de*

Denys Mariette, rue S. Jac-
igne de S. Auguſtin. 1706.
036.

ne des plus belles Editions
gate qui ayent paru juſqu'à
Elle renferme tout ce qui
les autres; excepté l'*Index*
uroit pas dû, ce ſemble,
*ex* que beaucoup de gens
de. Mais ceux qui achete-
ont bien dédommagez de
, par le grand ſoin que le
Iamel a pris d'y ramaſſer les
plus utiles & les plus ſo-
ites, par rapport au Texte

Prolegomenes en quatre Diſ-
la premiere, il traite de
nombre des Livres de l'Ecri-
ſeconde, il parle du Texte
Diſſertation eſt diviſée en
En examinant l'antiquité du
montre que la Langue he-
is ancienne de toutes les Lan-
en eſt, pour ainſi dire, la
de en partie ſur l'étymolo-
ots qui paroiſſent en effet
: par exemple *Jubilo* paroît
Auteur de la Muſique; *paſ-*
s françois *pas*, *paſſer*, du
*ach*; *Canna*, *canne*, du mot
*ble*, *de Chebel*; Hemina, de
Hin;

*Hin*; *Lagena*, de *Log*; C
noms des Dieux adorez p
toient auſſi tirez de la L
Dans le mot hebreu *Baal*
*lam*, *Belenus*, *Abellio*, B
l'Auteur voit *Sol*, & ἥλιο
*ſtarot*, qui dans l'Ecritur
ne, viennent d'*Aſat*, qu
*chir*; *Mars*, de *Mahars*
*Macar*. La troiſiéme Diſſer
Verſions. Celle des Septan
thentique & dans l'Egliſe
gogue avant le temps d'
Theodotion, Symmaque,
te d'autres Verſions, qu
dans ſes Hexaples. S. Jerôn
Auteur de la Verſion latine
maine ſe ſert. On fait voir
ſion eſt preferable à toutes
été faites en latin ou en la
plûpart des nouveaux Trad
le remarque M. Du Hame
uns les autres avec une aigr
ther blâme Oecolampade
ſter reprend Luther, & Pe
ſter d'infidelité. Châtillon
priſe tous les autres Trad
des gens qui ne ſçavent pa
lui, il ne croit bien parl
que lorſqu'il s'exprime d'
le, effeminée, & tout-à-
majeſté de l'Ecriture. Be
teur, l'imite parfaitemen

e, a un stile dur, sauvage, & rempli
braïsmes. La quatriéme Dissertation,
est partagée en plusieurs chapitres,
e du stile de l'Ecriture Sainte, des sens
rens dont elle est susceptible, des locu-
s hebraïques ou grecques que l'on y
ontre, des figures & des tropes dont el-
t remplie. Cette Dissertation est suivie
rois appendices, l'une sur les temps,
re sur les lieux; & la troisiéme, sur les
s, les mesures, & les monnoyes, dont
fait mention dans la Bible.

. Du Hamel dans une Preface parti-
ere qu'il a mise à la tête du Pentateu-
prouve que ces cinq Livres sont de
se, & répond solidement aux Objec-
s de Spinosa, & de quelques autres,
ont voulu revoquer en doute cette ve-
Chaque Livre de l'Ecriture est pre-
de reflexions en forme de Sommaire.
Du Hamel y donne une idée generale
Livre, & y recherche par qui & en
temps ce Livre a été composé. Il
blie pas les Objections; & il s'atta-
principalement à détruire celles de Spi-

s Nôtes qui accompagnent le Texte
rment tant de choses, qu'elles peu-
tenir lieu d'un juste Commentaire.
peut les regarder comme un precis de
ce que les Interpretes ont dit de meil-
, sur-tout dans les derniers temps.
*mple suivant pourra* donner une idée
de-

de ces Notes, & de la meth
Auteur.

Il est dit en plusieurs endro
ture, que la Flotte du Roi H
le de Salomon, se joignoient;
toient d'Asiongaber, Port de
ge sur la côte d'Idumée, & qu
ensemble chercher de l'or &
chandises en Ophir, & à Tha
mande comment ces Flottes
joindre, & par quel moyen
passoit des Ports de Phenicie
rouge? On demande aussi qu
l'Ecriture nomme Ophir & T
teur emprunte de M. Huet, d
les Navigations de Salomon, de
à ces difficultez, & y répo
quant les trois derniers verset
tre du 3 Livre des Rois.

Sur la premiere, il dit d'ab
être on démontoit les Vaisse
lors qu'ils étoient arrivez à la
& qu'après les avoir transpo
ces jusqu'à la Mer rouge, o
toit en leur premier état:
que sans les démonter, on
ser sur la terre d'une Mer
des machines. Le trajet n'
& ce qui rend ces conjectu
semblables, c'est que les Su
se sont quelquefois servi du p
& que Cleopatre mit le seco
après la bataille d'Actium.

eanmoins ſuppoſer que les Vaiſ-
Hiram entroient dans la Mer rou-
n canal qu'on avoit creuſé depuis
r juſqu'au Nil.
n parle de ce canal, & aſſure que
Roi d'Egypte l'avoit fait faire. Se-
le même que Seſac dont il eſt par-
Ecriture, & qui vivoit du temps
am fils de Salomon. Ainſi ou Stra-
nôtre Auteur, ſe trompent. C'eſt
qui ſe trompe, à ce qu'on nous
ntendre. Seſoſtris ne fit pas faire
il le rendit ſeulement plus navi-
le faiſant nettoyer & élargir. Les
ds d'Alexandrie ſe rendoient dans
ouge par ce canal, du temps de
Trajan y fit travailler, & depuis
lifes d'Egypte y ont fait de gran-
nſes. Il eſt aiſé de concevoir a-
comment la Flotte d'Hiram paſ-
Tyr à Aſiongaber, & y joignoit la
e Salomon. Pharaon, qui ſeul
s'oppoſer au paſſage des Vaiſſeaux
ns en les empêchant d'entrer
Nil vivoit trop bien avec Salomon
re, pour faire de la peine au meil-
Alliez de ce Prince.
ſeconde difficulté, M. Du Hamel
l'Ecriture appelle Ophir toute la
entale de l'Afrique, & principa-
e Païs de Sophala. On y trouve
à preſent des Edifices tres-anciens
grandes *pierres* ſemblables à celles
de

de la Maiſon de Salomon. Les Habitans de Sophala n'adorent qu'un Dieu, & deteſtent les idoles. Toute la côte orientale de l'Afrique abonde en or, mais on en tire beaucoup plus de Sophala que des autres endroits. Les Indiens, les Perſans, les Arabes, les Portugais qui y alloient trafiquer, revenoient toûjours chargez de ce precieux metal. Il faut ajoûter à cela que les Septante, & Joſephe, au lieu d'Ophir, diſent Sophir & Sophira, noms qui ne ſont pas fort éloignez de celui de Sophala. Enfin, il étoit facile de naviguer depuis le détroit de la Mer rouge juſqu'à Sophala; & il est certain que dans les premiers temps, on n'entreprenoit que des navigations qui n'engageoient pas à perdre la terre de vûe. Cette derniere raiſon détruit les opinions des Auteurs qui placent le païs d'Ophir dans les Indes. Tharſis, ſelon nôtre Auteur, c'eſt la côte occidentale de l'Afrique & de l'Eſpagne, vers le Détroit qui porte aujourd'hui le nom de Gibraltar. Voici les principales raiſons qui le déterminent à le croire. Joſephe dit qu'on amenoit de Tharſis des Eſclaves Ethiopiens. Strabon aſſure que les Pheniciens avoient bâti anciennement plus de 300 Villes ſur les côtes de l'Afrique. Herodote raconte que des Pheniciens avoient fait le tour de l'Afrique par l'ordre de *Neco* Roi d'Egypte, & qu'étant entrez dans l'Ocean par la Mer rouge, ils étoient revenus au bout de trois ans par le

nes d'Hercule. Cette navigation, re-
ue M. Du Hamel, est tout-à-fait sem-
à celle de Salomon, soit que l'on
dere les Mariniers qui y furent em-
z, soit qu'on fasse attention aux lieux
ils partirent, à la route qu'ils tinrent,
l'endroit où ils aborderent. Les mar-
dises & les raretez, que l'on appor-
e Tharsis; sçavoir les dents d'Elephans,
nges, les Perroquets, car le mot *Tuk-*
signifie plûtôt des Perroquets que des
s, se trouvent en Afrique. A l'égard
r & de l'argent, l'Espagne aussi-bien
Afrique en produisoit beaucoup. Cette
de M. Du Hamel suffit. Quoi qu'elles
toutes fort bonnes, il nous semble
ant que celles qu'il a faites sur l'Apo-
se sont travaillées avec un soin parti-
.

Table Geographique est ample & exac-
Le fond en est tiré d'Eusebe de Cesa-
& de S. Jerôme, qui ayant long-temps
dans la Palestine, avoient examiné
eux-mêmes la plûpart des endroits dont
ous ont laissé la description. Les Re-
ues de Bonfrerius & du Pere Mar-
y, ont été d'un grand secours à M.
Hamel pour perfectionner cet Ouvrage,
s'est aussi tres-utilement servi des Ob-
tions de Nicolas Sanson & du Pere Lu-

es Tables Chronologiques qui finissent
olume, sont du *sçavant* Pere de Tour-
nemine,

& par ce moyen il donne à chacu
années un caractere qui y est propr
voir en peu de mots, qu'il est aisé
der les années des Olympiades, ce
ville de Rome, celles de Nabona
avec sa maniere de supputer.

La Table qui a pour titre *Les op*
*plus celebres Chronologistes sur l'*
*Monde, à laquelle commence l'Ere Ch*
est curieuse, & fait voir que la C
gie est une science bien incertaine
remarque 92 opinions, dont la
met le commencement de l'Ere C
ne, l'an du Monde 3740; & la d
l'an 6984. Pour le P. de Tourne
le place en 4891, & pousse sa Tab
nologique jusqu'à la mort de S.
vangeliste, c'est-à-dire jusqu'à l'an
Jesus-Christ.

C. JULII CÆSARIS Commentarii
Gallico & Civili, cum utriusqu
mentis ab A. Hirtio vel Oppio
CHRISTOPHORUS CELLARIUS r
& notis ac novis Tabulis Geogra
lustravit. Accedunt indices r
verborum. Lipsiæ sumptibus Jo

leditſch. 1705. C'eſt-à-dire : *Les*
*ntaires de* C. Julius Ceſar *touchant*
*rre des Gaules, & la guerre Civile.*
*les Supplémens de l'une & de l'autre*
*Hiſtoires, écrits par A. Hirtius ou*
*pius. Avec des Tables pour les cho-*
*pour les mots. Ouvrage revû & il-*
*de Notes & de nouvelles Cartes Geo-*
*ues, par* Chriſtophe Cellarius. A
chez Jean Louis Gleditſch. 1705.
agg. 815.

ommentaires de Jule Ceſar ſont
ue auſſi connus que lui-même, &
dire de lui qu'en ſignalant ſes vic-
en les écrivant, il s'eſt acquis u-
réputation auprès des gens de guer-
es hommes de lettres. Ses Me-
omprennent en tout dix Livres,
regardent la conquête des Gau-
le huitiéme n'eſt pas de Ceſar,
ù l'on voit le recit de cette guer-
ureuſe à la Republique Romaine,
rticulier l'en rendit le maître. Ce
ſeuls ouvrages de Ceſar, que l'in-
temps ait épargnez. Il en avoit
pluſieurs autres dont il reſte au-
des fragmens, outre quelques-
ſes Lettres qui ont paſſé juſqu'à
mi les Epîtres de Ciceron. Le ſty-
r eſt pur & très-élegant. Les Sça-
mparent à Xenophon, & la com-
d'autant plus de juſteſſe qu'avec

la ressemblancedu style,qui est ma
leurs écrits, ils ont été tous de
par les qualitez de l'esprit & p
deur de leur courage. On pour
giner avec fondement, que q
mis en Grec les Commentaires
pû avoir en vûe de rendre cette
son encore plus aisée, bien qu
dans son dessein beaucoup de ten
attribue ordinairement cette tr
Planudes, dont le Grec est d'un
merite, comme le Pere Vavasseu
tré dans son Traité du Style burl
*ludicra Dictione*. Ciceron dans
intitulé *Brutus*, parle des écrits
Son sentiment est que ce gran
en ne faisant que fournir des
pour écrire son Histoire, a, pou
ler, tendu un piege à la simpli
qui oseroient manier le même
lui. Gerard Vossius se plaint fo
ment de cette espece de prévarica
sçavons en quelle estime ce Livr
les gens de guerre qui ont étudi
& qu'un grand Prince comparable

irius, Auteur de cette nouvelle
emble avoir plus songé à mettre
ux du Lecteur un texte correct,
otes absolument necessaires, qu'à
une vaste érudition. Cette ma-
onner les Auteurs est très-bonne,
ouvrage est fait avec soin comme
souvent on trouve ramassé en peu
out ce que la plus riche memoire
de bonne & saine érudition dans
éclaircissemens. Hors le secours
crits que l'Auteur n'a point eu,
s sont tres-rares dans le pays où
il n'a rien omis de tout ce qui
ndre son Edition meilleure; il a
Michel Brutus, Ursinus, Ciaco-
uelques autres celebres Critiques
jour pour l'intelligence de Cesar.
voue qu'il n'a trouvé nulle part
fiter que dans les Notes de Denys
ubliées par les soins de feu M. Græ-

it n'approuver pas la maniere de
dans leurs Commentaires sur les
employent l'art du Graveur pour
r les tours, les ponts, les campe-
s sieges, & beaucoup d'autres cho-
me espece, aussi-bien que la figu-
maux extraordinaires, qui se trou-
divers pays. C'est ce qu'ont pra-
que tous ceux qui ont songé à é-
esar. L'Auteur pretend que la for-
*magination* supplée à la graveure,

qu'il faut avouer que dans les o
Mechanique, l'Ecrivain, à l'aid
le figure qu'il presente aux yeux
comprendre sa pensée, qu'il ne
faire par un long circuit de par
n'est pas si necessaire pour faire
un animal, parce que dans une
ne regarde pas précisément les
on n'en donne gueres que le tra
n'entre pas dans un détail scru
parties dont la nature les a com
lieu qu'on explique exactement
chacune des pieces qui servirent
ple, à construire le Pont que C
le Rhin.

M. Cellarius a inseré dans son
Cartes Geographiques. La prem
une Carte des Gaules. La secon
talie. La troisiéme, comprend
doine, l'Epire, la Thessalie. L

ntion que les Auteurs n'ont pas toû-
rs.

A la tête du Livre qui contient la guerre
spagne, on trouve une espece de Prefa-
dont nous rapporterons ici la substan-
comme elle contient la critique du Li-
entier. Parmi les Sçavans, il y en a qui
ment que A. Hirtius a écrit le Livre
tiéme de la guerre des Gaules. Les au-
s croyent que c'est Oppius. Ils font le
me jugement de ce qui regarde la guer-
d'Alexandrie & celle d'Afrique. Au re-
d de celle d'Espagne, il n'est pas possi-
de dire la même chose. La difference
orme de style qu'on remarque dans ce
rceau d'Histoire, empêche qu'on ne le
isse donner à l'un ni à l'autre de ces E-
vains. Celui qui l'a fait pouvoit être
mme de guerre, mais il ne sçavoit pas
rire. Jean Rhellicanus attribue les autres
Hirtius, & celui-ci à Oppius. Mais comme
n'appuye ce sentiment d'aucune raison qui
t bonne, & qu'il ne dit point pourquoy
tre deux hommes distinguez d'ailleurs,
employez dans de grandes affaires, il
a tant de difference du côté de l'esprit,
n'est pas obligé de déferer à son opi-
on. Gerard Vossius a cru que Balbus en
uvoit être l'Auteur. Sa conjecture n'est
s hors de vray-semblance; car Balbus
oit Espagnol, & lié d'une égale amitié
ec Cesar, *Hirtius*, & Oppius. D'ail-
*urs, ce Livre est plûtôt* un Journal qu'u-

ne Histoire, & Apollinaris Sidoni
l'Epître 14. du Livre IX. fait ment
Journal de Balbus. Cependant M.
rius ne prend aucun parti, & laiss
tain le nom de l'Auteur : *incerti Au*
n'a pas cru apparemment devoir pa
Floridus Sabinus, qui ôte à Jule C
trois Livres de la guerre civile; ni c
Carrion, lequel, selon le témoig
Savaron dans ses Notes sur Sidoniu
veut pas même qu'il ait écrit les sep
de la guerre des Gaules, & qui
connus pour être de lui incontestab
Leur opinion a contr'elle le style &
du Livre même, & une nuée de t
Sur quoy nous renvoyons le Leć
Livre que G. Vossius a fait des Hi
Latins.

*Nouveau Voyage autour du Monde,*
*décrit en particulier l'Isthme de l'Am*
*plusieurs Côtes & Isles des Indes Oc*
*les, les Isles du Cap Verd, le pass*
*la terre Del fuego, les Côtes meri*
*du Chili, du Perou, & du Mexiqu*
*de Guam Mindanao, & des autres*
*pines; les Isles Orientales qui sont*
*Cambodie, de la Chine, Formose, L*
*la nouvelle Hollande; les Isles de S*
*de Nicobar, & de sainte Helene, &*
*de Bonne-Esperance: où l'on traite d*
*rens terroirs de tous ces Pays, de leur*
*des Plantes & des* Fruits, *& des*

*qu'on y trouve, de leurs Habitans, de leurs Coûtumes, de leur Religion, de leur Gouvernement, de leur Negoce. Par* GUILLAUME DAMPIER. *Enrichi de Cartes & de Figures. Seconde Edition, revûe, corrigée & augmentée d'un Volume.* A Amſterdam chez Paul Marret, Libraire dans le Beurſtraat. 1701. in 12. 4. Volumes. I. Vol. pagg. 340. II. Vol. pagg. 331. III. Vol. pagg. 351. IV. Vol. pagg. 274.

M. Dampier, à qui nous devons cette Relation en quatre Volumes, eſt Anglois; il a écrit dans ſa Langue. Le Libraire informé du merite de l'Ouvrage, en a fait faire une Traduction Françoiſe qu'il donne au Public. Ce n'eſt même ici qu'une ſeconde Edition, augmentée de quelques Remarques. On y a ajoûté une Relation complete de M. Lionel Wafer, autre Voyageur celebre; mais comme elle paroît ſeparément, nous n'en mêlerons point l'Extrait à celui du Livre de M. Dampier.

Cet Auteur ſe donne d'abord pour un Marchand Aventurier qui cherche à faire fortune. On trouvera de plus en lui un Voyageur curieux, à qui rien n'échape; & autant qu'il eſt permis d'en juger par les apparences, on pourra devenir plus ſçavant à lire ſes courſes, qu'il n'eſt devenu riche à les faire.

*Il deſtine les deux premiers* Volumes à

qui eſt une Iſle contenue dans c
phe que forme l'Amerique Sep
Là il prend parti avec des Arm
Nation, & parcourt enſuite av
tes les Côtes, & toutes les Iſles
Nord. Il traverſe même à pied
Darien, dont il donne une Cart
re, & paſſe enſuite dans la Mer
il côtoye à diverſes repriſes, le
rou & le Mexique, ſelon que l'
quelque priſe attiroit les Armate
il étoit.

Comme ils firent peu de deſcen
te route, la plus grande partie
Volume qui en contient le Jou
pas ce qu'il y a de plus intereſſa
l'Ouvrage. On remarque ſeule
neral qu'il y a une difference ex
l'humeur & pour les manieres e

Auteur prend soin de décrire l'aspect,
uation, la nature & les proprietez d'u-
nfinité de terres qui se sont presen-
à ses yeux, ou dont il s'est fait infor-
par des Voyageurs dignes de foy.
: peu de profit qu'il trouva dans ces
s, lui fit former le dessein d'aller aux
s Orientales. Il arriva à l'Isle de *Guam*
est la premiere des Isles *des Larrons*, le
t est de plus de deux mille lieues de
. Les peuples des Isles Orientales ont
que chose de plus humain & de plus
sé que ceux de l'Amerique. Nôtre Au-
paroît sur-tout fort content de la liber-
l'on y donne aux femmes, & de l'ac-
qu'elles font aux Etrangers. Il dit que
neral frere du Sultan qui gouverne l'Isle
Mindanao, passoit presque tous les jours
chasse, & confioit pendant ce temps-là
la garde d'un seul domestique, son Pa-
plein de femmes à ces hôtes nouvelle-
débarquez. Elles s'informoient avec
des Coûtumes de l'Europe. Il s'éle-
n jour entr'elles, en presence de l'Au-
qui avoit beaucoup de part à ces con-
tions, une dispute sur la preference
falloit donner à la Loy qui permet d'a-
plusieurs femmes comme en leur pays,
celle qui le défend comme au nô-
la pluralité des suffrages se déclara
re la polygamie. La fille du Sultan fut
ule dont on refusa la vûë à nos Aven-
*iers.*

pas d'aller offrir à ... une femm
*gally* : ils nomment ainsi le temps
soin de lui pendant tout le temps
meure dans le pays. C'est dommag
bon office soit un peu gâté par l'ava
ces *Pagally* mettent à profit leur
sance, & s'enrichissent aux depen
dont elles ont sçu se faire aimer.

Après plusieurs détours, que
de nos Journaux ne nous permett
suivre, l'Auteur se trouve dans
Jean. Les Habitans sujets autrefo
verains Chinois, dépendent aujo
Tartares. Ce qu'ils ont le plus
changeant de Maître, c'est leu
qu'ils portoient fort longue ;
les ont fait raser après avoir t
pour les y resoudre : jusques-là c
uns ont abandonné leur pays p
changement.

s Auteurs ont parlé, il continue son
, & aborde à des Isles sans nom,
t situées entre Luçon & Formose. Il
en droit, avec ses compagnons de
, de les nommer, parce qu'ils étoient
miers Européens; non pas qui eussent
ert ces Isles, mais qui s'en fussent ap-
z, & y eussent trouvé des Habitans.
ellerent les trois plus considerables Is-
range, de Montmout, & de Graf-
our faire honneur A la Nation An-
L'Auteur ajoûte qu'il n'a point vû
tant de cordalité entre les Habitans;
emarqué parmi eux ni culte exterieur,
vernement, ni langage qui pût tenir
rtares, ou d'aucune autre Nation
. Il ne fut pas si content des Indiens
nouvelle Hollande, qu'il represente
les hommes du monde les plus hi-
les plus pauvres; sans habits, sans
sans arts, sans instrumens, non pas
pour la pêche, sans religion, & sans
Cette Côte a été jusqu'à present le
de nos découvertes: nos Avanturiers
lant pas s'avancer dans un pays incon-
agnerent encore les Isles.
nôtre Auteur se lassant de sa com-
, & peut-être de ses courses, resolut
der au premier Comptoir Anglois, d'où
oit trouver plûtôt l'occasion de passer
gleterre; mais comme on n'est pas
des vents, & que son impatience le
, il voulut à toute force qu'on dé-
 bar-

barquât aux Isles de Nicobar, qui
habitées que par les Indiens. Il j
cet endroit les Nations éloignées d
cité pretenduë qu'on leur attribue.
qu'il n'a jamais trouvé de ces *Anthro*
ou mangeurs d'hommes, dont les l
fabuleuses sont pleines. Il ajoûte
a point de peuples sur la terre c
ne se crût en seureté, seul & sans
pourvû qu'il les abordât d'un air h
soûmis. Il traite de fausseté mani
ja refutée par d'autres Ecrivains,
qu'on a conté des Cannibales, & a
ples de l'Amerique dans le temps d
mieres découvertes, n'attribuant
crainte d'être subjuguez, la condu
ont tenuë à l'égard des Europée
ont été selon luy, les veritabl
seurs.

Des Isles de Nicobar, il alla a
Bonne-Esperance, ainsi nommé pa
tugais, lors qu'aprés avoir côtoy
de l'Orient les longs rivages de
meridionale, ils virent enfin qu
voient continuer leur route du

lent impatiemment des Anglois au paſ-
qui veuillent les tirer, en les épouſant,
troite demeure où elles ſe trouvent en-
es, & les conduire dans leur veritable
e. Il ſe trouva des gens dans l'équipa-
M. Dampier qui rendirent ce ſervice
elques-unes, & ils arriverent enfin tous
nble le 16. Septembre 1691. aux Du-
d'Angleterre, d'où M. Dampier é-
parti au commencement de l'année
).
ſecond Volume dans lequel nous ſom-
entrez inſenſiblement depuis l'article de
danao, eſt terminé par un Traité, ou
t par une Liſte exacte de tous les Vents,
'eſt ſuſceptible d'aucun Extrait, &
même il n'importe gueres de lire qu'à
e qu'on en auroit beſoin dans un long
ge.
trouve dans les deux derniers
nes une deſcription plus exacte des
conſiderables que l'Auteur a vûs. Il
ence par le Royaume de Tonquin; il
rque la diviſion, les mœurs, les uſa-
s qualitez rares du Pays, le Printemps
nuel qui y regne, l'excellence & la di-
é des fruits qu'on y recueille, le grand
re des maladies qu'on y ignore. Il par-
peuples qui l'habitent, de leur tail-
e leur figure, de leurs habits, de leurs
ns, de leurs repas, de leurs exer-
; rien de tout ce qui les regarde n'eſt
é.

tout cela avec un air de simpli
suade.

*Lettre Critique A M. de* ***
*intitulé la* Vie de M. de M
Paris chez Claude Cellier, ru
à la Toison d'or. 1706. in 12

*Addition à la Vie de M. de*
*tenant une Réponse à la Cri*
*en a faite.* A Paris chez Jac
vre, rue S. Severin; & au
leil d'or: & chez Pierre Rib
cente du Pont-neuf, près de
à l'Image St Louis. 1706. i
67.

NOus donnons l'Extrait de

Vie de Moliere. Il trouve fort à redi-
e M. de Grimarest ait appellé Molie-
*Monsieur* ,, Il n'y a, dit le Censeur,
e des gens d'antichambre, & le menu
uple, qui puissent lui donner cette qua-
é; c'étoit un Comedien, c'est-à-dire
homme d'une Profession ignoble.
e Grimarest combat ce sentiment par
aisons fondées sur l'usage & sur la poli-
Mais il est beaucoup plus sensible aux
ches qu'on lui fait sur sa maniere d'é-
, trop hardie au jugement du Critique.
-ci pretend que l'Auteur de la Vie de
ere n'étant point de l'Academie, ce
point à lui à hazarder des termes &
xpressions, comme il le fait. M. de
arest en se justifiant, nous donne à
occasion un petit morceau vif, en fa-
de ceux qui cultivent la langue, & con-
s personnes qui jugent trop legerement
le d'un Auteur; il ne ménage point son
saire dans cet article. Ce seroit passer
rnes d'un Extrait que de parler de tout
e le Censeur a repris : il nous suffit de
qu'il n'y a presque point d'endroit dans
e de Moliere qu'il n'ait attaqué : mais,
M. de Grimarest, il tombe assez sou-
dans la contradiction & dans le faux.
un endroit il dédaigne le détail de la
le cet Auteur; dans un autre, il accu-
. de Grimarest d'en avoir omis beaucoup
its. Il vouloit qu'on lui developât ce qui
*passé de particulier* entre quelques per-
son-

ſonnes de la Cour & Moliere, & qu'on le
fit connoître les originaux des caractere
qu'il a mis ſur la Scene: mais il trouve fort
mauvais que M. de Grimareſt parle ſi ſouvent
à l'avantage de Baron, & qu'il ménage ſi
peu les Comediens d'aujourd'huy: Ce ſont,
dit-il, de ſi honnêtes gens; pourquoi en vou-
loir à leur profeſſion & à leur jeu? M. de
Grimareſt releve ce ſentiment avec vigueur.
*Il eſt étonnant*, dit-il, *que mon Cenſeur a-
baiſſe ſi fortement Moliere & Baron, deux
hommes illuſtres, chacun dans ſon genre, &
qu'il prenne ſi fort le parti des reſtes de leur
troupe.* Et parce que le Critique lui a repro-
ché qu'il n'entendoit pas aſſez la déclama-
tion pour s'ériger en Cenſeur du Jeu des Co-
mediens, il donne dans ſa Réponſe un article
aſſez curieux ſur cette partie de la Rhetori-
que. Il en parle avec beaucoup de juſteſſe
& de goût; & il ſeroit à ſouhaiter que ſans
craindre d'ennuyer le Lecteur, il nous eût
dit tout ce qu'il paroît ſçavoir ſur cette ma-
tiere: cela auroit ſon utilité, puiſque, ſe-
lon lui, les regles de la declamation ſont
communes à la Chaire & au Theatre.
Enfin, le Cenſeur porte ſes coups d'une ma-
niere honnête & agreable à l'Auteur de la
Vie de Moliere: & celui-ci en les repouſſant
avec vivacité & avec force, donne auſſi à
ſon adverſaire toutes les loüanges qu'il pou-
voit attendre d'un homme poli, quoi qu'
M. de Grimareſt ne le reconnoiſſe pas, ain
qu'il nous en aſſure au commencement de

ſe. On peut dire cependant que jaeux Auteurs, avec des ſentimens dif-, ne ſe reſſemblerent davantage, pour ctere d'eſprit, & pour le tour de l'exn. Ce petit combat eſt utile à ceux ent la Vie de Moliere : M de Grimaaircit le deſſein qu'il avoit en travailcet Ouvrage, & il releve encore la tion de ſon Auteur par le jugement l. le Prince défunt prononça un jour merite. „Je ne m'ennuye jamais avec liere, dit ce grand Prince, c'eſt un me qui fournit de tout ; ſon érudi-, & ſon jugement ne s'épuiſent ja-.



XIII.

Du Lundi 29. Mars M. I

*Voyage d'Alep à Jerusalem*, *l'année 1697. par* HEN DRELL, *Membre du Colleg Chapelain de la Facture An Traduite de l'Anglois.* A U Guillaume Van Poolsum, I braire. 1705. in 12. pagg. 2

QUatorze personnes de l gloise d'Alep, dont l'A te Relation étoit Cha

Jerusalem. L'Auteur rapporte
coup d'exactitude tout ce qu'ils
ent sur la route; après quoy il
rincipal sujet de sa Relation qui
em. La premiere chose à quoy
nos Voyageurs quand ils furent
erusalem, fut d'aller voir l'Eglise
lchre, ils en trouverent les por-
s par plusieurs Janissaires, & par
fficiers Turcs, qui se tiennent là
êcher que personne n'entre sans
*phar*, qui est un certain droit or-
Ce droit est de plus ou de moins,
ys & la qualité des personnes qui
nt. On ferma les portes de l'E-
soir, & on ne les ouvrit que le
ques. Nos Voyageurs y demeu-
fermez pendant tout ce temps-là;
erent à observer les ceremonies
ratique, & à visiter tous les Lieux
qu'il leur fut permis de faire avec
Notre Auteur passe sous silence la
s singularitez qu'ils virent dans
e, parce que plusieurs Voyageurs
lé, & sur-tout le sçavant M. San-
compatriote, qui a écrit sur ce su-
nt de soin & d'exactitude, qu'on
t rien ajoûter à sa Relation. Nô-
ien se borne à rapporter ce qui
ns l'Eglise de Sepulchre pendant
Pâques, & ne dit autre chose de
e ce qu'il est necessaire d'en sça-
*l'intelligence* de sa Relation.

Il y a dans des galleries tout
cette Eglise, & dans de petits
joints au dehors, certains ap
pour la reception des Moines &
rins. La plus grande partie de
Chretiennes entretenoit autrefois
lieux-là de petites Societez de Mo
chacune avoit son quartier parti
lui étoit assigné par les Turcs: on
la Societé des Latins, celle des Gr
des *Armeniens*, des *Abyssins*, des
des *Nestoriens*, des *Cophtes*, de
*tes*, &c Toutes ces Societez, à l
de quatre, ont abandonné leurs
parce qu'elles n'ont pû subvenir au
des Turcs; il n'y a plus aujourd'h
*Latins*, les *Grecs*, les *Armenie*
*Cophtes* qui y demeurent, & l
Cophtes n'y ont plus qu'un pau
qui represente leur Nation. Les
y sont tellement endettez, que
qu'ils ne tarderont pas à déserter

De ces quatre Societez, chac
appartement, & avec cela ses A
Sanctuaire, où elle est en droit
le Service divin, à l'exclusion de
Societé.

Ces Societez ont eu souvent
tations ensemble; mais le sujet
elles ont le plus disputé, est la
du Sepulchre qui est dans l'Eglis
vilege a été contesté, sur tout
Grecs & les Latins, avec une

u'en diſputant qui des deux par-
la Meſſe, ils en ſont ſouvent ve-
ux coups & aux bleſſures. Le
n du Convent des Latins, mon-
'oyageurs, pour marque de cet-
cicatrice d'une bleſſure qu'il a-
d'un Pere Grec dans une de ces
ichretiennes. Aprés cela, dit
ur, comment peut-on eſperer de
eux ſaints hors du pouvoir des
Il y a environ douze ans que le
ance écrivit au Grand Viſir,
r de ſupprimer ces querelles in-
le pria d'ordonner que l'on re-
ulchre entre les mains des La-
t le contenu de la capitulation
73. Ce Prince obtint enfin ce
ndoit; de ſorte qu'il n'y a plus
tins qui ayent le privilege de
ſe au Sanctuaire du Sepulchre;
ns de toutes les Nations ont la
entrer pour y faire leurs devo-
les Latins ſeuls ont le droit d'y
lemnitez publiques.
ils ſont, à ce que dit nôtre Au-
polis & plus exacts dans leurs
ue les autres Moines, & que
os Voyageurs eurent avec eux
nverſation qu'avec les autres, on
ntion ici que de leurs ceremo-
examiner celles des autres Reli-
ur ceremonie commence le Ven-
t *au ſoir, ils la nomment nox te-*
*nebroſa,*

venir tous les Moines, & tou
dans une Chapelle qu'on nom
le de l'Apparition. Avant qu
cette Chapelle, un des Moine
mon Italien qui commença pa
*questa notte tenebrosa*, &c. A
éteignit toutes les lumieres,
demeura près de demi-heure
rité. Le Sermon fini, on do
des assistans un gros cierge al
commença à marcher en Pr
plusieurs Crucifix, entre lesq
voit un d'une grandeur extraor
quel on voyoit l'Image de N
aussi grande que le naturel.
ce Crucifix à la tête de la Pro
les assistans le suivirent à dive
de l'Eglise, en chantant dive
Le premier lieu que l'on visita

nt les choses necessaires pour le cru-
t ; un troisiéme Moine fit là un Ser-
François. De la prison, on se ren-
Autel nommé l'*Autel du partage*
: on chanta là une Hymne sans
sermon. On fut ensuite à une Cha-
l'on nomme la Chapelle *de la Dé-*
ù après le chant d'une Hymne, il
quatriéme Sermon qui fut en Fran-
sortir de là on s'achemina au Cal-
on laissa ses souliers au bas de l'es-
n y visita un Autel, où l'on pre-
Jesus-Christ fut cloué sur la Croix,
i le grand Crucifix dont nous avons
on y representa la maniere dont
rucifiement : on chanta ensuite une
& un autre Moine fit un Sermon
sur le sujet du crucifiement. De
it, on fut à un Autel voisin, où
que la Croix fut plantée. A cet
voit un trou, qu'on dit être celui
iel fut posé le pied de la Croix : les
y planterent leur grand Crucifix,
l'Image sanglante de Jesus-Christ,
sant en cette situation, ils chan-
e Hymne, après laquelle le Pere
aissis dans une chaise, fit le Sermon
sion en Italien.
nvirons de quatre pieds & demi de
du trou, dans lequel ils poserent
cifix, l'on voit un rocher fendu,
etend être de ceux dont parle S.
chap. 27. vers. 51. quand il dit que

Il semble d'abord qu'elle ne
avant, mais elle se r'ouvre p
me on le voit dans une au
dessus de celle-là, & elle d
terre à une profondeur inco
dit nôtre Auteur, qu'une tr
prenne que cette fente se fit
à la Passion de nôtre Seigne
ajoûte-t-il, il est visible qu'e
contrefaite par l'art; les côt
faitement égaux, & outre c
serpentant, de maniere qu'il
trumens qui puissent y attein
La ceremonie de la Passi
deux Moines, dont l'un re
seph d'Arimathie, & l'autr
s'approcherent de la Croix
les quatre cloux, & ôterent
étoit dessus. Cette figure étoi
niere que les membres en

drap mortuaire, & on le descen-
lvaire ; ensuite on le porta à un
né la Pierre de l'onction.: on pre-
c'est le même lieu où le Corps de
st fut oint & preparé pour la se-
On y posa la figure, & après a-
dessus plusieurs poudres aromati-
l'envelopperent dans le drap. Pen-
: ceremonie, on chanta une Hym-
te de quoi un des Moines fit l'O-
ıebre.
seques finies, on emporta sa fi-
on la posa dans un tombeau qui
fermé jusqu'au jour de Pâques.
s ces Sermons, & une ceremonie
, le monde fatigué se retira.
lemain, qui étoit le Samedi 24.
il ne se passa rien d'extraordinaire
cela donna lieu à plusieurs Pele-
faire marquer les bras des ensei-
naires de Jerusalem. Ceux qui
narques s'y prennent ainsi : Ils ont
es de toutes les figures que l'on.
aiter ; ils couvrent ces moules a-
poudre de charbon de bois, & ils
ıent sur vôtre bras : ensuite ils pren-
: aiguilles tres-fines attachées en-
s les trempent à diverses fois dans
: composée de poudre à canon & de
uf, puis ils vous font avec ces ai-
petites piqueures le long des lignes
ıoules ont laissées sur le bras, & ils
suite la partie avec du vin : ils font

mentations de Jeremie : ce S
Procession ordinaire aux Lieux
toute la ceremonie du jour.

Le jour de Pâques, on ouv
bonne heure, on celebra la M
S. Sepulchre, qui est le lieu
nent de l'Eglise : on y av
trône au Pere Gardien, leque
bes épiscopales, & la mitre sur
na la Communion, en presen
Turcs, à un grand nombre d
sans en excepter des enfans d
ans.

L'après-midi nos Voyageur
ter les principaux endroits, q
des portes de la ville. Le pr
on les mena, fut une grande g
dit que Jeremie faisoit sa dem
montra le lit de ce Prophet
planche sur le rocher environ

s Sepulchres des Rois, desquelles
Auteur raconte bien des particula-

indi de Pâques, qui étoit le 29. de
ils traverserent une partie du Mont
viers, & furent à Bethanie, qui n'est
nt qu'un petit village. Il y a à l'en-
e vieille mazure, nommée le Châ-
e Lazare, & que l'on suppose a-
é la Maison de Lazare. L'on mon-
i dans un petit valon, près du Châ-
e Sepulchre où il ressuscita; on des-
ins ce Sepulchre par vingt-cinq de-
rt rapides, qui conduisent dans une
chambre quarrée, d'où l'on entre
ne autre plus petite de près de quatre
k demi, dans laquelle on pretend
corps avoit été posé. Les Turcs ont
up de veneration pour ce lieu-là; ils
fait un Oratoire, & ils tirent un *ca-*
e chaque Chretien qui y veut en-
Notre Auteur fait ici la Relation de
rs particularitez que nous retran-

Mardi nos Voyageurs furent au Jour-
& visiterent le lieu, où S. Jean don-
baptême: le Jourdain a un de ses
tellement rempli d'arbres & de buis-
comme de Tamaris, de Saules &
ndres, qu'on ne sçauroit voir l'eau au
s. Ces buissons étoient autrefois la
e de toutes sortes de bêtes sauvages,
*dit qu'ils* le sont encore aujourd'hui

ces animaux se trouvant reduits à
leurs retraites, par les débordem
riviere, ont donné lieu à l'allusion d
chap. 49. v. 19. &c. *Il viendra comm*
*sortant des eaux du Jourdain.*

Comme nos Voyageurs n'étoie
loignez de la Mer morte, ils furen
de voir ces eaux prodigieuses. La M
te est environnée à l'Orient & à l'O
de tres-hautes montagnes : elle est
au Nord par la plaine de Jericho
çoit de ce côté-là les eaux du Jour
le est ouverte au Midi à perte de
tient qu'elle a vingt-quatre lieuës
& six ou sept de large. Nôtre Hist
qu'ils trouverent sur le bord de la M
te, une espece de caillou noir, q
me à la flamme de la chandelle, &
fumée est d'une puanteur insupport
devient plus leger en brûlant, m
diminue pas à la vûe. Les Habi
Pays disent, que quand les oiseaux
au-dessus de cette Mer, ils tomben
Mais nôtre Auteur assure avoir vû
traire. Ils ajoûtent encore qu'il n'y
de poissons ni d'autres animaux qui
sent souffrir les eaux mortelles ; nô
torien doute du fait.

Pour ce qui est du Bitume q
que produit cette Mer, il n'y en a
à l'endroit où furent nos Voyageur
on en trouve en abondance le long d
tagnes de l'un & de l'autre côté ;

irent plusieurs morceaux à Jeru-
essemble exactement à de la poix,
t de la peine à le distinguer, s'il
goût & l'odeur du souphre. Ils
it avec soin les eaux de cette
nt que la vûe peut s'étendre, &
ce qu'ils pûrent pour voir s'ils
riroient point quelques restes de
qui étoient autrefois situées en
, mais ils ne pûrent discerner
nceaux de ruines, ni aucune fu-
nt au dessus de la surface de l'eau,
marquent neanmoins les Geo-
ns leurs Cartes & dans leurs Li-

petit Promontoire à l'Occident
er, proche duquel on dit qu'est
ent de la femme de Lot, chan-
tue de sel; on pretend même
encore une partie de la statue.
Voyageurs n'eurent pas le temps
ce fait.
r de la Mer morte, à une lieuë
s trouverent dans une plaine un
s Arabes nomment *Zac-chone*; il
n arbrisseau rempli d'épines; il a
la couleur d'une petite noix
as encore meure: les Arabes pi-
de de ce fruit, puis la mettent
au boüillante, & en tirent une
ils se servent pour les meur-
nternes; ils l'appliquent aussi ex-
nt *sur les* blessures ouvertes, & la

preferent au *Beaume de Galaad*. L'Auteur de cette Relation dit qu'il en acheta une bouteille, & qu'il a trouvé, par experience, que c'est un excellent remede.

Le Mercredi 31. de Mars, nos Pelerins decamperent, & retournerent par le même chemin qu'ils étoient venus: ils arriverent proche des murailles de Jerusalem. Ils furent droit à Bethléem: il n'y a que deux heures de chemin de Jerusalem à Bethléem, le grand chemin traverse la vallée de *Raphaïm*, comme il paroît par les Antiq. de Jos. liv. IV. chap. 10. Cette vallée est fameuse pour avoir servi de theatre aux victoires de David contre les Philistins. On trouve dans cette route plusieurs endroits remarquables: premierement, le lieu où l'on dit qu'étoit la maison du venerable Simeon: secondement, le fameux arbre de Terebinthe, à l'ombre duquel se reposa la Sainte Vierge, lorsqu'elle alloit à Jerusalem offrir son Fils dans le Temple: en troisiéme lieu, un Couvent bâti sous l'invocation d'Elie. Les Moines de ce Couvent montrent une pierre qui servoit de lit à ce Prophete, & sur laquelle ils pretendent que la figure de son corps est demeurée empreinte. Il y a aussi près du même Couvent, un puits où ils disent que reparut l'Etoile aux Mages d'Orient. En quatriéme lieu, le tombeau de Rachel. Il y a de l'apparence que c'est le veritable endroit où elle fut enterrée, duquel il est parlé dans la Genese

che

hap. 35. v. 19. mais le tombeau qu'on y
oit aujourd'huy, n'eſt pas celuy que Jacob
fit conſtruire : c'eſt de quoy il eſt facile
e ſe convaincre, car la ſtructure en eſt
noderne & à la Turque. Il y a un petit
errain proche de ce monument, où l'on
rouve de certaines petites pierres rondes
ui reſſemblent à des pois; les Moines du
ieu pretendent que c'en étoient autrefois,
& qu'ils furent petrifiez par un miracle de
a Sainte Vierge, qui voulut punir un Pay-
ſan qui lui en refuſa une poignée qu'elle lui
lemandoit, pour ſubvenir à la faim qui la
preſſoit : ce ſont-là de ces miracles qui ne
ont pas articles de foy.

Nos Voyageurs étant arrivez à Bethleem,
furent viſiter tous les Lieux ſaints : ſça-
voir le Lieu où naquit le Meſſie, la Creche
où il fut poſé, la Chapelle de S. Joſeph,
celle des *Innocens*, celle de *S. Jerôme*, de
*ſainte Paule*, d'*Euſtochium*, d'*Euſebe* de *Cre-
mone*; & enfin l'Ecole de S. Jerôme.

Le Jeudi premier d'Avril, ils furent voir
quelques lieux remarquables dans le voiſina-
ge de Bethléem; ils viſiterent les fameuſes
fontaines, les lavoirs & les jardins de Salo-
mon, qui ſont environ à cinq quarts de
lieuës de Bethleem. Il y a apparence que
ce grand Prince fait alluſion à ces lieux
de plaiſir dans l'Eccleſ. chap. 3. v. 5. & 6.
lors qu'entre les autres marques de ſa ma-
gnificence, il y parle de ſes jardins, de ſes
vignes, & de ſes lavoirs. On décrit dans

cette Relation, l'ordre & la ſtructure de ces lavoirs, qui ſont quelque choſe de curieux.

Le Vendredi 2. d'Avril, nos Pelerins partirent de Bethleem à deſſein d'aller voir le Deſert & le Couvent de S. Jean Baptiſte, & de s'en retourner enſuite à Jeruſalem. Ils traverſerent dans ce deſſein une vallée, qu'on dit être la fameuſe vallée dans laquelle l'Ange fit en une nuit une ſi terrible execution dans l'armée de Sennacherib. De là ils arriverent à un village nommé *Brodesbelleh*, qui paſſe pour être ſi contraire aux Turcs, qu'on croit qu'un Turc n'y ſçauroit vivre plus de deux ans. A la faveur de cette opinion vraye ou fauſſe, les Chrêtiens ſont paiſibles poſſeſſeurs du village; & nul Turc, pour hardi qu'il ſoit, n'oſe expoſer ſa vie pour découvrir ſi ce qu'on dit de ce village eſt veritable, ou non. A une lieuë de là eſt une fontaine, que quelques gens aſſurent être celle où Philippe baptiſa l'Eunuque d'Ethiopie. Le chemin qui y conduit eſt ſi pierreux & ſi inégal, que les Pelerins qui ſçavent avec combien de peine on y paſſe à cheval, ne ſçauroient comprendre qu'un chariot ſemblable à celui de l'Eunuque, & tel qu'il eſt repreſenté dans les Actes des Apôtres, chap. 8. v. 28. ait pû paſſer dans ce lieu-là.

Nous ne ſçaurions accompagner plus long-*temps* nos Voyageurs dans leur ſejour aux environs de Jeruſalem, & à Jeruſalem où ils

revinrent : encore moins pourrions-nous les ſuivre dans leur retour à Alep. Nous finiſſons, en obſervant que cette Relation eſt écrite d'une maniere attirante, qu'elle eſt toute circonſtantiée jour par jour, qu'elle eſt precise, & qu'il ſemble, en la liſant, qu'on voyage avec l'Auteur.

JOANNIS GEORGII DE KULPIS Icti Famigeratiſſimi Diſſertationum Academicarum Volumen, cui acceſſit ejuſdem de Legationibus Statuum Imperii Commentatio, & alia inſuper opuſcula, quorum ſeriem ſequens pagina exhibet, cum Præfatione JO. SCHILTERI. Argentorati, ſumptibus Johannis Reinholdi Dulſſeckeri. 1705. C'eſt-à-dire : *Volume de Diſſertations Academiques, par* Jean George de Kulpis *Juriſconſulte tres-celebre, avec un Traité des Ambaſſades des Etats de l'Empire, & autres Ouvrages du même Auteur, &c.* A Strasbourg, aux frais de Jean Reinhold Dulſſecker. 1705. in 4. pagg. 1034.

LE nom & la reputation de feu M. de Kulpis, ont fait beaucoup de bruit tant à la Cour de Vienne que dans les Univerſitez d'Allemagne; & ſes Ecrits pleins de ſcience & d'érudition prouvent aſſez que ce n'eſt pas ſans un juſte fondement. Comme ils ſe trouvoient imprimez en differens caracteres, & qu'ils étoient ſeparez les uns des au-

tres, M. Schilter a pris soin de les ramasser, & de leur donner à tous une même forme. Il y a dans ce Volume jusqu'au nombre de treize Dissertations, qui y ont été inserées dans l'ordre qui suit.

I. DISSERT. *De Consolidatione.* La Consolidation est une reünion, qui se fait de l'usufruit à la proprieté, de laquelle il avoit été separé. L'Auteur en examine l'origine, la définition, les differentes especes, l'objet, les moyens qui donnent lieu à ce droit, lesquels sont volontaires ou necessaires: les effets de la consolidation par rapport tant à la chose consolidée qu'aux circonstances qui l'accompagnent; les obstacles qui s'y rencontrent, soit par la force de la stipulation, soit par la disposition de la Loy. Il rapporte pour exemple de ce dernier cas, l'Ordonnance du Roy Tres-Chretien, du mois de May 1681. concernant les Fiefs de la Basse Alsace, non mouvans de S. M. qui viendront cy-après à vaquer, dont cette Ordonnance ne permet pas que d'autres que les Sujets de S. M. Tres-Chrétienne soient investis, ni que les Princes d'Allemagne les reünissent à leur domaine, ou les changent de nature, en les rendant alienables ou partageables, pour quelque cause, ou sous quelque pretexte que ce soit.

II. *De observantia Imperiali.* C'est l'ancien usage, qui s'est observé encore dans l'Empire Les Allemands l'appellent *Reichs-herkommen*; de là viennent les formules des

Actes

Actes judiciaires & extraordinaires : c'est à ce Droit non écrit, & qui s'est tacitement introduit, qu'on attribue le retrait lignager, la superiorité territoriale avec ses dépendances, & l'établissement des Offices de Chancelier, d'Echanson, de Maréchal, & de Chambellan de l'Empire. C'est suivant cette ancienne observance que quelques-uns tiennent, comme par tradition, que nul ne peut être élu Empereur, qu'il ne soit de la Nation Germanique; que son Election se doit faire à Francfort, son Couronnement à Aix-la-Chapelle, & que son premier Conseil doit être tenu à Nuremberg.

III. *De Placitis ordinum Imperii.* Ce titre comprend les Resultats des Assemblées generales, les Recès & les Constitutions de l'Empire, qui sont appellez vulgairement *Reichs Gutachtoen:* l'Auteur en fait la description, & pretend en avoir decouvert la veritable origine. Il parle des Etats de l'Empire, qui seuls ont droit de seance & de suffrage dans les Assemblées generales de l'Empire; de quelle autorité s'y font les Decrets, quelles sont les matieres qu'on y propose, & comment les propositions y sont resolues & executées; en dernier lieu, des empêchemens & des abus qui s'y rencontrent.

IV. *De Adoptionibus & Emancipationibus Principum.* Ce qui a engagé l'Auteur à faire cette Dissertation, est l'opinion dont plusieurs sont prevenus, que le droit des adoptions & des émancipations est abrogé en Al-

les Souverains ſont ſeulement a
de Kulpis a fait une recherche
exemples qui s'en trouvent da
ancienne & moderne chez les H
mi les Romains, & les Gots,
en Allemagne, en Eſpagne,
Outre les formalitez, preſcrites
Romain pour les adoptions, il
qu'elles ſe faiſoient en cinq autr
1. *Per Teſtamentum*, en inſtitu
tier ſous la condition de po
du Teſtateur, dont l'Hiſtoi
fournit pluſieurs exemples. 2
*mum*, par l'alliance ſpirituelle,
tracte entre le Parrain, & l'
preſente au Baptême. Cette f
tion a été introduite dans l'Egli
elle a été imitée par les Franç
il paroît par les Capitulaires
magne: les dons qui ſe faiſoie

ce de sa valeur & de son merite. C'est
si que le Roy des Herules fut adopté par
eodoric Roy des Gots, Athalaric par l'Em-
eur Justinien, & Cosroës neveu du Roy
Perse, par Justin. 4. *Per capillum vel co-*
*m*, en coupant les cheveux, comme il se
tiquoit autrefois en Allemagne. 5. *Per*
*trimonium*, lorsque celui ou celle qui se
marie, ayant des enfans d'un premier lit,
rend communs à l'effet de pouvoir suc-
der à l'autre conjoint par une espece d'a-
ption: c'est ce que quelques Coutumes ont
alifié du nom *d'adfiliation*.

V. & VI. Sont des Theses de l'origine &
l'établissement du Droit public d'Alle-
agne, de l'Empereur, du Roy des Ro-
ains, & des Vicaires de l'Empire Germa-
que.

VII. *De unitate Reipublicæ in S. Romano*
*nperio*. C'est une question, qui partage les
olitiques, pour sçavoir si l'Etat present de
Empire d'Allemagne est composé d'une
ule ou de plusieurs Republiques. L'Auteur
n pretend prouver ici l'unité & l'indivisibi-
té de toutes ses parties, suivant les Loix
ondamentales de l'Empire. Il le démontre
ar la forme de son gouvernement, en ce
ue le Droit de Majesté ne reside dans aucun
es membres particuliers, mais dans le corps
niversel de la Nation Germanique. On en
oit des exemples dans le pouvoir qui ap-
rtient conjointement à l'Empereur & aux
atsdel'Empire, de faire des Loix qui lient

tous les Sujets de l'Empire ; dans le libre exercice de la Religion, qui a été accordé par les Traitez de Paix conclus en Westphalie : dans les guerres qui se font au nom de l'Empire, qu'on ne peut resoudre ni entreprendre que du commun consentement de l'Empereur & des Etats de l'Empire : dans le droit de Seigneurie directe & de souveraineté sur les biens des Citoyens, lequel ne peut être exercé que du consentement de tous les Ordres de l'Empire : dans les levées des subsides & des contributions ordinaires, qui ne peuvent être augmentées ni créées de nouveau par les Etats, sans la participation de l'Empereur & des Electeurs : dans la creation des Magistrats, pour connoître des affaires de l'Empire, lesquels doivent être établis de l'autorité des Etats de l'Empire & de l'Empereur : dans le droit d'envoyer des Ambassadeurs & de recevoir des Ambassades, les Etats n'étant point exclus de cette prerogative, quand il s'agit de l'interêt commun de l'Empire. L'Auteur conclut de là, & de ce qui paroît par les Loix publiques, & par l'administration particuliere de la puissance souveraine, que l'Empire d'Allemagne n'est qu'une seule Republique. Il répond ensuite par un dernier chapitre aux argumens contraires.

VIII. *De Privatis in hostem Excursionibus.* Les Courses faites d'autorité privée sur l'Ennemi, sont la matiere de ce Traité. C'est un point du droit de la guerre, que l'Au-

eur examine ici suivant les diverses cir-
onstances, par rapport au droit natu-
el, au droit des gens, & à la discipline mi-
itaire.

IX *Collatio Philosophiæ Grotianæ cum prin-
ipiis Juris Romani circa acquisitiones Juris
entium.*

Grotius dans son Livre du Droit de la
Guerre & de la Paix, ayant traité des mo-
ens d'acquerir, suivant le droit des gens,
M. de Kulpis pretend que les principes de
et Auteur ne s'accordent nullement avec
eux des anciens Jurisconsultes Romains, &
ue la difference vient de ce que ces derniers
nt puisé leur doctrine dans la source de la
Philosophie des Stoïciens, au lieu que Gro-
ius, & ses Sectateurs, en se fondant parti-
ulierement sur le droit qui s'observe entre
s Souverains, ont brouillé & confondu
oute cette matiere. C'est le sujet de cette
euviéme Dissertation, où nôtre Auteur ex-
lique premierement en quoi consistent les
ifferences de ces deux sortes de droits; en-
uite il en fait la conference.

X. *De Germanicarum Legum veterum, ac
Romani Juris in Republica nostra origine, auc-
oritateque præsenti.*

Depuis que le Droit Romain s'est intro-
uit en Allemagne, & dans les autres Pays
egis par les Coutumes, il y a eu plusieurs
onflits entre les Partisans du Droit Cou-
umier, & ceux du Droit Ecrit. L'Auteur
e *cette Dissertation*, écrite en forme d'Epî-
tre,

tre, montre quelle est l'origine
de ces deux Droits dans l'Empi
gne. Il dit qu'originairement
n'avoient point d'autres Loix q
tumes; ce qui a duré jusqu'a
les François, peuple de Gern
assemblez sous le commandem
& ayant passé le Rhin, vinr
où ils établirent la Loy Sali
çois, sous leurs Rois Clo
ric, subjuguerent depuis l
les victorieux firent peu à p
Loix aux vaincus, jusqu'a
magne, maître de tous
Germanie, les reünit ave
& d'Italie sous un mêm
sant neanmoins à chaqu
d'user de ses Loix & de
la, selon M de Kulpis
Coutumier de l'Allema
le Droit Romain n'a co
nu qu'au quinziéme S
reçu au commenceme
seigné dans les Ecole
torité de Loy; que
commun de l'Empi
les dispositions n'en
qu'autant qu'elles o
Constitutions des P
ou qu'elles se trou
& à la droite raiso
témoignage de p
serve dans le Ro

*e Legationibus Statuum Imperii.*
finité d'Auteurs ont écrit du Droit
ade & des fonctions des Ambassa-
. de Wicquefort Conseiller du Duc
vic & Lunebourg, est un de ceux
ent avec plus de plaisir & d'utili-
ici un Traité particulier des Am-
es Etats de l'Empire, lequel n'est
agreable ni moins utile, & qui
p de rapport aux Memoires de M.
rt. M. Leibnitz a fait, sous le nom
*itus Furstenerius*, un autre Ecrit
*prematus Legationis Principum Ger-*
ur la question agitée à Nimegue,
le Droit d'Ambassade des Electeurs
s de l'Empire, & qui consistoit à
Si les Princes d'Allemagne sont en
se faire representer par des Am-
, pretention que le Roy Tres-
n'a accordée aux Electeurs qu'en
as, & qu'il a refusée absolument aux
'Allemagne, que Sa Majesté Tres-
ne n'a voulu reconnoître que com-
nvoyez ou des Ministres du second
Ecrit de M. Leibnitz a été suivi de
elles sur la même question, l'un
*Entretiens de Philarete & d'Euge-*
e est la *Lettre d'un desinteressé tou-*
*re d'Ambassadeur*, où l'Auteur soû-
la pretention des Princes de l'Em-
jurieuse aux Electeurs. Il se pre-
raité de Paix de Nimegue une au-
*n*, *Si lorsqu'il* y a plusieurs Am-
bassa-

son Collegue; sur quoi parut u
part des Electoraux, intitulé,
*de la question qu'il y a touchant l*
*entre les Ambassadeurs de France*
*Brandebourg*. M. de Kulpis ayant
traiter du Droit d'Ambassade,
les Etats de l'Empire, par rapp
pire ou à leur Seigneurie territ
exposé les regles generales touch
monies & les fonctions de ces
Ambassadeurs; & quoi qu'il de
quefois dans le détail de leurs
ticuliers, en rapportant toutes l
part & d'autre, il fait professsion
dre aucun parti, mais seulement
la verité; c'est peut-être ce q
re à un Critique Allemand, q
vrage sentoit plus le Docteur q
de Cour.

XII. *Litteræ Responsoriæ ad T*

*Oratio de Analogia Juris.*
u u Discours prononcé par l'Auteur
Iniversité de Strasbourg, lorsqu'il
nu Professeur du Droit Public. Il
e la necessité qu'il y a d'appliquer
e des proportions aux réponses &
isions du Droit.

les Pieces que M. Schilter a insc-
is ce Volume, il y en a trois autres
n'a pas jugé à propos de le grossir;
u'ayant été imprimées depuis peu,
es Volumes separez, on les trouve
ent dans les boutiques des Libraires:
le *Collegium Grotianum*; qui est une
ction au Traité de Grotius, du Droit
uerre & de la Paix, un Commen-
r Mouzambano, & un Traité sur
sement des Etudes du Droit Public.



XIV.

XIV.

# JOURN

DES

# SÇAV

Du Lundi 12. Avril 1

* *Les Voyages de* LIONNE
*nant une description tre*
*de l'Amerique, & de tou*
*gne. Traduits de l'A*
MONTIRAT *Interpr*
*vec des Cartes Geograp*
A Paris chez Claude C
ques, à la Toison d'or
398.

COMME l'Auteur,
ter les mêmes cho
dans les Voyages

* Ce Voyage a été imp
chez Paul Marret, en
dernier Tome des Voyag
Il a été traduit par le m
traduit le dernier Tome

s avons parlé dans le Journal du
s 1706. p. 255. y renvoye souvent le
nous croyons à propos d'avertir
nes curieuses, que pour une plus
elligence des faits contez de part
il seroit bon de les lire tous deux
temps, & de ne separer point
ges qui ont un si grand rapport,
aire. Celui-ci est écrit avec beau-
etteté, & avec un air de verité
de. Mais en même temps que
y est satisfaite, il est difficile de
touché de compassion pour des
qui sans presque songer ni à
e leur être, ni à la dignité de
e, sont tout occupez de ce qui
bêtes, & n'ont d'attention qu'aux
corps. C'est-là precisément en
ste la Barbarie.
Wafer, Chirurgien Anglois, sor-
terre, pour la premiere fois, en
premier Voyage ne fut pas long;
fut-il arrivé à Bantam dans l'Is-
, aux Indes Orientales, qu'il fal-
Sa curiosité naturelle, & peut-
e de s'établir loin de son pays,
embarquer la premiere fois, les
ifs le firent rembarquer en 1679.
a quelque temps dans la Ja-
où il exerça son art au Port-
ant ensuite arrivé à l'Isthme de
fut blessé au genou par un ac-
t *bizarre. Ses camarades* pres-
sez

fes par la crainte des
doutoient les fers & l
à quelques Anglois,
Providence dans ce li
re l'empêchoit de les
avec deux autres qui
fatigue du chemin. P
heur, Wafer fut volé
precisément emporté
toient necessaires pour
trouve du secours à se
par-tout où l'on trouve
Indiens prirent soin de
d'humanité à son égar
tres-mal contens des An
chez eux, avoient em
forcer quelques Indien
des. Le hazard amen
gnons au même lieu où
reste de ceux qui com
dont nous avons parlé,

ı. Lacenta, Chef des Indiens, les dé-
au supplice, & les envoya vers le Nord
l'Isthme avec deux hommes, pour dé-
rir ce qu'étoient devenus leurs cama-
s & les guides. Les fatigues qu'ils eu-
à essuyer dans ce Voyage passent tou-
croyance. Wafer regretta souvent sa
ie, & fit, mais un peu tard, des re-
ons fort judicieuses. Ils se trouverent
n au Château de Lacenta; où la bonne
une du Chirurgien lui presenta une a-
ture favorable pour adoucir ses peines.
e des femmes de Lacenta étoit malade,
devoit être saignée. La maniere dont
saigne parmi les Indiens est singuliere.
malade s'assied tout nud sur une pierre
milieu de la riviere. Celui qui le doit
gner se met vis-à-vis, & lui décoche fort
e avec un petit arc sur toutes les parties
corps un nombre infini de fleches faites
près, & taillées de sorte qu'elles n'en-
ent pas fort avant dans la chair. Lors
l'une veine est percée, & que le sang sort
ute à goute, alors c'est une grande joye
ns toute l'assemblée, & chacun se met
sauter. Wafer voyant cette femme pre-
rée pour une si ridicule ceremonie, s'of-
it à la saigner, comme l'on saigne en Eu-
pe; & en ayant obtenu la permission, il
saigna en effet sans beaucoup de façon.
acenta crut sa femme morte, parce qu'il
oyoit son sang couler, & peu s'en fallut
ue dans sa colere il ne tuât le Chirurgien.
Le

Le ſuccès juſtifia l'operation, & appaiſa Lacenta. Wafer fut regardé comme un prodige; & l'on eut beaucoup de conſideration pour ſa perſonne & pour ſon art; ce Chef des Indiens l'eût infailliblement retenu auprès de lui, mais le Chirurgien ſur le pretexte de lui amener des chiens Anglois pour la chaſſe; & après s'y être obligé par ſerment, obtint la permiſſion de s'en retourner en Europe. Pendant tout ce temps-là, il demeura comme un Indien, nu & peint de differentes couleurs. Dans l'inquietude où il étoit, il conſulta de pretendus Magiciens, qui lui predirent fort juſte le retour de deux Vaiſſeaux, & la mort d'un de ſa compagnie.

C'eſt pendant ce ſejour que Lionnel Wafer apprit les choſes dont il fait le recit, & qui rendent ſon Livre curieux. L'Iſthme de l'Amerique, dans ſa plus étroite partie, s'appelle l'Iſthme de Darien; vray-ſemblablement à cauſe d'une grande riviere qui porte ce nom, & qui la borne du côté de l'Orient. Il eſt compris entre la latitude de huit à dix degrez du Nord. Mais ſa largeur, dans ſa partie la plus étroite, eſt d'un degré, ou environ. La ville de Portobelo qui eſt à l'Oueſt, ſert de borne au pays dont l'Auteur entreprend de faire la deſcription. Il en marque exactement les limites, & il avertit que ce qu'il dit de l'Iſthme convient auſſi aux terres voiſines. Il a auſſi la bonne foy de marquer, qu'il

con

moins la partie occidentale, pour
r pas été lui-même, & n'en parler
le rapport d'autrui. Il represente
avec beaucoup de soin, les Ports,
s, &c. & fait connoître les diffe-
qualitez de l'air, selon la difference
x. Les Saisons y sont comme sous
e Torride à ce degré de latitude,
ire, approchant plus de l'humidité
la secheresse. Les pluyes commen-
Avril ou en Mai, elles continuent
& en Juillet, & sont tres-violen-
nois d'Août. Il y fait alors fort chaud
où les rayons & la lumiere du So-
percent pas la nuë. L'air est étouf-
l'on ne sent aucun souffle de vent
efraîchisse. Les pluyes commencent
au mois de Septembre, mais el-
ent souvent jusqu'en Janvier; ainsi
t dire qu'il y pleut les trois quarts
née. Il n'est pas extraordinaire de
ans l'air une odeur de souphre;
urs, après la pluye, on entend si-
erpens, & une quantité d'Insectes

eur, avant que de parler des hom-
rle des arbres, des plantes, & des
. On trouve dans l'Isthme de Da-
rbre qui porte le cotton. Cet arbre
une gousse grosse comme une mus-
pleine d'un duvet ou d'une espece
, laquelle étant meure creve son é-
& est emportée par le vent. Les ce-

P dres

dres de l'Isthme sont for
plus gros & s'élevent plu
Le bois en est extrémem
vesné, & d'une odeur t
ne s'en sert gueres dans
que de l'arbre à cotton,
faire de petits bateaux.
tanes en grande quan
leur fruit & le plus sain
de, est celui qu'on app
pin. Il a toute la figure
est gros comme la tête
monte sur une tige d'un
hauteur. Cette pomme
nairement près de six li
pierre ni noyau, mais elle
les fruits les plus delicieu
meurit pendant tout le
Dans les Isles voisines, o
bien different; l'arbre qui
me Manchinel; & le fruit,
chinel. Cette pomme a l
leur, & l'odeur la plus a
puisse desirer: mais c'est u
& l'arbre est tellement en
de la pluye qui en découl
le venin, & corrompt la
le tombe, jusqu'à mett
mourir. Il croît dans l'I
de poivre. Il y en a de d
s'appelle, poivre à la clo
*poivre à l'oiseau*. Les Indi

luy-cy que de l'autre, & en usent
, soit par goût, ou pour épargner
lont la façon coûte plus de travail
resse. La terre produit une espece
ouge, qui pourroit être d'un grand
ur la teinture. Les Indiens l'em-
à celle du cotton. Elle produit
tabac, comme dans la Virginie,
'a pas tant de force, parce que les
nénagent la peine, & n'y donnent
çons necessaires.
l'Isthme, on ne voit ni taureaux,
ux, ni moutons, ni quantité d'au-
aux qui servent au travail ou à la
re des hommes. Les rats & les sou-
pour les Indiens ce qu'ils furent au-
n Egypte. Ils n'ont point de chats;
ur en porteroit une race, leur se-
resent fort utile. Ce qu'il y a de
arquable parmi les animaux c'est
ce de cochon que les Indiens nom-
*eccari*. Il est noir, & quoi qu'il
tites jambes tres-courtes, il ne laisf-
e courir fort vîte. Au lieu d'avoir
ril sous le ventre, il l'a sur le dos.
on l'a tué, il lui faut couper le nom-
as quoy sa chair est gâtée en moins
heures; au lieu que si l'on a cette
n, elle se conserve fraiche pendant
s jours: & certainement elle meri-
n l'ait, car elle est de bon goût, fort
& tres-nourrissante. Les singes y
r *troupeaux*. Ils sont noirs pour la

plûpart, & les blancs sont aſſ
uns ont des barbes, les au
point. Vous les voyez dans
vec leurs petits sur leur dos, ſ
che en branche, & faire mill
en mange quantité, & on ne
mauvais.

Les Perroquets qui y sont e
bre bleus & verds, reſſemblen
Jamaïque; la chair en eſt fo
y a des abeilles, mais l'induſt
mes ne leur fournit point de
ſe servent de celles que la na
ſente, & qu'elle leur a creu
troncs d'arbres. Les Indiens
voir le miel, y enfoncent le
nuds. Ils les retirent tout cou
ches à miel, ſans qu'elles leur
piqueure. L'Auteur ſoupço
n'ont point d'aiguillon, mai
rien, pour ne les avoir pas aſſ
Les Habitans du pays boivent le
pé dans de l'eau, & ne font
la cire.

Ils ont dans la Mer du No
de poiſſon que nos Matelots a
Ce poiſſon a deux pieds de lon
muſeau il a un grand os long
ces. Il nage à fleur d'eau, ou
lance preſque auſſi vîte que le
bondiſſant à tout moment, com
res plattes qu'on fait couler ſ
d'une riviere. Le danger eſt

dans l'eau à sa rencontre ; car avec cet os dont il perce même les petits batteaux, il perceroit un homme d'outre en outre. Son dos paroît bleuâtre. Ce poisson est difficile à avoir ; mais la chair en est excellente. Les Indiens ont deux manieres de pêcher. L'art leur fournit comme à nous des filets & des tirasses ; mais elle ne nous donne pas comme à eux l'assurance & l'adresse d'aller au fonds de l'eau chercher le poisson nous-mêmes. Un Indien se tient sur le rivage, & regarde attentivement dans l'eau. S'il apperçoit un poisson à son gré, il se lance après, & le suit à la nage, jusqu'à ce que le poisson effrayé se retire entre des rocs & dans des trous, où l'Indien n'a pas beaucoup de peine à le prendre.

L'Isthme de Darien n'est pas extrémement habité : les hommes y sont grands, bienfaits, & robustes ; l'Auteur assure qu'il n'en a vû aucun avec ces difformitez naturelles, qui ne sont ailleurs que trop ordinaires. Ils ont les os fort gros, & la poitrine large. Il y a eu anciennement des peuples en Europe, qui pour marque d'affliction coupoient leurs cheveux ; & le noir presque par-tout est la couleur du deüil. Ces Indiens en usent tout autrement. Ils se coupent les cheveux lors qu'ils se sont signalez par quelque action qu'ils croyent belle, comme lors qu'ils ont tué un ennemi, & alors ils se montrent au *Public rasez* entierement, & tout le corps en-

enduit d'une couche de peinture noire. Le teint des Indiens est couleur de cuivre, aussi-bien que la couleur de leur corps. „ Les „ hommes & les femmes en géneral ont le „ visage rond, le nez court & écrasé, les „ yeux gros & fort brillans, quoi qu'ils „ soient gris; ils ont le front élevé, les „ dents blanches, & bien rangées, les lé-„ vres fines; leur bouche n'est pas trop „ grande, & le menton est d'une propor-„ tion fort juste. Voicy l'endroit le plus remarquable de ce Voyage; nous rapporterons precisément les mots du Traducteur, pour n'y rien changer du tout. „ Il y a „ dans l'Isthme un peuple d'une espece tres-„ singuliere. Ce que j'en vas dire paroîtra „ sans doute fort étrange; mais tous les „ Armateurs qui ont été dans ce pays peu-„ vent le certifier. Ce sont des Indiens „ blancs. Leur nombre est petit, en com-„ paraison des Indiens couleur de cuivre. „ Leur peau n'est pas d'un si beau blanc que „ celle des Anglois, c'est plûtôt un blanc „ de lait; & ce qu'il y a de plus remarqua-„ ble, c'est que leur corps est couvert d'un „ duvet de la même blancheur; mais ce du-„ vet est si fin qu'on voit la peau au travers. „ Les hommes auroient la barbe blanche, „ s'ils la laissoient croître; mais ils se l'ar-„ rachent. Pour le duvet, ils n'essayent „ point de se l'ôter. Ils ont les sourcils & „ les cheveux aussi blancs que la peau, & „ leurs cheveux longs d'environ sept à huit

„ pou

„ poulces paroiſſent friſez ; ils ne ſont pas
„ ſi gros que les autres Indiens. Et ce qui
„ eſt encore fort extraordinaire, c'eſt que
„ leurs ſourcils ſe courbent en arc, & for-
„ ment un croiſſant qui a la pointe en bas.
„ Je ne ſçay ſi c'eſt à cauſe de cela qu'ils
„ voyent ſi clair pendant la nuit, quand il
„ y a de la Lune ; mais il eſt conſtant qu'ils
„ ont la vûe ſi bonne, qu'ils diſtinguent un
„ objet de fort loin. Auſſi les gens du pays
„ les appellent-ils, *Yeux de Lune.* Ils ne
„ voyent pas ſi bien durant le jour. Leurs
„ yeux ſont trop foibles pour pouvoir ſoû-
„ tenir la lumiere, & l'eau qui en coule
„ lorſque le Soleil paroît, les oblige à de-
„ meurer enfermez dans leurs maiſons, d'où
„ ils ne ſortent pas à moins que le jour ne
„ devienne ſombre. Ils ne ſont pas ſi forts
„ ni ſi robuſtes que les autres ; auſſi ne s'a-
„ donnent-ils point à la chaſſe, ni à aucun
„ autre exercice violent & penible ; mais
„ quoy qu'ils ſoient peſans & pareſſeux pen-
„ dant le jour, dès que la nuit approche,
„ ils ſe montrent legers & diſpos, & vont
„ courir dans les bois où ils ſautent comme
„ des daims ſauvages . . . . . Quelquefois
„ un de ces Indiens blancs ſera fils d'un pere
„ ou d'une mere couleur de cuivre, car quoi
„ qu'ils ſe mépriſent mutuellement, ils ne
„ laiſſent pas d'avoir commerce enſemble.
„ J'ay vû un enfant de cette ſorte ; & ce
„ n'étoit point l'enfant de quelque Euro-
„ pean ; car outre d'autres raiſons, quand

„ un European a connu une Indienne blan-
„ che, l'enfant qui en vient est toujours
„ d'un brun tanné.

En 1685. Lionnel Wafer quitta l'Isthme de Darien pour continuer son Voyage dans la Mer du Sud, sur le Vaisseau du Capitaine Davis. Voicy quelques-unes des choses qui lui ont paru, & qui nous paroissent dignes d'être remarquées. „ Dans l'Isle de Gorgo-
„ nia, il y a des singes qui ne vivent que
„ d'huitres; ils les pêchent dans les basses
„ eaux: & pour en avoir le poisson, ils
„ mettent l'écaille sur une pierre, & avec
„ une autre pierre ils la battent jusqu'à ce
„ qu'ils l'ayent cassée. Dans l'Isle de Mo-
„ cha, située environ à 38. degrez 20. mi-
„ nutes au Sud, il se trouve une sorte de
„ mouton que les habitans appellent *Carne-*
„ *ro de terra*. Cet animal peut avoir qua-
„ tre pieds & demi de haut. On le monte
„ comme un cheval; il va toujours l'amble
„ ou le petit galop. Il a la gueule faite com-
„ me un bec de liévre, la levre fenduë des-
„ sus & dessous, & la tête semblable à cel-
„ le d'une gazelle. Il broute l'herbe de fort
„ près. Ses cornes sont torses comme les
„ coquilles d'un limaçon. Il a les oreilles
„ d'un asne, & le cou aussi menu que ce-
„ luy d'un chameau. Il porte la tête fiere-
„ ment, & de la même maniere qu'un cygne.
„ Il a le poitrail d'un cheval, les reins d'un
„ levrier bien taillé, les fesses & la queue
„ d'un daim. Les pieds sont fourchez de
„ mê-

„ même que ceux d'une brebis ; mais en
„ dedans de chaque pied, on voit un ongle
„ plus gros que le doigt, mais fort pointu,
„ & pareil à celuy d'un aigle. Ses ongles
„ sont environ à deux pouces au-dessus de
„ la jointure du pied, & lui servent à mon-
„ ter les rochers : outre cela, sa chair est
„ aussi bonne à manger que celle du mou-
„ ton. Il fournit beaucoup de laine : il en
„ a sur le dos douze à quatorze pouces de
„ long. . . . . . . . c'est un animal fort
„ doux. . . . . . quelques parties de son
„ corps sont utiles à la Medecine. Nous
„ en tuâmes un que j'ouvris. Je trouvay
„ dans son estomac treize pierres de be-
„ zoar, &c. A la page 232. l'Auteur ra-
conte qu'étant descendus à Vermeio, à 10.
degrez de latitude au Sud, ils trouverent
une Baye sablonneuse jonchée de corps morts
dans l'espace de quatre lieuës ; & qu'ils ap-
prirent que les Espagnols ayant autrefois mis
le siege devant la ville de Vormia, les In-
diens aimerent mieux se donner la mort &
s'enterrer tout vifs en cet endroit, que de
tomber en leur puissance. Les corps étoient
bien conservez ; les hommes avoient encore
des morceaux d'arcs rompus, & les femmes
avoient leurs quenoüilles, sur lesquelles il
paroissoit du fil de cotton. Il raconte enco-
re qu'auprès de Santa petite ville au huitié-
me degré, 40. minutes de latitude au Sud,
ils trouverent deux Vaisseaux que la Mer
& un tremblement de terre avoit trans-

 por-

Il y trouva un Capitaine Espagnol
avoit connu au détroit de la Sonde, &
Capitaine de Vaisseau Anglois avoit pr
la Tartane qu'il commandoit. Ils se
d'amitié, comme c'est l'ordinaire d
sonnes qui se sont vûs en pays éloign
qui ont couru les mêmes avantures.
rencontre pourroit bien être une
ingenieuse de celuy qui a voulu
dans le même Volume ces deux Rel
L'Espagnol luy donna une Relation
de la nouvelle Espagne, & c'est cett
tion que Mr. Wafer a joint au reci
Voyages. Voici un precis des cho
nous ont paru remarquables. Les co
& les mœurs y sont à peu près les
qu'au Perou, comme les habitans
deux Royaumes se ressemblent par le
du visage, par la couleur du teint, &

te des fruits, les fontaines & les rivieres à couler sans tarir jamais, les animaux à multiplier leur espece, &c. S'il y a en effet un pays favorisé de la nature, c'est celuy-là. Car elle y étale tout ce qu'elle a produit de beau, de riche & de precieux. L'air y est pur & sain, la terre toujours fertile & patée, sans parler des tresors qu'elle forme dans son sein. Il y a dans la nouvelle Espagne quarante mille Eglises; quatre-vingt-cinq Villes considerables, cinquante-huit petites, un nombre infini de bourgs & de villages; trois Archevêchez, quinze Evêchez; un Tribunal de l'Inquisition établi à Mexique, outre les Inquisitions particulieres répandues dans toutes les Villes: cinq Universitez Royales, les mêmes Tribunaux, & les mêmes Magistrats que dans le Perou. Chaque Province a son Gouverneur, & tel gouvernement rapporte en deux ans deux cens mille écus. Mexique capitale de la nouvelle Espagne a été bâtie par Mortegsuma premier, (l'Auteur veut dire sans doute, Montezuma.) Fernand Cortés la prit sur le dernier Prince de ce nom. Elle a trois lieuës de longueur, & est presque aussi large que longue. Les rues semblent tirées au cordeau, six carosses de front peuvent y passer sans embarras. Il y en a plusieurs dont le milieu est un canal, où l'eau ne manque jamais. Le Palais du Viceroy est plus grand & bâti plus superbement que celui du Roi d'Espagne à Madrid. C'est l'ouvra-

ge de Fernand Cortés. Les Mexiquains ont la taille belle, le visage agreable & le naturel doux. Ils sont bons Catholiques, & très-attachez à la Religion.

Il n'est resté à Mexique du sang de Mortegsuma que Don Diego Cano Montegsuma Chevalier de l'Ordre de S. Jacques; son fils Don Juan, & deux enfans de Don Antoine Mortegsuma son frere, sçavoir Don Diego, & Doña Leonor. Le Roy d'Espagne leur donne des pensions à tous, pour les faire subsister honnêtement; foible soulagement à leur infortune, si leur courage n'y est pas assujetti.

*Comparaison de la Musique Italienne & de la Musique Françoise. Seconde Edition.* A Bruxelles. 1705. Volume in 12. Premiere Partie. pagg. 183. Seconde Partie. pagg. 352. Troisiéme Partie. pagg. 265.

L'Auteur nous donne ici la premiere Partie de son Ouvrage sous le titre de *Seconde Edition*; & cependant ce n'est point une seconde Edition; il est facile de s'en convaincre, en confrontant les exemplaires. On y trouve les mêmes commencemens & mêmes fins de lignes, les mêmes distances de mots; il n'est pas jusqu'aux caracteres tombez & renversez, qui ne se trouvent de la même maniere & aux mêmes endroits.

Nôtre Auteur s'est un peu défié ici de l'incredulité de ses Lecteurs; il tâche de la prevenir, & voici comme il prend les devants. *Cette premiere Partie, dit-il, avoit d'abord été mal imprimée. On ne mit point le titre au haut des pages, parce qu'il parut trop long; la ponctuation & l'orthographe y furent fort negligées, & il s'y glissa quantité de fautes. Cette seconde Edition a les mêmes desagrémens: comme on n'avoit point fait d'Errata la premiere fois, les mêmes fautes se sont trouvées ici.*

Il ne resteroit plus à nôtre Auteur qu'à répondre à la difficulté qui se presente de la part des caracteres renversez & tombez; car il est difficile que la fidelité des Imprimeurs à suivre scrupuleusement une Edition, les porte jusqu'à renverser & à écarter tout exprès des caracteres, parceque dans l'Edition sur laquelle ils impriment, ils les trouvent renversez & écartez.

Au reste, nous avons parlé de cette premiere Partie dans le 32. Journal de 1704. p. 813. nous n'en dirons rien davantage. Nous passerons à la seconde & à la troisiéme. Il seroit difficile de faire un Extrait bien suivi, d'un Ouvrage où nous n'avons trouvé presque aucune suite; nous sommes reduits, malgré nous, à nous contenter d'en rapporter quelques morceaux; mais ces morceaux ne laisseront pas de servir à faire connître le caractere de l'Auteur & de l'Ouvrage, qui est ce que nous devons nous proposer ici.

L'Auteur a dit dans sa premiere
qu'un homme charmé de son Livre
voit donné des loüanges capables d
ser l'Auteur le plus froid. Il ajoûte
te seconde, qu'une Dame lui en
bien d'autres, & de si fort au dessus
mieres, qu'elles ont été jusqu'à le
vain. p. 2. Il se plaint ensuite du
goût de quelques François qui se c
tête, dit-il, pour parvenir à l'agré
chant des Italiens & des chats. Ce
propres termes. p. 9. Après cela, i
au Public un Recueil de Vaudevil
d'autres chansons de même espece.

L'Auteur a dit encore dans sa p
Partie, que tout petit qu'il étoit,
toûjours mieux aimé les confitures q
pier qui étoit dessus. p. 179. Dans
conde Partie, il ajoûte, que tout
qu'il étoit, il rioit de ce que M. du
miroit un Livre de Musique avant
voir rien solfié. p. 102. Ensuite il
faire sentir le ridicule de ceux qui ne
qu'accompagner, & qui, quand ils n
un chanteur sous la main, demeure
il, à garder le mulet, p. 109. Je vou
Mademoiselle, poursuit-il, que je s
de bonne foy de ce que les Italien
aucun talent. p. 127. Leurs Airs so
p. 108. Leurs Madrigaux, au lieu
sister en des pesteries galantes, rou
de vilains sentimens politiques. pa
Leurs symphonies ne sont que

heurtent une oreille d'un goût naturel
urs tons biſcornus : ce ne ſont pas des
ajoûte-t-il, ce ſont des cris enragez.
6. 165. Nôtre Auteur ſe croit obligé
reprendre en paſſant le celebre M. Ra-
il dit que ce Poëte dans ſon Idyle de
ix, a donné à ſon Heros de l'encenſoir
es barbes. p. 129. Toutes expreſſions
s, comme on voit; puis il ſe jette ſur
M. Perrault : il l'appelle le plus mépri-
de nos Poëtes. p. 130. Il demande, ſi
qu'un ſçait que Perrault ait écrit. p.
Il dit que c'eſt un Poëte aſſez mau-
pour être étouffé, s'il y avoit de la
e dans le Royaume p. 213. Qu'il a été
mme du goût le plus traître & le plus
al qui fut jamais. p. 237. Au milieu de
belle Oraiſon funebre, nôtre Auteur
n petit abregé de la vie de Lulli; il dit
Lulli étoit de Florence, apparemment
etit Payſan de là autour. p. 182. Qu'il
ous-marmiton de Mademoiſelle; qu'un
r qu'elle fit par un autre endroit que
a bouche, & ſur lequel Lulli compoſa
Air, fut la cauſe de ſa diſgrace. p. 185.
I entra enſuite dans les Violons du Roy;
n jour qu'il avoit fort diverti Sa Maje-
il prit occaſion de ruer ſon coup, & ſe
ecretaire du Roy. Nôtre Auteur donne
ite une refutation du Traité de la Mu-
e des Anciens. Il pretend dans ce Trai-
que Moïſe étoit meilleur Chymiſte
*ucun Chymiſte* de nos jours, p. 247. Il
finit

finit cette seconde Partie, par un
bon goût en musique ; dans lequ
plusieurs Airs qu'il propose comme
goût, quoi qu'ils soient chantez
naille, il indique celui-ci :

*Ah, ah, vous avez bon air.* p.

En voila bien assez pour cette
Partie. Dans la troisiéme, on tr
bord quelques morceaux d'un Op
tien, & ensuite un discours *de la*
*d'Eglise*, dans lequel nôtre Auteur
à M. Brossard de n'être pas assez g
ses motets ; mais il fait ce reproch
termes qui nous ont un peu surpr
mande s'il n'est pas joly de voir
sart conter fleurettes à la sainte Ho
son Motet *Ave vivens Hostia*, p.
ajoûte que si M. Brossard étoit m
pli d'érudition Italienne, il n'auro
des *Amen*, & des *Alleluya* dignes
p. 133.

Une Réponse à la Défense du Pa
Italiens & des François, en ce qu
la Musique & les Opera, finit cette
Partie. L'Auteur y paroit bien moi
contre l'Auteur même de la Défe
contre M. de Fontenelle qui en est
teur. Ses discours de la Lune & de
dit-il en parlant de M. de Fonten
soûtiennent pas mal le rôle qu'il s'
dans son Dialogue de la pluralité
des. p. 6. C'est un outrageant
poursuit-il, & je luy feray peut-

a mis quinze ou seize Systê-
eux ou trois fois autant de
asses dans son Discours sur
dans sa Digression sur les
les Modernes p. 7. J'esti-
nent ses Vers, ajoûte-t-il,
s je n'estime nullement son

e qui regarde l'Auteur de la Dé-
allele, on témoigne ici être fâ-
dit de *son Histoire de Cromwel*,
*oit que deux veritez ; à peine*
*mprimé*, dit-on, *qu'on se repen-*
*oir mis*. Pour ce qui est de quel-
dictions qu'on a reprochées à nô-
, il répond là-dessus d'une façon
iere. On accorde en un temps,
qu'on se reserve à combattre dans
p. 13. 14. On est souvent obligé de
ce qu'on a loüé, & de loüer ce
epris. Montagne & la Bruyere ne
disent-ils pas souvent? Il ajoûte que
nconstance de sentimens déplaît à
urs, *ils auront pour agreable qu'il ne*
*de continuer à la pratiquer*. L'Au-
a Défense du Parallele lui ayant re-
plusieurs équivoques; il répond que
qui est de ces équivoques qu'on lui
e, on pourroit bien avoir raison;
e cependant il ne les reformera point.
a plus qu'il ne faut pour faire connoî-
que c'est que cet Auteur, & son genre
e.

Di-

Dicionario Nuevo de las Leng
y Franceſa, el mas copioſo y
a ſalido a luz haſta aora, c
tiene la explicacion del Eſ
cés, y del Francés en Eſ
partes. Con muchas fráſ
hablar particulares, ſaca
graves Autores Eſpañole
re de Covarruvias, de S
vedo, de Gracian, y d
bres de los Reynos, P
cas, Ciudades, Villas
do. Los nombres de B
y Mugeres, y los d
Explicaciones de los
Eſcritura, muchos
muy curioſas de las
FRANCISCO So
mato en el ſervicio
la Lingua Eſpa˜ol
primero. En Bru
pens, Mercader
dire: *Diction*
*Françoiſe & Eſ*
*exact que tous*
*preſent, où l'ou*
*gnol en Franç*
*gnol; avec pl*
*parler partic*
*teurs Eſpagn*
*Covarruvia*
*& de Solis.*
*Provinces*

*du Monde; les noms propres d'hom- femmes, & ceux des Nations; les ions des Livres de la Bible, beau- Proverbes, & d'autres choses fort des anciennes Histoires. Par* Fran- brino *Officier reformé au service & Maitre de la Langue Espagno- te Cour.* A Bruſſelles chez François, rue de l'Hôpital, au S. Esprit. Et se trouve à Paris chez Antoine r.

du Dictionaire François est le mê- cela près, qu'il y est fait men- Furetiere, du P. Tachart, de Ri- Danet, & de M. Menage, sçavans dont l'Auteur a profité; le tout un 4. que l'on peut separer en deux. contient 376. pages; le II. 430.

qu'il y a entre la France & l'Espa- ne raison pour beaucoup de Fran- endre la Langue Espagnole, & pour d'Espagnols d'apprendre le Fran- ictionnaire sera d'une grande utili- & aux autres. Bien que le Public depuis long-temps, l'Auteur nean- pas pressé son travail. Il s'est don- temps de perfectionner son Ou- Livre est toujours fait assez tot, t bien fait. Le Libraire de son cô- n soin égal de l'Edition. Elle est e, & très-commode.

Me

*Memoires de Messire* PHILIPPE
*Seigneur d'Argenton, conte*
*des Rois Louïs XI. & Charl*
*l'an* 1464. *jusqu'en* 1498.
*plusieurs Traitez, Contract*
*Actes, & Observations. P*
NYS GODEFROY, *Conseill*
*graphe ordinaire du Roi. D*
*divisée en trois Tomes, en*
*traits en taille-douce, &*
*l'Histoire de Louis XI. conn*
*de* Chronique scandaleuse.
*Tome I. premiere Partie, c*
*premiers Livres.* pagg. 442.
*Partie, contenant les deux a*
*avec la Table des Memoires,*
*on a mis l'Histoire de Louis*
*le nom de* Chronique scand
Memoires 339. *de la* Chro
*me III. troisiéme Partie. D*
*Contracts, Testamens, &*
*Observations, servans de*
*lustrations aux Memoires*
Comines. *Edition nouvelle*
*plusieurs Pieces curieuses.*
Bruxelles chez François F
Esprit. 1706. Et se trouv
Antoine Dezallier.

LE merite de ces Memoire
à personne. Nous n'en
En voici une Edition nouvel
celle de feu M. Godefroy,

& qui selon la destinée des bons Li-
est devenue fort rare. On a corrigé
elle-ci quelques endroits defectueux
oient échapé à la critique de ce sça-
omme. On a ajoûté aussi des Notes
n Fils a communiquées, & quelques
nouvelles qu'on a inserées parmi
euves. On a joint à tout cela l'Hist-
de Louis XI. publiée autrefois sous le
e *Chronique scandaleuse*; elle est rem-
circonstances particulieres, & de traits
nt du rapport avec les Memoires de
nes.

te Edition-ci est faite avec soin, bien
née; & sur-tout dans la rareté de cel-
Louvre, & des autres bonnes Edi-
, le Public doit sçavoir gré à quicon-
a entreprise.



XV.

XV.

# JOURN

DES

# SÇAVA

Du Lundi 19. Avril M. I

---

*Traité de la Police, où l'on tr*
*re de son établissement, les*
*prerogatives de ses Magistr*
*Loix & tous les Reglemens*
*nent. On y a joint une desc*
*que & topographique de Paris*
*gravez qui representent son*
*ses divers accroissemens; av*
*tous les Statuts & Reglemen*
*de Marchands, & de toutes*
*tez des Arts & Métiers, T*
chez Jean & Pierre Cot, r
à l'entrée de la rue du Foi
ve. 1705. in fol. pagg. 648

LA Police est le fonden
cité publique; un Livr
tient les Loix ne peut
reçu. Celuy-cy sur-tout a

'un endroit : ce n'eſt pas une com-
che des Ordonnances qui ont été
cette matiere, c'eſt un Recueil
out ce que la Religion, l'Hiſtoire,
que fourniſſent de maximes ou
s pour le bon ordre de la ſocieté
n'y a pas même negligé le plai-
ux ; le papier, l'impreſſion, les
vignettes, tout en eſt beau &
; le curieux & l'utile s'y retrou-
que à chaque page.
ibution generale de ce Traité eſt
Livres, qui ont pour objet trois
biens ; les biens de l'ame, les
corps, & les biens de la fortune.
y a mêlé les beaux Arts, comme
à perfectionner ces differens biens.
quoi il fait conſiſter le bonheur
ne, & par conſequent l'attention
ice qui va à rendre les hommes
le toute maniere.
nzeLivres qui embraſſent l'immen-
de l'Ouvrage, il n'en paroît en-
quatre ; ce ſont ceux qui compo-
emier Volume, dont nous avons

de Police vient du mot grec πόλις,
ie en latin *Civitas*, & en françois
ur faire entendre, par la confor-
noms, que la ſocieté civile ne peut
ns la Police, & que ce ſont deux
eparables.
ſe *prend* quelquefois pour le gou-
vernement

vernement general des Etats, lequel se rapporte, comme on sçait, ou à la Monarchie, ou à la Démocratie, ou à l'Aristocratie, quelquefois pour la conduite d'un Etat en particulier, & alors il comprend la Police Ecclesiastique, la Police civile, & la Police militaire, quelquefois enfin, & le plus souvent, il se dit de l'ordre qui s'observe en chaque Ville, c'est dans ce sens que la Police est appellée par les Anciens, la Loy & l'ame de la Cité, le soûtien du peuple, le premier & le plus grand des biens, celui qui fait la sureté des autres. Elle produit dans une Ville les mêmes effets que l'entendement opere dans l'homme, elle pense à tout, elle pourvoit à tout, ne s'occupe que de l'avantage & du bonheur des Citoyens.

Après cette premiere idée de la Police l'Auteur en découvre l'origine; il remonte pour cela jusqu'à la Republique des Hebreux, la plus ancienne & la plus parfaite de toutes, la seule dont Dieu même a été le fondateur, & qui a merité par là le glorieux de Theocratie; il passe ensuite à la Police des Grecs, formée sur celle des Hebreux, dont ils ont été les premiers à suivre l'exemple: de là il vient au gouvernement des Romains, il en décrit les Loix & les Usages, le nombre & la qualité des Officiers préposez pour l'ordre public; examine l'ancienne Police des Gaules que les Cesars y apporterent avec

ion, ce qui en fut conservé ou re-
ié par les premiers Rois; les diffe-
revolutions ausquelles elle a été ex-
ses langueurs, pour ainsi dire & ses
; les divers remedes employez à di-
fois pour la rétablir. Enfin, par un
suivi & historique, il conduit insen-
ent le Lecteur à la Police qui regne
nce de nos jours.
le de Paris a été l'objet principal de
tention & de sa plume, parce que
donnances l'ayant donnée pour mo-
toutes les Villes du Royaume, il
qu'il suffisoit de la décrire, pour laiss.
e juste idée de ce qui s'observe ou
vroit s'observer par tout ailleurs.
ommence par une description de cet-
le capitale, il la represente dans huit
ns états, suivant les huit differens
qu'il en a fait graver avec soin, &
nt partie de son Livre. D'abord c'é-
ne Ville nommée Lutece, renfermée
entiere dans une Isle de la Seine. Ce-
qui en fit le premier la conquête,
ira de murs, & y fit élever des tours
e en espace. Son premier accroisse-
fut de quelques Bourgs, bâtis au
du côté du Nord; & suivant le sen-
de l'Auteur, qu'il appuye d'autori-
de présomptions, ce fut encore là
ge des Romains: alors Paris étoit
en deux parties, dont chacune avoit
*ceinte particuliere*; la premiere dans

l'interieur de l'Isle, & celle-là étoit si p
tite, qu'on ne l'appelloit d'abord que
*Château*, on lui a donné dans la suite
nom de *Cité*; la seconde, occupoit au Bo
de la Seine une plus grande étendue
terrain, mêlée de jardins, de vignes &
marais, c'est ce qu'on appelloit la Ville.
lippe Auguste forma le dessein de reuni
deux parties dans une même enceinte
de remplir de bâtimens ce grand
Cette clôture, qui est la troisiéme
ris, fut faite sous son regne, & l
fices furent commencez dès ce tem
assez grand nombre. Il restoit enco
des lieux deserts, sur-tout du côté
di: cette partie, qui étoit la plus
fut choisie par les gens de lettres
la plus saine, pour y établir leur
c'est ce qu'on appelle le quartier
versité. L'augmentation des Ha
des maisons donna lieu à une
clôture, commencée sous le regn
les V. & finie sous celui de Cha
y en eut encore une cinquiéme
me raison, depuis le regne de
jusqu'au regne de Henry III. c
entreprirent de donner des bo
Ville, de peur qu'une grand
ne fût un obstacle à l'abond
vres & aux commoditez de
Henry IV. Louis XIII. conte
tendue de la Ville, ne s'app
l'embellir; c'est à leurs ordr

partie des beaux édifices qu'on y ad-
: enfin elle a reçu sa perfection sous
gne de LOUIS LE GRAND; & à cet-
casion nôtre Auteur remarque que dans
ecles passez, elle avoit toûjours été en-
nnée de Forteresses pour la défendre
re les courses des Ennemis, qui étoient
dans le voisinage; mais que le Roi,
oursuivant la justice de ses pretensions,
étendu si loin des bornes de son em-
, que la Capitale, qui pouvoit autre-
passer pour frontiere, se trouve pres-
aujourd'hui dans le centre du Royaume,
n état par là de ne rien craindre; de
qu'au lieu de courtines & de bastions,
ne voit plus que des arcs de triomphe
ez, des fossez comblez, & un long
rs planté d'arbres pour le plaisir des
itans. C'est ainsi, ajoute l'Auteur, en
sant sa description, que la Ville de Pa-
renfermée originairement dans une pe-
Isle d'environ cinquante arpens, ou
r parler plus précisément, de cinq cens
es de long, sur cent quarante de lar-
au milieu, & beaucoup moins aux ex-
mitez, est parvenuë à cette extrême
ndeur qui lui donne aujourd'hui deux
ës de diametre & six lieuës de circon-
nce, en y comprenant ses Fauxbourgs.
prés avoir suivi Paris dans ses âges &
ses progrès, il vient à l'explication de
Police. Il *fait voir* que c'est une dépen-
e *naturelle* de la Jurisdiction du Châ-

Dicionario Nuevo de las
y Francesa, el mas copio
a salido a luz hasta aora
tiene la explicacion del
cés, y del Francés en
partes. Con muchas fr
hablar particulâres, saca
graves Autores Españole
te de Covarruvias, de S
vedo, de Gracian, y de
bres de los Reynos, Pr
cas, Ciudades, Villas,
do. Los nombres de Bau
y Mugeres, y los de la
Explicaciones de los Li
Escritura, muchos refr
muy curiosas de las Histo
FRANCISCO SOBRI
mato en el servicio del
la Lingua Española en e
primero. En Brussellas
pens, Mercader de Libr
dire : *Dictionaire nouv*
*Françoise & Espagnole,*
*exact que tous ceux qui*
*present, où l'on trouve l'e*
*gnol en François, & du*
*gnol; avec plusieurs phr*
*parler particulieres, tiré*
*teurs Espagnols considera*
*Covarruvias, de Saave*
*& de Solis. Avec les noms*
*Provinces, des Contrées*

rons seulement, sans autre interêt, que Loiseau, dont l'autorité n'est pas mediocre sur cette matiere, en juge un peu differemment dans son Traité des Offices liv. 4. chap. 5. nomb. 28. & dans le chap. 8. nomb. 3. du même Livre. On leur a accordé des titres honorables, qui reparent en quelque sorte le defaut d'origine qu'on leur reproche; ils ont un rang au Châtelet, distingué de celuy des Procureurs & des Sergens; enfin, leur fonction principale est d'informer des crimes qui se commettent dans leurs quartiers, d'en donner avis diligemment au Procureur du Roi & au Lieutenant Criminel, & de veiller à l'execution des Reglemens de Police: on peut dire d'eux, suivant nôtre Auteur, ce que l'on disoit à Rome des Tribuns du peuple, que leurs maisons doivent être ouvertes jour & nuit, comme un port & un refuge assuré à ceux qui sont en peril & qui ont besoin de secours.

Les Conseillers du Châtelet, & tous les Officiers de Robbe ou d'Epée, qui concourent par leurs fonctions à la Police, entrent aussi dans ce Traité; l'importance de leurs Charges, le merite de ceux qui en sont pourvûs, les privileges & les honneurs qui y sont attachez, le respect que doit imprimer leur caractere, rien n'échape aux reflexions de l'Auteur. Ce que le Tuteur est au Pupile, le Medecin au Malade, le Pilote au Vaisseau, le Magistrat, dit-il, l'est aux Citoyens, & *l'art de gouverner la Cité* tient le premier

ieu entre tous les Arts. C'eſt par la neceſſi-
té d'obeïr à la Loy, & aux Magiſtrats qui
la repreſentent, que finit le premier Livre
de ce Volume.

Le ſecond Livre traite de la Religion, qui
eſt le premier objet de la Police. On y prou-
ve que de tout temps, ſoit dans l'ancienne
ou la nouvelle Loy, le ſoin de maintenir la
Religion dans ſa pureté & d'en faire obſer-
ver le culte exterieur, a été confié à la puiſ-
ſance ſpirituelle & à la puiſſance temporel-
le; ces deux puiſſances, quoy que ſeparées,
en un ſens, & indépendantes l'une de l'au-
tre, viennent du même principe, & ne ten-
dent qu'au même but, qui eſt l'agrandiſſe-
ment & le ſoûtien de l'Egliſe. On la repre-
ſente attaquée d'abord dans ſa naiſſance par
les Payens & les Juifs; victorieuſe de ceux-
là par les Edits de Conſtantin & de ſes En-
fans; delivrée de même de ceux-ci par l'hor-
reur & l'execration où ils ſont preſque par-
tout. Ces Ennemis qui l'attaquoient à dé-
couvert, & pour ainſi dire, par ſes dehors
n'étoient pas les plus à craindre; elle les re
gardoit comme autant d'Etrangers cont
leſquels elle étoit en garde: mais les Her
ſies qui prirent naiſſance dans ſon ſein, l
firent une guerre bien plus cruelle & p
difficile à terminer. L'Auteur remarque
l'avantage de la Nation, qu'elles infecter
long-temps les autres pays avant de pou
s'introduire en France; les Ariens & les
noclaſtes s'en virent toûjours repouſſez

eurs efforts. Les Albigeois & les Vau-
furent les premiers qui y entrerent; ils
iterent de grands troubles, qui ne pû-
être appaisez que par les soins de saint
s. La Religion joüissoit de ce repos dans
oyaume, lors qu'au commencement du
ème Siecle, les disciples de Luther pe-
rent jusques à Paris. A peine y furent-
rivez, que le bruit de leur Secte, & la
te d'être découverts, les obligea de
dre la fuite. Calvin, plus artificieux &
hardi, fonda publiquement à Geneve
Ecole, qu'il n'avoit, pour ainsi dire,
bauchée secretement en France. Le pro-
de ses erreurs, & les moyens dont on
servi pour s'y opposer, sont décrits dans
endroit: on y voit les decisions de l'E-
, appuyées de l'autorité des Princes;
Heretiques privez des charges & des hon-
s, chassez de la Cour, leurs Livres sup-
nez & brûlez, leurs Temples démolis;
n les differens remedes ausquels la gran-
du mal a obligé quelquefois de recou-

a Religion ainsi affermie dans ses Dogmes
l'extinction des Heresies, n'avoit plus
in que de se maintenir dans sa pureté &
s son culte, contre les entreprises du li-
tinage & de l'illusion; il a fallu pour cela
les loix de la Police vinssent encore au
ours des Decisions de l'Eglise. Ces loix
eduisent, suivant nôtre Auteur, à sept
*nts principaux.* 1. Faire rendre aux Lieux

saints le respect qui leur est dû. 2. Observer exactement les Dimanches & les Fêtes. 3. S'abstenir pendant le Carême des viandes défendues. 4. Conserver dans les Processions publiques l'ordre & la decence convenable. 5. Empêcher les abus qui se peuvent commettre sous le titre de Pelerinage. 6. Prendre les mêmes precautions à l'égard des Confreries. Et enfin, veiller qu'il ne se fasse aucuns nouveaux établissemens, sans y avoir apporté les formalitez necessaires. Tous ces points sont traitez avec des recherches curieuses qui ne peuvent pas entrer icy.

Le troisiéme Livre a pour objet la discipline des mœurs. Il paroît que pour remplir ce dessein, l'Auteur a étudié à fond le cœur de l'homme, & qu'il l'a suivi dans toutes les routes de l'amour propre, depuis les attachemens qui passent pour les moins criminels, jusqu'aux derniers dereglemens. Voicy le Systême abregé qu'il en donne : ,, Une ,, passion desordonnée pour le luxe, pour ,, la bonne chere, pour le jeu & pour les ,, spectacles, commence par lui faire abandonner ses devoirs essentiels, & le jette ,, dans des dépenses au dessus de ses forces. ,, A cette vie molle & oisive succede bientôt la débauche des femmes & la frequentation des mauvais lieux ; il est rare qu'en ,, cet état il lui reste encore beaucoup de ,, foy & de religion ; ainsi il tombe aisément ,, dans les juremens & les blasphêmes : il y ,, en a enfin qui n'ayant plus ni conscience

„ ni biens, sont assez malheureux pour se
„ jetter entre les bras des Devins & des Sor-
„ ciers, ou plûtôt de ces miserables Im-
„ posteurs qui les amusent de l'esperance
„ des tresors cachez ou d'autres secours dia-
„ boliques ; & abusant ainsi de leur trop
„ credule aveuglement, les conduisent à
„ leur derniere perte.

Suivant ce plan, l'Auteur traite du luxe des habits, des équipages, des meubles & des édifices, de l'intemperance dans les repas, des jeux, des spectacles & des lieux de débauche, des juremens, des blasphêmes, de l'Astrologie judiciaire, de la Magie & des Sorciers ; il suit sa methode ordinaire sur chacune de ces matieres ; il rapporte d'abord en Historien tout ce qui s'est passé à cet égard depuis la plus profonde antiquité jusqu'à present, & il y joint en Jurisconsulte les Loix & les Ordonnances qui en ont reglé l'ordre & la discipline. Il remarque sur le luxe un fait historique qu'il n'est pas hors de propos de rapporter : Il dit qu'un Legislateur de la grande Grece, faisant attention que dans les Etats voisins, les femmes ne se corrigeoient point de leur luxe par les condamnations d'amendes, s'avisa d'un moyen plus ingenieux, qui fut de leur laisser sur cela en apparence toute la liberté qu'elles souhaiteroient, mais à des conditions qui interessoient leur honneur : „ Il leur défen-
„ dit donc par une Loy expresse de porter
„ *des ornemens* d'or ou des habits brodez,

„ tiſſus ou embellis avec trop d'art, à moins
„ que ce ne fût pour plaire à leurs amans,
„ lors qu'elles iroient en de mauvais lieux. Il
„ ordonna par cette même Loy, qu'une
„ femme libre ne pourroit ſe faire accom-
„ pagner que d'une ſeule ſuivante; luy
„ permit neanmoins d'en prendre un auſſi
„ grand nombre qu'elle jugeroit à propos
„ lors qu'elle auroit trop bû de vin, &
„ qu'elle en auroit beſoin pour la ſoûtenir,
„ ou pour la relever, ſi elle tomboit. Cet-
„ te Loy eut tout l'effet qu'on en avoit eſpe-
„ ré; la honte de paroître impudique, ou
„ intemperante, eut plus de force que tou-
„ tes les peines qui avoient été juſqu'alors
„ miſes en uſage.

On trouve dans le même endroit un fait aſſez curieux ſur les modes, lequel ſemble recherché exprès, pour faire voir que ſi celles d'aujourd'huy paroiſſent extravagantes, elles trouvent du moins leur exemple ou leur excuſe dans les premiers ſiecles, nous ne voulons rien dire de nous-mêmes ſur cet article, nous allons mettre ici les propres termes de l'Auteur.

„ Les guerres que Valerien eut à ſoûte-
„ nir en Orient, rapporterent encore à
„ Rome, de ce pays voluptueux, de nou-
„ velles matieres au luxe & à la vanité: ce
„ fut preciſément dans ce temps que l'on
„ commença d'y voir paroître certains ha-
„ bits, dont la magnificence n'avoit point
„ encore eu d'exemple, & qui armerent
„ dans

„ dans la suite toute la severité des Loix „ pour en corriger l'abus. Jusques-là l'on „ s'étoit contenté de la richesse de l'étoffe, „ ou tout au plus de quelque broderie ou „ de quelques franges sur les extrémitez „ pour en relever l'éclat : mais par cette „ nouvelle mode venue de Syrie, ou, se- „ lon quelques autres, des Parthes ou des „ Perses, sur le fond de l'habit, quelque „ beau qu'il fût, on y ajoutoit encore d'au- „ tre étoffe de differentes couleurs, ou plus „ riches, coupées par bandes gaudronnées, „ & appliquées en forme de cercle de distan- „ ce en distance : & comme cette mode ve- „ noit des Etrangers, on lui conserva le „ nom qu'elle portoit dans leur pays *Para-* „ *gauda*. Les plus modestes ne mettoient „ sur leurs habits que l'une de ces bandes ; „ d'autres deux, trois, quatre, &c. jusqu'à „ sept ; d'où ces habits prenoient tous ces „ differens noms tirez toujours des Langues „ Orientales, selon leur origine : Molores, „ Dilores, Trilores, Tetralores, Pentalo- „ res, Exlores, Eptalores, pour exprimer „ le nombre des bandes dont ils étoient or- „ nez. On ne peut enfin donner une plus „ juste idée de cette mode, qu'en la com- „ parant à celle que nous avons vû naître „ de nos jours sur la fin du dernier Siecle, „ & au commencement de celui-ci, sous „ les noms bizarres de *Falbala*, & de *Pre-* „ *tintailles*. La soye, dont l'usage avoit „ passé de l'Asie en Europe environ l'an 220.

,, étoit encore si rare sous le regne de ce
,, Prince, qu'elle se vendoit au poids de
,, l'or; ainsi des habits où il entroit cette
,, profusion d'étoffe, étoient d'un prix ex-
,, cessif.

,, Le luxe enfin monta à un tel excès sous
,, le regne de Constantin, que presque tous
,, les habits, soit des hommes, soit des
,, femmes, étoient Eptalores, c'est-à-dire à
,, sept bandes ou cercles, comme nous di-
,, rions aujourd'hui à sept *Falbala* ou *Pre-*
,, *tintailles*. Cela ne se pouvoit faire sans u-
,, ne excessive consommation d'étoffes; &
,, ce fut de là sans doute que sous le regne
,, de ce Prince, ce commerce de soye se
,, trouva au plus haut point qu'il eût enco-
,, re été, & que les Arts de la mettre en
,, œuvre furent portez à leur perfection.
,, Mais soit que cette abondance de soye l'eût
,, rendue trop commune, ou que l'ambi-
,, tion fût augmentée, il y en eut que les
,, étoffes de cette qualité, ni même les sim-
,, ples étoffes d'or ne satisfaisoient plus; ils
,, y ajoûtoient une broderie encore plus ri-
,, che: cela donna lieu environ l'an 367. aux
,, Empereurs Valentinien & Valens de faire
,, une Loy expresse pour réprimer ce luxe.
,, Elle fait défenses à toutes personnes, tant
,, hommes que femmes, de broder, ou fai-
,, re broder aucuns vêtemens *Paragaudas*,
,, d'or, ou de soye mêlée d'or, pour des
,, personnes privées; permet seulement ces
,, sortes d'ouvrages pour l'usage des Princes.

C

détail où l'Auteur eſt entré ſur les mo-
doit faire juger de l'exactitude avec la-
il traite par ordre les autres matieres.
rticle de l'interemperance, il rappor-
t ce qui ſe paſſoit dans les feſtins pu-
es Anciens; les Loix & les Ordonnan-
i ont été faites à ce ſujet, & pour ne
utrer, il diſtingue dans les plaiſirs ce
t permis ou toleré, d'avec ce qui eſt
du; il employe la même diſtinction ſur
pitre des jeux & des ſpectacles. Enfin,
t ce troiſiéme Livre par la matiere
remens, des blaſphêmes, de l'Aſtro-
judiciaire, de la Magie, & des Sor-
, & ne neglige rien de tout ce qu'on
ut appliquer d'hiſtorique & de cu-
.

ſqu'ici il n'a été parlé que des biens que
lice procure à l'homme, par rapport à
; l'Auteur traite à preſent des biens
rels, dont le premier & le plus deſira-
ſt la ſanté : c'eſt ce qui fait le ſujet du
iéme Livre.

l'imitation des Anciens, il a diviſé tous
ins que l'on doit prendre pour entrete-
ette heureuſe conſtitution, ou pour la
lir quand la maladie lui donne quelque
nte, à cinq principaux points; la ſalu-
de l'air, la pureté de l'eau, la bonté
limens, le choix des remedes, la capa-
les Medecins qui les ordonnent, & des
rgiens qui les employent : il rapporte
s les *autoritez* qui prouvent l'impor-

„ fanté, demandent de contin
„ tions de la part des Magiſtrat
„ ſur leſquels le Public ſe repo
„ pendant des occaſions où l
„ eſt incomparablement plus n
„ ſont celles des maladies Epid
„ populaires, telles que ſont l
„ peſte. Il dit qu'il y a long-t
„ France ſe trouve totalement
„ premiere, & que les atte
„ ſeconde y ſont fort rares ; m
„ pendant, comme ce ſont de
„ Dieu nous ménage quelquefo
„ ſericorde, pour nous châtier
„ ce monde, & nous faire rent
„ tre devoir, il a crû neceſſ
„ chercher & de rapporter ſoi
„ tout ce qui s'eſt fait dans ces t
„ rences.

Voila une legere idée du Trai

lecture que nous avons faite avec plai-
ce premier Volume, nous donne
ande impatience pour les deux autres.

ANNIS NICOLAI Antiq. Prof. &
ntubern. Tubing. Rectoris, Tractatus
Siglis Veterum: omnibus elegantioris
eraturæ amatoribus utilissimus; in quo
ontinentur quæ ad interpretationem Nu-
ismatum, Inscriptionum, Juris & ferè
mnium Artium requiruntur, cujus sub-
dio literæ explicari possunt. Lugduni Ba-
avorum apud Abrahamum de Swart.
1703. C'est-à-dire: *Traité des Abbrevia-
tions qui ont été en usage parmi les Anciens.
Par* Jean Nicolaï, *Professeur des Antiqui-
tez, & Recteur du College de Tubinge. Ou-
vrage très-utile à tous ceux qui aiment la bel-
le litterature, pour l'intelligence des Medail-
les, des Inscriptions, &c.* A Leyde chez
Abraham de Swart. 1703. in 4. pagg.
314.

VOila un titre magnifique; & c'est une
chose assez plaisante, que de voir avec
quelle bonne foy l'Auteur annonce lui-même
la grande utilité de son Livre. Le malheur
est que les personnes raisonnables ne s'en
tiennent pas à l'affiche, & que les Sçavans
veulent examiner.

Nous ne croyons pas qu'on puisse mieux
rendre en François le mot latin *Siglæ* ou *Si-
gla* que par celui d'*Abbreviations*. Ce sont
des



*gula*, *Singula*, parce qu'ell
pose le substantif *Litera*. Co
soit, des Lettres seules qui f
mot, & servent à le rappel
moire tout entier. Ainsi l'o
Epitres de Ciceron S. V. B. E.
*bene est*.

*Sigla* & *Notæ* n'ont pas pro
mê signification. *Notæ*, sont
fres dont on usoit ou pour éc
ou pour dérober à la connoiss
& tenir secret ce que l'on co
On avoit attaché à ces notes
même idée qu'à des mots co
sieurs lettres. Gruter en a do
à la fin de ses Inscriptions an
dit-il, tiré des Bibliotaphes,
certaines Bibliotheques, qui
tombeau des Livres, qu'elles n

Professeur de Tubinge n'est
n corps de Dissertations sur
rtes, d'abbreviations dont
servie. Elles sont rangées
; comme celles qui regar-
les Fastes, les Medecins,
Grammairiens, les Astro-
ces publics, les Medailles
atines; les Inscriptions qui
Temples, dans les grands
Ponts, sur les Tombeaux,
c. En quoi nous trouvons
e défectueux, puisque les
par consequent les mêmes
vant se rencontrer égale-
dailles, dans les Temples,
c. cela oblige à une repeti-
nuyeuse, l'ordre alphabeti-
suivi Ursatus, eût été meil-
ssi remarquer que l'Auteur
ne promet, puisque lors
l'un Traité sur les abbrevia-
plusieurs chapitres sur les
ont pas compris dans le ti-
é beaucoup plus juste en ces
*& Notis*. Il y a même un
r l'art de chiffrer; & ce qui
nple, les marques dont u-
, les Astronomes, les Mu-
ertainement pas de simples
nais de veritables chiffres.
ore dire ici, que la plû-
s ne se ressouviennent pas
assez

res s'empecher de faire, pour
le Traité dont nous parlons;
y a très-peu à apprendre pour
qui ont quelque connoissance
& qui ont cultivé cette part
que Ciceron appelle *Interiores*
ne sont ici que des Recueils
blie avec aussi peu de soin, q
pas dû les imprimer ; ce sont
gez de Livres, ce qui fait q
contient presque rien qui ne
leurs, parce qu'il ne semble
teur se soit assez rendu propr
avoit entre les mains. Il arriv
près avoir dit peu de choses
jet, l'Ecrivain se voit obligé
Lecteur aux Ouvrages de ceu
traité exprès. Ce jugement
faire, à peu près, connoître
que M. Nicolaï a composé en

l'art même de l'Ecriture. Mais
is ne connoissons rien de plus an-
Juifs, M. Nicolaï traite des ab-
usitées dans cette Nation. Ce
tables *Sigle*, comme on le voit
n des Maccabées, composé de
les de ces mots Hebreux pris de
p. 15. v. 11. *Mi Camoca Baelohim*
veulent dire: *Seigneur, quel des*
*blable à vous? Quis sicut tu inter*
*aine?* & que la pieté de Judas fils
ias lui avoit fait choisir pour sa
t ce qu'on voit aussi dans ce mot
our, *Rabbi Moses Ben Maimon*,
infinité d'autres noms communs
abbins, & sur tout parmi les Au-
listiques.
nsuite aux abbreviations qui ont
rmi les Grecs. Il n'est pas heu-
choix des exemples qu'il en don-
employe, comme quelque chose
on ne sçait quelles réveries, tou-
uatre lettres qui composent le
*n*, comme si des visions, pour
s écrits qu'on a accoûtumé de
avoient ou plus de fondement,
torité. On voit un pareil goût de
s le soin qu'il a pris de rappor-
attribuez aux Sibylles, & qui de-
mps ont perdu leur credit parmi
comme une fausse monnoye, &
sture est sensible. Toute la con-
e l'Auteur en peut tirer, est que
ceux

sont celles dont on est aujour
curieux, & qu'elles meriten
riosité qu'on a pour elles. L'A
eu loin à aller pour en avoir
il l'a trouvée, comme il le d
dans le riche Cabinet, que
precieusement à Stuttgard, c
où il a écrit son Livre, n'es
de quatre lieuës. Il auroit
la peine du chemin, & les
son propre cabinet, pour peu
Livres de Medailles. Car c
presque tous les Antiquaires.
de en passant aux curieux qui
visiter avec soin les Cabine
indique entre autres celui
Schwartzbourg à Arnstad. I
mi les abbreviations qu'il rap
prises sur la Medaille, il y en
trouvent que sur les marbres

quelques Medailles d'Antioche de Sy- il lit, après mille autres, Δημαρχιϛίας, ce qu'il rapporte à l'autorité ple, ou à la *puissance Tribunicienne* npereurs, au lieu qu'il est plus pro- qu'elles doivent s'entendre d'un *Do- la Province*, Δόγματι Ἐπαρχίας, en duquel la Medaille a été frappée. Le douin, l'un des plus sçavans hommes nde, l'explique ainsi dans sa Chrono- e l'Ancien Testament, & fait hon- le cette decouverte à M. Oudinet de emie Royale des Medailles, & Garde edailles du Roi. Il seroit peut-être onvenable encore d'expliquer ces ca- s par Δήμυ Ἐυχῆ *voto Publico; à la ion du Peuple*, comme le P. Har- l'a pensé depuis. M. Nicolaï louë ce Ecrivain de sa grande penetration, a fait découvrir il y a long-temps caracteres Α, Β, Γ, Δ. ne sont sur up de Medailles, que les marques ferens Monetaires d'une même Vil- pouvoit le citer & lui donner des à meilleur titre, pour avoir démê- e maniere tres-heureuse le sens de ce e infini d'abbreviations, que l'on voit nées dans ses premiers & dans ses der- Ouvrages.

a dans celui-ci un chapitre exprès sur cteres, dont la severité des Loix char- utrefois en certains cas le front des *s ou des Criminels*. C'étoit pour l'or- dinaire

d'un C ou d'un K. Un Del
D. C'étoit le moyen de con
avoit à faire, & de rempl
sorte cette fenêtre que l'on
fût au cœur de tous les hom
VII. imita autrefois en A
severité, en établissant un u
semblable, hors que les m
minie ne s'imprimoient pa
mais sur l'un des pouces,
le visage c'est ce que l'on p
cher.

C'est assez faire l'extrait
M. Nicolai. Nous n'en di
tage, & nous n'entrerons
le détail de ce qui n'est p
chiffre, *Notæ*. Il ne seroit
les abreger, & l'on seroit d
de les mettre tous entiers so
Lecteur; en quoi la peine n

'une grande fecondité pour la
ture. Mais pour le mettre en
faudroit ſuivre un autre ordre
e M. Nicolaï, & ne pas con-
les chiffres avec les abbrevia-
udroit auſſi bien plus ſonger à
d'obſcur dans les Monumens
'a ramaſſer ce que tout le mon-
ce qui eſt en quelque façon
nteſtation. On devroit pour
e la matiere où Scaliger dans le
. de ſa Table de Gruter, Golt-
us, & les autres, l'ont laiſſée,
fier en quelques endroits; & en
reflexions plus loin qu'ils n'ont
oûveroit peut-être le moyen de
grand nombre d'erreurs, & de
miere dans les tenebres où beau-
ts hiſtoriques tres-importans ſont
evelis.



XVI

XVI.

# JOURNAL

DES

# SÇAVAN

Du Lundi 26. Avril M. DCC

---

## ELOGE DE M. POUCH

JULIEN POUCHARD naqui
Normandie, près la ville de D
ses Parens lui firent faire ses
res études au Mans, dans le C
Prêtres de l'Oratoire. Il vint à
douze ans à Paris, où il fut mis
Communauté établie par un fam
teur de Sorbonne au College de
pour les jeunes gens destinez p
ment aux emplois Ecclesiastiques
y avoir passé trois ans, il devint
bile pour être utile aux autres:
de recevoir sa pension, & il la r
ses Parens. Il continua sa deme
même Communauté, où il se per
dans l'étude de l'Hebreu, du Gr
Latin, de la Philosophie & de la

a beaucoup contribué à l'Edition
Thevenot, Bibliothecaire de la Bi-
ie du Roi, entreprit des anciens
ticiens Grecs, & cela en conferant
manuſcrits, & faiſant des traduc-
quelques-uns. Il avoit commencé
Jule Africain, mais il ne l'a pas
& même il n'a pas donné les mor-
'il en avoit traduits, ſoit que le
fût trop corrompu, ſoit parce que
ur traite de choſes qu'il vaut mieux
que ſçavoir, comme le ſecret d'em-
r les fontaines, & autres inven-
nicieuſes à la ſocieté des hommes.
ployé, pendant quelques années,
er ainſi ſur les manuſcrits de la Bi-
ie du Roi; mais cet employ n'ayant
xe, ni aucuns appointemens reglez,
rgea de l'éducation, & prit ſoin des
i jeune Marquis de la Marſeliere;
juſqu'à ce qu'il fût en âge d'aller à
e, il l'y accompagna. Ce jeune
y étant mort, M. Pouchard re-
aris, & fut choiſi pour Gouverneur
S. Ange; la malheureuſe étoile de
nt Homme, lui fit perdre encore
e, fils unique de M. de Caumartin
r d'Etat, & Intendant des Finan-
is la premiere année que ce jeune
entroit dans le monde, où il fai-
ître un heureux naturel cultivé par
e éducation. Le regret que M. Pou-
*t de cette* mort, ne lui permit pas
 de

l'Academie des Inſcriptions & M
Pouchard y eut une des places
& là il eut ſouvent des occaſio
trer ſa profonde érudition ; &
que fine & délicate , en quoi
Le diſcours qu'il y prononça ſu
des Egyptiens ; celui qu'il fit ſur
tez du peuple Romain, & pluſi
ont merité l'applaudiſſement du
fait honneur à cette illuſtre Com
le Chancelier ayant formé celle
ſe aujourd'hui le Journal des S
Pouchard y fut appellé, & char
cipal ſoin de l'impreſſion. Bien-
Auteurs , qui ſe crurent maltra
murerent contre lui. Les plus
toient ſouvent ceux , dont il
qu'expoſer ſimplement les par
ſentimens ; mais comme il exer

encore plus pour la verité; sa consi-
tion pour les personnes de distinction,
ui faisoit point prendre le faux pour le
, ni le vray pour le faux; de même que
terêt ni la crainte ne l'empêchoient pas
rendre méprisables ceux qu'il jugeoit di-
s de mépris. Sa conversation étoit en-
ée; il disputoit avec feu, mais sans ai-
ur. Il n'étoit pas moins goûté par les
orans que par les Sçavans. La Chaire
Professeur Royal en Langue Greeque
nt à vaquer il y a environ deux ans, le
oi s'étant fait informer des Sujets qui é-
ient les plus capables de la remplir, y
omma M. Pouchard. Il est mort le Same-
12. de Decembre dernier, âgé de 49. ans.
utre les Ouvrages dont nous venons de
rler, il a fait une Histoire universelle de-
is la Creation du Monde, jusqu'à la mort
Cleopatre; les faits y sont rapportez avec
ucoup de netteté; le stile en est pur, sim-
, & precis. Les mœurs, la discipline & les
x des differens peuples y sont décrites d'u-
maniere aussi utile qu'agreable; & quoi
e d'autres ayent déja travaillé avec succès
le même dessein, nous sommes persua-
z que quand cette Histoire sera mise au
r, la reputation des premiers n'effacera
int le merite de ce dernier Ouvrage.

*Etat present d'Angleterre sous la Reine où il est parlé du Gouvernement en des Loix & de la Religion des Ang leur temperament, de leur maniere vre, de leurs Coutumes particulier leurs Monnoyes, Poids, Mesures leur Negoce: de la situation avant ce Pays. Traduit de l'Anglois.* A dam chez Pierre Mortier. 1701 Tomes. in 12. Tome I. pagg. 31 II. pagg. 300.

CEtte description de l'Angleterr visée en trois Parties: on voi dans la premiere ce que c'est que l' re en general; on y voit la situati pays, ses rivieres, son air, & so Ensuite on trouve un détail exact gleterre en particulier. Dans l Partie, il est parlé des Habitans d' re, de leur temperament, de leu de leur langage; des plus habiles A ont excellé dans les armes & dan tres: des noms des Anglois, & de niere de compter, de leur façon de leurs maisons, de leurs habille leurs exercices, de leurs divertisse de quelques Coutumes particulieres voitures quand ils voyagent, de l generale, de leur monoye, de leu mesures, de leur negoce dans les P gers, de leurs Loix, de leur Rel

Gouvernement. Ensuite l'Auteur vient Roy d'Angleterre: on voit ici quels sont Etats, ses domaines, ses revenus, ses ti-, ses armes, quelles sont les enseignes & marques de sa Souveraineté, comment ait la proclamation & le couronnement Roy d'Angleterre, en quoi consistent les rogatives particulieres du Roi, jusqu'où end son pouvoir, & ce que c'est que sa ur en general. L'Auteur traite après cela la succession à la Couronne d'Angleter-, & de la Regence du Royaume en cas minorité, d'incapacité ou d'absence. Il e de là à la Famille Royale, & aux grands ficiers de la Couronne, puis il vient au y Guillaume III. du nom; à la Reine Angleterre son épouse, à la Reine Douai-re, & à la Princesse de Danemarck. Il ntinue cette secondePartie par une descrip-n des trois Etats d'Angleterre: il parle bord du Clergé, ensuite de la haute No-esse d'Angleterre, puis des Gentilshommes de la petite Noblesse; après quoi il descend x femmes, aux enfans, & aux serviteurs.

Le sujet de la troisiéme Partie, est du gou-rnement d'Angleterre; & premierement gouvernement Ecclesiastique, puis du Sy-de National, des Cours Ecclesiastiques, Parlement d'Angleterre, du Conseil d'E-t, de la Cour souveraine de la Chancele-, appellée la Cour d'Equité, de la Cour s Bancs du Roy, de la Cour des Plaidoyers Causes communes, de la Cour de l'Echi-

quier ou des Finances, du Gouverneme
particulier des Provinces, Villes ou Bourg
du Gouvernement Militaire, des forces
Royaume par Terre & par Mer; enfin
peines établies contre les Malfaicteurs &
Criminels.

Il n'est pas possible de donner l'Extrait
tant de matieres, il nous doit suffire de
avoir indiquées; cependant pour la sat
faction des Lecteurs, nous rapporterons qu
que chose de l'origine des Anglois, de le
genie, de leur temperament, & de le
Langue.

Tout le monde convient que l'Anglete
a été anciennement habitée par les Breto
mais on ne sçait point si ces peuples ont
les premiers qui l'ayent habitée. Tacite la
la question indecise: *Qui mortales*, dit-
*initio coluerint, parum compertum est.*

Les Romains commencerent à entrer
Angleterre sous l'Empereur Claude, vers
milieu du premier siecle, & ensuite la c
quirent entierement au temps de l'Emper
Domitien: car Jules Cesar decouvrit plû
l'Angleterre, qu'il ne la conquit; & ses tr
Successeurs Auguste, Tibere, & Caligu
ne tenterent pas de la subjuguer. Les B
tons furent sous la domination des Roma
l'espace de 400 ans, jusques à l'Emper
Honorius, que l'Italie étant envahie par
Gots, les Romains abandonnerent la B
tagne pour défendre leur propre pays.

Si-tôt que cette conquête fut abandon

par les Romains, elle devint la proye des Pictes & des Saxons, mais particulierement de ces derniers, qui obligerent les Bretons à se retirer au-delà de la Saverne, dans le pays de Galles. Aprés les Saxons, les Danois vinrent en Angleterre; & vers le neuviéme siecle, sous le regne d'Egbert Roy Saxon, ils en firent le theatre le plus sanglant qu'on ait jamais vû. Enfin, dans l'onziéme siecle, les Normans, commandez par leur Duc Guillaume le Bâtard, vinrent dans l'Angleterre, & s'en rendirent maîtres par une seule Bataille: de sorte qu'on peut dire, que le sang Anglois est Breton, Romain, Saxon, Danois & Normand.

Le pays d'Angleterre étant fort temperé & un peu humide, rend les Habitans, & sur tout les femmes, d'un teint fort beau; les Anglois sont, pour la plûpart, d'une grande taille, beaux, bien faits, ils ont les yeux & les cheveux bruns; les femmes Angloises sont d'une beauté si charmante, que parmi les six belles choses, qui sont remarquables en Angleterre, on compte la femme.

*Anglia, mons, pons, fons, Ecclesia, fœmina, lana.*

Le temperament des Anglois est conforme à leur climat; ils n'ont point le feu des François, ny le froid des Peuples du Nord, aussi sont-ils plus moderez que les premiers, & plus prompts dans l'execution que les derniers. Ils sont d'une disposition heureuse

Le caractere que Scaliger do
glois, en les appellant *inflatos*
*res*, a quelque fondement : ca
effet un peu orgueilleux & mé
tout à l'égard des Etrangers :
teur même, qui est Anglois, d
faisons qu'exposer les sentimens
si la raison demande qu'on soit
les Anglois l'ont de leur côté p
tion du monde. Le même Sca
cuse de cruauté & de rudesse,
*inhospitales*; mais nôtre Auteur
voit pas que les Anglois soient
que les autres peuples; au cont
on n'entend point chez eux pa
tres & d'assassinats frequents,
les autres pays; on n'y fait p
aux Criminels les tourmens de
ordinaire & extraordinaire, on

res à leurs enfans, & peut-être trop-
ce qui est des femmes, il est si vray
les sont heureuses en Angleterre, qu'on
ommunément que l'Angleterre est le
lis des femmes & l'enfer des chevaux:
ur donne la premiere place par tout,
tiers du bien de leurs maris.
aliger, continuant à parler de ces peu-
, les appelle *stolidos*, *amentes*, *inertes*,
sans esprit, sans jugement, & pares-
: ce sçavant homme, remarque nôtre
ur, sembleroit sans doute avoir un cha-
particulier contre la Nation Angloise,
épargnoit davantage les autres Nations.
a peu de peuples en Europe plus in-
rieux que les Anglois dans les Mechani-
. Pour le Negoce & la Navigation,
entendent autant que Nation du mon-
& les grandes richesses qu'ils ont amas-
, en sont une preuve. Les Lettres &
ciences sont tres cultivées en Angleter-
& on y voit de sçavans Theologiens,
habiles Philosophes. Le genie des An-
est d'écrire & de parler d'une maniere
ise & decisive; ils vont au but, mépri-
les discours empoulez, & sur tout une
ine Rhetorique pedantesque, qui con-
à parler beaucoup & à ne rien dire.
nd ils parlent en public, c'est avec
coup de gravité, sans grands gestes,
s'attachant point tant à émouvoir les
ions qu'à convaincre la raison. Ils sont
satyriques, & prompts à repartir, sans

pourtant sortir de leur phlegme. Leur langage est fort expressif, il est comme leur sang, composé du Latin, du Saxon, du Danois, & du François. La beauté de leur Langue consiste dans la facilité de s'exprimer, dans l'abondance des mots, dans leur énergie, & dans la douceur. Nôtre Auteur fait icy une revûe exacte de tous les personnages Anglois, qui avant ce siecle ont excellé dans l'Epée, & dans les Sciences. Le premier qui se presente, pour ce qui regarde l'épée, est *Castibelang*, qui repoussa vigoureusement les Legions Romaines, quoi que conduites par Cesar même. Prasitagas Roy des Ireniens vient ensuite, puis Constantin le Grand premier Empereur Chrétien, & enfin tous les autres, dont voicy les noms: le Roy Artur, un des plus vaillans Princes qui ayent jamais été, & dont on a dit des choses incroyables. Egbert, le dernier Roy de la race des West-Saxons, & le premier des Anglois: Alfred, son petit-fils, qui joignit les sept Royaumes Saxons en un, & subjugua les Danois, quoi qu'il ne pût pas les chasser d'Angleterre: Edmond, surnommé Gronside: le fameux Guy Comte de Warvich. Richard & Edoüard I. si renommé dans les guerres de la Terre Sainte. Edoüard III. & son Fils Edoüard Prince de Galles, surnommé le Prince Noir, tous deux si fameux dans les guerres de France: Henry V. & Jean Duc de Bedfort son frere: le Brave Montaigu, Comte de Salis-

buri : le Commandant Talbot, qui fit de si beaux exploits en France : les Chevaliers Falstaff & Hawkwood, qui donnerent des marques de leur courage, en France, & en Italie : Hawkins Willougbi, Burrough, Jekinson, Drake, Frobicher, Cavendish, Greenville, tous celebres Capitaines & Commandans sur Mer.

Parmi les Hommes de Lettres, on compte Alcuin, un des Fondateurs de l'Université de Paris : Bede, qui pour son sçavoir & pour sa pieté, a merité le nom de Venerable : Anselme & Readmardin, tous deux Archevêques de Cantorbery : Alexandre de Hales, Auteur d'un grand nombre d'Ecrits, & Maître de Thomas d'Aquin : Wiclef, Curé de Lutterworth, dans la Province de Leicester, le Docteur Jewell, Evêque de Salisbury : le Docteur Rainold, homme d'une lecture prodigieuse. Richard Hooker tres-renommé pour sa profonde science : le Docteur Bilson, & le Docteur Lancelot Andrews, tous deux Evêques de Winchester : le Docteur Montaigu, Evêque de Norwich : le Docteur Whitegift, & le Docteur Laud, Archeveque de Cantorberi, à qui le parti de Cromwel fit couper la tête : le Docteur Jean Rainolds, & Guillaume son frere ; le premier, Protestant de l'Eglise Anglicane, & l'autre Catholique Romain, lesquels après de longues Conferences qu'ils eurent ensemble, chacun à dessein de convertir l'autre, demeurerent *tellement* persuadez des raisons l'un de l'au-

tre, que le Protestant se fit Catholiqu
Catholique Protestant.

Lindwood sçavant Canoniste, C
Cowel très-habiles dans la Loy civil
ton, Briton, Dier & Coke, extrémem
sez dans les Loix d'Angleterre: Sacr
Auteur de la Sphere: Roger Bac
Mathematicien: Mylord Bacon, V
S. Albans: le Chancelier Morus Re
des Lettres en Angleterre: le
Henry Savile, appellé le Chrysost
temps: le Chevalier Henry Spelm
Antiquaire: Cambden, le Pau
grande Bretagne: Mathieu Pa
Hoveden, Henry Huntington,
Malmesbury, Matthieu de West
Thomas Walsingham, tous Hist
*la Poësie*, Gower, & Lygdate
Edmund Bury: le fameux Go
cer, Beaufrere de Jean de Gand
castre: le Chevalier Sidney,
Spencer: Daniel, & Drayson
le Lucain; & l'autre, l'O
glois: Beaumont & Fletch
le Terence, & celui-là le
Nation: Enfin, Ben Janson,
Cowley.

Puisque nous en sommes s
les Lecteurs ne seront pas fa
ce que nôtre Auteur rappor
Royale de Londres. La pre
qui jetta les fondemens de c
tint quelques années à Ox

m, avant le retour du Roy Charles
it dans l'appartement du Docteur
dernier Evêque de Chester; là s'af-
nt diverses personnes distinguées par
oir, & entr'autres le Docteur Seth-
ort Evêque de Salisbury; l'illustre
, le Chevalier Petit, le Chevalier
depuis Surintendant des Bâtimens,
ır Wallis, le Docteur Godart, le Doc-
lis, le Docteur Bathurst, le Docteur
M Hooch, &c. Quelque temps a-
viron l'an 1658. plusieurs d'entr'eux
tirez à Londres, s'assemblerent dans
e de Gresham, le Vicomte de Broun-
lord Brereton, le Chevalier Morey,
lier Neil, le Sieur Eveleyn, le Doc-
rk, le Chevalier Ent, M. Ball, M.
Docteur Croon, & quantité d'autres
s'associerent avec eux, jusqu'à l'an-
). que nôtre Auteur dit, qu'on peut
l'année pacifique, à cause du retour
Charles II. Leur dessein ayant été ap-
& favorisé par des personnes de qua-
avoient suivi le Roy dans son exil,
osé au Roy. Le Prince approuva leur
; & le 22. d'Avril de 1663. il leur
de grands Privileges, & celui en-
, de pouvoir faire un Corps composé
sident, d'un Conseil, & de plusieurs
s pour l'avancement des Sciences Le
ı declara le Fondateur & le Patron,
nnant aussi pouvoir d'acquerir des
*d'avoir un* Sceau, des Armes, deux

 Secre-

Secretaires, un Tresorier, deux Inspecteurs, ou davantage, pour les experiences; un Greffier, & deux Massiers, leur donnant aussi l'autorité de faire des Loix & des Ordonnances pour eux-mêmes, d'avoir un *Imprimeur*, & un Graveur, ou même plusieurs; de prendre les corps de ceux qui ont été executez, & d'en faire l'anatomie, d'ériger des Colleges, &c.

L'Office du President est de convoquer, de proroger, & de casser les Assemblées, de proposer le sujet des deliberations, de faire des questions, & d'ordonner les experiences, de recevoir les Academiciens qui ont été élus, &c. Ceux qui ont fait quelque experience, en rendent ensuite compte à l'Assemblée, laquelle en fait un scrupuleux examen.

La maniere d'élire les Membres de la Societé, se fait par scrutin: tous ceux qui sont reçus payent en entrant au Tresorier 40 Shellins, & 13. par quartier, tout le temps qu'ils sont dans la Societé. Cette Societé s'assemble tous les Mercredis l'après-midi, à trois heures, dans le College de Gresham. Le dessein de la Societé est de ramasser & d'enregistrer toutes les découvertes qui viennent à leur connoissance. Dans les Assemblées, on lit les Lettres que l'on a reçues de tous les endroits du monde sçavant: on fait des observations sur ces Lettres, & on y repond, *s'il le faut*. On s'entretient de tout ce qui concerne les productions de la nature & de l'art:

on bannit, comme inutiles, tous les
rs étudiez. La Societé a déja fait im-
r plusieurs Ouvrages, où l'on trouve
ortantes découvertes. Elle a donné de
elles lumieres pour les bâtimens des
aux, & beaucoup ajoûté à la sureté de
avigation. C'est par son moyen que
leterre, l'Ecosse, l'Irlande, & les Co-
qui en dépendent, ont planté des Fo-
&c.

s Messieurs ont enregistré les experien-
les relations & les remarques qu'ils ont
, & ils en ont composé un Livre pour
laissé à la posterité. Si l'on avoit jetté
ndemens du temps des Grecs & des Ro-
s, ou même dans le dernier siecle, où
ciences commencerent à se réveiller,
avantages le Public n'en auroit-il pas re-

Societé, dont nous parlons, a commen-
ne très-belle Bibliotheque. Le feu Duc
orfolk qui en étoit membre, lui laissa la
e en mourant. Ces Messieurs ont un
net de raretez de la nature, dont M.
ral leur a fait present; on y voit des cho-
es curieuses qui ont été ramassées des
les plus éloignez du monde habitable,
me bêtes à quatre pieds, oiseaux, pois-
serpens, insectes, coquilles, plumages,
nes, mineraux, mommies d'Egypte, gom-
, &c.

s Armes accordées à la Societé par Char-
I. *sont de gueules à trois lions d'Angle-*
terre

terre en chef, parce qu'elle est Royale. crête au dessus de l'écusson, il y a une les suppor s sont deux chiens de chasse, marquer la sagacité de la Compagnie à cher & à penetrer les ouvrages de la na Les Etrangers sont admis dans cette Co gnie, & on y reçoit toutes sortes de Sça de quelque pays, de quelque Religion, quelque condition qu'ils soient, ce q contribue pas peu à l'avancement des S ces qu'on y cultive. M. Thevenot, fa Sçavant de France, & l'homme de son t le plus curieux en toutes sortes de re ches, donnoit pour origine à la Societ yale de Londres, non cette ancienne A blée d'Oxfort, dont parle nôtre Auteur les Conferences qui se tenoient à Paris le Pere Mersenne, avant le milieu d septiéme siecle, & qui de là passerent M. de Montmort: plusieurs Anglois voient été admis dans ces Conference porterent le goût en Angleterre.

PUBLII OVIDII NASONIS Met phoseon Libri xv. expurgati & exp Cum appendice de Diis & Heroïbu ticis. Auctore JOSEPHO JUVEN Societate Jesu. Juxta exemplar Rom tomagi apud Richardum Lallemant, Collegium Societatis Jesu. 1705. C dire: *Les xv. Livres des Metamor d'Ovide, degagées de tout ce qui bl pudeur, & commentées. Avec une a*

*t les Dieux & les Heros de la Fable*·
en chez Richard Lallemant, pro·
College des Jesuites. 1705. pagg·
es Metam. 35. de l'Addition. en
01.

tamorphoses d'Ovide, avec les No-
P. de Jouvency ont été en 1704.
Rome, où le merite distingué de
t Jesuite l'a fait appeller par ses Su-
Rome avoit, ce semble, un droit
posseder un homme qui parle si
ngue des anciens Romains. Son Li-
reimprimé à Roüen, comme les
de Trevoux l'avoient annoncé. Le
st proposé l'Auteur, a été de pou-
tre les Metamorphoses entre les
jeunes gens, sans exposer l'inno-
eur cœur, dans le temps qu'on s'ap-
eur cultiver l'esprit. Il a voulu en
nps leur en faciliter l'intelligence.
ne se pouvoit faire sans retrancher
tout ce qui blesse tant soit peu la
ny sans y ajouter des éclaircisse-
P. de Jouvenci a fait l'un & l'au-
n peut croire qu'il s'y est porté d'au-
olontiers, que la lecture de ce Poë-
de, convient extrémement au pre-
des hommes, & qu'en offrant des
es prodiges racontez, avec tous les
mens que la Poësie fournit à une
on fertile, on ne contribue pas peu
*r la peine* que donne à de jeunes
esprits

cieuſes, le ſtyle en eſt clair
C'eſt un choix & un abr
l'on peut dire de meilleur ſ
culté.

On trouve à la fin du Livr
Mythologie, diviſé en deux
miere regarde les Dieux : l
prend les demi Dieux & les H
derniers chapitres contienn
tion ſur l'uſage de la Fable, &
dont on doit l'expliquer au
accoutumer leur raiſon naiſſ
juſqu'au principe des Hiſto
qui n'eſt autre que la verité
couvrir la ſainteté des Myſt
des allegories profanes. Le
l'Auteur, ont imaginé que l
re de Saturne, parce qu'e
vement reglé des Cieux e

encore plus haut nous cro-
oir dans la cruauté que Sa-
envers ses enfans, Adam le
nes, & la source de nos mal-
Japetus nous voyons Japhet,
s enfans de Noé . . . . . Ce
evoir d'un Professeur qui ai-
tion de ceux que l'on con-
d'examiner & de mettre en
Fables cachent de veritable,
ême en faire un contrepoison.
le mensonge est forcé de ren-
à la verité, & le Paganisme
Chretienne.
*es de Trevoux* où il est parlé
Rome, nous apprennent que
ordre du Pape que le P. de
omposé cet Ouvrage. Aussi
i l'Abbé Albani neveu de Sa
é dans le College des Jesuites
ont la jeunesse fait concevoir
rances pour le reste de sa vie.
'en fait l'Auteur est tres-beau.
e le College Romain brille en-
clat que le Vicaire de Jesus-
laissé. C'est là qu'il a puisé
le érudition, & qu'il s'est
loquence que tout Rome ad-
ui. Le monde Chretien se
reux & s'applaudit d'avoir un
it agir & enseigner également,
*cere* .... qui dans le plus haut
*ation* où la vertu puisse por-
» ter

„ ter un homme, ne garde pour loy que „ le poids du travail inseparable de la Pa- „ pauté. “ On ne peut rien voir de mi[illegible] ni de plus noblement écrit, que toute ce- te Epître; rien qui ait plus le goût de la fi- ne & belle Antiquité. Le P. de Jouvency, outre des Traductions de François en La- tin, qui sont fort estimées, & quantité de Pieces écrites en Prose ou en vers, a donné au Public, Terence, Horace, Perse, Juvenal, Martial, avec ses Notes, &c. avec les mêmes précautions qu'il a gardées dans l'Edition des Metamorphoses. Nous croyons qu'il eût été à propos de mettre en caracte- res Italiques, les mots que dans tous ces differens Auteurs, ce sçavant homme a été obligé en quelques occasions de suppléer, pour remplir la mesure du vers, parce qu'on s'y peut aisément tromper.

*Avis salutaire à tout le monde, contre l'ab[illegible] des choses chaudes, & particulierement du Chocolat, du Caffé, & du Thé.* Par M. DUNCAN, *Docteur en Medecine de la Fa- culté de Montpellier.* A Rotterdam chez Abraham Acher. 1705. in 8. pagg. [illegible]

MR. Duncan ne se borne pas ici à la Physique & à la Medecine, il fait en- core entrer dans son Livre, l'Ecriture & les Poëtes. La question est de sçavoir s'il les amene toûjours d'une maniere bien na- turelle. Nous écarterons tous ces orne-

, & nous ne nous attache-
i appartient precisément au
nôtre Auteur. Le dessein
, est de faire voir les bons &
ts que peut produire le Caf-
principe que le feu qui en-
a besoin de certaines bor-
il est plus capable de consu-
ue de l'animer : il confirme
ple de ceux qui boivent de
ont ordinairement robustes,
temps ; au lieu que ceux qui
ueurs fortes n'ont presque ja-
parce que la chaleur excessi-
iers allument en eux, dissipe
l. Il s'ensuit de ce principe,
toute autre liqueur échauf-
aire du bien à quelques-uns,
elques autres.
nple, celui qui veut prendre
e chaleur trop foible, le Caf-
, parce qu'il augmentera cet-
is si au contraire il a le sang
assez subtil, il ne doit atten-
e de mauvais effets, parce que
ntant cette chaleur, la change-
orant.
plein d'esprits volatils ; l'usa-
x pituiteux & aux melancho-
que leur sang a trop de lenteur
ais il ne vaut rien aux bilieux
nt d'un temperament vif & ar-
*leurs* humeurs étant déja dans
un

Le Caffé est bon pour lever l
opiniâtres : ainsi lors que l'on
d'obstructions, il fait ce que fa
à un linge moüillé ; mais lors
pas, il fait ce que fait ce même
sec. Le Caffé augmente encor
mais si la digestion n'a point be
mentée, il hâtera la dissolutio
à un point qui ôtera au chyle
perfectionner ; le sang formé
parfait, sera imparfait lui-m
viendra la source d'une infin
dies.

Il est bon de remarquer ici
le Caffé augmente la chaleur de
ne s'ensuit pas qu'il soit bon à
ont des indigestions ; les indi
nent quelquefois d'un défaut de
elles viennent aussi quelquefois
des dissolvans qui sont dans l'est

ra mis dans un chauderon plein d'eau, ne
urra, par toute l'activité du feu, se dissou-
e en aussi peu de temps qu'il se dissout
ns l'estomach d'un chien: il faut donc, ou-
e la chaleur, admettre dans l'estomach un
ment qui contribue à la separation & à la
ction des viandes.

On examine ici, si le Caffé peut rendre
rile ou fecond: sa qualité dessechante ne
roît pas à M. Duncan une proprieté favora-
à la fecondité, les pays chauds sont les
ins peuplez, & les personnes d'un tem-
ament prompt & ardent, ne sont pas
plus propres à avoir des enfans: témoin
chel, remarque-t-on ici, qui disoit à Ja-
, *Donne-moy des enfans, ou je meurs*, pa-
es qui font connoître à nôtre Auteur le
mperament prompt de Rachel, & la raison
urquoy elle n'avoit pas d'enfans. Voila en
egé ce que M. Duncan pense du Caffé &
autres liqueurs chaudes.

*Ordinaire de la sainte Messe en Latin & en François, avec l'explication des Ceremonies; enrichie d'autant de Figures que le Prêtre fait d'actions à l'Autel: & des Prieres pour la Confession & Communion, tirées des SS. Peres.* A Paris chez Nicolas Belley rue S. Jacques, devant le College du Plessis, à S. Athanase. 1705. pagg. 222.

Outre les Prieres & les Images qui se voyent dans ce petit Livre, on y trouve
quan-



le Quai des Auguſtins, à
Pont-Neuf, à l'Image S. L
12. pagg. 88.

XVII.

# JOURNAL
## DES
# ÇAVANS,

Du Lundi 3. Mai M.DCCVI.

*le Metode de Geografie Historique, aprandre facilemant, & retenir long- la Geografie moderne, & l'anciene; iouvernement des Etats; les interêts Princes, leurs Genealogies, &c.* A is chez Daniel Jollet. 1706. in 8. g. 136.

n'est gueres d'étude plus agreable & s utile que celle de la Geographie de l'Histoire. Ce sont des connois- i conviennent à tout le monde; mais ont sur-tout une partie considerable rite que l'on demande dans les per- qui ont quelque éducation, & il honteux à un honête homme de n'en pas au moins une legere teinture. On it donc qu'être fort obligé aux Au- qui s'appliquent à nous donner une



entrée

entrée facile dans ces Sciences : mais l'obligation augmente infiniment, quand ce sont des esprits du premier ordre qui veulent bien prendre la peine de nous conduire par la main, & de descendre jusqu'aux plus petits soins en faveur de l'utilité publique.

C'est ce que fait l'illustre Auteur de cette *Nouvelle Methode*. „ Il a conu par son „ experiance, & par celle des autres, que „ ce qui empêche qu'on ne profite autant „ qu'on le voudroit, des Cartes & des „ Livres qui ont été faits jusqu'ici pour an„ seigner la Geografie, l'Histoire, & tout „ ce qui y a quelque raport, est la mul„ titude des objets qu'on voit en même „ tems, & le mauvais ordre dans lequel „ ils sont presantez à l'imagination. Pour „ y remedier, il a disposé son Ouvrage „ de maniere que l'on y voit par parties „ dans plusieurs Cartes diferantes d'un mê„ me Pays, tout ce qu'on voit ensemble „ dans une des Cartes ordinaires : de sorte „ qu'un homme qui comance à étudier, „ peut aprandre d'abord les choses genera„ les, come sont les noms, & la situation „ des Provinces, avant que de se charger du „ détail des Rivieres, des Viles, & des au„ tres choses particulieres, dont la conois„ sance supose celle des choses generales. Au „ lieu que dans les Cartes ordinaires, celui „ qui étudie, par example, la France, & „ qui pour aler par ordre, veut s'atacher d'a-

„ bord

„ bord à conoître les confins ou les Pro-
„ vinces, voit en même tems, sans pouvoir
„ s'en empêcher, le nom des Rivieres, des
„ Montagnes, & des moindres petites Vi-
„ les; ce qui confond ses idées, & l'empê-
„ che de rien retenir.

Ainsi nôtre Auteur qui n'a pas dédaigné de s'accommoder à la portée même des enfans, ne leur presente dans une Carte que ce qu'ils peuvent apprendre à la fois; & ses Cartes sont *comme autant de leçons separées* qu'ils doivent étudier l'une après l'autre. Un nouveau secours pour eux, dont l'Auteur s'est „ heureusement avisé, c'est qu'il
„ les a disposées de maniere, qu'après avoir
„ apris quelque chose dans une Carte, on
„ trouve ansuite une Carte toute sembla-
„ ble pour l'enluminure, pour la division
„ des Pays, pour le cours des Rivieres, pour
„ la position des Viles, &c. mais on n'y
„ trouve plus de noms, & cela afin que ce-
„ lui qui a apris quelque chose dans une
„ Carte où il y avoit des noms, puisse le
„ repeter dans celle où il n'y a rien d'écrit,
„ & reconoître s'il le sait bien, ou se l'im-
„ primer mieus dans l'imagination, s'il ne
„ le sait que mediocremant.

Les Cartes où il n'y a rien d'écrit, sont celles qu'il nomme *Cartes de repetition*, & l'experience lui ayant fait voir qu'elles sont d'un grand usage, il a profité, autant qu'il *a pû, de cette idée*; „ en faisant ses Cartes
„ de maniere que dans celles qui suivent,

,, on voit tout ce qui est necessaire pour se
,, souvenir de tout ce qu'on a apris par les
,, precedantes. Par example, dans la Car-
,, te des Rivieres de France, on voit les
,, ponctuations qui marquent les confins du
,, Royaume & la figure des Provinces, avec
,, les positions des Viles capitales qu'on a
,, vûes dans les Cartes précedantes, & ainsi
,, de suite dans toutes les autres, où l'on
,, trouvera toûjours tout ce qui sera neces-
,, saire pour se souvenir de ce qu'on aura
,, apris dans les premieres. " C'est à l'aide de ces petites inventions, qui pour n'être pas brillantes, n'en sont pas moins ingenieuses, qu'un jeune Ecolier peut être conduit insensiblement de leçon en leçon à la connoissance parfaite d'un Pays, & de tout le détail des lieux particuliers que ce Pays comprend.

Outre les Cartes Geographiques, l'Ouvrage entier de nôtre Auteur ,, renferme
,, des Tables Cronologiques, des Plans de
,, Viles, des Plans de Batailles, des represan-
,, tations d'Assemblées du Clergé, de tenuës
,, de Dietes, de Parlemans, d'Etats Gene-
,, raux ou Provinciaux, & de tout ce qu'il
,, a crû propre à faire aprandre facilemant,
,, & à faire retenir long-tems.

,, Chacune de ces Cartes, de ces Tables
,, &c. est accompagnée d'une ou de deux
,, marges qui contiennent des discours in-
,, structifs, pour faire entandre ce qui est
,, represanté par la Carte, par la Table, &c.

" On

On y trouve en lettre italique quantité faits historiques, & en general une infi- de choses curieuses qu'on apprend avec sir, & qui ayant rapport au principal su- servent à le mieux imprimer dans l'es- .

Les Cartes, les Tables, sont de la gran- r d'une feuille, les marges destinées à les ompagner sont imprimées de la même ndeur. On les a fait aussi imprimer se- ées des Cartes, & dans cette forme elles nposent des Volumes *in octavo*: de sorte on peut avoir les Cartes jointes aux mar- , les Cartes sans marges, & les Li- s qui ne contiennent que les mar- .

Le Volume que nous avons sous la main, un de ces Livres; il contient les marges Cartes qui regardent la France: l'Au- r l'a distribuée en 12. Cartes. La premie- fait voir la figure de ce Royaume, le Pays, les Mers qui l'environnent, & qui lui ser- nt de bornes. Dans la premiere marge de tte Carte, ces Pays & leurs noms sont ex- quez avec soin. A l'égard de la Manche, r exemple, nôtre Auteur dit, „ que l'on donne le nom de Manche à quelques Mers qui sont beaucoup plus longues que lar- ges, faites à peu près come une manche d'habit, & qui se glissant entre deux lon- gues étandues de terre, les separent l'une de l'autre, &c. Dans la seconde marge, expose le nom, la Maison, la Reli-

gion, &c. des Souverains qui regnent dans les Pays, dont il est parlé dans la Carte.

La seconde Carte represente toutes les Provinces de France: mais parce qu'il y en a 35 qu'il est difficile d'apprendre toutes à la fois, l'Auteur les partage à la marge en six Sections.

La position des Villes capitales est le sujet de la troisiéme Carte; elles sont, comme les Provinces, au nombre de 35, &, comme les Provinces, elles sont aussi distribuées à la marge en six Sections.

La plûpart des Provinces marquées dans la seconde Carte se pouvant subdiviser en plusieurs autres petits Pays, ou petites Provinces, l'Auteur a marqué dans la quatriéme Carte quelques-uns de ces petits Pays; & il les fait connoître dans les deux marges de cette Carte.

La cinquiéme Carte est pour les villes capitales des petits Pays qu'on a vûs dans la quatriéme; ce qui s'explique dans une seule marge.

On voit dans la sixiéme Carte les six principales Rivieres du Royaume, & quelques-uns des principaux Ports; les Rivieres sont, le Rhin, la Meuse, la Seine, la Loire, la Garonne, le Rhône, & leur cours est expliqué dans la premiere marge en six Sections, car on y donne une Section à chaque Riviere.

Dans la seconde marge, après avoir ob-
serve

ſervé que de ces ſix Rivieres, il y en a deux qui ont tout leur cours dans les Terres du Roy; ſçavoir la Loire & la Seine; deux qui ont leur ſource hors du Royaume, & leur embouchure dans le Royaume, ſçavoir la Garonne, & le Rhône; & que les deux autres qui ſont le Rhin & la Meuſe, ont leur embouchure hors du Royaume, on ajoûte:
„ Tout cela eſt marqué en quelque faſſon
„ par les ſix figures qui ſont autour du Car-
„ touche: chacune de ces ſix figures repre-
„ ſante une des ſix grandes Rivieres: les
„ deux figures d'hommes ſont pour l s
„ deux Rivieres, dont le nom eſt maſcu-
„ lin, ſavoir le Rin, & le Rône; les qua-
„ tre figures de femmes ſont pour les Ri-
„ vieres dont le nom eſt feminin, ſavoir la
„ Meuſe, la Seine, la Loire, & la Garone.
„ Les trois figures qui ſont à la droite du
„ Cartouche, repreſantent les trois Rivie-
„ res qui ſont dans la partie orientale de la
„ Carte; ſavoir la Meuſe, le Rin, & le
„ Rône: & les trois figures qui ſont à la
„ gauche du Cartouche, repreſantent les
„ trois Rivieres qui ſont plus occidantales,
„ ſavoir la Seine, la Loire, & la Garone.
„ Les figures qui repreſantent les Rivieres;
„ dont la ſource eſt hors du Royaume; ſa-
„ voir le Rin, le Rône, & la Garone, tour-
„ nent la tête en dehors du Cartouche: les
„ trois autres la tournent en dedans: celles
„ *qui repreſantent* les Rivieres dont l'em-
„ *bouchure* eſt hors du Royaume, ſavoir le

„ Rin, & la Meuſe, ont leur urne tournée
„ en dehors du Cartouche : les quatre au-
„ tres l'ont tournée en dedans. “ Nous avons rapporté au long cette expoſition, pour montrer quelle eſt l'exactitude de l'Auteur, & juſqu'où il porte ſa methode pour l'inſtruction des enfans, dont il dit que ces Remarques peuvent ſervir à fixer l'imagination.

Le reſte de cette marge regarde les Ports, & nous apprend qu'on a eu ſoin auſſi de peindre un Vaiſſeau de guerre près de chacun des cinq Ports où le Roi a des Arcenaux, & des Intendans de Marine ; & une Galere devant le Port de Marſeille, *où eſt la demeure ordinaire des* 40. *Galeres du Roi.*

Le cours de dix autres grandes Rivieres qui ſe jettent dans la Mer, eſt tracé dans la ſeptiéme Carte, & expliqué à la marge.

Dans la huitiéme Carte, ſont marquées les plus conſiderables des Rivieres qui ſe jettent dans les ſix plus grandes dont on a parlé.

La neuviéme Carte fait connoître les Archevêchez, & les Evêchez, & l'explication de la marge eſt diviſée en autant de Sections qu'il y a d'Archevêchez. Ils ſont au nombre de 18.

Les Parlemens ſont le ſujet des marges de la dixiéme Carte. La premiere marge fait connoître leur reſſort, leurs Officiers, & leurs Chambres. Dans la ſeconde marge, avec la creation des Parlemens, on explique l'ori-

es Justices Royales & Seigneu-

me Carte, & la marge qui lui con-
nent la connoissance de tous les
du Royaume.
a douziéme contient la division du
par Generalitez, & par Elections,
qui concerne cette matiere est ex-
marges de cette Carte.
ve dans ce Livre un orthographe
ente de l'orthographe ordinaire:
ns laissée dans les morceaux que
s extraits; & nous n'en parlons
ur faire remarquer d ns un grand
en cette application aux plus pe-
s qui peuvent contribuer au pro-
ettres; car ce n'est que dans la
dre plus facile aux Etrangers &
la lecture du François, que l'Au-
oit introduire l'orthographe par-
ont il se sert.

*la Rebellion & des Guerres civiles*
*erre, depuis* 1641. *jusqu'au réta-*
*t du Roi Charles II. Par* ED-
*Comte de* CLARENDON. A la
ez Meyndert Uytwerf, Marchand
dans le Hof-straet. 1704. in 12.
lumes. Tom. I. pagg. 410. Tom.
g. 674.

Histoire traduite de l'Anglois a été
sée par l'ordre exprès de Char-

les I. Roi d'Angleterre; elle eſt remplie d'inſtructions & d'exemples importans pour les peuples, les Magiſtrats & les Souverains. L'Auteur étoit membre du Parlement aux Conſeils tenus juſqu'au commencement de la Rebellion; il eſt devenu ſous Charles II. Grand Chancelier d'Angleterre; & c'eſt le même qui eſt nommé M. Hyde dans le corps de nôtre Hiſtoire. Elle conſiſte en IV. Tomes. Ces deux premiers ſont diviſez en cinq Livres; & l'on promet au Public la continuation des deux autres Tomes, qui conduiſent juſqu'au rétabliſſement du Roi Charles II. En ne s'arrêtant qu'au titre, le Lecteur croiroit qu'elle ne commence que depuis 1641. mais elle remonte juſqu'à la fin de Mars 1625. que le Roi Jacques I. mourut, qui fut le commencement du regne de Charles I. ſon Fils.

Le I. Livre contient ce qui s'eſt paſſé depuis ce temps-là juſqu'en 1633. dans le Royaume d'Angleterre. L'Auteur rapporte que dans les quatre premieres années, le Roi convoqua trois Parlemens, qui furent tous caſſez avec mécontentement de part & d'autre: la rupture des deux premiers fut imputée au Duc de Buckingham, & celle du troiſiéme à Mylord Weſton, alors Grand Treſorier d'Angleterre: ils avoient l'un & l'autre un pouvoir abſolu ſur l'eſprit du Roi, & avoient interêt de prévenir les accuſations qu'on avoit formé contre eux.

Le Roi en caſſant le dernier Parlement fit

cette

ation : *Qu'il avoit assez fait con-*
*peuple par ces frequentes convoca-*
*nchant qu'il avoit eu pour l'usage*
*ns ; mais que l'abus que l'on en*
*ir le passé, le forçoit contre son*
*à changer de conduite, & qu'il*
*desormais, comme temeraires, ceux*
*roient lui prescrire un temps pour*
*Parlement.*
ner une juste idée de l'état de la
Royaume, l'Auteur décrit ici la
e genie, & le caractere de ceux
ient les principaux emplois.
e Buckingham ayant été assassiné
sous pretexte qu'il étoit ennemi
nt, la mort de ce Ministre causa
hangement dans les affaires ; &
s s'unirent tous pour conseiller
rles I. de finir la guerre, dans
feu Roi avoit engagé l'Angleter-
deux Couronnes de France &
La Paix fut concluë aussi promp-
des conditions aussi avantageu-
pouvoit souhaiter ; & cette Paix
endant dix ans d'un bonheur &
qui excitoient, au sentiment de
a jalousie de tous les autres Prin-
ns, & dont il dit qu'aucune au-
n'a jamais joui si long-temps. Il
e c'est cette longue prosperité,
le cœur des Anglois, & causé
ux qui ont affligé leur Royau-

Ce premier Livre finit par le voyage que le Roi fit en Ecosse pour s'y faire couronner. Comme on y suivoit une pratique differente de celle d'Angleterre touchant la Religion & les Ceremonies, le plus fort parti en Ecosse tendoit à abolir le Gouvernement Episcopal, les Evêques n'en avoient plus que le nom, & se voyoient soumis à une Assemblée purement Presbyterienne. Le Roi n'ayant rien plus à cœur que de rendre le culte divin uniforme dans les trois Royaumes, dispose le peuple à recevoir la Liturgie de l'Eglise Anglicane, multiplie le nombre des Evêques, augmente leur autorité, en les élevant aux premieres Charges du Gouvernement civil, ce qui les expose à la jalousie de la Noblesse, qui ne pouvoit souffrir la preference des Ecclesiastiques dans ces emplois.

On trouve dans le second Livre les évenemens de ce projet de Liturgie; les Evêques envoyerent au Roi un Corps de Canons, qu'ils avoient composé; les Seigneurs du Conseil d'Ecosse s'offensent de ce qu'il ne leur a pas été communiqué auparavant. Au mois de Juillet 1637. la Liturgie est publiée dans l'Eglise Cathedrale d'Edimbourg, le peuple se souleve; les plus mutins, par une grêle de cailloux, & à coups de bâtons, troublent le Doyen qui en faisoit la lecture; ils suivent les Evêques, & leur jettent de la boue & des pierres, leur imputant de vouloir introduire la Religion Romaine, & rendre les Ecossois esclaves de l'Angleterre. Les

s dressent & souscrivent ce qu'ils ap-
la *Convention*. Le Roi, pour reduire
nconformistes, leve une Armée; il
: jusques à York où il reçoit une ad-
les Ecossois, qui se plaignent d'être
en Rebelles. Après de longues con-
s, il y eut un Traité de Paix ou Ac-
onclu; si on peut appeller Accord,
ôtre Auteur) *ce que chacun en particu-*
*it contenir le contraire, ou tout autre*
*que ce que les autres croyent.* Il mar-
suites de ce malheureux Traité fait à
te de ceux qui y avoient contribué.
Roi pressé par les pratiques secretes des
is, & par le besoin qu'il avoit de se-
pour lever des troupes, se resout,
une cessation de douze ans, d'assem-
Parlement. Cette convocation se fit
Avril 1640. Après que le Roi & le
elier eurent expliqué les motifs de
nblée, ceux qui parlerent ensuite pour
mmunes, exposerent plusieurs griefs
ant la taxe des Vaisseaux que le Roi
mposée, sans attendre le consentement
ommunes; sur le gouvernement de
, & la Jurisdiction Ecclesiastique. Pen-
s differentes contestations si on accor-
les subsides au Roi; la proposition du
ite à la Chambre, fut que si le Parle-
lui vouloit accorder douze subsides,
tre payez en trois ans, S.M. renon-
à la taxe des Vaisseaux pour l'avenir.
s étant d'avis de rejetter absolument
 cette

cette proposition, nôtre Auteur, qui étoit alors membre de la Chamb.e des Communes, proposa de déliberer sur deux questions: la premiere étoit de sçavoir si l'on accorderoit des subsides au Roi ; & la seconde, de sçavoir quels subsides on accorderoit, & de quelle maniere. Il pretend que son avis l'auroit emporté, si les deux Officiers du Roi, qui étoient le Secretaire & le Solliciteur general, n'avoient declaré, que S. M. n'accepteroit point les subsides, s'ils n'étoient accordez en la même quantité, & en la même maniere qu'ils étoient demandez, & persuaderent malicieusement au Roi de casser le Parlement dès le lendemain, par la crainte que si on se rassembloit, on feroit infailliblement passer une resolution contre la taxe pour les Vaisseaux, quoi que la Chambre ne fût pas effectivement dans une aussi mauvaise disposition; le Secretaire & le Solliciteur general n'ayant pris ce parti que pour brouiller le Roi avec le Parlement; le premier, par une haine contre le Comte de Strafford Lieutenant d'Irlande, dont on meditoit la perte; & le second, par chagrin de la diminution de son autorité dans la Chambre.

Après cette rupture, le Roi assisté des secours que luy fournirent les Seigneurs du Conseil, & d'autres Gentilshommes particuliers, il leve premierement des troupes, & change tous les Officiers generaux, qui l'avoient servi l'année precedente. Le Comte de Northumberland fut fait General de l'Armée,

: le Lord Conway General de la Ca-
L'expedition contre l'Ecosse ayant
ırdée par la maladie du Comte de
mberland, le Comte de Strafford
ıda en sa place comme son Lieute-
neral. Avant qu'il fût arrivé d'Ir-
ı il avoit mis des troupes sur pied
re diversion en Ecosse, l'Armée de
fut mise en déroute à Newburn,
Ecossois entrerent victorieux dans
tle. Le Comte de Strafford dans ce
:, fit défiler l'Armée du Roi du côté
où étoit le Roi, qui se trouvant en-
Ennemi insolent, une Armée qui
oit de courage, un Peuple qui favo-
mutins, & une Cour pleine de Con-
nfidelles, resolut, par une nouveau-
il n'y avoit point eu d'exemples de-
sieurs siecles, d'assembler en la ville
un Grand Conseil de tous les Pairs
ume, afin d'aviser ce qu'il y avoit à
ns un besoin si pressant.

e Auteur prend ici occasion de parler
ıoliques Romains, qui s'étoient ren-
ects au peuple par les collectes des
considerables, qu'ils avoient offer-
Roi; & de faire le portrait de ceux
nposoient le Comité d'Etat, qui
l'Archevêque de Cantorbery, le
de Strafford, le Lord Cottington cy-
Ambassadeur en Espagne, & le Mar-
Hamilton, autant odieux au peuple,
able au Roi.

Quand

Quand les Seigneurs se furent rendus à York au mois de Septembre, le Roi leur declara, le premier jour de l'Assemblée, qu'il prévoyoit bien qu'ils ne manqueroient pas de luy conseiller, qu'il avoit resolu de convoquer un Parlement à Westminster.

Le même jour, les Ecossois presenterent au Roi une Addresse tres-respectueuse en apparence, mais dans laquelle ils insinuoient à S. M. que pour remedier aux desordres, & pourvoir au bonheur de ses Sujets, elle devoit éloigner de sa personne trois ou quatre personnes mal intentionnées. On nomma des Commissaires. Les Deputez d'Ecosse conférerent ouvertement avec ceux des Seigneurs, qui étoient plus de leur confidence, au sujet des trois personnes dont ils entendoient se plaindre, qui étoient l'Archevêque, le Comte de Strafford, & le Marquis d'Hamilton. On convint de surseoir tous actes d'hostilité de part & d'autre, & que pendant la cessation d'armes & la continuation du Traité qui seroit arrêté à Londres, la ville de Londres fourniroit, jusqu'à l'entiere conclusion du Traité, une somme suffisante pour le payement des deux Armées. Le Roi accorda ensuite des saufconduits à ceux que les Ecossois trouveroient à propos de deputer à Londres.

Le troisième Livre commence par l'ouverture du Parlement assemblé le 13. Novembre 1640. & contient les procedures & instruction du procès fait par la Chambre des

Com-

nunes contre le Comte de Strafford.
conduit à Westminster le 22. Mars
ses Ennemis l'accusent de haute trahi-
& d'avoir voulu renverser les fonde-
du Gouvernement d'Angleterre, & y
luire le pouvoir arbitraire. Pour faire
cette accusation, on luy reproche *les*
*sions qui luy étoient échapées par inad-*
*nce ou par orgueil, depuis qu'il avoit été*
*nseiller Privé. Ce qu'il avoit fait dans*
*uté d'York, par passion ou par autorité,*
*nt qu'il y avoit été President. Ses projets*
*'Irlande, comme de s'y être rendu maître*
*mmerce des Lins, & du Tabac: d'y avoir*
*rer des Soldats au billet, & d'y avoir*
*du droit de la guerre. Sa procedure ir-*
*ere & violente contre quelques personnes*
*sideration. De s'être attribué le pouvoir*
*er dans le Conseil les affaires particulie-*
*Quelques Jugemens rigoureux & injustes*
*jet des Plantations. Quelques discours*
*ardis dans le même Conseil d'Irlande;*
*es échapez legerement & au hazard à sa*
*& dans les Assemblées publiques; &*
*es en secret dans le Conseil d'Angle-*

se défend de tous ces faits avec une
& une éloquence merveilleuse, en
paroître beaucoup de constance & de
sion; ses discours sont rapportez, avec
doyé de son Avocat, sur les points de
, & sur ce qui concernoit les Loix.
l de sa conviction passe dans la Cham-
bre

le Roi sur les scrupules de
sont d'avis que S. M. passe le
te de Strafford écrit luy-mêm
le conjurer d'y donner son
La Commission étant signée
Bill, le Comte de Strafford f
l'échafaut; l'Auteur luy fait d
*Qu'il venoit apporter sa tête p*
*re; mais qu'il craignoit fort q*
*tion qui commençoit par une eff*
*ne fût pas si salutaire au Royau*
*roit.* A quoi il ajouta quelqu
son zele pour l'Eglise Anglica
Religion Protestante, sur sa f
Roi, & son affection pour la pa
rité du Royaume.

Avec le Bill de conviction
Strafford, la Chambre des
signer au Roi un autre Acte
neste, ce fut la prorogation

e Parlement. Le Roi propose de licen-
es deux Armées, & se dispose d'aller
cosse pour l'Acte de Pacification des
Royaumes. Les deux Chambres crai-
t que si le Roi se trouvoit à la tête de
rmée, il ne voudroit jamais consentir
e fût licentiée, supplierent S. M. de
er son voyage en Ecosse, jusqu'à ce
'Acte de Pacification fût entierement
u, les Armées licentiées, & que l'on
assé les autres Actes necessaires.
Roi partit de Londres pour l'Ecosse au
u du mois d'Août, & laissa les deux
nbres seantes à Westminster.
n voit dans le quatriéme Livre son arri-
York. Quoique les deux Armées euss-
été congediées, la Chambre basse ne
pas de demander une garde pour la
é du Parlement. On y propose d'ex-
les Evêques de leur seance au Parle-
, sous pretexte que les Charges tem-
les & les spirituelles sont incompatibles.
ques Jurisconsultes appuyent cette pro-
on, comme étant conforme à la Loy
la Coutume. Nôtre Auteur se declare
'eux; il les nomme Docteurs du Droit
nun, qui est la Coutume, à la diffe-
des Docteurs du Droit Civil, ausquels
recours au defaut du Droit Coutu-

rs qu'on apprit que le Roi revenoit d'E-
, le Comité établi pour la Remon-
, *en fit lire* le modele qui contenoit
un

beration, elle passe de sieur
mative. Olivier Cromwel, h
peu de credit, dit à un de s
la Remontrance avoit été rej
vendu le lendemain tout ce
qu'on ne l'auroit jamais vû
Après une grande contestatio
si la Remontrance sera impri
le parti contraire au Roi l'
sieurs moyens, par lesquels
tifie dans la Chambre des C
Roi de retour entre dans Lo
te la pompe & les témoignag
& de fidelité qu'il pouvoit
Sujets. Il ne laisse pas de
combien il est sensible au ma
d'avoir fait imprimer la Re
qu'il prendra sur cela les me
vera à propos. Il congedie
née pour la sureté du Parlem

s du Parlement, se retirerent du service leurs Chambres. On donne le nom de *l intentionnez* à ceux qui n'étoient pas Parti. Plusieurs Officiers voyant l'inso-te de la populace, & le peril qui menaçoit Cour, s'offrent pour garder la personne Roi, & maltraitent quelques-uns des plus ins, ce qui servit à augmenter encore le bre des seditieux. De là les noms dont 'est depuis servi pour distinguer les deux is. Ceux affectionnez pour le service du étoient nommez *Cavaliers*, & ceux a populace furent appellez par mépris nd-heads, c'est-à-dire, *Têtes rondes*. Le & la Famille Royale se retirent à Hamp-court, ensuite à Windsor. Le Parlement une nouvelle Remontrance au Roi sur t des affaires du Royaume; & pour re-lier aux causes de tout le desordre, il nd la resolution de s'éloigner encore plus Londres. Les deux Chambres font une lonnance pour l'établissement & la con-e de la Milice du Royaume d'Angleterre le la Principauté de Galles. La Reine se re en Hollande. Le Roi reçoit un Mes-e des deux Chambres, où elles lui mar-nt leurs craintes. S. M. y répond sur hamp avec chaleur. Sur le rapport qui est fait aux deux Chambres, elles resolu-t que le Royaume seroit promptement en état de défense par l'autorité des deux ambres, & qu'ils envoyeroient une de-ration à S. M. contenant les causes de leurs

quelques expressions qu'ell
crut qu'il étoit temps de se
qui étoit une place propre po
qui voudroient le suivre.

Le cinquiéme Livre renf
tion du Roi faite à York
1642. servant de réponse à
ment. L'Adresse des deux
sentée au Roi le 5. Avril
ponse. Divers autres Messa
lement au Roi, que du Ro
& leurs Réponses qui ont
vies d'une Declaration fa
contre les deux Chambr
coupables de rebellion, &
ses Sujets de leur obeïr. E
il publia le jour qu'il lev
dart, auquel il invitoit tou
toient ou voudroient porter
se ranger.

pas avec plusieurs autres Historiens
int certaines personnes de distinction;
ette Histoire a un caractere de verité,
rsuade que ces Ecrivains n'ont pas
nceres, & qui empêche de douter du
ressement de nôtre Auteur, & de sa
té.

NDR. SCHMIDI D. P. P. Abbatis
riæ Vallensis, Compendium Histo-
Ecclesiasticæ in varios studiosæ ju-
tutis usus conscriptum. Editio secun-
Helmstadi, imp. Jo. Melchior. Suf-
manni. 1704. C'est-à-dire : *Abregé de*
*istoire Ecclesiastique*, *à l'usage des jeu-*
*gens. Par* Jean André Schmid. *Se-*
*de Edition.* A Helmstadt, aux dépens
Jean Melchior Susterman. 1704. in 8.
gg. 502.

Livre est un abregé tres court de ce
ui s'est passé depuis les premiers temps
Eglise, jusqu'à la fin du XVII. siecle.
teur, suivant la méthode des Centu-
urs de Magdebourg, rapporte à des
communs la connoissance de chaque
e. Voici de quelle maniere il s'y prend.
que article contient un siecle, & est sub-
é en onze Sections. 1. Dans la premie-
l'Auteur expose l'état de l'Eglise, & le
grès de la Religion. 2. Dans la seconde,
rle de la doctrine & des dogmes. 3. La
siéme est une liste des Docteurs, & des

Ecri-

gouvernement Ecclesiastique,
ne. La septiéme, les Schisme
teurs 8. La huitiéme, les A
clesiastiques, & les Conciles.
tion neuviéme, il parle des
des Martyrs. 10. On trouve
me l'état de la nation Juive,
roit fournir une ample matier
ches très-curieuses. 11. Le su
me, est ce que les Annales
ont de plus memorable. Ce
toute commode qu'elle paroî
des repetitions qui ne peuven
déplaire & d'ennuyer.

Les sources de l'Histoire
dit l'Auteur, sont les Ecrits
l'on trouve de quoi s'instrui
naissance de J. C. jusqu'à l'an
de Socrate qui comprennen

:, Severe Sulpice, Prosper, contiennent
iis 381. de N. S. jusqu'en 448. Marcel-
s Comes jusqu'en 537. pour ne rien
des Peres, des Conciles, & de quelques
eurs profanes, dont les lumieres contri-
it à éclairer l'Histoire Ecclesiastique; à
i l'on auroit pu ajouter l'intelligence des
lailles, si necessaire pour reformer les
eurs mêmes.
n voit dans le moyen âge, Beda, Paul
re, & quelques autres parmi les Latins.
ephore, Cedrenus, Zonare, &c. parmi
Grecs.
our les derniers temps, M. Schmid nom-
en premier lieu, les Ecrivains Luthe-
s, ensuite les Catholiques Romains, les
rinistes, sous le nom de Reformez, &
Sociniens sous le nom d'Ariens. Les plus
nguez parmi les Lutheriens sont les
turiateurs. On en trouve, dit-il, les
is, la methode, les éditions, les adver-
s, les éloges, & les fautes dans l'Appa-
le Calixte, & dans l'Introduction de Sa-
arius.
ucas Osiander en a fait un Abregé, & y
oûté les Centuries XIV. XV. & XVI. mais
un ordre different du leur. Parmi les
holiques Romains, l'Auteur met avec
on le Cardinal Baronius au premier rang:
e les Reformez, Hottinger & Span-
n, & entre les Sociniens, Christophe
dius.
I. Schmid s'est servi de tous ces Ecri-

vains, & de plusieurs autres encore, pour remplir son plan, qui paroît executé avec une grande netteté; & bien que cet Ouvrage ne soit destiné qu'à donner aux jeunes Theologiens les premieres notions de l'Histoire Ecclesiastique, dont l'ignorance leur seroit aussi honteuse, dit l'Auteur, que le seroit aux Jurisconsultes celle de l'Histoire Romaine; il peut cependant n'être pas inutile aux personnes plus avancées, & qui ayant fait une longue étude des originaux voudroient s'en rafraîchir la memoire: mais l'usage de ce Livre est plus propre aux Ecoles Lutheriennes qu'aux autres.



XVIII.

# JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 10. Mai M. DCCVI.

---

*Les Campagnes de* CHARLES XII. *Roi de Suede. Tome II.* A Paris chez Jacques le Febvre, dans la grand' Salle du Palais, au Soleil d'or, & chez Pierre Ribou, proche les Auguſtins, à l'Image S. Louis. 1706. in 12. pagg. 468. & à la Haye chez Guillaume de Voys, 1707.

M. DE GRIMAREST au commencement de ce ſecond Volume, nous fait entendre qu'il auroit encore beaucoup de choſes à dire à la louange de ſon Heros; mais ce Prince, remarque-t-il, „ content que ſes actions l'aſſurent à la poſ-„ terité, n'eſt point ſenſible au petit plaiſir „ qu'il pourroit goûter d'entendre ou de „ lire les louanges qu'elles lui ont meri-„ *tées.* " *Cela* engage cet Auteur à ſe con-

tenter de s'attacher aux faits, & à continuer d'être Hiſtorien; au lieu que dans d'autres circonſtances, il auroit peut-être pû devenir Panegyriſte.

Bien des gens peu inſtruits des finances du Roi de Suede, ſont embaraſſez de ſçavoir d'où il tire de quoi fournir aux frais d'une ſi longue guerre. M. de Grimareſt nous donne d'abord une idée des revenus de ce Prince, & nous fait connoître de quelle maniere Charles XI. reünit à la Couronne tous les biens qui en avoient été alienez.

Nôtre Auteur reprend enſuite ſon Heros où il l'avoit laiſſé dans le premier Volume. Pendant le Siege de Thorn, ſes Miniſtres avoient menagé un Traité avec l'Electeur de Brandebourg. Par ce Traité, ces deux Princes convenoient qu'ils agiroient de concert, ſur-tout pour ce qui pourroit regarder la conſervation de leur Religion; & Charles reconnoiſſoit l'Electeur, Roi de Pruſſe.

Le Roi de Pologne ayant perdu toute eſperance de faire la Paix, aſſembla les Polonois de ſon parti, & reſolut de renouveller les alliances avec le Czar. D'un autre côté, il ſe forma une Confederation en faveur du Roi de Suede, lequel promit aux Confederez de les ſoutenir, juſqu'à ce que la Pologne fût tranquille. Ces aſſurances les engagerent à convoquer une Diete à Varſovie. Ainſi le Royaume ſe trouva partagé

en

: deux Princes, qui mirent tout en usa-
ur augmenter le nombre de leurs crea-
.. Elbing paya de grosses contributions
oi de Suede, & Danzich n'en fut exemp-
ue par les sollicitations de quelques Puis-
s étrangeres.
ans la Diete de Varsovie, le Cardinal
at se declara hautement pour le parti
 liberté, par un discours qu'il fit à
emblée. Le Roi de Suede écrivit à
 Diete, qu'il ne voyoit point de re-
e plus prompt pour calmer la Pologne,
de choisir pour Roi le Prince Jacques
esky, qu'il protegeroit toûjours; & en
ne temps Sa Majesté Suedoise envoya
Ambassadeurs à la Republique confe-
e, pour traiter de la Paix avec elle.
a Noblesse Polonoise resolut enfin de
ôner son Roi. Le Nonce du Pape in-
a Sa Sainteté de ce grand dessein. Le
e écrivit au Cardinal Primat pour l'obli-
à en empêcher l'execution; mais cette
nence ne se rendit point aux raisons de
ainteté. Le Czar crut aussi qu'il étoit de
devoir de joindre ses exhortations à
s du Pape, & il écrivit aux Confede-
une Lettre, où il joignoit les menaces
remontrances. Le Roi de Pologne fit de
côté d'amples protestations. Mais tout
 ne servit qu'à aigrir les esprits, & le
ône fut declaré vaquant.
Neanmoins comme les contributions que
*Suedois* tiroient, grossissoient tous les

 jours,

jours, les Polonois confederez pressoient continuellement les Ministres du Roi de Suede de conclure une Paix. Pendant que l'on insistoit sur cela à Varsovie, le Roi le Pologne fit arrêter le Prince Jacques & le Prince Constantin son frere, en Silesie, sur les terres de l'Empereur.

Cette detention irrita extrêmement les Confederez; & le Cardinal Primat en écrivit au Pape en termes tres-forts & tres-touchans. Le Roi de Pologne publia en même temps un Manifeste pour se justifier; & les Assemblées de part & d'autre annullerent reciproquement toutes leurs deliberations, & se traiterent de Conventicules. L'aigreur alla même si loin, que l'on supposa des Lettres au Cardinal Primat, tournées d'une maniere propre à le rendre suspect au Roi de Suede; mais ce Prelat fit voir la fausseté de ces Lettres.

Pendant ces troubles, Sa Majesté Suedoise preparoit sa Campagne, & étendoit ses contributions de tous côtez; ce qui donna occasion à beaucoup d'actions que les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de rapporter. Le Roi de Pologne en usoit de même à l'égard de ses Ennemis; de maniere que tout le Royaume étoit en armes & en confusion. Peu s'en fallut que le General Rhinschiold, qui observoit Sa Majesté Polonoise, ne la surprît dans Cracovie, d'où elle fut contrainte de se sauver avec precipi-

ion. Elle eut quelques desavantages con-
: ce General dans les marches qu'elle fut
ligée de faire pour se conserver le pays.
Enfin, le Palatin de Posnanie, qui avoit
é deputé de la part des Confederez pour
er prendre les dernieres resolutions du Roi
Suede, les apporta à Varsovie ; & com-
e Sa Majesté insistoit toujours sur une nou-
lle élection, on publia l'interregne. Ce
ince fit declarer Danzich en faveur des
onfederez, & tira de cette ville de grosses
ntributions.

La Confederation de Sandomir, qui te-
oit pour le Roi de Pologne, declara rebel-
s & ennemis de la Patrie les membres de
Confederation de Varsovie ; & Usurpa-
ur & Tyran, celuy qui seroit élu Roi de
logne. Elle fit aussi prêter un nouveau
ment à Sa Majesté Polonoise, pour s'assu-
: davantage de la sincerité de ses sentimens
: la Souveraineté de ce Royaume : car c'est
le fondement de l'inquietude des Polo-
is.

M. de Grimarest après nous avoir fait con-
ître avec soin les motifs des deux partis,
l'état de la Pologne au milieu des troubles
i l'agitoient, nous conduit aux actions de
Campagne de 1703, où se fit l'élection
nouveau Roi. Cette Election fut remise
isieurs fois, à cause des grandes contesta-
ns qui s'éleverent sur le choix de la per-
nne. Le Roi de Suede, qui ne s'accom-
odoit pas de ces longueurs, se rendit à

 Var-

Varsovie, & determina les esprits en faveur du Palatin de Posnanie, de la Maison de Leezinski. Il y eut quelques protestations contre cette Election, mais elles n'eurent pas de suite. Le Cardinal Primat ne s'y trouva point, mais il ne fut pas long-temps sans reconnoître le nouveau Roi Stanislas I. qui peut-être n'auroit pas été élû, si le Prince Alexandre Sobieski n'avoit refusé d'être Candidat, pour ne point attirer de nouveaux malheurs sur les Princes ses freres.

Après l'Election du Roi Stanislas, Charles ne songea qu'à affermir ce Prince sur le trône. Dans cette vûe, il partagea ses forces en trois corps; & à la tête du plus considerable, il alla chercher le Roi Auguste à Jaroslaw où il croyoit le trouver. Mais le Roi de Pologne, informé de sa marche, évita sa rencontre: de sorte que Sa Majesté Suedoise l'ayant manqué, se détermina à faire le Siege de Leopold.

Tandis que cette expedition l'occupe, le Roi Auguste fit dessein d'aller à Varsovie, & d'y enlever le Roi Stanislas, la Reine, le Cardinal Primat, & plusieurs Seigneurs Polonois. Il marcha à grandes journées, mais quelques mesures qu'il eut prises, il ne put dérober ses mouvemens à ses ennemis. Ainsi Stanislas eut le temps de joindre le Roi de Suede, & la Reine & le Cardinal se retirerent heureusement à Danzich.

*Le* General Horn Ambassadeur du Roi de *Suede*, voulut tenir ferme dans Varsovie:

ma

ais ce lieu étant sans défense, il fut obligé, rès quelques jours d'attaque, de se rendre isonnier de guerre au Roi Auguste avec sa tite garnison, qui se loua fort du bon traiment qu'elle en reçut. Il n'en fut pas de ême des Confederez, dont les maisons funt pillées, excepté celle du Roi Stanislas, quelle fut épargnée à la sollicitation du once.

Ainsi le Roi Auguste se vit maître de Varvie, & de ses environs, tandis que le Roi e Suede prenoit Leopold. Cette Place, uoi que bien fortifiée, ne tint pas longemps contre les Suedois; ils l'emporterent 'assaut. Le Roi de Suede s'exposa dans les ttaques comme le dernier de ses Soldats, & s Officiers generaux se crurent obligez de prier instamment de faire un peu plus de cas e sa vie. ,, Mes amis, leur répondit ce , Prince, il est vrai que vous n'avez pas be-, soin de mon exemple pour soutenir l'hon-, neur de la Nation; mais il faut du moins , que je fasse comme vous autres pour rem-, plir les devoirs d'un Roi de Suede. " *Paroles*, dit l'Auteur, *qui furent proferées vec une affabilité qui en relevoit encore la randeur*. Sa Majesté Suedoise ne fut pas si eureuse en Livonie pendant cette camagne. Le Czar y parut avec de nombreu. es forces, & prit Dorpt & Nerva. Les Suedois ne laisserent point de remporter dans cette Province quelques avantages sur les *Moscovites*; & le General Suedois Leven-

T 5 haup

haup se signala en plusieurs occasions sur la frontiere de Curlande.

M. de Grimarest entre ensuite dans le détail de ce qui se passoit dans la grande Pologne, où le General Meyerfeldt battit les Saxons, quoi qu'inferieur en nombre. Le Roi Auguste, qui avoit beaucoup de troupes de ce côté-là, fit attaquer Posnanie par les Generaux Brandt & Patkul. L'Auteur nous fait le portrait de celui-ci, parce que c'est un Sujet du Roi de Suede, & que sa fortune a quelque chose de singulier. Le Roi Auguste se crut aussi en état de faire sortir de Danzich le Cardinal Primat, & les autres Seigneurs Confederez qui s'y étoient retirez; & d'obliger cette ville à payer des contributions pareilles à celles qu'elle avoit payées à Sa Majesté Suedoise. Mais Posnanie fut vigoureusement défendue par le General Meyerfeldt, & le Roi de Suede tira d'inquietude les Habitans de Danzich. Ce Prince, après la prise de Leopold, alla chercher son Ennemi à Varsovie, & le poursuivit avec trois mille chevaux seulement pendant cinquante lieues Polonoises qu'il fit en dix jours. Charles & Stanislas se distinguerent extrémement par leur bravoure dans cette expedition, qui fut remplie d'actions étonnantes; & les Saxons & les Moscovites furent entierement dispersez. Le Roi Auguste se retira d'abord à Cracovie, & se rendit ensuite à Dresde pour y raccommoder ses affaires, & pour remettre une nouvelle

mée ſur pied. Après une courſe ſi glo-
ıſe, le Roi de Suede diſpoſa toutes cho-
pour le couronnement de Staniſlas, &
ır la Campagne ſuivante.
La ville de Danzich avoit tâché de pour-
r à ſa fureté, en faiſant un Traité d'al-
ıce avec l'Electeur de Brandebourg: mais
ı n'empêcha pas Sa Majeſté Suedoiſe d'im-
ẽr de nouveau des loix à cette ville, de
ɛr des contributions dans ſon territoire,
le ſe faire livrer par les Habitans, des
ubles & des équipages que le Roi Auguſte
it mis en depôt entre leurs mains.
Le parti du Roi Auguſte ſe dérangea,
elque ſoin que ſes creatures priſſent de le
tenir. La meſintelligence y regnoit, cha-
ı pilloit de ſon côté; l'Armée de la Cou-
ıne exigeoit des contributions des amis
nme des ennemis, les Moſcovites s'étoient
dus inſupportables en Lithuanie. On at-
uoit tous ces deſordres à l'abſence du
Auguſte qui ne quittoit point la Saxe,
i que les Polonois de ſon parti le priaſ-
t inſtamment de rentrer dans le Royau-
. Mais ce Prince apprehendoit pour ſon
s hereditaire; ainſi toutes choſes demeu-
ent en cet état juſqu'à ce que le Sieur
ielginski eut formé un parti en ſa faveur.
General fit un peu changer de face aux
ires, en troublant toutes les Dietes con-
uées pour le Couronnement du Roi Sta-
as.
a Majeſté Suedoiſe, qui ne perdoit pas de

de vûe son grand dessein, en poursuivit l'execution malgré les Moscovites, les Cosaques, les Lithuaniens & les Saxons, qui s'assemblerent de tous côtez pour le traverser. En plein hiver ses armes triompherent en Curlande & en Lithuanie. Elles ne furent pas moins heureuses en Livonie, où l'Armée Navale du Czar fut brûlée d'une maniere singuliere, à la faveur des glaces, à peu près dans le temps que le Czar faisoit des rejouissances à Moscou pour le succès de sa Campagne precedente. Ce Prince se flattoit de la conquête entiere de la Livonie dans la Campagne suivante, & il s'y prepara avec soin.

Charles ne s'étonnoit ni des menaces ni des preparatifs de ses ennemis. Il se forma un parti sous le commandement du Sieur Potoski Seigneur Polonois; mais ce parti se rangea dans la suite du côté de Sa Majesté Suedoise, qui voyant qu'il étoit temps de terminer son ouvrage, fit publier des Universaux pour convoquer les petites Dietes, & l'Assemblée generale.

Le General Rinschioldt observoit les Saxons sur l'Oder pour les empêcher de passer ce fleuve; le General Meyerfeldt tenoit les environs de Danzich; le General Stromberg avec le Sieur Potoski soumettoit le Palatinat de Cracovie; & le General Levenhaup faisoit tête en Lithuanie aux Saxons, aux Lithuaniens, & aux Moscovites. Dans ce temps-là le feu prit au quartier du Roi de Suede, & ce Prince ne dédaigna pas de travailler

iller lui-même à l'éteindre. Peu après, n lui apporta l'agreable nouvelle que le General Levenhaup, fort seulement de sept ou uit mille hommes, avoit remporté une ictoire complette sur vingt-quatre mille Moscovites, Saxons & Lithuaniens, après n combat fort opiniâtré.

Sa Majesté Suedoise n'eut pas plûtôt reçu ette importante nouvelle, qu'elle partit pour ller soutenir la Diete du Couronnement. Smielginski vouloit la troubler ; mais quoi que fort de 10000 hommes, il fut défait par e General Niedrot qui n'avoit que 3000 chevaux. Ces grands avantages rassurerent les Confederez, & rompirent le dessein qu'avoit le Czar de prendre Riga, & d'envahir la Livonie. Il s'empara seulement de la Curlande, & se rapprocha de Tikoczim pour inquieter la Diete.

Les Rois Charles & Stanislas étant arrivez à Varsovie, les Sessions ne furent troublées que par le Nonce du Pape, qui fit tous ses efforts pour empêcher le Couronnement. Il fut resolu dans la Diete d'écrire au Pape en termes respectueux, mais très-forts. Et parce que le Cardinal Primat ne voulut point couronner le Roi Stanislas, l'Archevêque de Leopold que l'on fit venir à Varsovie ; fut chargé de cette grande action. L'élection de Stanislas fut confirmée, & ce Prince que plusieurs belles qualitez rendoient digne de regner, fut couronné le quatriéme d'*Octobre*, en presence du Roi

Dreſde à Grodno, où il s'abo
Czar, & où il inſtitua l'Ord
blanche. Voila en abregé ce q
nu dans ce ſecond volume. M
reſt promet de nous en donner
lors qu'il aura de quoi le rempli
teur, ſans ſe jetter dans des ref
ſon Lecteur en état d'en faire. I
informé des faits qu'il rapporte
donne une liaiſon & un tour qu
avec plaiſir. On a rendu compt
Volume des Campagnes du R
dans le 18. Journal de l'année pa

CHRISTIANI WARLITZI
Doctoris & Profeſſoris publ. e
non Archiatri Sax. & Anhalt
nium lacrymarum Medico-Sa
tembergæ, ſumptu Chriſtia

ire sur les larmes. C'est un Me-
us le donne, & le même qui
donné un Livre intitulé, *De*
*pturæ in rebus verecundis*, dont
arlé dans le 40. Journal de 1703.
Cet Auteur nommé M. Warlitz,
r une Preface, où il dit d'abord
encement & la suite de la vie
sont que misere; sur quoi il
est ce qu'a remarqué fort docte-
d Hippocrate, qu'à cette occa-
l'Atlas des Medecins, *Medico-*
Ensuite il observe que tous les
rent quand ils naissent, mais
fference, que les garçons pleu-
t *A*, & les filles en criant *Ai*.
de grands mysteres dans cette
*ai*. Premierement elle se trouve
marquée dans la fleur de Jacyn-
ns la Jacynthe vulgaire, mais
nt les Poëtes attribuent la naif-
d'Ajax, ce qui ne contribue
xplication de ce passage de Job
*Homo sicut flos egreditur*, *L'hom-*
*e une fleur*; où Job, selon nô-
& un Interprete qu'il cite, ne
comparer l'homme à une fleur
mais à la fleur de jacynthe en
laquelle par la syllabe *ai* qu'elle
sur ses feuilles, represente si bien
font les enfans quand ils naissent.
r avoue cependant que tous les
ne conviennent pas sur ce point,
&

fleur de jacynthe, veut dire
Mr. Warlitz dans la ſuite de
moraliſe beaucoup ſur les miſ
il a ſoin d'appuyer toutes ſes
témoignages de divers Auteur
premierement ſaint Auguſtin
que, Pline, & Seneque; enſ
prien, Herodote, Paracelſe,
ce, &c. L'Ouvrage eſt diviſé
tres: le premier eſt *des larm*
la connoiſſance des larmes en
nôtre Auteur, ſe tire de la Bo
Phyſique, de la Morale, de
payenne, de la Rhetorique
gion, &c.

La Botanique lui fournit *la*
elle lui fournit les huiles, les
reſines, qui ne ſont que des l
tes. Dans la Phyſique, il trou
cerf, la larme d'œuf: par cet

Prêtres payens faisoient accroire qui sortent des yeux de leurs statuës ; & comme les encore, dit-il, que l'on suppose sortir être sorties de certaines images. Tous icles sur lesquels nôtre Auteur n'épargne les citations, ni les exemples. Au sujet ce dernier article, il cite Polydore Virle, qui écrit avoir vû la statuë d'un Saint, s yeux de laquelle, tous les ans au mois May, il sortoit des larmes, par le moyen une branche de vigne qu'on avoit adroitement détournée dans la statue ; ce pretendu iracle apporta pendant long-temps beauoup d'argent à celuy qui en étoit l'auteur, ais la fourberie fut enfin decouverte.

Le second chapitre est de l'origine des larles ; nôtre Auteur traite ce sujet en Meden, & il n'y amene rien d'étranger ; ce qu'il dit est connu.

On examine dans le troisiéme chapitre, quelle matiere sont les larmes, & on se clare pour le sentiment de ceux qui prendent qu'elles ne sont qu'une portion de serosité du sang On prouve ce sentiment par l'abondance des larmes, lesquelles urnissent une si grande quantité d'eau, u'il n'est pas possible que cette eau vienne mmediatement d'ailleurs que de la masse du ng, les ventricules du cerveau, ni les yeux 'étant pas suffisans pour en être le reservoir. . Par la saveur, qui est la même que celle e la serosité du sang, c'est-à-dire, salée, & uelquefois même si acre qu'elle ulcere les

joües.

au lieu que lors que le sang
larmes tiennent de cette alt
qu'on le voit, par exemple,
de ceux qui ont la jaunisse,
roissent toutes jaunes. 4. Pa
du lait des nourrices, lorsqu
pleurent beaucoup : car la se
moins le vehicule du sang qu
peut lire sur ce sujet Melc
*tom. poster. specul. Medic. pra*
on verra qu'il met les frequen
tre les causes qui font tarir le
rices. On peut lire encore su
jet Bartholin, *Centur. anatom*
5. Par la conformité entiere
vre entre les larmes, les sueu
nes : car on ne disconvient pa
nieres ne soient la serosité n
6. Par la facilité de pleurer
grande dans ceux qui ont le

y cause une douleur qui le fait pleu-
Une blessure, un coup qu'on reçoit fait
r; une triste nouvelle, comme celle
nort d'un amy, fait pleurer aussi; &
lu reste, que nous ne rapporterons
Au sujet de la mort, nôtre Auteur
, que les Romains gardoient sept jours
ps de ceux qui étoient morts de ma-
qu'au bout des sept jours on deman-
haute voix & en criant, si le corps
point dans quelque lethargie, &
avoit point d'esperance : aprés cette
de, qui se faisoit plusieurs fois de sui-
n bruloit le corps : ce qui à donné
ce mot *Conclamatum est*, pour dire,
t fait, il n'y a plus d'esperance de vie.
cinquiéme chapitre est de la differen-
larmes. Il y en a de feintes, il y en
nceres; il y en a qui viennent de joye,
es qui viennent de tristesse; il y en a
lontaires, &c. Nôtre Auteur s'étend
r toutes ces differences; puis il rap-
quelques remedes pour guerir l'écou-
t involontaire des larmes. Parmi ces
es, il n'oublie pas l'euphraise, la gran-
elidoine, le fenouil, la rhue, la valeria-
genievre. Pline dit que les chevres
es n'ont jamais mal aux yeux, & il en
ie la cause à certaines plantes qu'elles
nt : or les chevres sauvages mangent
up de genievre; ce qui est si vrai, que
on les tue, on leur en trouve des
dans l'estomach.

Nô-

nez du camphre de contriti
rhe de mortification, du dia
diaſanctorum; verſez ſur to
phraiſe, c'eſt-à-dire, de l'
avec quelques goutes de lar
mêlez toutes ces drogues da
la conſcience, laiſſez-les c
tribulation, & faites-en un or
pour cette ordonnance, un d

Le ſixiéme chapitre eſt des
mes & de celles des bêtes. Le ſ
mes de l'enfant au ventre de
tiéme, de la cauſe pourquoi
facilement, & les autres diffici
viéme, de l'utilité des larmes,
les peuvent faire. Il dit dans c
rapport de *Guevara in Hor*
370, qu'aux Indes les enfans à
pleurent jamais, & qu'à cau
toûjours auprès de leur berce

s grands Hommes ont pleuré:
ssus Ænée, Xerxès, Jules Ce-
Auguste, &c. puis il vient à Je-

rend aisément tout ce qu'un Au-
bondant que le nôtre, est capa-
sur ce sujet. Ce que nous avons
quelques autres chapitres, peut
idée de celui-ci.

i De Leyden Tractatus Juri-
tici, quorum seriem sequens pa-
ibet. Accedunt huic editioni,
vita, medulla Tractatuum, &
gum ad quas scripsit. Recensuit,
auxit Sebastianus Petzoldus,
Majestatis Borussiæ Bibliotheca-
stelædami apud Sebastianum Pet-
1701. C'est-à-dire: *Traitez de*
*de Politique*, *par* Philippe de
*avec la Vie de l'Auteur*, *&c.* A
am chez Sebastien Petzold. 1701.
gg. 406.

r de ces traitez a vécu dans le
ziéme siecle. Il étoit originaire
as, d'une famille noble, & un
lebres Canonistes de son temps.
le Droit Canonique dans l'Uni-
rleans, & depuis dans celle de
il fut fait Professeur en 1369. En-
été pourvû d'un Canonicat de
sainte Marie de Condé, il retour-

na

& fut député par Albert de
ville d'Avignon, vers le Pa
de qui il obtint un Canoni
d'Utrecht. Il mourut à Utre
& fut enterré à Leide, où
deux Prebendes dans l'Eglise
ce. Les Ouvrages qu'il a la
imprimez la premiere fois à
Severin, l'an 1516. Com
resté que tres-peu d'exemp
principaux Magistrats de la
dam a communiqué le sien
velle Edition. Ce Livre con
tits Traitez.

Le premier intitulé, *De*
*& forte Principantis*, renfer
sont autant de decisions
& des Novelles de Justinie
le gouvernement & le bien
Republique. Cet ancien Int

e, ſous le titre *De Formis &*
*icæ utiliùs & faciliùs guber-*

ie enfin, *De modo & regula rei*
*liùs gubernandæ*, eſt une in-
bien regler ſa maiſon.
nt fait l'Eloge de nôtre Au-
é ſes explications remplies d'u-
:able, qui attire les Lecteurs,
ur curioſité; qu'on y trouve
ratique de nos Ancêtres, leurs
tuts, leurs Coutumes, & leurs
lieres; qu'on y apprend avec
laiſir, des faits hiſtoriques;
iement tient l'eſprit en halei-
continuellement l'attention.
que cet Ouvrage n'eſt pas
u Barreau qu'à l'Egliſe, &
Sçavans s'en ſerviront pour
Plagiaires qui ſe ſont paré des
ce grand Juriſconſulte enſe-
nebres, & qui ont herité de

ſt permis de rechercher les
chute de nôtre Auteur, il
ie trois choſes y ont pû con-

eſt le changement qui eſt ar-
riſprudence & dans la face des
ouvernement. Par exemple,
jugeoient en Hollande que
outumier, & non ſuivant le
n n'y admettoit la preuve du

viol & du rapt que sur les dépositi[...]
sept personnes dignes de foy. Il [...]
certaines Villes où les malfaicteurs n[...]
convaincus que sur le témoignage d[...]
vins de la Ville. Celui qui avoit [...]
Clerc devant le Juge Seculier, ét[...]
de son action, & le Juge declaré [...]
de toutes sortes d'Offices de J[...]
ce qui servoit plûtôt à autorise[...]
qu'à reprimer ces desordres. [...]
dispositions, & autres semblable[...]
abrogées, il ne faut pas s'étonn[...]
vre, qui contient ces vieilles pr[...]
le même sort.

La seconde cause, qui a de[...]
Auteur, est le grand nombre[...]
risconsultes qui sont venus de[...]
les noms ont effacé le sien; d[...]
premier Jurisconsulte de son [...]
venu par succession de temps [...]
un des mediocres; heureux [...]
de quelques-uns, il n'est po[...]
des derniers.

Enfin on peut attribuer l[...]
de l'infortune de nôtre Au[...]
vaise latinité, & à la ba[...]
Ceux qui lui ont rendu la [...]
que les Lecteurs, qui cr[...]
de le mépriser par cet e[...]
ront au moins refuser le[...]
sublimité de ses pensées &[...]
ses maximes. Nous nous [...]
marquer ici le merite de[...]

Magiſtrat, qui a communiqué l'exemplaire de ces Traitez, en a fait un precis ſous le titre de *Medulla Tractatuum*, que l'on voit à la tête du Livre; mais la verité eſt qu'il y en a peu que l'Auteur n'ait tiré des anciens Auteurs ou des diſcours du vulgaire. L'expoſition de ſix ou ſept de ces maximes, fera juger du reſte, & du caractere de l'Auteur.

I. MAXIME.

*Impetuoſa & violenta regnatio rarò viſa eſt longævè principari.*

II. MAXIME.

*Duces, Comites, & ſimili dignitate ſublimati, domus habere debent ſeparatas ab uxoribus ſuis, & nonniſi rarò cum illis convenire. Dulceſcit enim & plus proficit omne rarum, & dulcis ſomni intervallum.*

III. MAXIME.

*Cor nobile & altum non inquirit de factis alierum.*

IV. MAXIME.

*Familiam groſſo, non delicato cibo nutrias.*

V. MAXIME.

*Si abundas blado, non diligas cariſtiam, [q]ia diligens cariſtiam, cupit eſſe pauperum [ho]micida.*

VI. MAXIME.

*Dolorem de mala uxore tunc mitigabis, quando audies ſiniſtra de uxoribus alie[n]is.*

VII. MAXIME.

*Vestis multùm sumptuosa, probatio est pauci sensûs.*

ERN. SAL. CYPRIANI Vindiciæ Justinianeæ, sive, pro Justini Martyris Dialogo cum Tryphone Dissertatio Apologetica, quâ veterum Ecclesiæ Doctorum, qui Filium Dei Patris Ministrum dixerunt, Orthodoxia vindicatur. Jenæ impensis Johannis Bielckii. 1705. C'est-à-dire, *Défense de S. Justin, ou Dissertation Apologetique pour le Dialogue de S. Justin avec Tryphon, dans laquelle on justifie l'orthodoxie des anciens Docteurs de l'Eglise au sujet du Verbe.* Par Ernest Sal. Cyprien. A Jene aux depens de Jean Bielck. 1705. Brochure in 12. pagg. 48.

LE Docteur Koch a écrit pour prouver que le celebre Dialogue de S. Justin Martyr avec Tryphon n'est point en effet de S. Justin, mais qu'il est plutôt l'ouvrage de quelque faussaire Arien; ce jugement porte sur certaines expressions qui ont paru à M. Koch être favorables à l'Arianisme. M. Cyprien dans des Notes sur le Livre de S. Jerôme, des Ecrivains Ecclesiastiques, a attaqué cette opinion de M. Koch, non pas à la verité fort au long sur la pretendue supposition du Dialogue, mais pour avertir simplement de l'inconvenient où se jette le D. Koch, en pré-

tant

es armes au parti des Sociniens, & leur nt un homme dont l'autorité est aussi & aussi venerable que l'est celle de S. M. Koch à répondu très-aigrement, ne maniere pleine de mépris; & M. Cy- croit être très-moderé dans sa Repli- bien qu'il y paroisse beaucoup de fiel & iosité. On y peut apprendre de quelle re il ne faut point que des gens de let- des Theologiens écrivent les uns con- autres. Et c'est presque là tout le fruit en peut tirer. Car le Livre ne fournis- oint de nouvelle critique pour établir enticité du Dialogue de S. Justin, & urs l'orthodoxie des premiers Peres a- été soûtenue par de grands hommes, M. Cyprien emprunte ses Réponses, trouve ici que ce qui est rebatu dans oles de Theologie.

*tit Apparat Royal, ou Nouveau Dictio- re François & Latin, enrichi des meilleu- façons de parler en l'une & en l'autre ngue. Recueilli des meilleurs Auteurs, & dans un ordre très-facile & très-methodi- pour la composition du François en Latin. uvelle Edition. Avec un Dictionaire Geo- aphique des noms des Empires, Royaumes, ovinces, Peuples, Villes, Isles, Fleuves, Ri- res, &c.* A Rouen chez Richard Lalle- nt, proche le College des RR. PP. Je- tes. 1705. in 8. pagg. 822.

XIX.

# JOURNAL DES SÇAVANS

Du Lundi 17. Mai M. DCCVI.

---

Considerazioni sopra un famoso Libro F
zese, intitolato, *La Maniere de bien*
*ser dans les Ouvrages d'esprit*, cioè
maniera di ben pensare ne' Componi
ti, divise in sette Dialoghi, ne' qual
gitano alcune questioni Rettoriche e
tiche, & si difendono molti passi di I
& di Prosatori Italiani, condannati
Autor Franzese. C'est-à-dire, *Reflexion*
*un Livre François, intitulé, La m*
*re, &c.* A Bologne chez Constanti
sarri, à l'Image S. Michel. 1703. i
pagg. 832.

LE nom du Pere Bouhours Jesuite
celebre en France, & dans les
étrangers, par le merite de plusi
Ouvrages écrits avec beaucoup d'esprit &
politesse. Dans celui dont il est ques
presentement, & qui a pour titre: *La*

*e de bien penser dans les Ouvrages d'esprit,*
ere Bouhours avoit desapprouvé quel-
; endroits des Auteurs Italiens, où ces
vains ingenieux lui avoient paru donner
or à leur imagination, & passer les bor-
de la justesse. M. le Marquis Orsi a en-
ris de répondre à cette critique; mais
nême temps, quoi qu'il ne s'agisse que
uelques endroits du Livre, il l'examine
entier, & fort severement. C'est d'un
faire honneur à l'Italie; & de l'autre,
attaquer un des plus fameux Ecrivains
France, dans celui de tous ses Ouvrages
luy a peut-être autant coûté d'étude &
eflexion. Tel est le droit de la guerre;
n'a souvent qu'une Place à recouvrer, &
s'empare d'une Province entiere. Du
e M. Orsi compte tellement sur la justice
a cause, qu'il ne fait pas difficulté de
ndre pour arbitre une personne accoutu-
au goût sage & severe de ce que l'anti-
é a produit de meilleur parmi les Grecs
armi les Romains: car il adresse son Ou-
ge à Madame Dacier. Cet Ouvrage est
é en sept parties, qui sont autant de
logues.

'Auteur fait paroître sur la scene quatre
vans de different caractere, dont l'un dé-
l assez foiblement le Pere Bouhours con-
les trois autres. Ceux-ci l'attaquent avec
coup de methode, en faisant pourtant
blant de se tenir sur la défensive, & de
ontenter de refuter ce que le Pere Bou-

hours a avancé contre quelques Auteurs qu'ils pretendent justifier. Ces trois Interlocuteurs ne paroissent ni également sçavans, ni également serieux. Il y en a un qui parle en maître, & que les autres respectent comme un très-habile homme; pour celui-là, il tient presque toûjours sa gravité. Il y en a un autre qui sert de second à cet habile homme, & qui est à peu près aussi serieux que lui. Enfin il y en a un troisiéme qui fait de son mie[illegible]r réjouïr la compagnie, & à qui il [illegible] mis de badiner & de railler. Les coup[illegible] : ce dernier porte au Pere Bouhours so[illegible]dinairement plus violens que ceux des [illegible]es.

Quoi qu'on ne fas[illegible] effleurer la matiere dans le premier Dialogue, cette piece ne laisse pas d'être très-utile par rapport au dessein de l'Auteur, puisqu'elle sert à diminuer l'estime que le Pere Bouhours s'est acquise par ses Ouvrages. On tâche d'y faire voir que celui dont il s'agit ne merite pas d'être traduit, & que ce que le Pere Bouhours y a mis du sien, en fait la partie la moins estimable. On s'applique à rendre odieux cet Auteur, parce qu'il a osé critiquer les Anciens. Il a dit, par exemple, que *de tous les Ecrivains ingenieux, celuy qui sçait le moins reduire ses pensées à la mesure que demande le bon sens, c'est Seneque*: Qu'*Ovide ne sçait pas trop se tenir ni laisser ce qui luy a réüssi d'abord*: Que *Martial s'enfle dans les grands sujets*: Que Tacite raffine, & ne re-

conte

*conte point les choses comme elles ont été, mais comme il s'imagine qu'elles auroient pû être.* Il faut de la hardiesse pour condamner de la sorte des Auteurs Latins si accreditez; mais le Pere Bouhours a porté encore plus loin son audace, il a même attaqué les Grecs, & il n'a pas tenu à lui qu'on n'appellât desormais un potage qui ne sentiroit que l'eau, *un potage à la Grecque.* Il n'est pas moins temeraire lors qu'il trouve mauvais que Virgile fasse faire de belles reflexions morales à Mezentius, parlant à Rhæbus son cheval, puisque Virgile a imité en cela le grand Homere, qui dans l'Iliade fait parler Achille à son cheval Xantus, comme à une personne raisonnable.

On joint à toutes ces accusations quelques Extraits piquants des Auteurs qui ont écrit contre le Pere Bouhours, sur-tout de l'Auteur des Sentimens de Cleanthe sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, & de l'Auteur du Livre intitulé, *Vindiciæ nominis Germani contra quosdam obtrectatores Gallos.*

Enfin, on accuse le Pere Bouhours de n'avoir pas eu une connoissance assez parfaite des Auteurs Italiens pour en parler. C'est ce que M. le Marquis Orsi pretend prouver ici en deux manieres; & par une méprise considerable du Pere Bouhours, & par le mauvais choix qu'il fait des pensées des Italiens. La méprise consiste en ce que le Pere Bouhours a attribué à l'Arioste, ces deux Vers du Berni,

*Il pover' uom, che non se n'era accorto*
*Andava combatendo, ed era morto.*

*Vous n'aprouveriez pas*, dit-il, *ce que dit l'Arioste d'un de ses Heros : que dans la chaleur du combat, ne s'étant pas apperçu qu'on l'avoit tué, il combattit toujours vaillamment, tout mort qu'il étoit.*

On rapporte cinq Stances de l'*Orlando innamorato* du Berni ; les Vers que nous venons de transcrire sont à la fin de la troisiéme, avec quelque petit changement. On y trouve une pensée fort burlesque, & tout à fait conforme au genie du Berni, qui n'a écrit que pour faire rire. Il ne convient pas plus de citer le Berni, pour donner une idée de l'Arioste, remarque M. Orsi, qu'il conviendroit de citer Scarron pour mettre les gens en état de juger du Poëme de *la Pucelle*.

A l'égard du mauvais choix des pensées, qu'on reproche ici au Pere Bouhours, on appuye ce qu'on en dit principalement sur une Historiette. ,, Un Predicateur, dit le ,, Pere, prêchant à Milan le jour de Pâques ,, devant le Cardinal Charles Borromée Archevêque de la Ville, dit aux peuples, ,, qu'ils avoient un Prelat très-saint, & tout ,, semblable à un œuf de Pâques, qui est ,, rouge, qui est beni, mais qui est un peu ,, dur. Mr. Orsi s'étonne que le P. Bouhours ait donné place à cette miserable comparaison dans un Livre où il prétendoit avoir recueilli les pensées les plus ingenieuses des

Anc

nciens & des Modernes ; & demande si lle peut servir à faire connoître le merite les Predicateurs Italiens ? Elle y peut servir, observe-t-il, comme les comparaisons ridicules du petit Pere André serviroient à donner une idée de l'éloquence des Predicateurs François. Là-dessus il extrait du Livre intitulé *Menagiana*, un endroit où le petit Pere André compare un pauvre à une poule, & un riche à un chien de Boulogne.

Dans le second Dialogue, on s'attache serieusement à l'examen du Livre *De la Maniere de bien penser*. Le titre arrête d'abord, & l'on recherche avec soin ce que c'est qu'une *pensée*, ce que c'est qu'une *pensée ingenieuse*, à quelle operation de l'esprit elle appartient, quelle en est la cause efficiente, la cause materielle, la cause formelle, & la cause finale ; en quoi elle differe d'une *pensée non ingenieuse*.

Le troisiéme Dialogue commence par une refutation des Observations que le Pere Bouhours a faites sur ce Vers de Lucain,

*Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.*

Ce Pere a dit entr'autres choses, que Lucain *tout Payen, tout Poëte qu'il est, ne peut pas donner à un homme l'avantage sur les Dieux, sans blesser la Religion dans laquelle il vit ; de sorte que la pensée de Lucain, est tout ensemble & fausse & impie.* On nie d'abord que le Poëte rende Caton superieur aux Dieux : on ajoute que quand il le feroit, cela ne se-

roit pas contre la Religion poëtique. Pour soutenir cette réponse, on fait voir que selon les Poëtes, les Dieux étoient sujets à mille foiblesses, & qu'en bien des rencontres les hommes avoient eu l'avantage sur eux. Hercule encore mortel blessa Junon d'une fleche à la mamelle droite; il fit aussi une blessure à Pluton, & Mars ne fut pas exempt de ses coups. Mars gemit 13 mois sous les chaines dont le chargerent Orus & Ephialte; Diomede blessa Venus au Siege de Troye. M. le Marquis Orsi, cite avec éloge une pensée de Corneille toute pareille à celle de Lucain, & qui est tirée de la premiere Scene de l'Acte 5. du Pompée. La veuve de Pompée tenant dans ses mains l'urne qui renferme les cendres de son mari, proteste qu'elle le vengera, & s'exprime ainsi:

*Moy je jure des Dieux la puissance suprême,*
*Et pour dire encor plus, je jure par vous-même.*

Après cette courte Apologie de Lucain, les Interlocuteurs examinent en quoi consiste le Vray-semblable, & font voir que souvent il differe non seulement du Vray, mais aussi du Possible. Ils recherchent si le Vray-semblable tient le milieu entre le Vray & le Faux, & appliquant leurs recherches generales aux pensées ingenieuses, ils en distinguent de deux sortes, par rapport à la Verité. Le

Vray

y paroît se trouver dans les unes, quoi
il n'y soit pas; il est dans les autres, quoi
il ne paroisse point y être. La Vray-sem-
nce appartient aux pensées de la premiere
ece, & la Nouveauté à celles de la se-
nde.

Le quatriéme Dialogue traite principale-
ent du Grand & du Sublime. On y parle de
proportion qu'il doit y avoir entre les su-
ts & les expressions; on s'y entretient aussi
es differens genres de stile, & de la mode-
tion qu'il faut garder dans l'usage des hy-
erboles.

On demande au commencement du cin-
uiéme Dialogue, si l'Agreable peut former
ne espece particuliere de pensées ingenieu-
s. Le P. Bouhours a decidé qu'oui, en é-
blissant trois genres de pensées ingenieu-
s; l'un de pensées nobles, grandes & su-
imes; l'autre de pensées jolies & agréables;
le troisiéme, de pensées fines & delica-
s. Ici l'on doute de la justesse de cette di-
sion, & l'on seroit assez porté à croire que
Agreable convenant au Sublime & au Deli-
t qui certainement ne sçauroient plaire sans
rémens, ne peut gueres se détacher de ces
ux genres pour en faire un à part. On re-
arque que le Pere Bouhours, en parlant
s pensées purement agreables, en exclut
que nous appellons *Plaisant*; & que neaan-
oins il ne laisse pas de donner pour des pen-
es purement agreables une centaine de
nsées tout-à-fait burlesques, & pro-

pres à faire rire. En voici quelques-unes.

Epitaphe de Pasquet.

*Cy gît un fou nommé Pasquet,*
*Qui mourut d'un coup de mousquet,*
*Lors qu'il voulut lever la crête:*
*Quant à moy je croy que le sort*
*Luy mit du plomb dedans la tête,*
*Pour le rendre sage en sa mort.*

Sur la mort de Colas.

*Colas est mort de maladie,*
*Tu veux que j'en pleure le sort.*
*Que diable veux-tu que j'en die?*
*Colas vivoit, Colas est mort.*

Sur la mort d'un Chien.

*Pour aboyer un Huguenot,*
*On m'a mis en ce piteux être;*
*L'autre jour je mordis un Prêtre,*
*Et personne ne m'en dit mot.*

Après les pensées agreables, on examine les delicates dans le reste de ce Dialogue.

Le sixiéme Dialogue est tout employé à la défense du Tasse. Comme il a été attaqué par le Pere Rapin, & par M. Despreaux, aussi-bien que par le Pere Bouhours, on le défend

l'abord contre ces deux Auteurs, mais
le grands égards pour eux. L'Interlo-
r qui semble favoriser le Pere Bou-
, se récrie un peu sur ces égards, &
sçavoir ce qui rend la censure de ces
Critiques plus supportable que celle du
Bouhours. Celui qui joue le rolle le
iquant, répond à cela, qu'on est bien
choqué de l'orgueil & des caprices
belle femme, qu'on ne l'est de ces mê-
imperfections lors qu'elles accompa-
une beauté mediocre; qu'on pardon-
x excellents Musiciens des fautes, qu'on
uroit supporter dans les Musiciens du
nun; & que tandis qu'on écoute sans
ience les vanteries d'un General d'Ar-
qui s'est rendu fameux par ses victoi-
on refuse d'ouvrir les oreilles aux rodo-
ades d'un simple Officier de nouvelle
Ces comparaisons sont assez injurieu-
Pere Bouhours; mais ne pourroit-on
re que nôtre Auteur ne s'en sert qu'a-
mieux cacher le veritable motif qui le
à mépriser ce Pere, & à faire grace
utres. Il est vray que le Pere Rapin a
é mauvais que le Tasse mêlât dans son
ie le *caractere badin* avec le serieux; &
fit faire à Renaud tout ce qu'il y a d'é-
it & d'extraordinaire, tandis que Go-
qui est son Heros, ne fait presque
mais cet Auteur a dit aussi, que le des-
*le plus accompli de tous les Poëmes moder-*
toit *celui du Tasse*, & qu'il n'étoit rien

 sor-

*sorti de plus achevé de l'Italie.* Il est vray encore que M. Despreaux a maltraité le Tasse dans ces Vers :

> *Tous les jours à la Cour un sot de qualité*
> *Peut juger de travers avec impunité :*
> *A Malherbe, à Racan preferer Theophile,*
> *Et le* clinquant du Tasse, *à tout l'or de Virgile.*

Mais c'est aussi M. Despreaux, qui, moins ennemi du caractere Badin, que le Pere Rapin, s'est exprimé en faveur du même Poëte, en cette sorte :

> *Il n'eût point de son Livre illustré l'Italie,*
> *Si son sage Heros toûjours en oraison,*
> *N'eût fait que mettre enfin Satan à la raison ;*
> *Et si Renaud, Argant, Tancrede, & sa Maîtresse*
> *N'eussent de son sujet égayé la tristesse.*

Par ce mélange de bien & de mal, il est aisé de comprendre que si les partisans du Tasse trouvent dans les Ouvrages du Pere Rapin & de M. Despreaux des choses qui les irritent, ils y en trouvent aussi qui les appaisent ; & que par consequent ils ne doivent pas être si mécontens de ces deux Auteurs, qu'ils ont sujet de l'être du Pere Bouhours.

On

On examine dans ce Dialogue tous les endroits que ce Pere a critiquez dans la *Gierusalemme liberata*, & l'on met tout en œuvre pour montrer qu'il a tort.

Dans le dernier Dialogue, M. le Marquis Orsi répond aux Remarques qu'on a faites contre Guarini Auteur du *Pastor fido*, & Bonarelli Auteur de la *Filli di Sciro*. Il se dispense de prendre de même la défense de l'*Adone* du Cavalier Marin. L'Inquisition l'a condamné, cela suffit pour fermer la bouche à ceux qui auroient envie d'en dire du bien. Des Poëtes, il passe aux Auteurs Italiens qui ont écrit en Prose, & que le Pere Bouhours a censurez. Nous dirons un mot de ce qui regarde Palavicin; on peut voir dans le Livre, de quelle maniere l'Auteur justifie Strada, & quelques autres. Le Cardinal Palavicin étant encore Jesuite, & dédiant à *Monsignor Rinucci* Archevêque de Fermo, un de ses Ouvrages, dit à ce Prelat, pour le louer de divers Traitez qu'il avoit écrits touchant les fonctions Episcopales; *Que ces matieres si seches & si dures, mais traitées avec tant d'esprit, tant de politesse, & tant d'éloquence, ont quelque chose de plus surprenant, que ces jardins delicieux qui paroissent tout à coup sur des rochers affreux & steriles avec le secours de la magie.* Selon le Pere Bouhours, la comparaison n'est pas heureuse, tant parce qu'il n'y a gueres de rapport entre un Evêque & un Magicien, que parce qu'elle signifie en quelque sorte, *que les Ouvrages*

du

*du Prelat ne sont pas solides, & qu'il y a plus d'apparence que de fonds dans ce qu'il écrit.* M Orsi soutient que la comparaison est excellente ; mais il donne tant d'étendue à ses raisons & aux reflexions qu'il y joint sur la nature des comparaisons en general, qu'il nous est impossible de les rapporter : nous nous contenterons de dire après lui, qu'il n'est pas moins permis de comparer un Evêque à un Magicien, qui après tout est un homme, qu'il est permis de comparer des hommes aux plus petits des animaux. Or Virgile dans le quatriéme Livre de son Eneïde, n'a pas fait difficulté de comparer aux fourmis les Troyens occupez à mettre leur Flote en état de servir.

M. le Marquis Orsi paroît avoir beaucoup d'estime pour les Auteurs François ; on s'apperçoit par-tout qu'il les lit, qu'il les goûte, qu'il les possede. Il cite si frequemment & d'une maniere si obligeante M. Dacier, qu'il merite que ce sçavant homme le cite à son tour souvent, & avec éloge.

*Table Chronologique des Ordonnances faites par les Rois de France de la troisiéme Race. Depuis Hugues Capet, jusqu'en 1400.* A Paris de l'Imprimerie Royale. 1706. Et se vend chez Rigaud, rue de la Harpe. in 4. p. 318.

QUoi qu'il ait été fait un grand nombre de Recueils & d'abregez d'Ordonnan-

ces

ıos Rois, il n'y a point eu jusqu'ici de
ation entiere des Ordonnances. S. M.
permis que le Public fût plus long-
privé de cet avantage. Elle a choisi
: travail immense & penible, trois A-
d'un merite distingué (MM. Berro-
oger, & de Lauriere) à qui elle a pro-
us les secours necessaires à l'entreprise
xecution d'un aussi grand dessein. Ils
nt dans cette Table Chronologique le
r lequel ils ont travaillé, afin que les
nes qui sont en état & dans la disposi-
les aider de leurs avis, ou de leur four-
matieres, ne se trompent pas dans le
des Pieces qu'ils ont à leur commu-
, ou dans les avis qu'ils peuvent leur
r.

ompilation que ces MM. pretendent
e renfermera, non plus que celle de
ıon, que les Ordonnances des Rois de
iéme Race, en y évitant trois defauts
rables, qu'ils ont trouvé dans ce
ilateur. Le premier est qu'il lui est
une infinité d'Ordonnances, & qu'en-
les qu'il a données, il s'en rencontre
rs qui ne sont pas entieres. Le second
il a grossi son Recueil de plusieurs Pie-
ui ne sont pas de veritables Ordonnan-
troisiéme, en ce que pour suivre l'or-
matieres, il a coupé les Ordonnan-
autant de morceaux qu'il y a de dispo-
differentes, & qu'il a rangées sous dif-
titres.

Pour

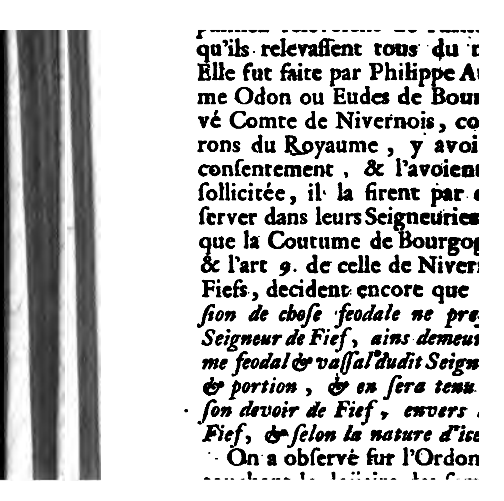


un plus grand eclaircisseme
soin d'en avertir le Lecteur :
rangement qu'ils ont fait de
ils se sont attachez à l'ordre
de n'être pas obligez de
tieres.

Ils esperent que cet ordr
des Ordonnances plus facile
port à l'Histoire, soit par r
prudence, parce que ceux
l'Histoire, trouveront tout
une Table Chronologiqne,
Roi a fait de Loix pendant
que ceux qui veulent étudie
ce auront deux avantages ;
maire contenant en substa
tions des Ordonnances sur
re; l'autre, une Table Al
sera compris sous chaque

nvois d'une Ordonnance à une au-
c des remarques sur les Ordonnances
t été abrogées par d'autres posterieures.
Table Chronologique, qui paroit au-
hui, est un essay de ce grand Ouvra-
lle contient un extrait des Ordonnan-
tes depuis Hugues Capet, jusqu'à cel-
Charles VI. de l'an 1400. qui doivent
composer le premier Volume de cet-
velle compilation. Il y a à côté de
Ordonnance deux sortes de notes;
s dans le fond, où sont marquez les
& les lieux, & les autres, à la marge
ure, qui indiquent les Manuscrits ou
res, d'où les Ordonnances ont été ti-
Il y a au pied une troisiéme sorte de
, servant à expliquer les difficultez
rencontrent dans les Ordonnances,
ur en fixer la date, ou pour en mar-
'enregistrement ou la publication.
is pouvons dire au sujet des Ordon-
faites en ces temps-là, ce qu'un Histo-
dit des premieres Loix de la Republi-
omaine, qu'elles étoient simples, à
le la simplicité des mœurs. *Hæ primò*
*s hominum animis simplices erant*, &
s étoient en petit nombre, s'étant de-
ultipliées par l'excès & la quantité des
& des desordres, *corruptissimâ Republi-*
*urimæ leges.*
ci en particulier ce qui nous a paru de
emarquable dans ce premier Volume
'donnances.

A Ville-



qu'ils relevassent tous du r
Elle fut faite par Philippe A
me Odon ou Eudes de Bou
vé Comte de Nivernois, co
rons du Royaume, y avoi
consentement, & l'avoient
sollicitée, il la firent par
server dans leurs Seigneuries
que la Coutume de Bourgo
& l'art 9. de celle de Niver
Fiefs, decident encore que
*sion de chose feodale ne pre*
*Seigneur de Fief, ains demeu*
*me feodal & vassal dudit Seign*
*& portion, & en sera tenu*
*son devoir de Fief, envers*
*Fief, & selon la nature d'ice*
On a observé sur l'Ordon

outume de Normandie dans l'art. 389.
*ue les perſonnes conjointes par mariage*
*communs en biens, ſoient meubles, ou*
*s immeubles.* On a recherché l'origi-
:e droit, mais inutilement, parce
ie connoiſſoit point l'Ordonnance de
es Auguſte faite au Pont-de-l'Arche,
iillet 1219. par laquelle il ſtatua que
mes mortes, decedant ſans enfans,
s meubles & conqueſts appartien-
au mary ſeul, & que les heritiers
mme n'y auroient rien. *De viro &*
*matrimonio conjunctis ſi mulier ſine*
*leceſſerit, parentes ipſius mulieris, &*
*rticipabunt cum marito ſuo in his quæ*
*maritus ejus, ſimul acquiſierunt, dum*
*ieret, in mobilibus nec in tenementis,*
*etè remanebunt marito ipſius mulieris,*
*ius verò mulieris accedet quod ipſa ſe-*
*ulit in matrimonio ſalvo legato ſuo,*
*a potuit facere per jus.*
l'Ordonnance de S. Louïs de l'an
faite pour l'Anjou & le Maine, on
pluſieurs choſes qui ſervent à l'intel-
de ces Coutumes, tant au ſujet des
, & des gardes, que de la majorité
.
les établiſſemens on trouve pareille-
n grand nombre de choſes qui ſervent
lligence de ces deux Coutumes: on
lans l'art. 22. du liv. 1. le parage éta-
apprend dans le chap. 25. du même
e que c'eſt que le cas de Haute Juſti-

ce & de Baronie ; dans le chap. 38. ce c'est que la Moyenne Justice, la Voiri Justice à sang ; dans le chap. 44. & 72. dès ce temps le parage finissoit quan lignage ne pouvoit plus se compter, & lors ce qui étoit tenu en parage comme à être tenu en hommage ; & enfin da chap. 141. ce que c'est que des Fiefs en tierce foi.

*A Paris en* 1268.

ORdonnance touchant les Election noniques, appellée la Pragmatiq S. Louïs. Plusieurs de nos Auteurs l'on confondue avec l'Ordonnance de S. Lo l'an 1228. touchant les Eglises & les siastiques des Dioceses d'Arles, de Na ne, de Cahors, d'Agen, & d'Alby exemple, Bochel qui a rapporté la Pra tique entiere, qu'il a bien datée du m Mars 1268. en rapporte des fragmens 1114. & 1141. qu'il date mal comme mens de l'Ordonnance de l'an 1228.

La même faute est dans l'ancien Stil Parlement part. 3. tit. 3. §. 5. & pa tit. 36. §. 5. & part. 3. tit. 39. §. 2. & p tit. 45. §. 20. Chopin est tombé dans l me erreur, *de sacra Politia*, page 6. date un article de la Pragmatique d 1228.

*Etabliſſemens de France diviſez en ...ux Livres, contenans pluſieurs decisions ſur differentes matieres. En 1270.*

..Du Cange dans ſa Preface ſur ces Etabliſſemens, dit qu'il n'eſt pas bien-aiſé de ...re s'ils ont été effectivement publiez ...Louïs, en plein Parlement, pour avoir ...de Loix, comme leur intitulation ſem... marquer, car ce qui y eſt porté, qu'ils ... par lui publiez en 1270. avant que ...eprendre le voyage d'Affrique, peut ...r quelque difficulté, d'autant que cela ...ccorde pas avec ce qu'a écrit Guillau... Nangis, qu'il partit d'Aiguemortes ...ce voyage, le Mardi après la Fête de ...rre & de S. Paul, l'an 1269. d'où il ...it qu'il n'a pû faire publier ces Ordon...s en 1270.

... a fait voir qu'il y a faute dans Nangis, ...'il eſt impoſſible que S. Louïs ſoit parti ...uemortes pour aller à Tunis, le Mardi ... la Fête de S. Pierre de l'année 1269. ... qu'il ſe trouve pluſieurs Chartes qui ...vent que S. Louis étoit encore à Vin...es au mois de Mars ſuivant de la même ...e; car on ſçait qu'alors les années com...çant à Pâques, il arrivoit toûjours qu'el...niſſoient par le mois de Mars; & com...'année 1270. commença le 18. Avril, ...toit le jour de Pâques, le mois de Mars ...edent ſe trouva entier dans l'année 1269.

Le

tous les biens qu'elle possedoi
qu'elle acquereroit. La Cha
tée par Doublet, fol. 910. &
ensuite à Cluny où il fit ses
Avril, qui étoit le premier
1270.

De Cluny, il alla à Aigue
fut près de deux mois; & la v
re & S. Paul, il s'embarqua p
nis, où il mourut le 25. d'A

Saint Louïs a donc été en
près de trois mois de l'année
ne peut pas douter de ce qui
Preface de ces Etablissemens,
*Louïs les fit & ordonna*, l'an

C'est sur ces preuves qui
mises, & qui sont très certai
cru obligé de mettre ces Etal
la compilation, comme une
quoi qu'ils se trouvent dans

fs, & nouveaux Acquefts : par exemple, Teftament de Philippe Augufte touchant Regale, eft une très-belle Piece; à quoi faut joindre les Ordonnances MS. du Septembre 1332. & 8. Octobre 1334.

On fera bien-aife d'apprendre que nos Rois foient quelquefois des Ordonnances par rs Teftamens : tel eft celui de Philippe gufte fait à Paris en 1190. fur lequel on ait une note, pour avertir qu'il ne le faut s confondre avec fon Teftament de 1222. dans laquelle on obferve que Joly & Mr. Cange, en citant des articles de cette rdonnance de 1190. n'ont pas fçu qu'elle oit faite en forme de Teftament, non plus ie Chopin en fon Traité *de facrâ politiâ*, mme on l'a remarqué fur l'Ordonnance 'il date de 1220. & qui eft apparemment article de celle de 1190.

Saint Louis dans une Ordonnance touant les ufures, qui eft de 1256. ou 1257. dit qu'il vouloit qu'elle fût executée, mêe en cas de mort, comme fon Teftament.

Philipes le Long par fon Teftament fait à onflans lez Carrieres, le 26. Août 1321. donne que les nouvelles Garennes feront truites.

Charles V. par fon Teftament fait à Men au mois d'Octobre 1374. confirma l'Oronnance, qu'il avoit faite au mois d'Août ecedent, pour fixer la majorité des Rois 14 ans.

JOANNIS ANDREÆ FISCHERI Medicinæ Doctoris Profeff. publ. extraord. in Academ. Hier. & Med. Provinc. Ducalis Ifenac. Confilia Medica, quæ in ufum practicum & forenfem pro fcopo curandi & renunciandi adornata funt. Francofurti ad Mœnum apud Joannem à Sande. 1704. C'eft-à-dire : *Confultations de Medecine, par* Jean André Fifcher, *Docteur en Medecine, &c.* A Francfort chez Jean de Sande. 1704. in 12. pagg. 181.

CE Recueil comprend quinze Confultations fur diverfes maladies. La premiere Confultation, & les deux dernieres, font en Latin; mais quelques-unes des autres font écrites en Allemand, quelques-unes moitié en Allemand & moitié en Latin. Nous rapporterons une de ces Confultations, pour donner une idée du Recueil. Il s'agit d'un homme de qualité attaqué d'une hydropifie afcite. Le malade eft âgé de quarante-fix ans ou environ, fort colere, fans couleur, & d'un temperament phlegmatique & melancholique; fon corps a toûjours été un peu bouffi; il aime le vin de Hongrie, & en boit trop; il a des taches de fcorbut; il tombe dans des laffitudes frequentes; fes gencives font ulcerées, & fi-tôt qu'il fait le moindre exercice, il a peine à refpirer. Son corps eft à prefent tout œdemateux; & quand on y touche, la marque du doigt y refte longtemps.

temps. Le ventre, le ſcrotum, & les pieds ſont prodigieuſement enflez. La reſpiration eſt preſque interceptée; la ſoif le brûle, il ne peut plus marcher; il ſent un grand poids au bas ventre; des hemorrhoïdes internes le tourmentent, il n'urine qu'avec douleur, & encore que goute à goute; le ſiege eſt ulceré, les jambes rendent une humeur qui les rongent; il a des attaques d'épilepſie & d'apoplexie: tous les remedes qu'on luy a faits ont été juſqu'à preſent inutiles. Nous prions M. le Docteur de dire ce qu'il penſe ſur ce ſujet, & de vouloir bien dans une extremité ſi preſſante nous communiquer ſes lumieres.

REPONSE. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on n'eût pas attendu ſi tard à demander conſeil; je ne puis rien annoncer à preſent que de funeſte, & il eſt bien à craindre que la nouvelle Lune ne termine la vie du malade: cependant pour ne rien deſeſperer, je veux bien declarer ici de quelle maniere je m'y prends pour guerir l'hydropiſie aſcite, qui eſt celle dont le malade eſt affligé. Premierement, lorſqu'on voit, comme ici, que la lymphe eſt extravaſée, il faut éviter les purgatifs, & je puis dire, avec Van Helmont, qu'on ne voit gueres d'hydropiſie aſcite, ſe guerir par les purgatifs: cependant ſi les forces du malade ſont aſſez grandes, & qu'on juge à propos de le purger, on pourra choiſir *pour cela* le mercure doux. Mais en ge*neral*, *au lieu* des purgatifs, il vaut mieux

employer les diaphoretiques avec quelques diuretiques doux : ces remedes fortifient les visceres, rendent aux parties le ressort qu'elles ont perdu, & émoussent l'acreté de la lymphe. Les bayes de genievre ont une grande vertu contre l'hydropisie ascite. On en peut faire une legere infusion avec un peu de thé. Je ne conseille jamais ici les scarifications des pieds; pour la paracenthese, je la fais faire rarement, & seulement dans des sujets robustes; j'aime mieux à la place me servir d'un emplâtre digestif & antihydropique. Voila, en deux mots, ce que j'ai à vous mander.

Nôtre Auteur a cela de bon, qu'il ne s'écarte point : il répond precisément, & il ne fait pas comme certains Medecins, qui dans les Consultations cherchent plus à étaler une vaine & pedantesque érudition, qu'à prendre de justes mesures pour la guerison des malades,

*Paraphrases en vers François sur les Avis de sainte Therese à ses Religieuses. Par le Sieur* CENAMY. *Dediées à Madame l'Abbesse de Farmoutiers.* A Paris chez Nicolas Caillou Libraire, sur le Quay Malaquais, près l'Hôtel de Conty. 1705. in 8. pagg. 51.

XX.

XX.

# JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 24. Mai M. DCCVI.

---

*Voyage de Guinée, contenant une description nouvelle & très-exacte de cette Côte où l'on trouve & où l'on trafique l'Or, les dents d'Elephans, & les Esclaves : De ses Pays, Royaumes, & Republiques ; des mœurs des Habitans, de leur Religion, Gouvernement, administration de la Justice, de leurs Guerres, Mariages, Sepultures, &c. Comme aussi de la nature & qualité du Terroir, des Arbres fruitiers & sauvages, de divers Animaux tant domestiques que sauvages, des bêtes à quatre pieds, des reptiles, des oiseaux, des poissons, & de plusieurs autres choses rares, inconnues jusqu'à present aux Européens. Par* GUILLAUME BOSMAN, *depuis peu Conseiller & premier Marchand dans le Château de S. George d'Elmina, & Sous-Commandeur de la Côte. Enrichie d'un grand nombre de Figures.*

A Utrecht chez Antoine Schouten Marchand Libraire 1705. in 12. pagg. 520.

LA GUINE'E est un fort grand Pays qui renferme un nombre presque infini de Royaumes & de Republiques. Il s'étend d'Orient en Occident le long de la Mer, entre l'Ocean Atlantique & la Mer d'Ethiopie, depuis le 9. degré de longitude jusqu'au 38; ce qui fait 580 lieuës, à 20 lieuës par degré. La Côte d'où on apporte l'or fait une partie de la Guinée, & a environ 60 lieuës de longueur. Cette Côte est partagée en onze Pays, qui sont *Axim*, *Ante*, *Adom*, *Jabi*, *Commani*, *Fetu*, *Saboë*, *Fantin*, *Acron*, *Agonna*, *& Aquamboë*. Sept de ces Pays sont des Royaumes; & l'on peut donner aux autres le nom de Republiques, puisqu'ils sont gouvernez par les principaux des Habitans.

Le Pays d'*Axim* a environ six lieuës de longueur. C'est un Pays cultivé & rempli d'un grand nombre de villages très-peuplez, dont les uns sont situez sur la Côte de la Mer, & les autres plus avant dans les terres. Les Hollandois y ont un Fort appellé *le Fort de saint Antoine*, qu'ils prirent l'an 1642. sur les Portugais. La Côte de Guinée n'est pas la seule Côte d'où les Hollandois ayent chassé les Portugais. „ Dans le vieux temps, remarque nôtre Auteur, les Portugais ne „ servoient que de Bracques aux autres Nations pour chercher le gibier; & quand ils

„ l'a-





„ l'avoient trouvé, les autres venoient pour „ les en décharger, & s'en rendoient les „ maîtres. " Le Fort de saint Antoine n'est pas grand, mais il est bâti regulierement & de bonne défense, ayant trois batteries, des parapets, des dehors, & de hautes murailles du côté de la terre ferme. Il est d'ailleurs suffisamment pourvû de canons.

Les Brandebourgeois ont sur la Côte d'Axim une Forteresse nommée *Fridriksbourg*, qui a quatre batteries, sur lesquelles on voit 50 pieces de canon, mais qui sont du plus petit calibre. „ La porte de cette Forteresse, „ dit M. Bosman, est aussi belle qu'il y en „ ait sur toute la Côte, mais elle est beau„ coup trop grande à proportion du Fort; „ de sorte qu'on pourroit donner aux Bran„ debourgeois le conseil qu'on donnoit cy„ devant aux Habitans de Minde, c'est de „ tenir leur porte fermée, de peur que le „ Fort ne sorte & ne s'enfuye. " Le Commandant de cette Place porte le titre de Directeur general, & son autorité s'étend sur tout ce que les Brandebourgeois possedent dans la contrée, c'est-à-dire, sur deux Forts & une Loge.

Le Pays d'*Ante* a environ huit ou neuf lieuës de longueur. Il étoit autrefois habité par un peuple fier & nombreux; mais les guerrès continuelles que les Habitans ont euës avec ceux d'*Adom*, les ont tellement abbatu, qu'il ne leur reste plus rien de leur ancienne

grandeur. Les Anglois ont un petit Fort dans le Pays d'Ante auprès du village d'Infama, & les Hollandois en ont deux, l'un à Boutry, l'autre à Sacondé. Ce dernier Fort s'appelle le *Fort d'Orange*.

Le Pays d'*Adom* s'étend le long de la Riviere de Chama, qui forme plusieurs Isles où il y a de fort beaux villages. Les Hollandois y ont le petit Fort qui porte le nom de *S. Sebastien*. Ce Pays n'est pas gouverné par un Roi, mais par cinq ou six des principaux Habitans, qui, selon nôtre Auteur, sont de grands fourbes & de grands voleurs. Dans les dernieres guerres que les Adomois ont faites à leurs voisins, ils avoient pour General un Negre appellé Anqua, qui aimoit extrémement la guerre, quoi qu'il fût, dit M. Bosman, *le veritable portrait des poltrons*, quand il s'agissoit d'en venir aux mains.
„ Cet Anqua, continue l'Auteur, étoit non
„ seulement poltron, mais terriblement san-
„ guinaire & cruel. L'an 1691. il arriva
„ qu'ayant pris prisonniers dans un combat
„ quatre ou cinq de ses Ennemis, qui é-
„ toient du Pays d'Ante, il les martyrisa
„ cruellement; il les blessa par tout le corps,
„ & ensuite il se jetta sur eux comme un
„ tigre, suça & avala le sang qui sortoit de
„ leurs playes; & comme cela ne suffisoit
„ pas, il en fit coucher un lié devant lui,
„ contre lequel il étoit le plus en colere; &
„ après lui avoir fait percer le corps de part
„ en part avec des fers rouges, il en fit ti-

„ rer

,, rer le ſang, & le fit mettre dans un vaiſ-
,, ſeau; il en avala la moitié, & offrit l'au-
,, tre moitié à ſon Idole. L'an *1692*, com-
,, me il marchoit pour la ſeconde fois con-
,, tre ceux d'Ante, j'allay le ſaluer dans ſon
,, camp. Il me reçut aſſez civilement, &
,, me traita fort bien ſelon la maniere de ce
,, Pays-là; mais pendant que je me divertiſ-
,, ſois avec lui, il eut une occaſion d'exercer
,, ſa cruauté. Car un Negre voyant qu'une
,, des femmes d'Anqua avoit une nouvelle
,, ſorte de corail au col, prit ce corail en ſa
,, main pour le voir, ſans pourtant le déta-
,, cher. Cette femme ne trouvant aucun mal
,, à cela, le laiſſa faire; d'autant plus que
,, les Negres donnent une fort grande liber-
,, té à leurs femmes de ſe familiariſer avec
,, tout le monde, & même avec leurs Eſcla-
,, ves, pourvû qu'ils demeurent dans les bor-
,, nes de l'honnêteté. Anqua le trouva mau-
,, vais, & auſſi-tôt que je fus parti de l'Armée,
,, il fit mourir ces deux perſonnes innocen-
,, tes, & ſuça leur ſang.

Le Pays de *Jabi* eſt de très-petite étendue: c'eſt un Royaume dont le Souverain eſt ſi pauvre, que M. Boſman auroit, comme il l'avouë, de la peine à lui donner à credit pour *cent florins* de marchandiſe.

Le Pays de *Commany* a environ cinq lieuës de long & autant de large; il s'étend depuis la riviere de Chama, juſqu'au village de *Mina*. A moitié chemin de ces deux endroits, les Hollandois ont un Fort, raiſonnablement

nd, qui s'appelle *Vredenbourg*, &
ti l'an 1688. les Anglois ont aussi
rtées de mousquet de là un Fort a
derable. Celui des Hollandois es
âti en quarré. Il a quatre belles
ur lesquelles on peut mettre tr
pieces de canon. Il est assez gra
loger une garnison de 60 homr
il s'en faut beaucoup qu'il y en a
ment autant; il n'y a aussi que
canon.

Le celebre Château de *S. G*
*na*, est à trois petites lieuës de
Hollandois le prirent sur les l
1638. „ Il n'a pas son sembla
„ te, dit nôtre Auteur, soit
„ ce, soit pour la beauté
„ re. Il est bâti en long, ay
„ les extrémement hautes, a
„ nes batteries dedans, & u
„ vrages de dehors. Il a du
„ deux fossez creusez dans le
„ quel il est bâti; l'eau de
„ l'eau de pluye pour l'usag
„ & de nos Vaisseaux; mais
„ y avons trois belles citer
„ nent plusieurs centaines d
„ Il y a aussi quelques pie
„ de fonte, outre la batte
„ garnie de canons de fer
„ pour saluer les Vaisseau
„ partent, ou qui passer
„ loger une Garnison d

,, mes. Le General Hollandois y fait sa residence ordinaire.

Le Pays de *Fetu* a quatre lieuës en quarré. Il étoit autrefois si peuplé & si puissant, qu'il étoit la terreur de tous ses voisins, & particulierement de ceux de Commany ausquels il est maintenant soumis. Les Hollandois y ont un Fort nommé *Coenradsbourg*. C'est, selon M. Bosman, un édifice quarré, qui a quatre grandes batteries, & quatre petites qui sont sur le rempart dont cette Place est environnée. Les Anglois ont dans le même pays leur principale Forteresse proche du village *d'Oegwa* ou *Cabocors*. Il y a dans ce Fort un grand nombre d'appartemens fort propres & bien construits. Il est muni de quatre batteries ordinaires, & d'une cinquiéme qui est beaucoup plus longue que les autres, & sur laquelle il y a 13 pieces de canon. Comme ces pieces tirent à fleur d'eau, les Anglois peuvent empêcher qu'aucun Vaisseau ne vienne ancrer à leur rade.

M. Bosman dit qu'ils tiennent à Cabocors une très-méchante Garnison, & que leurs Soldats y sont dans un état si déplorable, qu'on en a pitié en les voyant, *& qu'ils ressemblent à une vieille compagnie d'Espagnols*. Selon lui, cela vient en partie, de ce que ,, rien ne plaît ,, tant aux Anglois que quand le Soldat dé- ,, pense tout son argent à boire du *Pons*, qui ,, est une certaine boisson composée d'eau de ,, vie, de jus de citron, & de sucre; & par ,, *consequent* un mêlange fort mal sain.

Nôtre Auteur ... ont encore ...
fiée que les Anglois ont encore ... fort
Elle eſt habitée par un Mulat fort
dont on ne dit pas ici beaucoup de ...
„ Mulat, dit M. Boſman, ſe v...
„ Chrétien, & il pourroit paſſer
„ tant inſtruit dans les fondem...
„ tre Religion, & ſçachant lir...
„ ſi ſa vie ne faiſoit voir qu'il ne ...
„ quoi qu'il ſoit marié en Angl...
„ laiſſe pas d'avoir ici pour le...
„ femmes, & autant de concu...
„ apparemment, continue l'A...
„ Anglois ne regardent pas c...
„ tant contraire à l'honnêteté ...
„ aniſme, puiſque la plûpart ...
„ ſuivent l'exemple de ce Mu...
„ que deux de leurs Agens e...
„ ment cinq ou ſix à eux de...
Le pays de *Saboë* comme...
... Fort des Anglois ...

*ſau*, qui eſt très-bien bâti. C'eſt un quarré qui eſt un peu plus large devant que derriere. Il a autant de batteries qu'Elmina, & 18 pieces de canon. Les murailles en ſont très-hautes, & la courtine qui joint les deux batteries qui ſont du côté de la Mer, eſt ſi large, qu'on en pourroit facilement faire une bonne batterie.

Le pays de *Fantin* occupe neuf ou dix lieuës de côte. Les Anglois y ont un Fort & trois Loges; les Hollandois y ont auſſi un Fort. Le premier que l'on trouve, en ſuivant toûjours la Côte, eſt aux Anglois. Un ſeul Anglois en fait la Garniſon, & y conſerve du mieux qu'il peut l'honneur du Pavillon de ſa Nation. A une demi-lieuë de là, il y a un autre petit Fort qui appartient auſſi aux Anglois, & qui eſt très-proprement bâti. On voit un peu plus bas, auprès du village du petit Cormantin, la Fortereſſe d'*Amſterdam*. Elle a été cy-devant la Capitale des Anglois, mais l'Amiral Ruyter les en chaſſa en 1665. Elle eſt environnée de trois petites batteries & d'une grande, ſur leſquelles il y a 20 pieces de canon.

Le Pays de Fantin eſt extrémement peuplé. Les Habitans ſont fort riches en or, en eſclaves, & en tout ce qui eſt neceſſaire pour la vie, particulierement en grains. Ces richeſſes les rendent ſi fiers, qu'un Européen qui auroit affaire à eux, dit nôtre Auteur, ſeroit preſque obligé de ſe tenir devant eux le chapeau à la main. Ce Pays n'eſt pas gouverné par un Roi, mais par un Chef

qu'ils appellent *Braffo*. L'autorit
eft fort limitée par celle de quel
lards, qui font comme les Co
Pays, & qui reglent affez fouve
res, comme il leur plaît, fans fe
peine du Braffo.

On ne nous dit pas de quelle
le Royaume d'*Acron*; on nous a
lement qu'il joüit ordinairement
de tranquillité, parce que les F
Fantin le protegent. Le Roi d'
fe pour le plus riche de la Côt
comptant, après celui d'*Aquambo*
landois ont dans fes Etats un peti
plutôt une Maifon fortifiée de
ries, appellée le Fort de *la Pa*
Commandant qui y refide reç
mortification de la part des Ne
perd patience, dit nôtre Auteu
lieu de la patience. Il y a fur le
teries de cette Maifon, huit pie
non.

Le pays d'*Agonna* furpaffe de be
lui d'Acron en force, en richeff
grandeur, & eft arrofé d'une b
très-abondante en poiffon, en hu
oifeaux. Une femme y regne
„ Je ne fçache pas, dit M. Bof
„ y ait aucun autre pays des Ne
„ femmes fuccedent au Royaume
„ que les hommes, que celui-ci.
„ gente a bien de l'efprit de ne v
„ fe marier, afin de ne pas ced

„ moins de ne pas partager son autorité.....
„ On dit même qu'elle a assez d'honnêteté
„ pour n'aimer qu'un Esclave à la fois, ce
„ que l'on peut considerer comme l'effet
„ d'une grande moderation, & comme une
„ espece de miracle. " Les Anglois ont vers le milieu du pays d'Agonna un petit Fort bâti en 1694. les batteries en sont si basses, qu'on pourroit facilement sauter par dessus, & on y voit plusieurs pieces de canon qui ne tirent qu'une demi livre de balle.

Quoi que la plus grande partie du pays d'*Aquamboë* soit du côté de la terre ferme, on ne laisse pas de le mettre au nombre des Royaumes de la Côte, parce que le Roi d'Aquamboë étend sa domination sur des Peuples qui occupent plus de 20 lieuës de pays le long de la Mer. La puissance de ce Prince est sans bornes On dit qu'il n'y a que deux sortes de personnes à Aquamboë, sçavoir le Roi & ses amis, qui sont le premier ordre; & ensuite leurs Esclaves, qui sont le second. Les Anglois, les Danois, & les Hollandois, se sont établis sur la Côte de ce Royaume; & chacune de ces Nations y a un Fort. Celui des Anglois est muni de 25 pieces de canon assez legeres. La Garnison en est peu considerable. C'est le defaut general des Anglois, selon nôtre Auteur.

Le Fort des Hollandois se nomme *Crevecœur* „ quoi que ce ne soit pas *un crevecœur*
„ d'en être le Commandant, remarque M.

„ Bos-

„ Bosman, à cause du bon negoce qu'il y
„ a. Il surpasse celui des Anglois en grandeur
„ & en canon.... Nous devons esperer que
„ nous demeurerons bons amis avec eux,
„ car sans cela nous pourrions nous saluer
„ un peu rudement." Ces deux Forts sont
à une portée de fauconneau l'un de l'autre.
A peu près à pareille distance est le Fort des
Danois, qui porte le nom de *Christiaansbourg*. Les Negres s'en emparerent en 1693.
„ Ils le surprirent, dit nôtre Auteur, à
„ l'occasion de la mort de quelques-uns de
„ la Garnison; c'étoit un plaisir (le malheur
„ des Danois à part) de voir comment les
„ Negres vivoient dans ce Fort; leur Commandant
„ nommé *Assammeni*, prit les habits
„ du Gouverneur Danois, se fit rendre
„ les honneurs, en cette qualité, & fit bien
„ des choses ridicules dans cette élevation
„ imaginaire. Il ne cessoit de faire tirer le
„ canon, comme si la poudre ne lui eût
„ jamais dû manquer. Il saluoit tous les
„ Vaisseaux non privilegiez tant Anglois
„ que Zelandois qui venoient ancrer devant
„ le Fort, & la plûpart du temps,
„ de deux décharges de canon. Il demeura
„ maître du Fort jusqu'à ce qu'il
„ vint deux Vaisseaux Danois sur la Côte,
„ & alors par les presens qu'ils firent
„ au Roi d'Aquamboë, & sur-tout par nôtre
„ intercession, ils rentrerent dans leur
„ Fort.

Toutes les Places, dont nous avons parlé,

autant de Marchez où les Negres
ent plus avant dans les terres, ap-
le l'or. Les Européens leur don-
marchandises en échange. On trou-
ans les montagnes, dans les rivie-
r le bord de la mer. L'or que l'on
ouvé, est de deux especes. L'une
*poudre*, & cet or qui est aussi fin
ine, est le meilleur, & le plus esti-
utre consiste en morceaux de diffe-
andeurs. Il y en a quelques-uns qui
nt la pesanteur d'un liard; mais il
ssi, dit M. Bosman, qui pesent *la
deux ou trois cens florins*, on appel-
, *or de mine*.

us donne ici un calcul assez curieux
ntité d'or qui sort tous les ans de
e. Il en sort, à ce qu'on pretend,
e marcs qu'on partage ainsi:

| | |
|---|---|
| npagnie Hollandoise ndes Occidentales en rte - - | 1500 Marcs. |
| npagnie Angloise, | 1200 |
| sseaux non privile- Zelandois, - - | 1500 |
| sseaux non privile- Anglois, - - | 1000 |
| ndebourgeois & les is, - - | 1000 |
| rtugais & les Fran- - - - | 800 |

La

La Guinée eſt un pays mal ſain pour les Etrangers, mais quoi que les Habitans ne ſoient gueres attaquez de maladies, ils ſont neanmoins plus ſujets au ver que les Européens. Le ver s'engendre dans tous leurs membres, & ſur-tout aux jambes. Quand cet animal a percé la peau, on tâche de le tenir ferme & d'en tirer peu-à-peu une partie; après quoi on l'attache à un petit bois, qu'on tourne tous les jours, juſqu'à ce que le ver ſoit entierement ſorti. S'il arrive que le ver ſe rompe, la douleur du malade redouble, & devient preſque inſupportable. Ces vers ont quelquefois une ou deux aunes de long.

Les Negres ſont fourbes, voleurs, & extrémement pareſſeux. Ils prennent leurs affaires ſi peu à cœur, qu'on ne peut preſque jamais remarquer s'ils ont du bonheur ou du malheur. Les jeunes gens & les femmes font paroître beaucoup de vanité dans leur maniere de s'habiller : les chaînes d'or, les coliers de corail, les braſſelets d'ivoire, ſont leurs principaux ornemens.

Les ſentimens des Negres ſont partagez ſur la creation de l'homme. Les uns l'attribuent à une groſſe aragnée, les autres à Dieu. Ceux-ci pretendent que Dieu ayant creé enſemble des hommes Noirs & des Blancs, il leur demanda ce qu'ils aimoient le mieux ou de poſſeder l'or, ou de ſçavoir lire & écrire. Comme c'étoit aux Noirs à choiſir, ils prirent l'or, & laiſſerent aux

Blancs

es la connoiſſance des Lettres. Dieu ir-
é de leur convoitiſe, ratifia à la verité leur
oix, mais en même temps il les condamna
re éternellement les Eſclaves des Blancs.
Il y a dans les 22 Lettres, qui compoſent
Recueil, une infinité de Remarques ſur
mœurs des Negres, & ſur les plantes &
animaux qui naiſſent chez eux. La 21e
La 22e Lettres ne ſont pas de l'Auteur,
is elles ne laiſſent pas d'être auſſi amuſan-
que les autres.

Prima (Seconda, Terza, Quarta) Lettera indirizzata alla dottiſſima, e chiariſſima Dama Franzeſe, *Madame Anne le Fevre Dacier*, dal Marcheſe GIOVAN GIOSEFFO ORSI, in propoſito del ſuo Libro intitolato: *Conſiderazioni ſopra la Maniera di ben penſare*. In Bologna. 1705. Per Coſtantino Piſarri ſotto le Scuole, all' inſegna di S. Michele. C'eſt-à-dire: *Quatre Lettres de Mr. le Marquis* Orſi *à Madame* Dacier, *au ſujet du Livre qu'il a écrit ſous le titre de* Conſiderations ſur la Maniere de bien penſer. A Boulogne chez Conſtantin Piſarri, &c. 1705. in 8. pagg. 184. La I. Lettre eſt du 17. de Juin 1705. La II. du 22. de Juillet. La III. du 5. d'Août. La IV. du 26. d'Août de la même année.

SOcrate, dans le Phedrus de Platon, trouve cela d'incommode à faire des Livres,

que



ont trouvé des Defenseurs,
esprit, ont soutenu sa quer
de ses décisions, attaquées
quis Orsi, dont nous avons
dans le Journal precedent,
assez que nous voulons parle
tes, les Auteurs du Journal
tous les mois à Trevoux,
*Memoires pour l'Histoire d*
*beaux Arts.* Ils ont marqu
la memoire d'un homme
d'honneur à leur Compag
M. Orsi sembloit n'avoir pa
qu'il en devoit faire. Ils
Livre des Reflexions, dont
lé dans le dernier Journal;
ses ont été publiées dans q
Fevrier, Mars, Avril, &
1705. C'est à ces Journa

; que ce qu'il en faut dire, pour faire
dre au Lecteur de quelle nature y sont
putes. Le Pere Bouhours, par exem-
iit consister la delicatesse d'une pensée
e mystere qu'elle presente à l'esprit,
l'esprit se plaît à developper. M. Orsi
: dans la beauté propre du stile simple,
le ne peut jamais être sans quelque
de foiblesse. Ils sont tous deux parve-
cette espece de définition, en appli-
aux choses de l'esprit, l'idée que l'on
ı délicatesse dans les choses qui tom-
ous les sens. Cette methode est sou-
a seule qui puisse conduire & regler
t dans des recherches aussi difficiles
:lles-là. Ne pourroit-on pas les con-
ous deux, & en suivant la même rou-
ıver encore une idée plus distincte &
ıste de la delicatesse? Il faudroit peut-
our cela faire attention à ce que nous
lons precisément, lorsque nous par-
e celle qui se trouve dans les person-
comme quand nous disons que quel-
a dans l'air du visage quelque chose
ɔle & de délicat*; sur quoi tombe la
:esse? N'est-ce pas en effet sur la sorte
uté qui résulte, lorsque dans une pro-
n très-juste de toutes les parties, les
ne sont marquez que legerement, &
nature ne laissant paroître ni muscles,
fs, cache avec soin tous les ressorts
a machine est composée. A raisonner
*principe*, & dans les bornes de cette
com-

comparaiſon, on dira que toute penſée ingenieuſe pouvant ſe reduire aux termes ſecs & précis d'un raiſonnement exact, celle-là paſſera pour délicate, où les membres du ſyllogiſme, qui en ſont, pour parler ainſi, les nerfs & les muſcles, ne s'appercevront point, & qui aura toute ſa juſteſſe ſans montrer ſa force. Ainſi l'on conſerveroit, non pas à la verité dans toute ſon étendue, l'opinion du Pere Bouhours ſur le myſtere, qui, ſelon lui, eſt l'ame de la delicateſſe, & celle de M. Orſi, ſur la beauté propre du ſtyle ſimple, jointe à quelque ſorte de foibleſſe. Car bien que ni le myſtere ni la foibleſſe ne ſoient pas abſolument neceſſaires, pour former ce qu'on appelle délicat en matiere de beauté; comme dans les corps, l'un & l'autre en eſt une ſuite naturelle & neceſſaire, on peut dire en quelque façon, qu'il en eſt de même des penſées, parce qu'un raiſonnement enveloppé, & dont quelque partie n'eſt pas exprimée, ne peut qu'être myſterieux, & ſemble n'avoir pas tant de force, que s'il étoit developpé, & faiſoit voir toutes ſes parties: quoi que, à examiner les choſes de près, un raiſonnement quand il eſt juſte, ne ſoit ni plus fort ni plus foible qu'un autre dans le même degré de juſteſſe. Or toute penſée ingenieuſe ſe reduit au ſyllogiſme, comme nous l'avons dit. Mais il ne s'agit ici que de l'art qui diſſimule ſes forces pour parvenir plus ſeurement à ſon but; ſelon ce mot d'Horace: *Urbani pa*

, *atque extenuantis eas consulto.*
Bouhours,; & M. Orsi, auront
atesse par quelque chose qui lui
& auront raisonné juste, quoi
ni l'autre n'en ait marqué l'essen-
à proprement parler, la poli-

chantillon de l'Ouvrage dont
, & en même temps de quoi
rit des personnes intelligentes,
ndre qu'ils ont dans ce démêlé
cer leur discernement.
questions qui regardent quel-
, & quelques expressions des
iens, il faut convenir en gene-
nême different qui partage les
s en Musique sur le goût Italien,
lt François, se trouve entre le
irs & M. Orsi, sur la maniere de
les Ouvrages d'esprit. Il faut
venir qu'il n'y a rien de si hardi
osition, qu'on ne sauve par l'au-
emples, ou par celle des Gram-
e qu'il y a de plus mal-aisé, mais
c'est l'application des exemples
eptes; & c'est ce qui dépend du
oi il est difficile de mettre les
ccord; chacun croit avoir le
bien que très-peu de personnes
perfection, une idée assez juste,
n de laquelle on assujettiroit aux
ût même qui semble n'en avoir
i des François, & celui des Ita-
liens

liens, n'est pas toûjours le même. On ne met point en France le Tasse à côté ni de Virgile ni d'Homere. Tout le reste des ju- gemens y ressemblent à celui-là. En Italie on pense autrement, & les contestations sur ce sujet pourront bien ne pas finir si-tôt. On se fera toûjours la guerre : mais cette guerre ne sçauroit être qu'utile aux uns, & aux autres. Les reproches des Ecrivains François pourront empêcher les Italiens de se livrer trop au feu ou à la gentillesse de leur imagination. Mais le commerce des Auteurs Italiens contribuera peut-être aus- à mettre du feu & de l'agrément dans les Ouvrages des François, les empêchera de tomber dans une maniere vicieuse, & de ramper en évitant de s'élever trop.

Les Hommes de Lettres s'oublient quel- quefois dans la chaleur des disputes, & la politesse est souvent blessée dans des Ouvra- ges qui ne traitent que de politesse. Il n'en est pas de même ici. On y voit une [illegible] attention pour les ménagemens que d[oivent] reciproquement avoir les personne[s] par la profession des Lettres humain[es] [...] dit M. Orsi, que j'ai [...] me fait voir, dit M. Orsi, que j'ai [...] fois en œuvre une même pensée [...] cette negligence, & je ne puis qu'[...] gé à ceux qui ont lû mon Livre av[ec] soin que je n'en ai eu moi-même [...] posant. Sur ce qu'on lui avoit ob[jecté] faisoit trop de cas de quelques Au[teurs Fran]çois dont le merite est mediocre

s étant pour l'ordinaire por-
n ou à blâmer ou à priser
ait hors de leur pays, il aime
de ce dernier côté que de
mis dans l'erreur pour juger
ement des Etrangers, que de
defaut contraire. Dans un
il veut pour la défense de son
er un grand nombre d'auto-
veut adoucir ce qu'il y a de
une refutation directe. Je
cette façon de penser très-
n'en ferois même une regle,
aux regles ordinaires de la
ais j'ai quelque apprehension
uisse faire, sans marquer peu
r le sentiment de plusieurs
ages qui ne sont pas de mê-
apporte ensuite les témoigna-
re des consequences. Nous
olontiers à ces traits-là pour
de quelle maniere les hon-
éfendent, & le soin extrême
Orsi pour ne blesser pas le
le ses adversaires, à qui il
out beaucoup d'estime & de

s autres Remarques. M. Orsi
es sont également dans l'er-
te qui a rendu si heureuse-
rançois l'endroit celebre du
*Mirtillo, Mirtillo, anima*
reur où ils sont leur est com-

mune avec presque tout le monde. C
point, comme ils le pensent, la Com
la Suze qui a fait cette traduction, c'
l'Abbé Regnier Desmarais; & nous
que bien-tôt lui-même il l'apprendr
blic, en l'inserant parmi ses autre
poëtiques, dont il prépare une édit
plette.

Nous croyons aussi que Mr. le
Orsi, pour l'interêt de la verité
empêcher que son autorité ne tr
jeunes gens, devoit avertir que
ni, dont il cite un passage à la
attribue dans cet endroit-là mên
re des vers qui ne sont point de
ceux que Socrate rapporte dans l
cibiade de Platon, & qui signif
*Dieu, donne-nous les biens que n*
*dons, donne-nous ceux-mêmes q*
*demandons point; mais éloigne de*
*que l'imprudence de nos prieres*
*mander.* Cette priere expri
vers Grecs, se trouve dans l'
sans nom d'Auteur. De quelq
soient, ils ne sont certainem
mere.

Nous devons aussi dire un
niere dont Mr. Orsi rappo
passages des Auteurs Grecs
Latin; ce qui nous paroît
que, hors la Langue origi
Traducteur n'est pas plus
que l'Italien. Il devoit

ſa Langue naturelle qu'il parle ſi élegamment, puis qu'il ne vouloit pas les citer en Grec, quoi qu'il paroiſſe le ſçavoir fort bien.

JOH. CONRADI BECKERI Phil. & Med. Doctoris, &c. Paradoxum Medico-legale, de ſubmerſorum morte ſine pota aqua, aliquot cadaverum ſectionibus detectum, & è principiis Mechanicis illuſtratum : cui adjicitur dodecas Obſervationum circumſtantiis curâque rariſſimarum. Gieſſæ Haſſorum Typis Henningi Mulleri. 1704. C'eſt à-dire : *Paradoxe de Medecine & de Juriſprudence, touchant ceux qui ſe noyent ſans avaler de l'eau ; découverte faite dans l'ouverture de pluſieurs cadavres, & expliquée ſelon les principes de la Mechanique. On y a joint douze Obſervations ſur des cures & ſur des maladies rares.* A Gieſſen chez Muller. 1704. in 12. pagg. 142.

ON a cru juſqu'à preſent que ceux qui ſe noyoient, avaloient une grande quantité d'eau, & que cette eau s'emparant de leur eſtomach & de leur poitrine, étoit la cauſe de leur mort. L'Auteur de ce Traité entreprend de montrer, qu'un homme, ou tel animal que ce ſoit qui ſe noye, non ſeulement n'avale point d'eau au moment qu'il ſe noye, mais qu'il eſt même impoſſible qu'il en avale.

*Il a ouvert* pluſieurs hommes & pluſieurs

animaux noyez, & il declare qu'il n'y a jamais trouvé ni dans la poitrine, ni dans l'estomach, aucune eau qu'ils pussent avoir avalée en se noyant. Il rapporte là-dessus des faits très-circonstantiez, & sur lesquels il est difficile de ne pas se rendre. Il est vrai que dans ces ouvertures de cadavres, il trouvoit le ventre si enflé, qu'à en juger par les apparences, il n'étoit pas possible de se persuader que l'eau n'en fût la cause; mais on n'avoit pas plûtôt percé le lieu, que la tumeur disparoissoit subitement, sans qu'on s'apperçût qu'il sortît autre chose que du vent.

Nôtre Auteur, après avoir établi le fait par divers exemples, s'applique à faire voir qu'il n'est pas possible que la chose aille autrement. Quand un homme se noye, la peur qu'il a lui fait faire une inspiration si considerable, que sa poitrine se remplit de tout l'air qu'elle est capable de contenir; l'eau qui succede aussi-tôt, & qui se presente à la gorge, empêche que l'expiration ne se fasse, parceque cette eau presse l'épiglotte de telle sorte; que l'air ne sçauroit s'échaper. L'air ainsi enclos, n'en a qu'un ressort plus violent, il gonfle les lieux qui le renferment; il vient heurter contre l'épiglotte comme pour l'ouvrir, la trachée artere se dilate; cette partie étant une fois dilatée, presse le pharinx qui est une espece d'entonnoir qui reçoit l'aliment, & qui l'introduit dans l'ésophage. Le pharinx ainsi comprimé, ne laisse

laiſſe entrer aucune goute d'eau dans l'eſtomach; l'air enfermé demeure toûjours ſans iſſue, & la malade perit enfin faute de reſpiration.

Nôtre Auteur éclaircit tout cela par des reflexions curieuſes, & fondées ſur la meilleure Mechanique.

Officina Latinitatis, ſeu Dictionarium Latino-Gallicum. *Nouveau Dictionaire pour la traduction du Latin en François, recueilli de Ciceron, Pline, Ceſar, Tite-Live, Saluſte, Tacite, Suetone, Virgile, Terence, Ovide, Horace, Juvenal, Calepin, Robert Etienne, Morel, & autres bons Auteurs, tant Anciens que Modernes. Enrichi des noms propres des Dieux, Empereurs, Rois, Princes, Heros, & Hommes Illuſtres. Des noms des Lieux, Pays, Empires, Royaumes, Provinces, Villes, Nations, Peuples, Iſles, Preſqu'Iſles, Arts de la Geographie, du Blaſon, de la Venerie & Fauconnerie, des Plantes, des Animaux, &c. Avec les Genres, les Preterits, & les Supins. Par J.C.* A Rouen chez Richard Lallemant, proche le College des RR. PP. Jeſuites. 1705. in 8. pagg. 854.

XXI.

# JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 31. Mai M. DCCVI.

---

JOH. HELFFRICI JUNGKEN, M. D. Physici Francofurtensis Chymia experimentalis, sive naturalis Philosophia Mechanica; ubi prior Pars generosiorum remediorum fabricam ex triplici regno cum omnibus manipulationibus fideliter exhibet: Pars altera eadem Medicamenta, inter alia, ad quoscumque morbos generaliter adaptare docet. Adjectis monitis Medicis affectus puerorum concernentibus, necnon experimentis, rerum naturalium principia, commentarii loco, illustrantibus. Editio prioribus longè auctior. Francofurti ad Mœnum, apud Johannem Maximilianum à Sande. 1702. C'est-à-dire: *Chymie experimentale de J. H. Jungken, Docteur en Medecine. Nouvelle Edition augmentée.* A Francfort sur

fur le Mein, chez Jean Maximilien de Sande. 1702. in 4. pagg. 830.

CE Livre parut pour la premiere fois en 1681. sous le titre de *Chymia experimentalis curiosa, ex principiis Mathematicis demonstrata*; *Chymie experimentale curieuse, démontrée par les principes Mathematiques*; & il en a été parlé dans le dixiéme Journal de l'année 1683. M. Jungken Medecin de Francfort, Auteur de cette Chymie, ne l'a pas jugée indigne de ses soins; son application à composer divers autres Traitez, par lesquels il a tâché de temps en temps de réveiller l'attention du Public, ne lui a point fait negliger ce premier Ouvrage, qui, dans l'espace de vingt ans, s'est tellement accrû entre ses mains, que d'un in octavo mediocre, il est devenu un in quarto des plus gros. La Preface & la Table des Chapitres n'ont pas contribué à le grossir, puis qu'il manque de l'une & de l'autre, ce qui met le Lecteur dans la necessité de parcourir le Livre entier, pour en connoître le dessein & l'économie.

Il paroît, par cet examen, que l'Auteur s'est proposé de tirer des corps naturels, par le secours de la Chymie, les remedes les plus efficaces pour la guerison de toutes les maladies, & pour la conservation de la santé; & comme il vit sous un Ciel, qui influe, pour ainsi dire, des dispositions favorables à l'étude de cet Art, dans les mysteres duquel *sa profession* particuliere semble l'engager en

miſtes vulgaires ont coûtume d'a
les Cours publics, des Ecoliers, q
rance met en état de ſe conten
les plus triviales ; il pouſſe ſe
beaucoup plus loin, & pretend
les traces des Baſile-Valentins,
ſes, des Van-Helmonts, des G
Boyles, & de pluſieurs autres C
cette volée, qu'il cite à chaqu
ce pied-là, il ſe trouve peu
curieuſes dans ces Auteurs, qu
faſſe paſſer en revûe ; & l'on s'
qu'il n'a garde d'oublier les rem
thiques & magnetiques ſi vantez
tez dans cette ſecte, pour leur
veilleux, ſur la creance deſquel
il a l'honnêteté de ne gêner pe
reſte, il ne manque ni d'exacti
netteté, dans le détail qu'il don
procedez ou *manipulations* qui

ſez intelligble : il s'en faut beaucoup
Latinité n'en ſoit pure ; mais elle s'é-
uſſi de cette extrême barbarie, qui
uſe la plûpart des Ecrivains de ce gen-
rès tout, on doit être fort obligé à
r d'avoir bien voulu épargner à ſes
s la fatigue d'aller conſulter à chaque
la table des Caractères bizarres, dont
ymiſtes de ſon pays ſe ſervent pour
les noms des divers mixtes ſur leſ-
s operent, & des differentes opera-
ar leſquelles ils font paſſer ces mêmes
: & il y a lieu de croire, que cette
rendra ce Livre d'un uſage plus gene-

ons maintenant à l'Analyſe de cet Ou-
qui renferme deux Parties.
la premiere, l'Auteur enſeigne tou-
operations chymiques, pratiquées
divers corps naturels, qui peuvent
aux Medecins quelques remedes effi-
Elle eſt partagée en cinq differentes
s. La premiere, traite des fondemens
Art, c'eſt-à-dire, de certaines no-
enerales concernant ſa définition & ſa
; les inſtrumens qu'il employe, le
es divers degrez, ſans oublier les prin-
manœuvres, ſur leſquelles doit rou-
t le détail des operations chymiques.
a ſeconde Section, l'on trouve tout ce
Chymie a coutume de tirer de meil-
ce qu'on appelle le *Regne animal*,
reduit ici au ſang humain ; au lait,

aux graisses & aux moüelles ; à la chair ; aux os, aux cornes, aux poils, & aux plumes ; aux œufs, & aux coquillages ; à l'urine, au miel, à la cire, & au savon ; ce qui fait la matiere d'autant de chapitres. La troisiéme Section est employée à parcourir le regne des vegetaux, en commençant par les Aromates, sous lesquels on range l'écorce de citron ; d'où l'on passe aux racines, aux bois, aux feüilles, aux fleurs, aux semences, aux gommes & aux resines, pour finir par l'Analyse du vin, du vinaigre, du tartre, & des sucs concrets, tels que sont l'opium, l'aloës, la scammonée, le camphre, ausquels on ajoûte la suye. Les mineraux font le sujet de la quatriéme Section ; c'est-à-dire, le sel commun, le nitre, le vitriol, le sel armoniac, l'alun, le soufre commun, l'ambre jaune, (ou succin) les coraux & les perles, les pierres, & l'arsenic ; & l'on reserve, pour la derniere Section, les metaux, tant parfaits qu'imparfaits ; sçavoir, le mercure, (auquel on rapporte le cinabre naturel & le bismuth) ; l'antimoine, le plomb, l'étain, l'argent, le fer, le cuivre, & l'or, dont le chapitre contient lui seul plus d'un tiers de toute la Section ; ce qui n'est pas surprenant, dans un Traité de Chymie composé en Allemagne. Cette longue étendue est remplie par dix-sept procedez, tirez de *Tileman* & de *Langelots* celebres Chymistes de ce pays-là, concernant ce qui s'appelle dans le langage des Adeptes, So-

s *radicales & Teintures irreductibles* de
étal; par un autre procedé très-long &
nnuyeux, vanté par *Clauder* son Au-
comme un moyen infaillible d'acquerir
*Teinture universelle* tant souhaitée; en-
r quelques autres operations, qui ten-
u même but. On trouve à la tête de
premiere partie, des Prolegomenes,
uteur travaille à établir les principes
rps naturels; ce qu'il fait d'abord en
s un peu obscurs & mysterieux; mais
manise dans la suite, & descend par
ıes cascades jusqu'aux cinq principes
ques connus de tout le monde, sur
ls il ne nous apprend rien de fort nou-
& que l'on ne rencontre par tout. Il
lare hautement contre les élemens des
teticiens, & contre leurs quatre quali-
& il ne manque pas d'appuyer les éle-
les Chymistes de l'autorité d'Hippocra-
s son Livre de l'ancienne Medecine,
il cite le fameux passage, touchant
, *le salé, le doux, l'acide, &c.* tant
par ses Confreres les Philosophes Spa-
es. Au regard des principes mecha-
, il est d'assez bon esprit pour ne les

grand usage, par rapport aux operations de Chymie dont il traite ensuite : plus sage en cela que quelques uns de nos Chymistes modernes, qui sçavent si peu se contenir sur cet article, où ils reüssissent d'ordinaire assez mal.

M. Jungken, dans la seconde Partie de son Ouvrage, tâche d'appliquer à la guerison des diverses maladies, non seulement les differens remedes que lui ont fourni les operations chymiques, mais aussi plusieurs autres qui ne sont point des dépendances de cet Art, & dont il fait diverses combinaisons avec les premiers. Il suit ici à peu près le même ordre qu'il s'est proposé dans la premiere Partie; c'est-à-dire, qu'il commence par des Prolegomenes, où il nous promet d'expliquer physiquement les facultez & les vertus des medicaments, & leur maniere d'operer dans nos corps. Il ne juge pas que l'on puisse tirer, pour cette découverte, de grands secours de l'Analyse chymique, qu'il croit très-infidele; ce qu'il a de commun avec bien d'autres. Il n'a pas meilleure opinion de la *signature*, c'est-à-dire, de la ressemblance qui se trouve entre certains medicamens, & certaines maladies, ou certaines parties du corps. Il ne s'accommode ni de l'odeur, ni de la couleur, ni même de la saveur, dont les témoignages lui paroissent très-suspects en cette occasion. A quoi veut-il donc s'en tenir? Il prend le parti de remonter jusqu'aux premiers principes; & sur cela il nous repete
qu'

us a déja debité dans sa premiere Par-
ichant la Lumiere, qu'il considere
l'ame de l'Univers, & dont il place
dans le Soleil; touchant les *idées*,
lon lui, sont *les limites & les sentiers*
*nent les particules des corps par leur*
*te tissure, au travers desquels la lumie-*
*ligée de se mouvoir*; touchant l'*æther*,
étendue incomprehensible qui em-
ous les corps: d'où il se guinde jusqu'à
nité, & nous parle de la creation du
, pour se rabattre ensuite sur les éle-
es Galenistes, des Paracelsistes, des
ens, & de Van-Helmont, qui n'admet
*u* pour principe. Nôtre Auteur est
son avis, pourvû qu'on veuille bien
à l'eau, la terre, le sel, le soufre,
uoi il met un *& cætera*, qui laisse l'as-
ent fort indécis. Il s'attache ensuite à
per la nature de l'eau; qui, selon lui,
itre chose *qu'un amas d'atomes très-dé-*
*ssentiellement indivisibles, roulez en*
, *de l'assemblage desquels se forme pre-*
*ent une petite goute, puis une plus gros-*
*is des ruisseaux, & enfin des rivieres &*
*rs; & par un mouvement retrograde*
oûjours l'Auteur qui parle) *la chaleur*
*umiere reduit cette eau en gouttes, ces*
*en vapeurs, & ces vapeurs en atomes.*
urroit lui demander quelle figure il
d donner à *ces atomes qu'il roule en spi-*
mais c'est sur quoi il n'a pas trouvé à
s de s'expliquer, laissant à chacun la
 liber-

liberté de tailler ces atomes com
plaira. On peut juger, par cet écl
de la justesse & de la netteté des id
tre Auteur sur les principes physiq
chaniques. Nous ne nous amusero
suivre dans tout ce qu'il veut établir
les autres principes tant actifs que pa
plus que dans l'application qu'il en
causes des maladies & aux operation
dicamens. La crainte de nous ég
voulant faire le détail d'un tel Systê
engage à nous tirer au plus vîte du
the de ces Prolegomenes, pour co
Lecteur à la premiere Section de ce
de Partie, où l'on parle des remed
tifs, des purgatifs, des vomitifs, de
ques, des sudorifiques & des anod
autant de chapitres; après quoi,
à une seconde Section (qui n'est
pas marquée) dans laquelle on no
tient des medicamens cephaliques,
thalmiques, de ceux des oreilles & d
des cordiaux, des pectoraux, des
ques, des hepatiques, des spleniq
remedes contre la colique, contre
de ventre & les hemorragies, des r
ques, des arthritiques, des febrifu
hysteriques, & de ceux qui sont des
guerison des maladies secretes. L
sur tout cela, entasse un grand no
formules, qui sont presque toutes
gées *d'ingrediens*, que l'on a lieu
hender qu'elles ne soient pas du ge

ins, qui font consister le plus grand des remedes dans le choix & la sim-

e seconde Partie est suivie d'un petit particulier qui comprend divers con-iles pour la nourriture des enfans, & curation de leurs maladies; & qui est en deux chapitres, partagez chacun en rs paragraphes. L'Auteur, dans le r chapitre, donne tous les avis neces- par rapport aux secours dont l'enfant n immediatement après sa naissance, se reduisent à la ligature de l'ombilic, ı, à l'incision du filet, à l'expulsion qu'on appelle *Meconium*, à la manie-nmaillotter l'enfant, de le bercer, & procurer un sommeil tranquille; aux e son éducation & de son regime, &c. ond chapitre traite des maladies des enfans, parmi lesquelles l'Auteur e pas de ranger la *fascination* ou l'en-ement, dont il parle en homme très-ncu de sa possibilité, & dont il nous d les causes & les remedes. Comme profession d'une Philosophie qui adop-ntiers ces sortes d'opinions, on ne s surpris de rencontrer plusieurs ob-ons de la même force répandues en endroits de ce petit Ouvrage, sur le- suffira d'ajoûter, que les reflexions uti- s'y trouvent, meritent que l'on fasse l'Auteur sur ce qu'il pourroit y avoir e moins solide.

En-

Enfin, M. Jungken termine ce gros volu-me par une espece de supplément qui a pour titre, *Experiences touchant les principes du corps naturels, pour servir de Commentaire à la premiere Partie de la Chymie experimenta-le.* On prend d'abord ce supplément pour un Ouvrage de l'Auteur ; mais il a soin de nous désabuser dès les premieres lignes, en nous apprenant que c'est celui de M. *David Van-der-Becke*, intitulé, *Experimenta & Meditationes, circa rerum naturalium principia* lequel lui a paru si conforme à son Systême & à ses vûes, qu'il a cru ne pouvoir mieux faire que de l'employer à l'éclaircissement de ses Prolegomenes, qu'il avoüe lui-même avoir grand besoin de ce Commentaire. Comme nous ne nous sommes point propo sez dans cet Extrait, d'entretenir le Publ des Ouvrages de M. *Van-der-Becke*, qui so assez connus d'ailleurs, & sur-tout par Extrait fort circonstancié de ce Traité, l'on peut voir dans le huitiéme Journa 1704 p. 174. nous nous dispenserons de étendre sur ces experiences, & nous contenterons d'avertir que l'on y tro le Systême & les principes de Van-Hel expliquez avec assez d'ordre, & de n (autant que cette maniere de philo en est susceptible) & appuyez par tation des principes ou des élemen stote, de Paracelse, & des Chymi gaires.

Outre cette Chymie experimen

usieurs autres Ouvrages de M. Jung-
voir,

*us præsenti sæculo accommodandus,*
*sophiam veram Spagiricam rerum na-*
*veris fundamentis exornandus.* Fran-
9. 8.

*s Medica, sive corporis Medicina,*
*n internorum curandi methodum exhi-*
id. 1689. 8.

*menta Medicinæ modernæ Eclectica.*
93. 8.

*rnæ praxeos Medicæ vade-mecum, pro*
*sublevanda conscriptum.* Norimberg.
.

*m Pharmaceuticum in duas partes di-*
Francof. 1694. 8. *&c.*

ergata Justitia, una cum monitis ac
diis necessariis, Tractatus Historico-
co-Juridicus juxta aptiorem metho-
ex quatuor causarum generibus con-
tus, ab ANDREA BON MAN-
o Senatore, Jurium Doctore Bre-
x, Almæ Astreæ vindice. C'est-à-
*De la Justice laissée en arriere ou mé-*
*, avec les avis & les remedes necessai-*
*Traité d'Histoire, de Politique, & de*
*rudence, suivant les quatre genres de*
*, par* André Bon Mandesl *Sena-*
*Docteur de Droit à Breme en Saxe,*
*ur de la Justice.* A Hambourg, aux
s de Chretien Liebezeit Libraire.
in 4. pagg. 518.

Les

LEs titres clairs & simples ne sont pas
goût de la plûpart des Auteurs A
mands. Il leur faut de grands mots à la
de leurs Ouvrages. Le Livre, dont
avons à parler, ne dément point en c
genie de la Nation. C'est un Traité d
ferens abus qui se sont introduits dan
ministration de la Justice. Annonc
dessein de cette maniere, c'eût été
comme les autres; & c'est ce que nô
teur semble éviter: il a crû qu'il valoi
renfermer la même idée sous l'expre
zarre *De postergata Justitia*: titre
qui a peut-être coûté beaucoup de
inventer, & qui n'en coûte guere
entendre.

L'ancienne Philosophie reconn
divers genres de causes: la cause
la cause *materielle*, la cause *form*
cause *finale*. Nôtre Auteur suit
sion generale dans son Traité.
sieurs especes de causes qu'il ap
*tes*, & qui produisent, selon l
de la justice: la premiere, est l'
personnes: la seconde, l'amou
la troisiéme, le desir de la v
quatriéme, l'impression de l
cinquiéme, l'égarement de l'
sixiéme, le faux merite de la

Le premier devoir du Jug
la justice également; de n
pour le pauvre, ni distinctio
de traiter l'étranger comme

comme l'ami, le foible comme le puis-
d'oublier en un mot le rang & la qua-
es Parties, pour ne s'attacher qu'à l'exa-
de leurs pretentions. On le compare,
Auteur, au Soleil qui ne refuse sa lu-
à personne; ou à la Loy, qui con-
e sans aucun égard tout ce qui n'est pas
l'ordre. Chez les Egyptiens, ajoute-
e symbole de la justice étoit le Cyprès,
que cet arbre a des branches droites
étend également de tous côtez.
mme l'amitié est un piege dangereux
la justice, on recommande fort en cet
oit de n'être jamais Juge dans la cause
n ami, de peur que l'esprit ne se laisse
re par le cœur, & ne prenne pour juste
i ne l'est pas. On cite l'exemple du
Bias, qui disoit souvent qu'il aimoit
x juger ses ennemis que ses amis, par-
'en jugeant ses ennemis il étoit sûr d'en
nuer le nombre, & d'acquerir au moins
tié de celui à qui il auroit donné gain
use, au lieu qu'en voulant être juge
ses amis, il se feroit sûrement un en-
de celui qu'il seroit obligé de con-
ner. On ajoute à cet exemple celui de
us Rutilius, à qui un ami demandoit
'il n'étoit pas permis de lui accorder;
ui ayant été refusé, lui dit en colere:
besoin ai-je de vôtre amitié, si vous ne
cordez pas ce que je vous demande?
besoin ai-je moi-même de la vôtre, lui
ndit Rutilius, si vous avez l'indiscretion
d'exi-

l'exiger de moi une chose inju
pens de ma reputation & de m
dont vous devriez être jaloux
L'Auteur ne sçauroit souffri
affaires qui paroissent délicates
lées communement des cau
Il dit que par la même raiso
les nommer des causes pour
les présens, & pour tout c
de corrompre l'homme
qui semble quelquefois du p
un doute raisonnable, s'év
par une plus longue ou
tention; qu'il y a toûjou
les plus agitées un point
ne, & qu'en un mot,
faut tout donner aux de
rien à celles du cœur.
Le second desordre
la justice, c'est l'amo
teur exprime cette ca
de sa façon; il l'appe
rice est la grande fo
justes. Elle consist
voir des presens de
se promettre d'un
enfin le cœur est
disposé pour celui
chose. On souh
soit la meilleure,
à la trouver tel
Les Anciens
necessité du

Juſtice, que pour en avoir
ge devant les yeux, ils vou-
les Juges fuſſent repreſentez
ns leurs ſtatues. Auſſi nous
le grands exemples de ce par-
ment. On ſçait que les Samni-
u offrir une quantité prodi-
lartius Curtius Senateur Ro-
leurs offres avec mépris, &
enez-vous que rien ne peut
, & qu'il eſt plus beau, ſelon
ander à ceux qui ont de l'or,
ſoi-même. Nôtre Auteur
ur la foi de Valere-Maxime,
Roi de Perſe, indigné d'ap-
ſamnes qui étoit prepoſé au
de l'Aſie, avoit vendu pour
Sentence injuſte, le fit écor-
& ayant fait étendre ſa peau
, il y fit aſſeoir le fils de ce
fin de le détourner du crime
r l'idée toûjours preſente de

s au reſte s'imaginer que la
voir des preſens, ſe borne en
Juge, elle s'étend ſur ceux
dépendance, & à qui on ne
rapport à lui. Sur ce prin-
coupable par ce qu'il reçoit
ar ce qu'il laiſſe recevoir à ſes
Enfin, il doit porter ſon at-
élicateſſe à cet égard juſqu'à
mme Samuel au milieu d'un
peu-

blé : Me voila devant ... neanmoins il
i, si vous le pouvez, la conduite ... respects hum
enue dans mes emplois : dites ... L'intemperan
s presens pour rendre à chacun ... rang des caus
étoit dû. ... doit éviter
oisiéme source d'injustices, c'est la ... avant que
ent & le desir de se vanger. Il faut ... que les su
mme public se dépouille des passions ... dans le Juge
ourroit avoir comme particulier ... nonciation.
ur rapporte à ce sujet, qu'Aristide et ... Auteur fasse u
stocle, deux ennemis irreconciliables ... apparemment
été choisis par la Republique d'Athenes ... écrivoit.
pour aller ensemble en Ambassade, ... La dernier
nt l'un à l'autre en partant : Laissons-la ... les Loix
inimitiez particulieres, nous les reprendrons ... défaut
ns à nôtre retour. Il cite aussi le ... en défie
ot de Louis XII. qui étant pressé par ... en faire
ourtisans de punir ceux qui l'avoient offensé ... crime in
dans le temps qu'il n'étoit encore qu'... societé
Duc d'Orleans, répondit : Qu'il ne falloit ... gens d
pas qu'un Roi de France vengeât les injures ... les Ju
d'un Duc d'Orleans. Nôtre Auteur remarque ... c'est
que que l'injustice est souvent produite aussi ... gle à
par la crainte. Cette passion foible & pue ... & fa
rile tire l'ame de son égalité, & la fait pancher ... être
cher du côté de la faveur & du credit. Un ... un
Juge qui cherche dans son emploi à ména... co
ger ses interêts, & qui craint de déplaire ... c
aux Grands, est toûjours prêt à devenir in...
juste. Il fait en cela trois sortes d'outrages ...
Le premier, à Dieu qu'il semble par la crain...
dre moins que les hommes. Le second, au ...
Prince, qu'il croit capable d'exiger ou d'ap...

ne injuſtice. Le troiſiéme à la Loy, it être l'image vivante, & dont s il repreſente mal l'intrepidité par s humains.

nperance eſt miſe auſſi par l'Auteur es cauſes de l'injuſtice. Il dit qu'un éviter avec ſoin de s'enyvrer, ſur- t que de monter ſur le Tribunal, de les ſurpriſes du vin ne le faſſent er- e Jugement, ou begayer dans la ation. On pourroit s'étonner que faſſe une pareille obſervation, mais nent il l'a crû utile pour le Pays où t.

niere cauſe qui, ſelon lui, fait vio- ix de la Juſtice, c'eſt la compaſſion. t eſt d'autant plus dangereux, qu'on moins, & qu'on va ſouvent juſqu'à honneur : cependant il laiſſe le npuni, & jette le deſordre dans la ivile : ce n'eſt pas ſelon les mouve- cœur que les Juges doivent former nens qu'ils rendent ſur le Tribunal ; quement ſelon la Loy, qui eſt la re- quelle la Religion même les renvoye, aquelle nul Jugement ne peut jamais te. L'Auteur cite Zaleucus comme nple de la fermeté inflexible qu'il re- nde ; ce fameux Legiſlateur des Lo- voit fait une Loy qui ordonnoit que i ſeroient convaincus d'adultere, per- les deux yeux ; ſon fils tomba dans ute ; il s'agiſſoit de le punir : d'un au-

autre côté, le peuple touché de
demandoit sa grace. Dans cet e
leucus partagea la peine, en fa
un œil à son fils, & s'en arrac
même, pour faire connoître q
solument que la Loy eût son e
qu'il étoit en même temps
que severe Legislateur. On t
exemples à la suite de celui-
quer la necessité de juger sui
que rigoureuse qu'elle paroi
sensible aux plaintes & aux
re, lors qu'elles ne se trouv
gnées de pretentions legiti
L'Auteur aprés avoir tr
ce qu'il appelle la cause
de la justice, passe à l'ex
se *materielle*. C'est, selo
pris ou gagné ; l'Avoca
teur ; le Procureur avide
Plaideur subtil ou opiñi
un mot ne concourt pa
bien de la Justice. No
suivre dans le détail où i
il est facile de s'imagi
sur une matiere rebat
champ à la censure.
Sous le titre de cau
méprisée, on trouve
differentes manieres
La premiere, quand
cessible à ses sujets
leurs plaintes. L

ne quelqu'un ſans l'entendre. La troiſié-
quand il donne les charges à l'argent,
t qu'au merite. Il y a en cet endroit
déclamation vive contre la venalité des
ges. On s'efforce d'en découvrir les in-
éniens, & on n'en remarque pas les a-
ges. On auroit pû dire que bien loin
e un obſtacle à la ſcience ou aux ſen-
ns d'honneur & de probité, il eſt clair
ntraire, que le ſecours des richeſſes
plus facile celui de l'éducation, &
au deſſus des tentations de l'interêt.
uatriéme maniere, dont la Juſtice eſt
iſée, c'eſt quand un Juge differe trop à la
e La cinquiéme, quand il étend au
des bornes la taxe des épices & des au-
roits. La ſixiéme, quand un Avocat
par interêt la paſſion d'un client, qu'il
e les mœurs de ceux dont il ne lui eſt
is que de combattre les raiſons, & que
ſes conſeils ou ſes écrits, il cherche
s le veritable interêt des Parties que le
ropre. La ſixiéme maniere d'alterer la
e, eſt quand un Procureur met en œu-
ns neceſſité le malheureux ſecret d'é-
er le jugement des affaires par des pro-
es multipliées qui font paſſer en ſa per-
tous les fruits de la victoire. La ſeptié-
nfin eſt quand les Sergens & les autres
tres inferieurs de la Juſtice violent ſes
u lieu de les executer, & font ſervir les
ions publiques de leur miniſtere à leurs
timens ou à leurs interêts particuliers.

Ce Traité de la justice méprisée se termine par la cause *finale* de ce mépris, qui est le desir violent de satisfaire ses passions. Ce dernier article n'est proprement qu'une recapitulation de ce qui avoit été dit dans les premiers. Tout l'Ouvrage contient de si bonnes choses, qu'on peut passer à l'Auteur la bizarrerie du titre, la secheresse de la methode, l'entassement des citations, & l'affectation des mots extraordinaires.

BURCARDI GOTTHELFFI STRUVII Selecta Bibliotheca Historica secundùm Monarchias, Regna, sæcula & materias distincta. Jenæ apud Ernestum Claudium Bailliar. 1705. C'est-à-dire : *Bibliotheque Historique suivant l'ordre des Monarchies, des siecles, & des matieres.* A Jene chez Ernest Claude Bailliar. 1705. in 12. pagg. 815.

IL n'y a gueres de Livres d'une utilité, en un sens, plus generale que celui-ci. C'est proprement un Catalogue ou un memoire des differentes Histoires de toutes les Nations du monde. Les Sçavans, & ceux qui n'ont encore que l'envie de le devenir, y peuvent également trouver leur compte. Il servira aux uns pour leur remettre devant les yeux les noms des Auteurs & les titres des Ouvrages qui seroient échapez de leur memoire ; & il montrera

aux autres la route des Sciences où ils veulent arriver.

La diversité des Etats, dont l'Auteur s'est proposé de suivre l'ordre dans sa Bibliotheque historique, a conduit l'Ouvrage jusqu'à 31 chapitres.

Le premier, n'est qu'une énumeration des Livres qui enseignent en general, la methode d'étudier l'Histoire. Le 2. découvre en particulier les Historiens anciens ou modernes, qui ont parlé des Assyriens & des Perses. Le 3 nomme ceux à qui l'on doit tout ce qui regarde les Atheniens & les Grecs. Le 4. indique les Auteurs de l'Histoire de Rome dans son état de liberté. Le 5. ceux qui la representent sous ses Empereurs. Le 6. ceux qui ont écrit l'Histoire de Constantinople. Le 7. ceux qui ont traité de la Germanie. Le 8. ceux qui ont embrassé toute l'étendue de l'Histoire Universelle. Le 9. ceux qui se sont bornez à l'Histoire des Goths, & des autres Nations Barbares. Le 10. ceux qui ont donné l'Histoire des Hebreux. Le 11. ceux qui ont raconté les mœurs des Chinois, des Indiens, des Egyptiens, & des Arabes. Le 12. ceux qui ont fait la description de l'Afrique & de l'Amerique.

Voila dans ces douze premiers chapitres, l'Histoire des trois plus grandes parties du monde. L'Auteur passe ensuite à l'Histoire de l'Europe. Il commence par l'Espagne & le Portugal. Tous les Auteurs qui ont traité

de ces deux Royaumes, font
le 13. chapitre. L'on voit
Auteurs qui ont écrit l'Hist
Dans le 15. ceux qui ont pa
dre, & des Pays-Bas. Dans
ont fait l'Histoire d'Angleter
d'Irlande. Les chapitres sui
26. donnent les titres des Ou
pliquent ce que l'on appelle
l'Empire, la Maison d'Autri
me, la Saxe, la Baviere, l
toutes les Principautez d'Alle
chapitre fait connoître les
peut apprendre les mœurs &
Suisses. Le 27. expose ceux c
à l'Italie. Le 28. ceux qui
Dannemarc. Le 29. ceux q
Suede. Le 30. ceux qui ont
Pologne, la Lithuanie, & la
31. enfin, qui est le dernier
vre dont nous parlons, pres
au Lecteur les titres des differ
Geographie, de Chronologie,
& de Medailles, qui servent à
ce de toutes sortes d'Histoir
croyons pas devoir donner u
étendu d'un Livre, qui par
d'Ouvrages & à tant d'Auteurs
& dont il ne porte aucun jug
même tout entier le plus cou
Extraits.

SEXTI AURELII VICTORIS Libri de Romanæ gentis origine, Viris illustribus, Imperatoribus, &c. Quibus accessit SEXTI RUFI Breviarium Historiæ Romanæ. Emendatè recensuit, accuratè distinxit, & in usum Juventutis Scholasticæ notis Grammaticis explanavit M. CHRISTIANUS JUNCKER Dresdensis, Ill. Gymnasii Saxo-Henneberg. Schleusingæ con-Rector. Lipsiæ, & Francofurti. Sumptibus Pauli Guntheri Bfotenhaver Bibliopolæ Coburgensis. 1704. C'est-à-dire: *Les Oeuvres historiques d'*Aurelius Victor, *& l'Abregé de l'Histoire Romaine, par* Sextus Rufus. *Avec les Notes de Mr.* Juncker, *à l'usage des Classes.* A Leipsic, & à Francfort, aux dépens de Paul Gunth. Bfotenhaver, Libraire de Coburg. 1704. in 12. pagg. 354.

CEtte Edition d'Aurelius Victor, & de Sextus Rufus, n'est destinée qu'à l'usa[ge] des Colleges. M. Juncker qui l'a donnée [a]u Public avec des Notes Grammaticales, [ve]ut qu'on mette entre les mains des jeunes [ge]ns les Livres anciens, non seulement ceux [où] l'on trouve toutes les graces du langage, [m]ais encore ceux qui ne sont pas les mieux [éc]rits en Latin; il veut en même temps [q]u'on prenne des précautions pour ne leur [fa]ire connoître le mauvais usage, qu'afin de [le]s *confirmer* dans le choix du bon usage;

& qu'on leur marque par quels
Latin s'est corrompu au point qu'il
quelques endroits d'Aurelius Vi
M. Juncker convient que cet Au
des tours & des expressions qu'o
roit en vain dans Ciceron, dans
dans Virgile. Mais on sauve
d'une comparaison. Il en est
de cet Ecrivain, comme d'une
ne dont le visage ne laisse pas d
qu'on y puisse remarquer quel
faut. Il en est même comme
n'est pas exempt de taches.
le figure de Rhetorique, &
de consolation pour tant d'E
eres qui peuvent esperer d'ê
Soleils, aussi bien qu'Aureli
Si cet Auteur ne convie
enfans; en recompense il e
des Doctes, sur-tout pour
monumens du bas Empi
qu'on en a faites en Fran
de, sont fort sçavantes &
y renvoyons le Lecteur,
davantage sur celle-ci.

*Fin de la premie*
*Tome XX*

